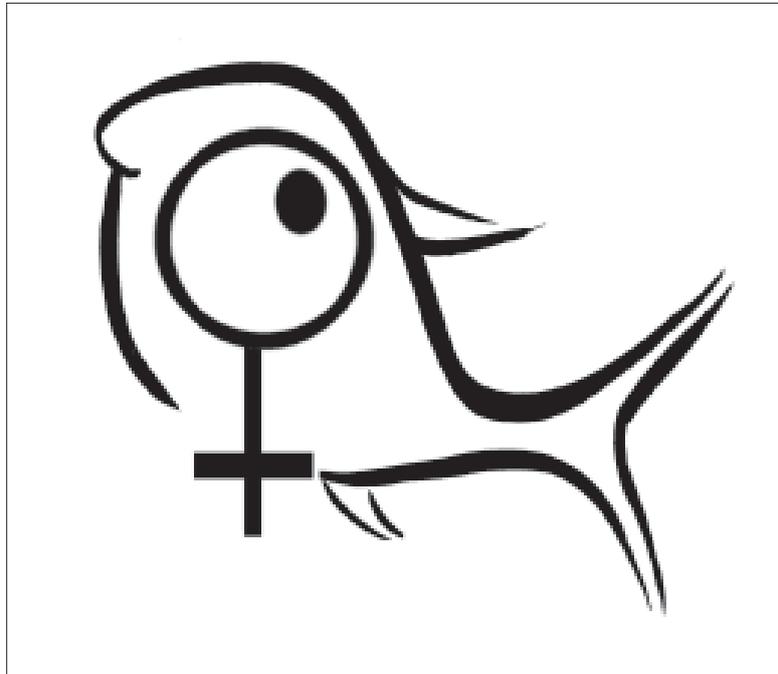


Dossier *Yemaya*

# Perspectives de genre

Sélection d'articles de *Yemaya*



---

**Collectif International d' appai aux travailleurs de la pêche**  
27 College Road, Chennai 600 006, Inde



Dossier *Yemaya*

# Perspectives de genre

Sélection d'articles de *Yemaya*

---

**Collectif International d'appui aux travailleurs de la pêche**  
27 College Road, Chennai 600 006, Inde

Perspectives de genre  
Sélection d'articles de *Yemaya*

*Dossier Yemaya*

*Publié par*

collectif international d'appui aux travailleurs de la pêche (ICSF)  
27 College Road, Chennai 600 006, Inde  
Tel: +91 44 2827 5303 Fax: +91 44 2825 4457 Courriel: [icsf@icsf.net](mailto:icsf@icsf.net)  
Site Internet: <http://www.icsf.net>

March 2007

Copyright © ICSF 2007

L'ICSF se réserve tous les droits sur cette publication, mais on peut reproduire et diffuser librement son contenu à condition de citer la source. Il est interdit d'en faire un usage commercial sans accord préalable. L'ICSF souhaiterait recevoir un exemplaire des publications qui feront usage de ce document.

Les opinions et positions apparaissant dans ces textes sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de l'ICSF.

## Pages Intérieures

Préface.....	vii
Plus visibles ! .....	1
Nous aussi nous sommes là !.....	3
Un front uni pour la santé et la sécurité .....	5
Fière d'être une femme de la pêche.....	6
La place des femmes dans le secteur de la pêche.....	8
Emigrer pour gagner sa vie .....	10
Les femmes de la pêche, est-ce que ça existe ?.....	12
Les femmes tissent le réseau.....	14
Nous ne sommes pas des concurrentes... ..	16
Les mêmes préoccupations.....	17
La mer c'est toute ma vie .....	20
La rue des Dames crevettes .....	22
Où sont les femmes ? .....	25
Non comptabilisées, sous-estimées .....	27
La route sera longue .....	29
Une victoire historique.....	31
A qui cela profite ? .....	33
Solidarité.....	35
Les Martyres de la mer à San Antonio.....	36
Tisser un réseau d'appui.....	38
Les femmes dans la conchyliculture .....	42
Du poisson de fond aux crustacés .....	44
Nous, les femmes, nous pêchons!.....	45
Maladies professionnelles dans l'industrie de la transformation du crabe.....	47
Des personnes à part entière... ..	49
Des femmes perdent leurs emplois dans l'industrie des huîtres .....	51
Réduire l'écart.....	53
Au profit de quelques uns .....	54
Invisibles.....	57
Et nous voici ensemble à nouveau .....	58
Travailleuses de la pêche et chercheuses.....	60

Ceux qui contournent la loi .....	62
Ca n’amuse pas tout le monde.....	63
Qui doit s’occuper de ça ?.....	64
Vivre avec ses dettes.....	66
Des conditions de travail difficiles... ..	68
Audition publique.....	70
Un avenir bien incertain.....	72
Rassemblement.....	74
Une éviction planifiée.....	77
« Payez la casse ! ».....	79
Point de vue de femmes.....	81
Ce n’est pas la vie en rose .....	83
D’abord consulter les gens.....	86
Prêtes pour la lutte.....	89
A qui profite le développement ? .....	92
Les femmes en tête du mouvement.....	94
Du nouveau.....	96
Je vous paierai un de ces jours... ..	98
Fières de leurs résultats.....	99
Parlons boutique .....	100
La filière a besoin d’être soutenue .....	102
L’infatigable .....	104
Des femmes capables.....	105
Après l’apartheid .....	107
Pourquoi nous refuser le droit de vivre ?.....	109
« Si vous frappez une femme, vous tapez sur un rocher » .....	110
Quel sera l’avenir ? .....	113
Les femmes méritent une plus grande place .....	116
« Le menu fretin » .....	118
Un peu plus de place pour nous autres .....	123
Cauchemar et espoir .....	125
Il n’y a pas que des hommes à pêcher ! .....	127
Il y a de quoi faire .....	128
Une ville bâtie sur du poisson.....	130
L’information est une force.....	132
Accorder plus d’importance aux communautés de pêcheurs.....	134
D’énormes progrès à faire.....	135

Nos premiers pas .....	137
Remettre en question les stéréotypes .....	139
Vers un nouveau monde ? .....	141
J'ai ramassé du mazout sur les plages... ..	144
Punis pour quelle raison ? .....	145
Secouer les traditions.....	147
Gagner des coeurs, gagner des batailles.....	149
Ca redémarre .....	151
Femmes, hommes et quotas de pêche.....	153
Mariée à la mer .....	156
Cela concerne les femmes .....	158
Le droit à un travail décent.....	161
Une définition trop restreinte.....	163
Changing Tides : Gender, Fisheries and Globalization.....	164



## PRÉFACE

Partout dans le monde, les femmes des communautés de pêcheurs jouent un rôle essentiel, en aidant à des activités de pêche, en s'occupant du ménage, en participant à la vie sociale et culturelle. Leur contribution est indispensable pour la vie de ces communautés, pour la pêche elle-même. Malheureusement, on sous-estime souvent, on ignore parfois carrément cet apport.

Le bulletin *Yemaya*, qui traite des questions de genre dans la pêche, a été lancé en 1999 afin d'attirer l'attention sur ces problèmes et faire connaître les initiatives prises par les femmes pour s'organiser et défendre leurs intérêts et ceux de la population en général. Il se voulait un moyen d'échange d'expériences, de points de vue, de stratégies.

Le présent dossier en format électronique réunit par région (Asie, Afrique, Amérique latine, Europe, Pacifique, Amérique du Nord) des textes extraits de ce bulletin. Ils donnent à la fois une idée d'ensemble des problèmes importants auxquels sont confrontées les femmes dans ces régions du monde et des détails sur diverses actions entreprises par elles, dans le cadre local, national ou régional, pour améliorer leur situation.

Le thème qui apparaît le plus souvent dans ces textes c'est le combat pour une juste reconnaissance. La façon dont est définie la pêche, la façon dont on conçoit les pêcheries, tend à laisser de côté le travail des femmes, qui n'apparaît pas dans les statistiques officielles. Cette « invisibilité » est lourde de conséquences pour les travailleuses de la pêche qui ne peuvent donc pas bénéficier de la sécurité sociale ou de soutiens institutionnels.

Autre thème fréquent : la lutte pour conserver un accès à la ressource, indispensable pour que vivent les communautés. Celles-ci sont parfois obligées de déguerpir du littoral sous la poussée de nouvelles activités touristiques, industrielles et autres. La tendance à la limitation de l'accès aux ressources halieutiques par le recours à des systèmes de quotas, des systèmes qui restreignent l'entrée des « non professionnels » (travailleurs à temps partiel ou saisonniers, qui sont souvent des femmes) constitue un réel sujet de préoccupation. L'aggravation de la pollution et de la dégradation des ressources côtières, avec les conséquences que cela peut avoir sur la santé et les moyens d'existence des communautés concernées, donne aussi des inquiétudes.

Certains articles traitent plus spécifiquement de questions du travail : mauvaises conditions dans les ateliers de transformation, insécurité de l'emploi et licenciements, absence de protection sociale, disparité salariale entre les sexes... Autre thème important, en Afrique notamment, le commerce du poisson. Il faudrait des mesures de soutien aux échanges locaux et régionaux des produits transformés par le secteur artisanal et veiller à ce que les exportations n'aient pas un impact négatif sur l'approvisionnement des femmes transformatrices et vendeuses et sur la consommation intérieure.

Certains articles présentent des femmes particulièrement actives et militantes, racontent leur vie, leur combat. D'autres parlent d'initiatives de diversification individuelle ou collective, dans la pêche ou ailleurs, pour pouvoir assurer le quotidien.

Plusieurs articles montrent comment les femmes s'y prennent pour s'organiser et créer des réseaux de solidarité afin de défendre leurs intérêts et ceux de leurs communautés. Ils viennent d'un peu partout dans le monde, sous forme de récit, de compte-rendu, de déclaration lors d'une réunion, d'un atelier ou d'une conférence. Ces efforts d'organisation traduisent les besoins des femmes en tant que travailleuses, mais surtout visent l'avenir à long terme des communautés et la préservation de l'environnement.

Les aspects divers et variés présentés dans ce dossier constituent un tableau réaliste de communautés de pêcheurs, tout particulièrement de la situation des femmes.



## AMERIQUE LATINE/ Brésil

### Plus visibles !

*Dans l'Etat de Para on commence à s'intéresser aux travailleuses de la pêche*

**par Maria Cristina Maneschy, professeur à l'Université fédérale de Para, coordinatrice du programme Les Femmes dans la pêche de l'ICSF.**

Des travailleurs et travailleuses de la pêche venant de six municipalités du littoral de l'Etat de Para (Brésil), des syndicalistes et des membres d'associations locales ont participé à une réunion organisée par la Comissão Pastoral dos Pescadores (CPP), du 24 au 26 septembre 1999. L'objectif était de proposer aux gens de la pêche et à leurs organisations une vue d'ensemble des tendances actuelles de ce secteur d'activité dans l'Etat et la région et de leur donner l'occasion de réfléchir aux façons de renforcer les capacités de défense des communautés de pêcheurs artisans face à des développements qui leur sont préjudiciables. La réunion s'est tenue au village de Marudá, à environ 180 kilomètres de Belém, la capitale du Para. Le thème retenu était " Une nouvelle citoyenneté pour les travailleurs et travailleuses de la pêche ". Il y avait 20 hommes et 40 femmes. La CPP avait invité cinq personnes pour chaque municipalité où elle est directement présente ou qui ont des associations de pêcheurs, celles qui collaborent avec le programme Femmes dans la pêche de l'ICSF, par exemple. Certains groupes qui avaient réussi à réunir les fonds nécessaires pour le transport étaient représentés par plus de cinq personnes.

Il y avait douze groupes en tout. La plupart ont fait savoir que leurs adhérents cherchaient des sources de revenus supplémentaires et les moyens de renforcer leurs structures et de peser sur le plan politique. Ils ont aussi parlé des problèmes écologiques dont souffrent leurs pêcheries et face auxquels ils ont peu de moyens d'action.

Il n'y avait que trois représentants des *colônias* (sortes de comités locaux des pêches). Seule la *colônia* de la municipalité de Maracanã avait envoyé son représentant, en l'occurrence une jeune femme qui fait un travail intéressant, notamment auprès des écoliers de son secteur qu'elle initie à la culture maritime.

Les *colônias*, dont l'histoire se rattache à la chose militaire et étatique, sont encore de nos jours les organismes officiels du secteur de la pêche. Celui qui possède une carte de la *colônia* est reconnu comme un

pêcheur authentique. Leurs présidents ont des pouvoirs considérables et ils sont souvent soutenus par des groupes politiques ou économiques. La plupart des *colônias* sont sous contrôle politique et elles travaillent rarement pour l'amélioration réelle des conditions de vie économiques et sociales des pêcheurs. Tous les pêcheurs sont en principe tenus d'adhérer à cet organisme et de payer régulièrement une cotisation, mais dans la pratique ce n'est souvent pas le cas.

Les associations et les groupes indépendants lancent des initiatives dans des domaines auxquels les *colônias* ne s'intéressent guère, des projets économiques par exemple. Parfois même elles assument des fonctions qui devraient être du ressort des *colônias* ou de leurs fédérations, notamment représenter les intérêts des travailleurs de la pêche au sein des institutions publiques qui s'occupent des programmes de crédit.

Au cours de cette réunion on a pu constater que le rôle des femmes dans la pêche et dans le mouvement des pêcheurs en général est de mieux en mieux reconnu. Voici un certain nombre d'initiatives prises par quatre des douze associations présentes qui travaillent directement auprès des femmes. On se s'étonnera pas que les thèmes abordés font rarement l'objet de débats dans les rencontres ou événements liés à la pêche.

- Association des femmes du village de Cachoeira: La présidente a parlé des crédits dont elles ont bénéficié dans le cadre d'un programme d'aide publique pour la confection de filets et la transformation du crabe. Mais elles n'ont reçu aucun soutien de la part de la *colônia* locale, ce qui n'a pas facilité les choses. Elles ont du mal à obtenir la matière première et à trouver des débouchés plus rémunérateurs.
- Association des femmes de Baía do Sol: Ce groupe est revenu sur une initiative récente : un séminaire sur le système de sécurité sociale. La présidente a elle-même appris à aider les pêcheurs à s'inscrire auprès de l'IBAMA, l'organisme officiel chargé de la protection de l'environnement. Il s'agit là d'une démarche obligatoire pour toute personne qui a une activité de pêche au Brésil.
- Le groupe Erva Vida et l'Association des femmes du secteur de pêche de Marudá: Ces deux groupes préparent des remèdes traditionnels. La présidente de Erva Vida fait remarquer que grâce à cette activité les femmes sont plus sûres d'elles-mêmes et plus

autonomes, car leurs occupations domestiques ne sont pas reconnues comme activité professionnelle même si elles sont liées à la pêche ou à l'agriculture. L'Association a parlé de ses efforts pour aider les femmes à s'inscrire à la *colônia* en guise de première étape pour mieux se faire accepter comme travailleuses à part entière dans le secteur de la pêche.

Au cours de cette rencontre il est clairement apparu que les femmes commencent à prendre un certain poids politique dans les populations littorales et au sein des mouvements de pêcheurs de la région. Il est également non moins évident qu'elles se heurtent à de solides obstacles : absence de reconnaissance sociale quant à leur fonction et leur identité, difficultés pour accéder à la formation, aux marchés et à des moyens de transport pour s'y rendre tout d'abord.

Les mouvements de pêcheurs (MONAPE, MOPEPA...) et les ONG qui les soutiennent, les chercheurs, les militants, les décideurs politiques ont à trouver ensemble les meilleurs moyens d'aider ces diverses initiatives privées pour qu'elles s'intègrent dans un programme global de développement durable du littoral qui tiendra compte à la fois des hommes, des femmes et des communautés.

## AMERIQUE LATINE/ Brésil

**Nous aussi nous sommes là !**

*Lourdinha Rodrigues milite pour donner une nouvelle identité aux travailleuses de la pêche*

par Chandrika Sharma, responsable de projet à l'ICSF

En janvier de cette année, Cristina Manesch, coordinatrice du programme Les femmes dans la pêche de l'ICSF au Brésil, et moi-même ont eu l'occasion de rencontrer divers groupes impliqués auprès des pêcheurs artisans et des pêcheurs à petite échelle du Brésil. A Recife, dans l'Etat de Pernambuco au nord-est du pays, Nathanael Maranhao, du Centro Josue de Castro, nous a fait rencontrer Lourdinha Rodrigues, secrétaire de la *colônia* de Ponte de Pedras Goiana depuis deux ans. Cela a été une expérience enrichissante pour nous.

Lourdinha nous a raconté qu'elle a commencé à travailler à la *colônia* comme bénévole. Son lieu de travail était proche des bureaux de la *colônia* et elle avait observé qu'il n'y avait là pas de femmes. Elle avait parlé de cela au président et avait réussi à le convaincre que c'était, à long terme, l'intérêt bien compris de la *colônia* qu'elle attire aussi les femmes. Il lui donna carte blanche pour travailler sur la question.

En 1995, elle réussit à rassembler 75 personnes dans une réunion et essaya de leur faire comprendre combien il était important qu'elles participent aux activités de la *colônia*, qu'elles aient des papiers administratifs en ordre, qu'elles paient régulièrement leurs contributions à l'INSS (la sécurité sociale du Brésil) et à la *colônia*. Les femmes réagirent positivement à cette initiative.

Elle remarquait aussi que les femmes manquaient de confiance en elles-mêmes, qu'elles n'avaient pas une image précise d'elles-mêmes à la fois en tant que personnes et en tant que travailleuses. A leurs yeux, la *colônia* était un espace pour hommes. Elles allaient là pour verser des sous mais pas pour les réunions. Lourdinha décida donc d'inviter les femmes à une autre rencontre pour parler de toutes ces choses. C'était toujours pour elle une activité bénévole. Puis il y a eu d'autres réunions où il a été question de choses importantes, de la santé des femmes par exemple.

De plus en plus de femmes venaient aux réunions de la *colônia*. Cela constituait en soi une belle réussite car ces femmes devaient surmonter les réticences de leur mari, de leur père, des autres femmes. Peu à peu celles qui

étaient dans le coup prenaient de l'assurance. Des femmes qui allaient pêcher, qui ramendaient des filets, qui salaient ou séchaient le poisson demandèrent à adhérer à la *colônia*. Sur 649 membres on compte maintenant 200 femmes dont une centaine qui versent des cotisations à l'INSS. Auparavant le personnel de cet organisme ignorait que les femmes pouvaient aussi y adhérer en tant que travailleuses du secteur de la pêche. Aujourd'hui les femmes savent que la *colônia* est un endroit pour elles également. Elles participent aux réunions hebdomadaires, proposent des thèmes de discussion, prennent des notes.

Mais tout cela a pris du temps. La plupart des femmes étaient analphabètes, et Lourdinha leur apprenait à écrire leur nom, à faire leurs comptes, etc. Le Centro Josue de Castro, une association basée à Recife, a fourni son aide dans cette tâche.

Auparavant les femmes ne se considéraient pas comme des travailleuses du secteur de la pêche. Lourdinha était partie de ce vécu pour essayer, au contraire, de leur faire prendre peu à peu conscience de la place qu'elles y occupaient de par leurs activités, et aussi au sein de leur famille et de la communauté en général. Les femmes comprirent enfin que malgré toutes ces activités elles n'avaient pas le statut de travailleuses. Lourdinha utilisait des illustrations et des tableaux pour les amener à cerner leur identité. Elles ont pu ainsi passer plus facilement de l'espace privé à l'espace public. On a aussi abordé des questions de citoyenneté, de relations sexuelles, de vie familiale. Les femmes constataient qu'en s'investissant à l'extérieur elles ne négligeaient pas pour autant leurs activités à la maison ou au sein de leur communauté.

A la suite de tout ce travail, le versement des cotisations à la *colônia* a été plus régulier (surtout de la part des femmes), ce qui a été bon pour ses finances. Le nombre des adhérents bénéficiant d'une assurance chômage et d'autres formes de prestations sociales (INSS) a aussi augmenté. Pour sa part, Lourdinha a vu son travail mieux pris en considération. Au début, elle était complètement bénévole, mais par la suite on lui a versé une indemnité mensuelle de 60 réaux (environ 35 dollars) puis de 130 réaux.

Pour améliorer leurs revenus et diversifier leurs activités, les femmes de la *colônia* se sont mises à travailler ensemble. En 1997, vingt d'entre elles ont formé un groupement de formatrices et, au cours d'un stage de deux semaines, elles ont appris à mieux utiliser la matière première et à réduire les pertes. Elles confectionnent de petits sandwichs de poisson, de

saucisses, etc. qu'elles écoulent dans des snack-bars de Récife. Pour cela elles sont maintenant soutenues par la *colônia*, même si à chaque étape elles ont toujours dû se battre pour obtenir quelque chose.

## Amérique latine/Chili

# Un front uni pour la santé et la sécurité

*Les syndicats du secteur de la transformation devraient accorder une attention prioritaire à ces deux aspects*

**par Estrella Diaz Andrade, sociologue à Santiago du Chili**

La Dixième Région est une importante zone de pêche tant par l'importance de la production (le saumon notamment) que par la variété des espèces (poissons, mollusques, crustacés) vendues en frais, en congelé ou en conserve, essentiellement à l'étranger (Etats-Unis, Japon, Europe).

On recense dans cette région environ 150 unités de transformation de tailles variables qui appartiennent à des intérêts nationaux ou étrangers, à des multinationales, des sociétés conjointes. Une centaine d'entre elles font massivement appel à la main-d'œuvre féminine pour les différentes phases de la transformation du poisson.

Sur 23 sites nous avons récemment procédé à une enquête concernant les conditions de travail des femmes. Il s'avère qu'elles sont constamment exposées à divers risques, au froid, à l'humidité. Elles sont en station debout au moins pendant huit heures de suite, elles doivent manipuler de lourdes caisses, et le travail à la chaîne est répétitif et monotone. Il faut trouver des solutions pour que la santé des femmes n'ait pas à pâtir de ces conditions. Par la faute des cadences et du rendement, elles se plaignent de lumbagos, de tendinites, de rhumes persistants et autres misères.

Afin de lutter contre les risques professionnels, il est essentiel que les travailleurs eux-mêmes prennent conscience de leurs conditions de travail. Mais sur les 150 ateliers que compte la Dixième Région il n'y a de présence syndicale que dans 40 sites. Sur ce nombre 20 sont affiliés à la Fédération des travailleurs du secteur de la transformation de la Dixième Région, qui est d'ailleurs présidée par une femme. La Fédération demande aux employeurs de définir une politique en matière de sécurité et de santé. Il y a carence en ce domaine et les conditions générales de travail viennent

encore aggraver la situation. La position de ces syndicats est assez compliquée. Dans ce secteur d'activité seulement 14,86 pour cent des employés sont syndiqués. Pour l'ensemble du pays le taux est de 16,19 pour cent. Il y a en tout 613 123 syndicalistes au Chili. Dans les ateliers et usines de transformation des produits de la mer on en compte 33 181, soit 5 pour cent du total. Selon la législation en vigueur les établissements qui emploient plus de 25 personnes sont tenus de mettre en place des commissions d'hygiène et de sécurité et des comités paritaires pour la prévention des risques professionnels.

Malheureusement même lorsque ces structures sont effectivement mises en place, elles restent en sommeil ou elles ne fonctionnent pas de façon satisfaisante, pour diverses raisons. Il s'agit essentiellement pour l'entreprise de se mettre en règle avec les textes réglementaires.

Si les employés sont peu organisés, s'ils réagissent peu pour réclamer l'application des normes de sécurité, c'est peut-être à cause de la prédominance des femmes dans ces établissements. Diverses enquêtes ont fait apparaître que les femmes sont moins actives que les hommes dans les processus de prévention des risques professionnels, souvent à cause de leur double activité. Etant à la fois ouvrières en usine et ménagères chargées d'enfants, elles n'ont pas le temps de s'impliquer dans l'action syndicale.

Mais il est tout aussi vrai qu'on fait comprendre aux employés – hommes et femmes – que les questions d'hygiène et de sécurité sont des affaires techniques qui échappent à leur niveau de compétence. Il est certain que la main-d'œuvre a besoin d'apprendre. Mais ceux qui possèdent les connaissances ne semblent guère conscients des conséquences des conditions de travail sur la santé des femmes.

Les syndicats ont encore beaucoup à faire pour donner aux questions d'hygiène et de sécurité une juste place dans leurs revendications à côté des problèmes de salaires et de stabilité de l'emploi. Il faut impliquer les travailleurs, débattre de ces problèmes dans les comités paritaires. Et pour tout cela il faut évidemment une coordination. La Fédération s'est d'ailleurs proposée pour prendre en charge cet aspect. Car on doit parvenir à des mesures concrètes et efficaces si l'on veut que les conditions de travail et d'existence des employés du secteur de la transformation s'améliorent.

## AMERIQUE LATINE/Brésil

## Fière d'être une femme de la pêche

*Les femmes doivent garder la tête haute et ne pas abandonner la lutte*

**Extrait d'un entretien avec Joana Mousinho, présidente de la Colonia d'Itapissuma, au Pernambuco, par M. G. Indu du Centre de documentation de l'ICSF à Chennai, Inde**

Je suis née dans la ville d'Itapissuma, d'une famille de pêcheurs. J'ai moi-même commencé à pêcher dès l'âge de huit ans. L'association de femmes avec laquelle je travaille a été lancée en 1975, avec l'appui de l'Eglise. Nous étions très peu nombreuses au début, mais nous savions qu'il fallait se défendre.

Nous n'avions pas de permis de pêche comme les hommes. C'était là surtout notre gros problème. Aujourd'hui les femmes qui pêchent sont titulaires d'un permis officiel. C'est ici, pour la première fois dans tout le Brésil, que l'on a accordé un permis à des femmes. Les autorités reconnaissent officiellement qu'elles exercent le métier de la pêche, comme les hommes.

On m'a élue présente de la colonia. Au début c'était très difficile parce que les hommes estimaient que la place des femmes était derrière le fourneau, ou bien à faire la lessive. Maintenant je suis très contente d'avoir cette responsabilité. Je suis bien acceptée et beaucoup de gens me soutiennent. Je pêche des crevettes, des huîtres, diverses espèces de coquillages. Je suis fière d'exercer ce métier.

Je fais tout ce que je peux pour défendre les droits des pêcheurs et des ramasseurs de coquillages. La colonia a 2 225 membres : 1 000 hommes et 1 225 femmes. Tous sont inscrits à la sécurité sociale. Aujourd'hui nous avons 810 femmes qui ont pratiqué le métier de la pêche et qui bénéficient d'une retraite. Nos femmes ont aussi droit à des indemnités de maternité, à des indemnités de chômage lorsque la pêche à la crevette est fermée. La sécurité sociale marche aussi en cas d'accident ou de décès. Mon avis c'est que, nous les femmes de la pêche, nous avons de gros avantages.

Ce sont surtout les femmes qui versent les cotisations à la colonia, pour elles-mêmes et souvent pour les maris qui sont en retard de paiement.

Ce n'est pas facile de gérer cette colonia de plus de 2 000 adhérents, sans compter ceux qui ne sont pas inscrits mais qui ont évidemment les mêmes problèmes. Ça n'a pas été facile avec tout ce monde, en plus d'aller pêcher, d'être mère et grand-mère.

Auparavant j'étais présidente, élue, de la Fédération des pêcheurs de l'Etat de Pernambuco. Mais cette charge ne me plaisait pas. C'était la première fois qu'il y avait une femme à un tel poste, et c'était très compliqué. Tous les présidents des colonias étaient des hommes. Ça les dérangeait que j'aille à Brasilia pour une réunion au ministère de l'environnement. Pour eux, je n'avais pas à aller là-bas, et de toute façon je n'étais pas capable de me débrouiller.

A l'heure actuelle il y a au moins trois femmes présidentes de colonia au Pernambuco. Il y en a aussi qui sont secrétaires ou trésorières. Tout cela c'est du progrès. De ce point de vue les femmes ont fait un grand pas en avant pour conquérir leurs droits et affirmer les droits des pêcheurs en général au sein du mouvement.

Les femmes ramassent des crabes, des moules et des coquillages qu'elles vont ensuite vendre sur la plage. Elles confectionnent ou réparent des filets. Il leur arrive aussi de donner un coup de main pour réparer une embarcation. Elles participent aux réunions de la colonia et à celles de la collectivité, elles s'occupent des enfants, des hommes, du ménage : cuisine, nettoyage, collecte du bois de feu, lessive. Il leur arrive aussi de faire des lessives pour d'autres personnes afin de gagner un peu plus.

D'ailleurs les femmes font parfois rentrer davantage d'argent que le mari. Elles vont capturer le poisson et des crustacés, ramasser des coquillages, puis elles se chargent elles-mêmes de la vente. Les hommes vont à la pêche avec des bateaux qui ne leur appartiennent pas, avec un équipement qui n'est pas à eux. Il faut bien alors partager la valeur des prises avec le propriétaire. Il ne reste pas grand chose à ramener à la maison. Ce n'est quand même pas le cas pour tout le monde, mais ça arrive. Si tous les pêcheurs possédaient embarcation et filet, ils auraient évidemment plus de sous.

Nous les femmes n'allons pas au large. Notre domaine c'est la mangrove, surtout dans l'estuaire. Le problème c'est qu'ils sont en train de détruire cet environnement avec leurs projets d'élevage de crevette.

La plupart de ces femmes sont des mères célibataires. C'est la mangrove qui leur donne à manger. Sa destruction les touche directement. Elles savent qu'il faut se battre et s'occuper de cette question parce que c'est là leur gagne-pain.

Autre gros problème : la pêche à l'explosif. Quand ça pète c'est tous les poissons autour qui meurent, toutes les espèces. Aujourd'hui il y a moins de poissons qu'avant, sans doute à cause de cette pollution et des explosifs.

Il y a aussi une autre menace qui vient d'ailleurs. Notre population (environ 20 000 habitants) est envahie par les touristes. Nous avons ici le chenal de Santa Monica qui est si joli, et ces forêts de palétuviers. Ça attire beaucoup de touristes. Ils viennent en jet-skis et avec des hors-bord. Souvent ils accrochent nos filets qui sont détruits. Nous avons eu un accident : un de ces bateaux a heurté un pêcheur et son fils de quatorze ans. Tous les deux ont été tués. Le propriétaire n'a pas été poursuivi car il est très riche et puissant. L'affaire est sans suite.

A cause de tout ça nous ne baissons pas la tête : nous luttons maintenant pour affirmer nos droits. Et d'autres personnes apportent leur appui afin que les droits des pêcheurs soient respectés dans notre région.

J'ai un petit-fils de cinq ans. Avant de venir ici j'ai été interviewé par Real Global, une chaîne de télévision, à propos de ces mangroves. Il m'a dit qu'il m'a vu à la télé, et il trouvait ça super. Moi je lui ai dit que ce n'était pas si drôle de passer à la télé à propos d'une bataille. Ce n'est pas drôle d'avoir à se battre pour obtenir quelque chose. Et j'ai ajouté qu'il valait mieux commencer à se battre très jeune pour récolter plus tard.

J'aimerais dire aux femmes ceci : gardez la tête haute, n'abandonnez pas la lutte. Soyez fortes, réclamez vos droits de travailleuses de la pêche, comme pour les hommes.

**AMERIQUE LATINE/ Brésil****La place des femmes dans le secteur de la pêche**

*Les personnes qui ont participé récemment à un séminaire sur ce thème au Brésil ont estimé qu'il fallait reconnaître à sa juste valeur l'apport des femmes à cette activité économique*

**Chandrika Sharma, du programme Femmes dans la pêche de l'ICSF**

En juin dernier, pendant six jours s'est tenu à Prainha do Canto Verde, un village de pêcheurs situé dans l'Etat du Ceara, un séminaire consacré aux problèmes de genres dans les populations de pêcheurs du littoral d'Amérique latine.

Les objectifs étaient les suivants :

- Exposer les tendances actuelles du développement des pêches, et éveiller l'attention sur les conséquences que cela peut avoir sur l'avenir des communautés de pêcheurs d'Amérique latine.
- Faire en sorte que l'on discerne mieux le rôle des femmes d'Amérique latine dans la pêche et au sein des populations de pêcheurs en général. Quelles stratégies adopter pour qu'elles puissent participer de façon plus concrète aux processus en cours ?
- Faciliter les contacts et les liens entre les diverses organisations de la pêche artisanale latino-américaine et les structures qui leur apporte un appui.

Les trente-six personnes qui ont participé à cette rencontre étaient riches d'expériences variées. Elles venaient du Chili, du Pérou, du Brésil, de l'Equateur, du Mexique. Et il y avait aussi des gens de l'Inde, de la France et de la Belgique.

Les organisations nationales suivantes étaient représentées : Confederacion Nacional de Pescadores Artesanales de Chile (CONAPACH), Federacion de Integracion y Unificacion de Pescadores (FIUPAP/ Pérou), Movimento Nacional dos Pescadores (MONAPE/Brésil), Federacion Nacional de Cooperativas Pesqueras del Ecuador (FENACOPEC/ Equateur). Il y avait aussi des délégués d'associations, d'instituts de recherche et d'organismes d'appui du Brésil, du Chili, du Pérou et du Mexique.

On avait tenu à ce qu'il y ait des hommes et des femmes. Car les problèmes de genres cela concerne aussi bien les hommes que les femmes des organisations de pêcheurs, des Ong et autres. Il faut noter que toutes les délégations étaient d'accord là-dessus. Ces structures ont répondu à l'invitation en envoyant et des militantes et des militants.

Au cours des discussions il est clairement apparu que la pression sur ces populations littorales s'accroît dans tout le pays et que les menaces sur l'avenir se précisent. On peut voir là aussi une conséquence de la mondialisation et des politiques néolibérales adoptées par les gouvernements de la région.

Telle qu'elle est apparue, l'image qu'on se fait du travail des femmes dans la pêche et au sein des populations de pêcheurs est en soi révélatrice. Sans doute les choses varient-elles d'une culture, d'une région à l'autre, entre les campagnes et les zones urbaines. Il ne faut pas généraliser. Le point commun cependant c'est que le travail des femmes est rarement considéré comme 'productif'. Sa valeur sociale est faible, et on considère habituellement que c'est une simple continuation des tâches domestiques. On attache peu d'importance au travail domestique ou communautaire des femmes. Et cela malgré la grande diversité des tâches accomplies, aussi bien dans la pêche (capture et récolte) qu'au sein de la famille et de la collectivité.

Pourquoi faut-il que les femmes restent invisibles ? Cette question a donné lieu à plusieurs débats intéressants et stimulants. On a parlé de la notion de genres, de ce que cela veut dire, de la façon d'appliquer cet outil d'analyse dans la pratique. Comme on pouvait s'y attendre tout le monde n'était pas du même avis.

Ces débats n'ont pas mené à des conclusions définitives. Mais en général on peut parler d'un certain consensus sur les points suivants:

- Le travail et le rôle des femmes dans la pêche et au sein des populations de pêcheurs ont toujours été importants, et c'est encore le cas. Mais souvent cet apport reste quasi invisible, notamment parce qu'il est sous-estimé.
- Il faut donc valoriser le travail et la peine des femmes, reconnaître qu'il s'agit d'un élément important de la chaîne de production dans l'entreprise familiale. Cela implique peut-être qu'on procède à une redéfinition de la pêche.

- Les efforts en ce sens devront se situer dans une entreprise plus générale visant à renforcer le mode de vie et l'identité culturelle des communautés littorales, d'une part, et à encourager un plus grand respect mutuel entre hommes et femmes, d'autre part. Il ne s'agit pas de créer des conflits supplémentaires au sein des communautés.
- La participation des femmes aux organisations de pêcheurs ne doit pas être considérée uniquement comme un appui de plus aux thèses et préoccupations des hommes. Les femmes ont leurs propres problèmes, qu'il faut aussi chercher à résoudre. Le rôle des femmes n'est pas simplement complémentaire : c'est un aspect à part entière auquel il faut apporter l'attention requise.

On peut dire qu'en général les personnes présentes se sont montrées réceptives et qu'elles étaient prêtes à mieux tenir compte de ces problèmes de genres dans leur environnement, au sein de leurs organisations.

Notons cependant la réflexion un peu désabusée d'une participante : va-t-on rester au stade des engagements purement verbaux, ce qui ne change pas grand chose sur le terrain ? Car, a-t-elle fait remarquer, certains de ses collègues ont bien ces préoccupations à la bouche, mais lorsqu'ils prennent des responsabilités, ils ne font guère plus de place aux femmes dans l'organisation. Leurs objectifs n'ont rien à voir avec les affaires des femmes. Il faut des actes concrets, car les mots ne suffisent pas ! Dans le même esprit une autre personne a souligné que pour faire davantage participer les femmes il faut aussi créer dans les organisations des espaces de discussion où l'on pourra parler des femmes et de leurs problèmes. Il ne faut pas considérer les femmes comme de simples supporteurs au service des préoccupations de leurs maris.

Les participants se sont engagés à travailler ensemble sur ces questions. Ils ont élaboré un ensemble d'actions à entreprendre et arrêté un calendrier. Ils ont également proposé la création d'une équipe ad hoc, avec des délégués pour chaque pays représenté à cette rencontre, afin d'assurer un suivi des propositions adoptées.

## Amérique latine/Mexique

### Emigrer pour gagner sa vie

*Les ouvrières des ateliers de transformation du crabe de l'Etat de Tabasco décident d'émigrer aux Etats-Unis malgré les difficultés*

**Extrait d'une étude de cas préparée par Laura Vidal, coordinatrice de l'Association écologique des femmes de saint-Thomas, Mexique, pour le séminaire sur les problèmes de genres dans les communautés de pêcheurs d'Amérique latine qui s'est tenu en juin 2000 au Brésil**

Les flux migratoires de Mexicains et Mexicaines vers les Etats-Unis sont bien connus depuis la fin du siècle dernier, sauf peut-être pour la partie sud-est du pays, notamment l'Etat de Tabasco. La plupart des femmes de cet Etat qui ont ouvert la voie vers la Caroline du Nord sont originaires des municipalités de Paraiso, Jalapa de Méndez.

Cette migration a pour origine l'installation de la société *Mariscos Boca de México* dans la commune de Chiltepec (Paraiso) en 1986. Il s'agissait d'exporter de la chair de crabe fraîche aux Etats-Unis.

Les formatrices migrantes disent que la plupart des ouvrières de cette entreprise viennent de Jalpa de Méndez parce que les femmes de Chiltepec ne veulent plus travailler pour elle depuis qu'elle appartient à un *gringo*. Les gens de Chiltepec n'aiment pas cette boîte ni son propriétaire et se moquent des femmes qui y travaillent. On les appelle « les puantes » à cause de la forte odeur de crabe qu'elles traînent après elles à la fin de la journée de travail.

En 1989, 24 ouvrières de *Mariscos Boca de México* ont décidé d'aller travailler en Caroline du Nord, Etats-Unis. A l'initiative du propriétaire de la société, un recruteur américain a pris contact avec des ouvrières connaissant le travail du crabe.

Les premières femmes à partir ont été très critiquées à Chiltepec. Les gens disaient qu'elles allaient faire la prostituée et qu'elles ne reviendraient jamais au pays. Quand elles ont été de retour à la fin de la première saison avec des sous, cela a poussé d'autres à partir pour la saison suivante.

De novembre à mars, les femmes travaillent à l'usine de Chiltepec, et d'avril à novembre elles font la saison de Caroline du Nord, où cinq entreprises embauchent des femmes du Tabasco. Dans la plus importante elles sont 150. Depuis 1989, un millier de femmes de cette région ont fait le voyage. Il existe aux Etats-Unis d'autres ateliers semblables qui ne sont pas liés à *Boca de México*, et où les conditions de travail sont moins pénibles.

L'embauche se fait selon les besoins particuliers de chaque entreprise. Les ouvrières sont sélectionnées pour leur productivité. Le contrat stipule qu'elles doivent produire au moins 24 livres de chair par jour. Il faut aussi des papiers en règle (acte de naissance, passeport, visa...). Les personnes décidées au départ doivent aussi avoir de quoi payer leur voyage et leur séjour (nourriture, logement, uniforme...) et être recommandées par une personne bénéficiant de la confiance de *Mariscos Boca de México*.

Enfin elles doivent s'engager à avoir une « bonne conduite ». Les entreprises ont normalement un système de couverture sociale mais ne prennent pas à leur charge les frais médicaux, de visa ni le billet d'avion aller-retour.

La plupart de ces saisonnières sont mariées avec des enfants. Elles n'ont que quelques années d'école primaire. Ce qui les pousse à partir, disent-elles, c'est de pouvoir gagner plus de sous pour le ménage, pour garder les enfants à l'école, pour améliorer leur intérieur, par nécessité économique donc.

Les femmes font surtout état des problèmes suivants, provoqués par leur absence : le mari n'est pas content parce que ses enfants sont abandonnés, le mari est infidèle, le mari boit. « Je ne pars plus, à cause de mes enfants et de mon mari. Antonio n'est plus d'accord. Il me disait que notre fils rentrait du collège d'Acquiles Serdán à des heures impossibles. La première année il me poussait à aller, mais quand j'étais là-bas il m'a dit que ce serait la dernière fois » (Aurelia). « Quand je suis revenue, mon mari était pire parce qu'il avait bu. Il buvait pendant un mois, puis il se retrouvait en prison... » (Antonia).

Les conditions de vie en Caroline du Nord varient suivant l'entreprise. Le logement et le reste qui est

fourni est insuffisant. Il faut partager à plusieurs, parfois avec beaucoup de personnes. Certaines louent des chambres, mais la majorité habite dans des grandes caravanes, par chambrée de huit ou dix. Elles mangent dans des salles communes où il faut faire longtemps la queue. Les entreprises organisent des groupes pour meubler les temps libres.

*(Pour plus de renseignements taper [das@laneta.apc.org](mailto:das@laneta.apc.org))*

Il y en a qui ne laissent pas leurs employées sortir à leur guise. « ... Là-bas c'est comme une prison. On prend la file : 140 personnes qui attendent leur tour pour manger. Il y a seulement quatre postes de télé... » (Francesca). « ... On sort le dimanche. Ils nous mettent en groupes de quinze à vingt pour aller faire des courses... » (Virginia).

Ces conditions de vie génèrent des formes de solidarité et de soutien mutuel mais aussi la concurrence et des conflits. Souvent les femmes s'organisent en groupes pour la cuisine et le ménage, être là quand une femme est malade ou déprimée. On se dispute à propos des toilettes, du ménage, et on entre en concurrence à propos de la productivité, du travail aux pièces.

Ces ouvrières saisonnières disent que les journées de travail sont très longues, à l'usine de Chiltepec comme en Caroline du Nord. Mais le salaire diffère très largement. En Caroline du Nord, on est payé au rendement, entre 1,28 et 1,60 dollar la livre de chair de crabe. Certaines disent qu'elles peuvent faire jusqu'à 60 livres par jour et gagnent en moyenne 1000 dollars par quinzaine. Au Mexique leur salaire mensuel est de 800 pesos, l'équivalent de 80 dollars.

Mais il ne faut pas oublier que lorsqu'on travaille hors de son pays il faut dépenser plus pour le loyer et la nourriture (environ 40 dollars et 21 dollars par semaine respectivement), payer les soins de santé, payer le voyage et les frais annexes.

Malgré des conditions de travail difficiles, ces saisonnières disent préférer être aux Etats-Unis. Les raisons économiques sont évidemment très importantes, mais ce ne sont pas les seules. Cette expérience est pour elles valorisante. « Mon mari ne faisait pas cas de moi. Alors j'ai pu lui dire que s'il ne changeait pas il pouvait partir, et moi je resterais aux Etats-Unis. J'ai réussi à faire ce que je voulais malgré les reproches de mon mari... » (Chuncha).

## Amérique latine/Brésil

### Les femmes de la pêche, est-ce que ça existe ?

*Lors d'un récent séminaire au Brésil, un groupe de discussion a abordé les problèmes de genres dans la pêche*

**par Maria Cristina Maneschy, professeur à l'Université fédérale de Pará à Belém, membre de l'ICSF**

A l'Assemblée générale du *Conselho Pastoral dos Pescadores*, qui s'est tenu à Lagoa Seca, Etat de Paraíba, du 17 au 19 novembre 2000, l'un des thèmes débattus a été les relations de genres dans la pêche. Dans le groupe de discussion il y avait 29 participantes appartenant à diverses communautés, des représentants d'Ong d'appui, des militants associatifs, des syndicalistes. C'était là une occasion exceptionnelle pour mieux cerner la place des femmes dans la pêche et les organisations de pêcheurs, les difficultés qu'elles ont à se faire reconnaître à leur juste valeur. On a aussi pu prendre note des progrès réalisés. Voici quelques détails de ce débat :

L'une des participantes, Madame Roquelina Almeida, s'est présentée en ces termes : « femme de la pêche, écrivain, poétesse, directrice de la *colônia* (structure officielle des pêcheurs) de Maragogipe, Etat de Bahia, dirigeante de l'association locale des résidents ». Elle a commencé à aller à la pêche dès ses jeunes années. Mais à cette époque « une femme ne pouvait être que *marisqueira* (ramasseuse de coquillages. Aujourd'hui, Dieu merci, j'ai le droit d'être *pescadora* (pêcheuse).

Que les femmes ne soient pas considérées comme de « vrais pêcheurs », c'est chose fréquente. Les participants en convenaient. Madame Petrucia, présidente de la coopérative de Ponto da Barra, Maceió, Alagoas, a dit : « Les femmes sont tranquilles. Elles font de la pêche, elles n'aiment pas s'impliquer. Mais les hommes s'impliquent encore moins ! » Elle a souligné la fragilité des organisations de pêcheurs, une opinion partagée par beaucoup de personnes présentes.

Une femme qui pratique la pêche, Lydia, directrice de la *colônia* de Aranafin, district municipal de Cachoeira, Etat de Pará, dit que dans sa communauté on avait enregistré des progrès notables. A Fortim quatre des cinq dirigeants sont des femmes : seule la présidence

est assurée par un homme.

Madame Dolores, sociologue de l'Instituto Terramar, Etat du Ceará, a fait remarquer que dans les organismes publics, les universités ou les organisations on ne trouve pas beaucoup de documentation sur les femmes de la pêche. Dans la municipalité de Fortim, par exemple, les femmes ramassent des coquillages et attrapent du poisson. Il y a environ 80 femmes officiellement inscrites à la *colônia*. C'est là le résultat de l'action de la présidente. Ailleurs au Ceará des femmes ramassent aussi des algues, parfois elles capturent du poisson avec des filets sur le rivage. L'industrie des cosmétiques constitue un bon débouché pour les algues, mais les prix sont très bas. C'est pourtant parfois la seule ressource de la famille.

Dolores a fait remarquer que dans les communautés de pêcheurs, beaucoup de femmes combinent la pêche et d'autres activités, confectionner des objets d'artisanat, par exemple. Ça complique les choses au regard de la Sécurité sociale. L'administration a du mal à les classer parmi les « pêcheurs professionnels ». Quand elle traite des dossiers de retraite, elle se demande s'il faut classer telle ou telle personne comme femme au foyer, brodeuse ou « pêcheuse ».

Francisca Ester, de Parajuru, Etat du Ceará, présidente de l'association de la communauté locale, a décrit le côté *machismo* de la *colônia*. « Là-bas, la seule femme qui va à la *colônia* c'est moi. On n'y voit pas de femmes. Je dis pourtant aux hommes d'amener leurs épouses aux réunions pour qu'elles soient informées ». Francisca a indiqué aussi que presque tous les habitants de Parajuru ramassent des crabes dans les marais, des huîtres et de petites moules (*sururus*).

Madame Cárita Chagas, présidente de l'association des femmes du village de Cachoeira, Etat de Pará, a mis en évidence les divers problèmes qui sont communs aux femmes de la pêche dans un certain nombre d'Etats. Le maire de sa ville et les dirigeants de la *colônia* n'ont montré aucun empressement à répondre aux demandes des pêcheurs, hommes ou femmes, mais surtout des femmes. Avec un appui extérieur, les femmes de sa municipalité ont créé deux associations. Elles ont été très actives lors des dernières élections de la *colônia*. « L'an dernier on s'est débarrassé de l'ancien président. Celui-ci s'est engagé, et il y a effectivement plus de place pour les femmes... La *colônia* de notre district municipal a été établie il y a

soixante-dix ans. Mais elle est ouverte aux femmes depuis un an seulement. Ce sont les mentalités traditionnelles qui font obstacle, malheureusement. C'est l'état et l'attitude de soumission qui se perpétue ».

Qui sont les hommes et les femmes de la pêche ? Le débat sur ce thème a été très animé. Dans quelles catégories classer, par exemple, les femmes qui fabriquent des filets, qui salent le poisson, qui entretiennent l'équipement de pêche, qui ont des occupations apparentées ? Qui sont-elles, faut-il les considérer comme des « travailleuses de la pêche », des « pêcheurs » ou des « pêcheuses ». L'administration ne les reconnaît pas officiellement comme telles.

Dans le groupe qui débattait des problèmes de genres, il n'y avait pratiquement pas d'hommes. Cela montre bien que chez les pêcheurs ce thème n'intéresse encore que les femmes. Ce n'est pas un sujet prioritaire.

Les participantes à ce mini-séminaire ont raconté « leur histoire ». Ces témoignages prouvent bien que le travail des femmes n'est toujours pas reconnu à sa juste valeur. Et pourtant elles ont travaillé et elles continuent à travailler.

La collecte d'informations sur le travail des femmes dans la pêche (et la pêche + autres activités) est une nécessité urgente. Les statistiques du secteur de la pêche sont souvent médiocres. Pour ce qui est du travail des femmes, c'est même l'absence qui prévaut. Traditionnellement on considère que les femmes viennent seulement « donner un coup de main ».

Cela explique qu'elles sont quasiment invisibles en tant que travailleuses de plein droit. Il est évident que bien des obstacles persistent. Plusieurs personnes ont parlé du poids des traditions. Or au Brésil les avantages sociaux sont souvent liés à un statut de travailleur officiellement reconnu. C'est là une cause d'exclusion sociale.

*(L'adresse électronique de Maria Cristina Maneschy est : [crismane@terra.com.br](mailto:crismane@terra.com.br))*

## Amerique Latine/ Chili

### Les femmes tissent le réseau

*Au Chili, les femmes de la pêche se réunissent pour débattre de leurs problèmes communs*

**par Jéssica Alfaro Alvarez, coordinatrice du projet CONAPACH « Les femmes tissent le réseau »**

La première réunion des Femmes de la pêche artisanale de la région Nord s'est tenue à Antofagasta du 27 au 29 juin 2001. Il y avait là trente-deux participantes représentant quatorze groupes de femmes des trois zones du Chili (nord, centre, sud) qui ont des activités liées à la pêche : capture, aquaculture, appât des hameçons, transformation, vente... Neuf de ces groupes sont de la région Nord. Cette réunion était organisée par des adhérentes du *Sindicato de Buzos Mariscadores* (syndicat des plongeurs coquilliers) de la *caleta* (localité de pêcheurs) Constitución-Isla Santa Maria. Elles font partie du réseau national des femmes de la pêche artisanale de CONAPACH (Confédération nationale des pêcheurs artisans du Chili).

Participaient également à cette rencontre des représentants de divers services publics de la région II et des fonctionnaires de l'administration centrale : Sernapesca, Dirección de Obras Portuarias, Sercotec, Sernam, UECPS (Unité de coordination du ministère des travaux publics). Ils ont exprimé leur soutien aux idées mises en avant au cours de la réunion.

La réunion entrait donc dans le cadre du projet « Les femmes tissent le réseau pour un avenir durable des *caletas* » qui est mis en œuvre par CONAPACH avec un appui financier du *Fondo de las Américas*. C'est en janvier 2001 que les femmes du secteur artisanal ont constitué un réseau national et ont désigné des coordinatrices pour chaque zone. Les membres se réunissent depuis régulièrement, tous les deux mois, afin de mettre au point des stratégies qui permettront d'élargir et de renforcer le mouvement. Elles ont élaboré des plans par zones pour repérer les nouveaux groupements de femmes, approfondir les liens avec ceux qui sont déjà en contact avec le réseau, diffuser l'information sur les activités de réseau et trouver des financements pour le mouvement et les groupes de base.

La réunion d'Antofagasta, qui entrait dans le cadre de ces projets de zone, était la plus importante jamais organisée par le Réseau national des femmes à ce jour.

Cela a été un grand événement pour la coordination de la zone Nord et pour les femmes de CONAPACH. C'est une étape importante qui aura contribué à mettre en valeur le rôle des femmes dans la pêche artisanale.

Les participantes ont dit ce qu'elles attendaient de cette rencontre et comment elles pensaient s'insérer dans le programme d'action du réseau. Elles ont également parlé de la notion de « développement durable » et formulé des directives pour un « développement communautaire, économique et environnemental ».

Elles ont fait des suggestions pratiques pour parvenir à des résultats concrets dans leurs *caletas*. Elles ont demandé la mise en place de circuits de communication permanents entre leurs diverses organisations. Nombreuses étaient les participantes qui souhaitaient une plus grande fréquence des réunions à l'avenir car cela permettrait de renforcer la communication entre les groupes et donc de consolider le mouvement. Elles ont dit toute l'importance qu'elles accordaient au réseau des femmes. Il faut maintenant le renforcer et assurer une meilleure coordination, notamment en désignant davantage de représentantes.

On a parlé des problèmes de genres lors du débat sur la légitimité des *caletas*, où il y a des groupes de femmes et des groupes d'hommes. Les femmes devaient réaliser leurs possibilités, s'affirmer davantage. Pour cela il fallait leur donner plus d'occasions de partager et d'analyser leur vécu, de s'informer et d'apprendre mutuellement.

Les femmes ont aussi attiré l'attention des autorités sur la pêche illégale pratiquée par certains bateaux industriels qui entrent dans la zone des 5 milles, officiellement réservée à la pêche artisanale. Si les femmes de la zone Nord en général ne sont pas très impliquées dans les activités syndicales, il est cependant clair qu'elles sont au moins informées sur deux aspects : la bande des 5 milles et la réglementation des pêches. La protection de la ressource, le respect des temps de fermeture de la pêche, l'amélioration des cours sont pour elles des sujets importants, ce qui montre bien qu'elles ont conscience des problèmes liés à la surexploitation des ressources halieutiques.

Elles ont aussi cité certains points sur lesquels il serait possible d'agir. En matière de développement économique, il faudrait par exemple soutenir des projets productifs qui permettraient d'améliorer la qualité de la vie grâce à une exploitation responsable de la ressource, un bon contrôle de la taille des captures notamment. Il faudrait analyser les possibilités, proposer des formations dans des domaines divers : organisation, cuisine, tourisme, transformation et vente de coquillages, confection d'habits de plongée...

En matière de développement communautaire, elles ont dit qu'il fallait mieux s'organiser, former des groupes, établir des alliances avec des organisations communautaires et environnementales. Elles ont également suggéré une action auprès de l'opinion publique pour sensibiliser les gens aux problèmes des populations de pêcheurs à travers les médias.

Elles ont parlé des problèmes dans les *caletas* : difficultés d'accès, manque de moyens de transport (ce qui ne facilite pas la vie des enfants d'âge scolaire), services d'eau et d'assainissement déficients, peu d'accès aux services de santé. Il faudrait des caissons de décompression pour les plongeurs, souvent victimes d'accidents. Dans les *caletas* où il n'existe pas de personnel médical, il faudrait former des secouristes, hommes et femmes, pour venir en aide aux victimes. Les femmes s'inquiètent aussi du nombre élevé d'enfants qui abandonnent leur scolarité ou qui redoublent. Il faudrait des maternelles et d'autres écoles.

En matière d'environnement, elles ont cité deux directions générales pour agir. Il faut développer l'action citoyenne à travers les groupes locaux, les établissements scolaires, les syndicats, avec la participation de CONAPACH, de Servicio País et des autorités. On trouvera peut-être ainsi des solutions à leurs problèmes. Et il faut informer les communautés de la marche des choses par l'intermédiaire des divers médias.

Elles ont aussi proposé d'autres champs d'action pour améliorer l'environnement : recyclage des déchets organiques et non organiques, développer les espaces verts, contrôler les sources de pollution (eaux usées, métaux lourds, lies et résidus divers), respect strict des temps de fermeture de la pêche, protection de la ressource (taille, qualité), information du public sur les problèmes d'environnement.

En conclusion, cette rencontre des femmes du secteur artisanal de la zone Nord constitue probablement une étape importante qui ouvrira de nouvelles perspectives pour ce secteur en général et pour l'action en faveur d'une plus grande visibilité des femmes. Grâce à nos efforts à travers tout le pays, il a été possible de bien observer la situation des femmes. C'est un fait que, dans la zone Nord, les femmes sont les plus marginalisées en terme de participation directe, mais on note cependant qu'elles comprennent bien le rôle qu'elles jouent dans le développement de ce secteur d'activité. On peut donc penser que les initiatives qu'elles prennent pour faire avancer les choses pourront réussir.

Il faut soutenir ces femmes, il faut les aider à renforcer leurs organisations, à réaliser leurs programmes de développement socio-économique. Pour cela une approche intégrée s'avère nécessaire. Dans le passé, les autorités ont sans doute manifesté leur intention de renforcer le rôle d'actrices des femmes, mais les efforts ont été le plus souvent éparpillés sur des actions isolées, alors qu'une approche intégrée du développement semble indispensable. Les femmes du nord du pays ont certainement besoin qu'on les soutienne, mais sans oublier leurs partenaires, leurs maris, leurs pères, leurs compagnons...

Il est clair pour les femmes que la question de leur intégration dans le secteur est généralement escamotée par les organisations professionnelles où les hommes prédominent évidemment. Mais nous estimons que nous sommes à un stade où on a de bonnes chances de réussir sur cette question très complexe. Au cours de la réunion, les femmes ont suggéré plusieurs projets de développement, qui concernent les *sindicados* et les divers services publics de la Région II. Nous invitons ces structures à constituer une plateforme qui pourrait nous aider à définir des stratégies et bien identifier les possibilités d'action en matière d'intégration des femmes.

*On peut contacter Jéssica Alfaro Alvarez à : [pescart@unete.cl](mailto:pescart@unete.cl)*

## Amerique Latine/ Pérou

### **Nous ne sommes pas des concurrentes...**

*D'après un rapport rédigé par Cecilia Vidal Baldera et Jose Cachique Diaz. Cecilia Vidal est secrétaire nationale des femmes de FIUPAP et présidente du comité des femmes de la caleta Huarmey-Ancash. Jose Cachique est directeur exécutif du bulletin de FIUPAP, El Mundo de la Pesca Artesanal, et directeur de cette même organisation pour l'Amazonie.*

Au Pérou, les choses ont avancé, progressivement mais concrètement : les femmes sont maintenant intégrées dans les structures sociales des pêcheurs artisans. Lors du cinquième congrès de la Federación de Integración y Unificación de los Pescadores Artesanales del Perú (FIUPAP) qui s'est tenu à Talara en mai de cette année, Cecilia Vidal Baldera a été élue secrétaire nationale des femmes. Le secrétaire général de FIUPAP, Claudio Nizama Silva, a exprimé sa conviction que les femmes doivent participer activement à toutes les activités, qu'il s'agisse de pêche, de commerce ou d'organisation.

A cette occasion, Cecilia Vidal a déclaré que les femmes des *caletas* sont généralement perçues comme des objets passifs plutôt que comme actrices à part entière des programmes de développement mis en œuvre par le gouvernement. Leur participation aux structures locales et régionales est minimale, quasi inexistante à vrai dire.

Elle a souligné les aspects suivants :

- La pêche artisanale est culturellement très diverse et les relations entre les hommes et les femmes sont également très diverses. Il ne faut donc pas généraliser. Les questions de genres sont de nature culturelle et doivent être appréhendées en tenant compte des caractéristiques particulières des communautés de pêcheurs artisans.
- Il ne faut pas oublier que les femmes ont eu beaucoup de mal à faire valoir leurs intérêts, sur le plan social, politique et économique.
- La famille est la cellule de base des communautés de pêcheurs. Il faut bien admettre que les hommes ont, à l'occasion, usé et abusé de leur pouvoir sur les femmes. Il faudra bien que l'on fasse les analyses qui s'imposent pour prendre davantage conscience des problèmes liés aux relations de genres.
- Les femmes ont toujours apporté leur contribution aux activités de pêche artisanale, mais ce n'est pas

forcément pour cela qu'on voit vraiment ce qu'elles font. Et pourtant elles font plein de choses : elles ramassent des coquillages, élèvent certaines espèces, vendent la production, transforment le poisson, tout en s'occupant des enfants et des autres tâches ménagères.

- Il leur arrive parfois de participer à des opérations de capture avec leurs hommes sous l'effet de contraintes économiques liées à l'amenuisement de la ressource.
- Dans le secteur de la pêche, les femmes participent aussi à la gestion et à la prise de décisions, elles sont présentes dans l'espace public.
- Il faut voir la participation des femmes de la pêche dans une perspective plus large : leur droit au travail sans doute, mais aussi une plus grande estime pour leur contribution au travail domestique, leur accès aux services de santé et d'éducation. Et il ne faut pas oublier les problèmes très importants de la scolarisation des enfants, surtout dans les périodes de crise économique.
- Lorsque nous parlons de faire évoluer certains aspects des relations de genres, nous avons à l'esprit un nouveau type de société où le respect de l'individu est primordial.

Cecilia conclut par ces mots :

*Nous n'avons pas l'intention de faire concurrence aux hommes, mais au contraire de travailler à leurs côtés, de les soutenir, pour le bien-être de nos familles, de nos communautés et du pays.*

*Nous, les femmes, nous avons encore la tâche ardue de nous organiser. Nous estimons qu'il faut partager les responsabilités, être complémentaires. La liberté pour nous repose sur des liens familiaux solides qui nous permettent de rechercher ce qu'il y a de mieux pour nos enfants et de vivre chaque jour dans la compréhension mutuelle et la joie.*

Pour contacter Cecilia Vidal, taper [fiupap@yahoo.es](mailto:fiupap@yahoo.es)

## Amérique latine/ Chili

### Les mêmes préoccupations

**Maria Cristina Maneschy, membre de l'ICSF, enseignante à l'Université fédérale de Pará à Belém, Brésil**

En octobre 2001, j'ai eu l'occasion de passer deux jours à Valparaiso, Chili, avec la CONAPACH (Confédération des pêcheurs artisans du Chili). J'ai été accueillie par Kim Cooperrider et Jéssica Alfaro qui travaillent pour le projet « Les femmes tissent le réseau pour un avenir durable des communautés de pêcheurs (*caletas pesqueras*) ». Malgré la brièveté de cette visite, j'ai pu quand même recueillir quelques données sur ce projet de la CONAPACH et j'aimerais ici faire part de mes impressions.

Je participe depuis plusieurs années au programme Femmes de la pêche-Brésil de l'ICSF et j'ai donc souhaité voir comment les Chiliens s'y prennent pour faire prendre en compte les aspects de genres dans la pêche. Je voulais aussi explorer les possibilités de contacts réguliers entre des structures brésiliennes et chiliennes sensibles à cette approche. Je souhaitais inviter la CONAPACH à collaborer à un projet de bulletin collectif sur les femmes de la pêche lancé par plusieurs organisations du nord et du nord-est du Brésil.

La CONAPACH fédère quelque 400 unions syndicales et compte environ 40 000 membres. En 1998, elle a créé une Section des femmes pour encourager le développement de groupements de femmes et appuyer la création d'activités économiques dans les caletas. Cette structure est présidée par Luisa Pineda qui pratique la pêche dans le sud du pays. Luisa était venue au Brésil en juin 2000 en tant que membre de la délégation de la CONAPACH qui participait à une réunion organisée par l'ICSF dans l'Etat du Ceará sur le thème *Les problèmes de genres dans les communautés de pêcheurs de l'Amérique latine*.

En novembre 2000, la Section des femmes a commencé à mettre en œuvre le projet déjà cité, avec un financement du *Fondo de las Americas*. Kim et Jéssica m'ont dit qu'il s'agit de constituer un réseau de femmes chargées de sensibiliser les communautés de pêcheurs et les syndicats aux problèmes d'environnement. Depuis plusieurs années, le Chili connaît de sérieux problèmes du fait de la forte pression exercée sur les ressources halieutiques, avec toutes les conséquences écologiques et économiques que cela entraîne. Le gouvernement a fini par adopter de nouvelles politiques gestionnaires. L'introduction de quotas de pêche individuels a donné lieu à de vives controverses dans le secteur artisan et parmi les marins embarqués sur des bateaux industriels.

Kim explique que concrètement le projet vise à informer les femmes qui « s'inquiètent de l'avenir de la petite pêche et de la survie des communautés ». Selon les responsables de la CONAPACH, l'intégration des femmes est une évolution naturelle, surtout dans le contexte actuel des pêches chiliennes. La participation des femmes laisse espérer un renforcement de l'organisation, avec plus de poids politique.



S'ajoutant au travail local d'organisation et de familiarisation avec les problèmes environnementaux qui se répercutent sur la pêche artisanale, le projet a, au cours de l'année passée, commencé à faciliter la formation d'un réseau national des femmes. Lors d'une réunion nationale qui s'est tenue en janvier 2001 à Valparaiso, les participantes ont décidé d'élire des coordinatrices par zones. On espère que ce réseau contribuera à mieux faire reconnaître et accepter le rôle des femmes dans la petite pêche. Traditionnellement leur travail « ne se voyait pas ». Au fil du temps, ce réseau permettra sans doute de mieux structurer le secteur artisanal et de lui donner plus de poids politique, social et économique.

Je cite un passage d'un document de présentation de ce projet : « A présent les pêcheurs artisans du Chili veulent défendre leur patrimoine culturel, leur outil de travail. Car la destruction de l'environnement littoral pourrait bien provoquer la disparition de la pêche artisanale. Il est donc indispensable que tout le monde, les hommes et aussi les femmes, participe de façon harmonieuse et organisée à cette action ».

Voici quelques-uns des résultats obtenus grâce aux rencontres qui ont eu lieu dans le cadre du projet :

- Une meilleure connaissance de la contribution des femmes à la production et la vie des communautés de pêcheurs, tant sur le plan local que régional.
- Elaboration de programmes pour mieux organiser les femmes et leur fournir un appui pour ces activités économiques.
- Identification des besoins et des souhaits des femmes, élaboration d'une méthode pour que le Réseau travaille en harmonie avec leurs organisations.
- Identification des problèmes de santé et de formation dans les communautés de pêcheurs.

Comme dans bien d'autres pays, les statistiques chiliennes ne mettent pas en évidence tout ce que les femmes apportent aux activités de pêche. La CONAPACH estime cependant qu'elles représentent 10 pour cent de la main-d'œuvre. Elles mettent l'appât sur les hameçons (*encarnadores*), elles transforment le poisson, elles ramassent des algues, elles vendent des produits de la mer.

Les caractéristiques de la main-d'œuvre et des organisations professionnelles varient selon les endroits de la côte, qui est très étirée. Kim et Jéssica disent que le projet voudrait faciliter l'intégration des femmes dans les syndicats et les organismes professionnels, conformément aux lignes directrices de la CONAPACH. Là où il n'y a pas d'organisation de pêcheurs, les femmes pourraient peut-être envisager la création d'une structure qui leur soit propre. C'est ce qui s'est passé à San Antonio, une localité située à deux heures de route de Valparaiso. Au début de 2001, les femmes y ont constitué un groupement d'*encarnadores* avec l'appui de la CONAPACH. Cet appui a persisté dans le cadre du projet de Réseau de femmes. Selon la CONAPACH, il y aurait plus de 800 *encarnadores* à San Antonio.

J'ai pu visiter une communauté de pêcheurs près de Valparaiso. La *caleta* El Membrillo est un port de pêche actif où il existe depuis 1936 une « Union des travailleurs indépendants et des pêcheurs ». Son président m'a dit qu'elle compte 200 adhérents, mais seulement dix femmes. Il essaie aujourd'hui de mieux intégrer les femmes à cette organisation.

Dans le secteur artisanal du Chili on pêche beaucoup à l'hameçon, ce qui fait qu'on a bien besoin de cette main-d'œuvre féminine. Avant chaque sortie en mer, on doit appâter des centaines d'hameçons sur les palangres. Habituellement chaque équipage embauche une *encarnadora* ou un *encarnador* pour faire ce travail. Le plus souvent c'est une *encarnadora*. Lors de ma visite, il y avait quelques jeunes hommes parmi les femmes. Les *encarnadores* sont rémunérés seulement au retour des pêcheurs et partagent donc avec les pêcheurs les incertitudes du métier. J'ai conversé avec une femme de 55 ans qui fait ce travail depuis trente-six ans. Sur ses mains, couteaux, hameçons, lignes, froid et humidité avaient laissé des traces. Les femmes sont debout devant des tables sur lesquelles sont posées les lignes avec leur multitude d'hameçons à appâter.

Les *encarnadoras* sont des travailleuses indépendantes et l'argent qu'elles gagnent dépend des ordres reçus et de leurs capacités. Elles sont occupées quelques heures par jour ou une demi-journée suivant le volume des prises. Beaucoup d'entre elles sont des mères célibataires. A El Membrillo, il y a une trentaine de femmes qui font ce travail. Elles paient une taxe à l'administration du port pour pouvoir y travailler. Pour adhérer à l'union syndicale, elles doivent en principe verser une cotisation mensuelle. On commence tout juste à chercher à organiser ces femmes, ce qui n'est pas chose facile. Elles sont souvent sans travail parce que « le quota de pêche est fini », et

comme elles doivent aussi s'occuper de la maison, en tant qu'épouses ou mères célibataires, elles n'ont pas beaucoup de temps pour participer à des réunions ou à d'autres activités.

Les personnes qui travaillent sur ce projet sont pleines d'enthousiasme et espèrent bien qu'il produira les effets escomptés, que cela restera une priorité de la CONAPACH. Elles partagent les préoccupations des autres gens concernés également par les problèmes de genres dans la pêche : comment donner aux femmes l'espace qui leur revient, auprès des hommes, dans les organisations de pêcheurs, comment établir des organisations viables, comment répondre aux besoins économiques pressants des femmes ?

La méthodologie de ce projet et la pratique de la section Femmes de la CONAPACH mérite notre attention. Les responsables d'organisations de pêcheurs et de groupements de femmes des autres pays d'Amérique latine trouveront de quoi réfléchir dans la méthodologie du projet et de la section Femmes de la CONAPACH. Il faut continuer à tisser le réseau et à faire des échanges d'expériences en matière de citoyenneté active dans le secteur de la pêche.

*On peut contacter Cristina Maneschy à l'adresse suivante : [crismane@terra.com.br](mailto:crismane@terra.com.br)*

## Amérique latine/Chili

### La mer c'est toute ma vie

*Ce portrait d'une femme de la pêche au Chili est extrait de l'ouvrage Les femmes de la pêche artisanale : récits et portraits de femmes de la Région V.*

**par Francesca Mariana, une anthropologue qui travaille avec le CEDIPAC, une structure liée à la CONAPACH (Confédération des pêcheurs artisans du Chili)**

Dans ma famille d'origine il y a cinq enfants : quatre filles et un garçon. Mon père voulait deux garçons, qui l'auraient accompagné à la pêche. Mais le deuxième n'est jamais arrivé. Alors il a choisi l'une de ses filles qu'il a initiée au métier de la pêche. C'était moi, et je ne m'en plains pas.

Je suis allée en mer dès l'âge de 5 ans, de façon active depuis l'âge de 12 ans. Quand j'étais enfant, mon père, mon frère et moi nous travaillions toujours ensemble. Ma mère a pleuré lorsqu'elle s'est rendu compte que j'avais choisi ce métier, disant que ça faisait beaucoup d'avoir à s'inquiéter de trois personnes.

J'ai maintenant 38 ans et j'ai un fils de 14 ans qui est au collège. Je ne voudrais pas qu'il devienne marin, non pas parce que j'aurais peu de considération pour ce métier mais parce qu'il exige bien des sacrifices. Il y a des bons moments sans doute mais aussi bien des mauvais moments. Je ne suis pas mariée, je n'ai jamais été mariée. Le père de mon fils, qui est pêcheur occasionnel, vit à Loncura. On ne vit pas ensemble.

Quand mon fils avait 6 mois, un bébé, je l'amenais aussi. Mais ma mère m'a dit : « Parce que tu le nourris au sein, tu ne peux pas aller en mer ». Alors je suis restée à terre pendant deux ou trois mois. Par la suite, je laissais le biberon enveloppé dans un linge sous l'oreiller, et ma mère nourrissait mon fils quand il réclamait sa tétine.

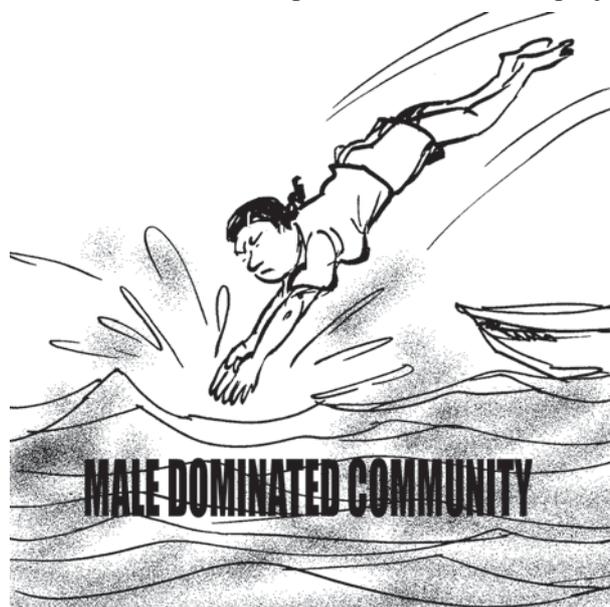
Je prépare également des sandwiches au café *La Fontaine au soda* qui appartient à ma tante. Je travaille là tous les jours de l'été depuis cinq ans. Je me lève presque tout le temps entre 2 h et 3 h du matin, je m'habille, j'attends que mon frère se lève à son tour, puis nous allons ensemble pêcher. Au retour, nous vendons notre production. Arrivée à la maison, je fais une sieste de 11 h à 16 h. Ensuite je vais à *La Fontaine au soda*. En été j'ai deux activités et cela fait beaucoup de travail.

Certains pêcheurs pensent qu'une femme à bord ça attire le mauvais sort. Moi je suis bien connue dans les villages de Cartagena, Las Salinas de Puhaiy, Papudo et Los Molles. J'ai longtemps travaillé dans ces parages avec mon père. On s'installait pendant trois mois à Las Salinas de Puhaiy et pendant cinq mois à Cartagena.

Je ramasse des couteaux et je pêche, parfois en plongée. Depuis que j'ai failli avoir les tympans crevés, cela n'arrive pas souvent. Je souffre aussi de dysménorrhée, ce qui m'oblige souvent à rester au lit. Je ne plonge plus par ici, pourtant c'est fantastique sous l'eau. Quand je suis en plongée, je ne sens pas le temps passer : il faut presque venir me chercher.

Lorsque l'eau est trouble, on ne voit pas grand chose évidemment. Lorsqu'elle est claire, c'est vraiment beau à voir. Sous l'eau c'est comme sur terre. Il y a des petits buissons verts, bleus, pourpres, et qui disparaissent quand on essaie de les saisir. Au début je m'amusais avec ça, vers l'âge de 15 ans. C'est à Las Salinas que mon père m'a appris à plonger. J'étais habituellement en short et T-shirt, avec un bonnet en plastique sur la tête car lorsque l'eau est froide ça fait mal à la tête. Un jour j'ai relevé le défi d'un pêcheur du coin qui m'avait lancé : « Je parie que tu ne plongeras pas pendant l'hiver ! » Lui il avait une combinaison et moi j'étais habillée comme d'habitude. J'ai plongé, mais pas lui.

Jusqu'à quelques années en arrière, j'étais la seule « femme pêcheur » titulaire d'un permis officiel, mais j'ai eu bien du mal à l'obtenir. Le responsable du port de l'époque avait fait une lettre pour demander qu'on me donne une licence de pêche artisanale afin que je



puisse travailler sans problème. La première demande a été rejetée parce qu'elle venait d'une femme. Ce monsieur m'a ensuite accompagné pour aller parler personnellement au capitaine de la Marine, lequel m'a dit qu'on ne pourrait pas m'accorder ce document. J'ai demandé pourquoi et il m'a répondu : « Parce que vous êtes une femme... ». Cela m'a mise en colère et je lui ai lancé : « Alors parce qu'on est une femme, on n'a pas le droit de travailler ? » Je l'ai accusé de faire de la discrimination à l'égard des femmes. Il m'a finalement donné une licence, mais par la suite il n'y a pas eu moyen de la renouveler.

Ma mère me disait toujours : « Pêche jusqu'à 40-45 ans au maximum, pas plus, car après tu auras des problèmes dans tes os à cause du froid ». L'embêtant c'est que je ne sais pas vraiment faire autre chose. J'ai une autorisation pour manipuler des produits alimentaires, et j'ai dû faire un stage pour l'avoir. C'est ma tante qui m'en avait parlé parce que ça peut aider à vivre d'autre chose quand je ne pourrai plus aller en mer. Mais en vérité c'est là qu'est ma vie.

J'aime tenter de diversifier ma pêche. J'ai même été plus au large pour cibler le thon jaune. J'ai du respect pour la mer et je crains le brouillard. Une fois nous avons de justesse échappé à un abordage, ici même dans la baie. Une autre fois nous avons talonné une roche dans le brouillard et le bateau a failli chavirer. C'est pour ça que j'ai vraiment peur du brouillard.

Le vent aussi m'inquiète, mais pas autant parce que près de la côte c'est différent. Si le bateau se retourne, on a une chance d'atteindre le rivage à la nage. Au large on est tôt ou tard atteint d'hypothermie. Beaucoup de marins, de matelots sont morts en mer. Pour rappeler leur souvenir, il reste à la famille une urne, des vêtements, une photo. Je ne voudrais pas que ça arrive à mon fils.

A Quitero, un pêcheur a disparu pendant trois ans. Son bateau avait chaviré, puis d'autres marins ont retrouvé son corps qui a pu être identifié par des papiers que contenait un portefeuille en nylon. Une seconde cérémonie funèbre a eu lieu et qui a ravivé la peine de la famille. Dans des cas comme cela, il y a toujours de l'espoir tant que le corps n'a pas été retrouvé. Le disparu est peut-être allé plus au nord, plus au sud, peut-être a-t-il été recueilli par un autre bateau. Sur le coup les gens imaginent toutes sortes de choses : ils ne peuvent pas admettre aussitôt qu'il est probablement au fond de la mer.

Nous croyons ici que la mer est une femme. Quand ça marche bien, nous lui disons : « OK, Maria, ne nous donne pas trop de poissons parce que plus tard tu nous fera payer ça, tu nous laisseras tomber là-bas. Donc il y a assez comme ça. »

(Extrait du livre *Mujeres de la Pesca Artesanal, relatos e imágenes de muheres de la región V* publié au Chili en 2001 avec l'appui du Fonds pour le développement des arts et de la culture du ministère de l'éducation nationale)

Pour contacter Francesca Mariana, taper [fyfchile@chilesat.net](mailto:fjfchile@chilesat.net)

## Amerique Latine / Mexique

### La rue des Dames crevettes

*Dans une localité du nord-ouest du Mexique, les vendeuses de crevettes se sont organisées pour défendre leurs intérêts. Mais il y a encore des problèmes.*

par **Maria L. Cruz-Torres**, département d'anthropologie, Université de Californie

Quand on consulte les brochures touristiques ou les pages web qui présentent les divers centres d'intérêt de la ville de Mazatlán, un port situé dans l'Etat de Sinaloa, au nord-ouest du pays, il est question d'écotourisme, de magasins de souvenirs, de restaurants, d'hôtels, de vie nocturne. On note aussi parmi les attractions des vendeuses de crevettes. A tout moment de l'année, mais surtout pendant les mois les moins chauds (de décembre à mai), des autocars remplis de touristes canadiens et américains s'arrêtent près de la rue des Dames crevettes pour regarder leur marchandise et essayer de leur dire quelques mots, car bien peu de ces voyageurs parlent espagnol.



Les vendeuses de crevettes sont un élément si dynamique de la vie locale qu'elles ont fait l'objet d'une pièce de théâtre à l'Institut culturel de Mazatlán. Tous les travailleurs de la ville, des localités et des campagnes alentour savent ce qu'elles apportent à la filière pêche et à l'économie locale en général. Mais pour les responsables des Affaires maritimes et du gouvernement, elles n'existent pratiquement pas.

Lorsque j'ai commencé mon travail de recherche, j'ai constaté un manque presque total de statistiques et de textes écrits sur le sujet : seulement des bribes d'information sur la vie et le travail de ces femmes. Une bonne partie de ce que je présente ici provient d'observations directes, d'entretiens et d'un questionnaire que j'avais rédigé et mis en œuvre lors d'une enquête anthropologique sur le terrain au cours de l'été 2004 à Mazatlán.

J'aborde d'abord les informations préliminaires retirées du questionnaire et des entretiens de vive voix. Avec le questionnaire, il s'agissait essentiellement de collecter des données de base sur la sociologie et la démographie pour me permettre de dresser un portrait plus détaillé et plus juste des vendeuses de crevettes. Elles devaient indiquer l'âge, la situation maritale, le nombre d'enfants, les années passées dans cette activité, leurs problèmes actuels. Sur une période de un mois, j'ai pu interroger 22 personnes sur les 40 qui travaillent au marché de Mazatlán.

Ensuite j'ai eu, de vive voix, des entretiens semi-structurés avec celles qui avaient répondu au questionnaire. Il s'agissait de collecter des données sur l'histoire du marché au poisson, sur les réseaux économiques et sociaux, le ménage et les relations familiales. Voici ce que j'en ai tiré :

L'âge moyen des femmes interrogées est de 41 ans (entre 18 et 70 ans). La plupart ont commencé à vendre de la crevette très jeunes, la plupart du temps en accompagnant leur mère ou une parente. Une fois que le métier entre, elles se lancent tout de suite, ou après le mariage quand elles fondent une nouvelle famille.

Les femmes mariées représentent 45 pour cent, les célibataires 32 pour cent. Beaucoup de femmes mariées disent qu'elles se sentent souvent comme des célibataires parce que les maris refusent de leur donner un coup de main pour vendre la crevette, pour s'occuper des enfants et des travaux ménagers. D'autres font remarquer qu'elles peinent pour nourrir non seulement les enfants mais aussi le mari. La vie des femmes mariées ou célibataires ne connaît pas de répit : quand elles ont fini au marché, elles doivent se précipiter à la maison pour préparer le dîner, pour faire la lessive et aider les enfants à faire leurs devoirs.

La plupart des femmes interviewées ont des enfants, quatre en moyenne. Celles qui ont de jeunes enfants (moins de 12 ans) doivent tous les jours trouver quelqu'un pour s'en occuper pendant qu'elles sont au marché. Le plus souvent elles font appel à des parents, des amies ou un enfant plus âgé. Toutes ces femmes, sauf une, tirent tous leurs revenus de la vente de crevettes. Elles ne peuvent se permettre de perdre une journée de marché.

Les personnes qui ont répondu sont, en moyenne, depuis dix-neuf ans dans le métier. La plupart ont commencé jeunes, en faisant du porte-à-porte. Parfois elles s'installaient au coin d'une rue. Dans les deux cas, ce n'était pas particulièrement facile.

C'est précisément à cause de cette précarité que, il y a vingt-cinq ans, certaines femmes ont décidé de s'organiser. Elles ont envahi la voie qu'on appelle maintenant « rue des Dames crevettes » pour installer leur étal. Au début il y avait contre elles les autorités qui les accusaient d'encombrer la rue, de sâilir, d'apporter de mauvaises odeurs. Mais, avec l'appui d'étudiants de l'Université autonome de Sinaloa, elles ont manifesté, fait des sit-in, des grèves de la faim jusqu'à ce que les autorités leur fiche la paix.

Elles ont ensuite constitué un groupement de vendeuses, qui existe encore, avec une présidente, une secrétaire, une trésorière. Le principal objectif des adhérentes est d'avoir plus de poids politique et économique dans la cité. L'association fonctionne aussi comme un groupe d'appui au sein duquel les femmes peuvent parler de leurs problèmes, de leurs aspirations, de leurs réussites.

Malgré ce soutien, les femmes sont toujours confrontées à bien des problèmes, au marché et à la maison, pour pouvoir travailler et subvenir aux besoins de leur famille. Voici ceux qui ont été mentionnés le plus fréquemment :

- Beaucoup de temps à rester debout ou assises dans le soleil ;
  - La plupart commencent la journée à 4h du matin quand les mareyeurs arrivent avec leur marchandise. Elles finissent vers 7h ou 8h du soir.
  - Marchandage, les clients cherchant toujours à obtenir une réduction.
  - Il faut enlever la tête des crevettes invendues pour empêcher le produit de se gâter, ce qui fait finalement moins de poids à la vente.
  - Leurs profits ne sont jamais suffisants pour couvrir les besoins essentiels de la famille.
  - Il n'y a pas d'autre travail. C'est particulièrement gênant pendant la saison creuse car la seule crevette disponible provient des élevages et elle se vend moins cher.
- La plupart de ces problèmes sont difficiles à traiter dans le cadre du groupement des femmes. Il faut vendre la crevette le jour même où les mareyeurs l'apporte (sinon elle va se gâter), et cette nécessité exacerbe la concurrence et les tensions entre les vendeuses. Le manque d'opportunités professionnelles et le faible rapport de la vente de crevettes sont des aspects liés à l'environnement économique mexicain et international. Ceci dit, les femmes ont fait remarquer que leur petit commerce a des avantages qu'elles ne trouveraient pas autrement : liberté, indépendance, quelques revenus, pas de patron.
- En octobre dernier, un millier de personnes se sont trouvées mal en point après avoir consommé de la crevette dans le sud de la région, y compris à Mazatlán. On a d'abord dit que cela venait d'aliments pour animaux de compagnie (marque Purina) utilisés pour appâter la crevette. Les autorités ont alors interdit cette pêche côtière tant qu'on n'aurait pas trouvé les causes exactes. Les conséquences économiques ont été sérieuses car les gens ont arrêté de consommer ce produit. Les vendeuses ont alors cru qu'elles allaient devoir abandonner le métier.
- Les vendeuses de Mazatlán et des localités rurales environnantes ont manifesté leur mécontentement et demandé aux autorités de procéder à une enquête pour déterminer précisément la cause du problème. Face à ces réclamations et à celles des pêcheurs, la direction locale de la santé a poussé les investigations, et on a su ainsi que le problème venait de la présence d'une

bactérie (*Vibrio parahaemolyticus*) dans le système lagunaire de Huizache-Cainanero, d'où provient une bonne partie de la crevette récoltée dans le sud de la région. Les femmes ont alors pris garde de ne pas s'approvisionner en crevette de cette provenance.

Ce n'est pas la première fois que les vendeuses agissent sur des problèmes d'intérêt commun. Cela prouve que les femmes mexicaines sont suffisamment informées et dynamiques pour défendre leurs moyens d'existence et le bien-être de leur famille.

C'est la première fois cependant que les vendeuses de crevettes apparaissent dans les médias, non pas à cause d'un délit quelconque mais parce qu'elles s'étaient rassemblées pour faire entendre leur voix. L'Administration a fini par remarquer que ces femmes existent.

*L'adresse électronique de Maria L. Cruz-Torres est : [maria.cruztorres@ucr.edu](mailto:maria.cruztorres@ucr.edu)*

## Amérique latine / Chili

### Où sont les femmes ?

*Au Chili, les travailleuses de la pêche n'ont souvent pas de statut précis, notamment en matière de sécurité sociale*

**Dodani Araneda, Jacqueline Salas, Alejandra Pinto et Marisol Alvarez, du sous-secrétariat à la pêche du Chili, et Cecilia Godoy qui travaille pour Prisma Consultants, Chili**

Entre novembre 2004 et février 2005, dans le cadre d'un travail de recherche, 1 571 entretiens ont été réalisés avec des femmes travaillant dans le secteur de la pêche artisanale et de l'aquaculture dans 10 communes de la province de Chiloé, au sud du Chili. Il s'agissait d'obtenir des données sur les types d'activité, l'âge, les revenus, les niveaux d'instruction, le statut professionnel, les attentes des unes et des autres.

Dans la province de Chiloé, il y a 80 sites de débarquement officiellement reconnus par les autorités selon les dispositions du décret 240/1998. Les enquêtrices se sont rendues dans tous ces endroits. Par ailleurs, des informations ont été collectées dans 74 autres endroits où des femmes ont des activités liées à la pêche ou à l'aquaculture.

Depuis un certain nombre d'années, dans des pays où la pêche est une activité traditionnelle, le problème de la « visibilité » de l'apport des femmes à la pêche artisanale a fait l'objet d'enquêtes et de débats. Au Chili, l'existence de groupes autochtones installés sur le littoral est avéré dès avant l'arrivée des Espagnols. Dans les estuaires, le long des rivières, les femmes apportent leur force de travail, ramassent des algues, des coquillages qui abondent dans l'environnement immédiat.

Dans un premier temps, pour mettre en évidence le rôle des femmes de la pêche, le sous-secrétariat à la pêche a souhaité quantifier le travail, formel et informel, des femmes ayant une activité liée à la pêche et l'aquaculture.

A cette fin, il a lancé le projet *Quantification des activités formelles et informelles des femmes dans la pêche artisanale de la province de Chiloé, Région X, Chili*. Financé par la JICA (Agence de

coopération internationale du Japon), il a été mis en œuvre par Prisma Consultants entre novembre 2004 et février 2005.

La province de Chiloé a été choisie du fait du grand nombre (35%) de pêcheurs et de plongeurs artisans dans cette région (Région X), soit 33 pour cent du nombre total de pêcheurs artisans ayant une activité extractive au Chili (Institut national de la statistique, 2002).

Dans le cadre régional et provincial, cette enquête constituait une première. Voici la répartition des entretiens (1 571) dans les 10 communes de la province de Chiloé : Ancud=536, Quemchi=68, Dacahue=34, Curaco de Velez=111, Quinchao=346, Chonchi=70, Puqueldon=71, Castro=72, Queilen=42, Quellon=221.

Il ressort de cette étude que l'activité de pêche des femmes consiste essentiellement (88,2%) en collecte de coquillages et d'algues le long du rivage. Il y a aussi des enfants, des adolescents et des personnes âgées. Environ 4 pour cent de femmes sont aussi des *desconchadoras* (qui ouvrent les coquillages) et 2 pour cent pratiquent la pêche.

Conformément à la législation générale sur la pêche et l'aquaculture (décret 430/1991), certaines catégories de travailleurs doivent être inscrites dans un registre national. Il est apparu que la plupart des femmes travaillent « dans l'illégalité » puisque leur activité n'est pas déclarée au registre national des



femmes artisanes de la pêche ou au registre national de l'aquaculture.

Les revenus de ces femmes sont faibles : environ 86 dollars par mois. Un nombre important d'entre elles (69 pour cent) ont déclaré ne pas avoir de couverture sociale. Pour ce qui est de l'âge, 45 pour cent ont entre 20 et 40 ans, 45 pour cent sont plus âgées et 7 pour cent environ ont moins de 20 ans. Parmi les personnes interrogées, 99 pour cent avaient été scolarisées, 19 pour cent ayant terminé l'école primaire, 6 pour cent ayant été au collège.

Ce projet est la première initiative officielle, au niveau national, dans le sens d'une reconnaissance et d'une valorisation de l'apport des femmes au secteur de la pêche et de l'aquaculture. On pense que cela pourra déboucher sur une reconnaissance officielle des activités de pêche des femmes dans la province de Chiloé, avec inscription sur les registres officiels, afin que leur contribution à la vie économique soit dûment reconnue. Il ne faut pas oublier que les financements attribués au secteur de la pêche artisanale vont à des organisations qui sont officiellement constituées et déclarées.

Le degré de coopération des femmes interviewées au cours de cette enquête montre bien tout l'espoir qu'elles ont en un avenir meilleur, en des changements qui permettront une meilleure prise en compte du travail des femmes.

*Pour contacter Jacqueline Salas, coauteur du rapport, taper [jsquiroga@subpesca.cl](mailto:jsquiroga@subpesca.cl)*

**Amérique latine / Chili****Non comptabilisées, sous-estimées**

*Les femmes sont activement présentes dans la pêche artisanale et au sein des communautés, mais leur situation reste précaire et leur travail n'est pas reconnu à sa juste valeur*

**par Fabio Iacomini, de Terra Nuovo, Italie**

Comme le développement est habituellement synonyme d'exploitation des ressources naturelles et que la pêche est le plus souvent une affaire d'hommes, le travail et la présence des femmes sont des choses qui demeurent largement imperceptibles. C'est pour cela que les questions de genres ont fait leur apparition dans les débats officiels sur la pêche seulement depuis 2001. Dans ses registres de la pêche artisanale, SERNAPESCA (l'administration chargée du secteur de la pêche) ne tient pas compte des activités d'appui fournies par les femmes : préparation des hameçons, transformation, vente directe de la production. Seulement 4 105 femmes sont officiellement inscrites comme directement impliquées dans la pêche artisanale. Ce chiffre est bien loin de la réalité : entre 10 et 18 pour cent des femmes travaillant dans la pêche.

Cette situation entraîne une marginalisation des femmes dans les programmes gouvernementaux. Si elles ne sont pas comptabilisées, comment peuvent-elles faire l'objet d'une quelconque stratégie de développement ? Le problème est le même avec les programmes officiels visant à améliorer la production de ce secteur par des moyens à grande échelle qui nécessitent un haut niveau d'organisation. Les groupements de femmes intéressées par le développement économique et diverses activités productrices ont du mal à se faire une place.

Tout cela a incité le réseau des femmes de la CONAPACH (Confédération nationale des pêcheurs artisans du Chili) à accorder une attention prioritaire au problème de l'accès à la ressource et de sa gestion. Comme les femmes ne sont pas reconnues comme des acteurs à part entière du secteur de la pêche, elles ne peuvent pas obtenir des droits d'accès. Elles n'ont guère leur mot à dire sur les ressources naturelles qu'elles exploitent, qui les fait vivre. Elles ne peuvent rien apporter pour prouver tout le temps passé dans une activité productrice ; elles ne peuvent pas apporter

des chiffres de débarquements pour prétendre à des droits historiques. Tout cela est pourtant important, compte tenu surtout du modèle de gestion des pêches en vogue qui pousse fortement à la privatisation des ressources halieutiques, avec l'instauration de quotas basés essentiellement sur des historiques de captures. Cette politique a été vivement combattue par les organisations de pêcheurs artisans qui considèrent que leur droit de vivre de la pêche est remis en cause.

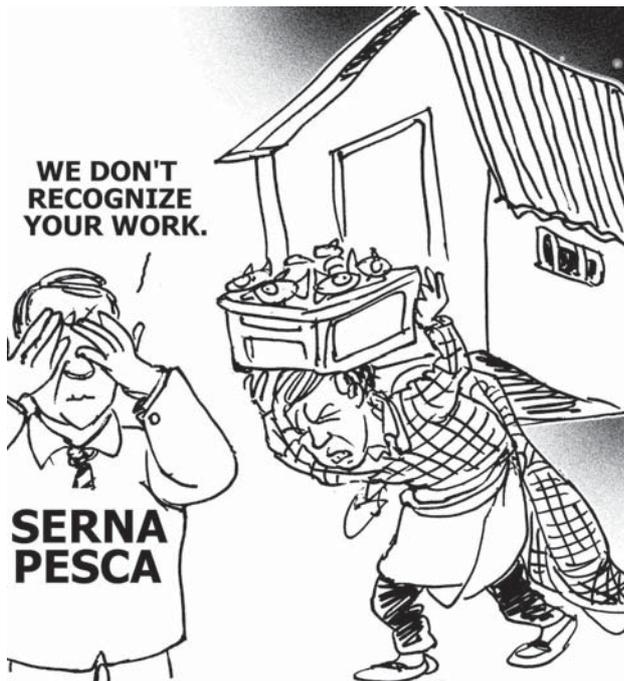
Cette situation, qui s'ajoute aux incertitudes inhérentes aux métiers de la pêche, est encore aggravée par le fait que ni les hommes ni les femmes ne bénéficient d'un quelconque système d'assurance ou d'épargne. Tout cela fragilise les groupes sociaux concernés.

Nombreuses sont les femmes confrontées à l'absence de reconnaissance de leur travail productif. On considère qu'il s'agit là d'une simple continuation de leurs tâches ménagères. En plus, elles se font souvent aider par leurs filles ou d'autres femmes de leur cercle de connaissances. Il n'est pas facile de calculer la valeur économique de cet apport qui reste donc invisible, noyé dans les diverses tâches domestiques. Et il leur est bien difficile d'accéder à une formation professionnelle. Par ailleurs, leur participation à un syndicat ou à d'autres types d'organisations est malaisé, et elles n'ont aucune couverture sociale ni assurance.

Autre aspect dommageable : leur faible présence dans les processus décisionnels et les structures professionnelles de la pêche artisanale. Ainsi avant 2004, sur les 21 membres du Comité national de la CONAPACH, il y avait seulement 3 femmes. Au niveau local, à la présidence des 24 fédérations régionales, il n'y avait pas une seule femme. Et pour tout le pays, sur un total de 504 organisations de la pêche artisanale, seulement 14 femmes présidaient une union syndicale.

A un niveau inférieur de responsabilités, par contre, on trouve davantage de femmes, dans des postes de trésorières, de secrétaires d'un syndicat local ou d'une fédération. Il est important de noter que certaines femmes ont une réputation de bonnes gestionnaires en matière de finances, ce qui est habituellement bien apprécié des pêcheurs, notamment les responsables. Et c'est bon pour l'image des femmes.

C'est dans ce contexte général qu'il faut trouver des réponses aux besoins concrets des femmes de la



pêche. On ne résoudra pas les problèmes sans s'attaquer notamment aux divers aspects de l'accès à la ressource et de la participation aux processus décisionnels.

*Pour contacter Fabio, taper :  
fabioiacomini@yahoo.com*

## Amérique latine / Chili

### La route sera longue

*Pour obtenir l'attribution d'une zone de gestion et d'exploitation, les femmes de la pêche sont confrontées à bien des difficultés*

par Maria Teresa López Boegeholz, professeur, spécialiste de l'éducation à l'environnement et des questions de genres, doyenne, Université de Concepcion, Chili

Au Chili, les droits d'usage et d'exploitation sont accordés aux groupements de la pêche artisanale dans la zone des 5 milles via des AMERB (zones de gestion et d'exploitation des ressources marines benthiques) qui sont une émanation du Sous-secrétariat à la pêche (Subpesca).

Le parcours administratif comporte plusieurs étapes. L'organisation intéressée fait d'abord une demande qui contient les précisions nécessaires sur la zone envisagée. Elle est adressée à Subpesca qui, en collaboration avec le Service national des pêches, le Sous-secrétariat à la Marine et la Direction générale du territoire maritime, rédige un rapport technique. Ensuite vient la publication relative au projet des pêcheurs dans le journal officiel.

La demande pour une AMERB passe par plusieurs étapes : projet d'étude de base de la zone (ESBA), réalisation de l'étude, élaboration d'un plan de gestion et d'exploitation (PMEA).

Une fois que l'administration fiscale a donné son accord, la zone est confiée au groupement de pêcheurs dans le cadre d'un contrat d'exploitation. Le PMEa est défini sur la base d'une perception moderne de la gestion du littoral, c'est-à-dire qui cherche à trouver un équilibre entre préservation et exploitation afin d'assurer la pérennité des écosystèmes côtiers. On fait appel aux avis techniques des professionnels concernés. De cette façon, l'accès à la pêche est réglementé, dans un esprit de préservation de la ressource, et l'on encourage des pratiques responsables de la part des hommes et des femmes qui auront ainsi une activité de pêche commerciale.

Faire une demande pour une AMERB constitue un réel défi pour les femmes de la pêche artisanale. A cet égard, on citera l'exemple d'un groupe de 45 femmes qui ont surmonté de formidables obstacles pour développer leurs compétences essentielles, être

capables d'utiliser de nouvelles techniques et de gérer au mieux leurs faibles ressources économiques.

Ces 45 femmes vivent dans la *caleta* (village) de Los Moros, dans la baie de Coliumo. Sur les 1 200 habitants de cette localité, 380 sont des marins qui adhèrent à quatre syndicats différents. Deux de ces syndicats sont uniquement masculins, l'un est mixte et l'autre est celui des 45 femmes. Elles exploitent dans trois AMERB les espèces d'algues suivantes : *Chondracanthus chamissoi*, *Sarcothalia crispata*, *Mazzaella laminariodes*. La première est très appréciée à Taiwan pour être consommée directement, mais elle doit respecter des critères de plus en plus sévères et elle nécessite beaucoup d'attention lors de son replantage et de sa croissance si l'on veut qu'elle rapporte. Les autres servent à faire des gélifiants.

Les 45 femmes ont formé le *sindicato* des travailleuses, des pêcheuses et ramasseuses indépendantes. Cette structure est dûment reconnue par l'Inspection du travail. Sa présidente est Sara Garrido qui a commencé à travailler dans la pêche quand elle était adolescente, il y a seize ans. Elle cueillait des algues au printemps et en été, puis elle a accompagné son mari en mer pour pêcher le congre et le crabe. Elle a appris à bien vendre la production et à bien gérer le budget familial pour le mieux-être de sa famille et pour scolariser ses deux filles, âgées de 17 et 12 ans.

En 2002, le groupement décide de faire une demande d'attribution d'une AMERB pour des algues, étant donné que cette ressource faisait l'objet d'une surexploitation. Aujourd'hui encore il n'y a aucun contrôle administratif dans ce domaine. Les femmes ont exprimé leurs préoccupations et se sont engagées. Elles ont obtenu trois zones de gestion et fait valider un PMEa.

La première zone fait 600 ares et est déjà exploitée. Les deux autres font 4 hectares chacune. A cause d'un contentieux avec un syndicat masculin qui est contre cette attribution, l'ensemble est remis en question. Mais on trouvera peut-être une solution grâce à la négociation et à un échange, les femmes obtenant de nouveaux secteurs à la place de ceux qui sont contestés, même si leur ESBA a déjà été approuvé et qu'il y a un cofinancement dans le cadre d'un projet qu'elles ont mis au point et pour lequel elles ont obtenu le feu vert. Il n'y a pas encore d'ESBA pour les nouveaux secteurs et il n'existe pas non plus de gisement naturel pour les algues.



Sara Garrido a des choses étonnantes en tête. Dans ce petit coin de moins d'un hectare, et avec son plan de gestion, elle cherche la meilleure façon de faire prospérer le *Chondracanthus chamissoi*. Elle est confiante car elle a bien écouté les universitaires et les techniciens qui l'ont aidée à préparer l'ESBA. Elle a toujours suivi leurs conseils et tenu compte de leurs mises en garde.

Elle a aussi fait approuver un autre projet où elle envisage le séchage et la déshydratation de l'algue, ce qui permettrait d'augmenter nettement les profits. Les femmes ont beaucoup fait pour obtenir des appuis financiers auprès de divers organismes : Fosis (Fonds de solidarité et d'investissement social), Sercotex (Service du crédit extérieur) et Chile Barrios (programme de développement pour lutter contre la pauvreté dans des populations vulnérables). C'est ainsi qu'elles ont pu lancer leur micro-entreprise à statut coopératif conformément à la législation.

A l'avenir, elles espèrent mettre en route un projet de « pêcherie expérimentale » pour des algues qui leur permettrait d'obtenir des cofinancements et l'appui technique nécessaire pour évaluer la durabilité environnementale et socio-économique des secteurs littoraux où il y a des gisements naturels d'algues.

L'opposition du *sindicato* des hommes a créé une atmosphère tendue, lourde, et cela pourrait avoir une influence sur la politique locale en matière de pêche.

En écoutant Sara, en observant l'énergie et le courage dont elle doit s'armer, on se dit qu'il y a encore beaucoup de chemin à parcourir avant de parvenir, dans la transparence, à une bonne prise en compte des questions de genres pour le développement des pêches artisanales.

Pour contacter Maria Teresa, taper:  
mtlopezb@hotmail.com

**Amérique latine/Brésil****Une victoire historique**

*En mars 2006, le Tribunal Supérieur de Justice a reconnu les droits des gens de Prainha do Canto Verde sur leur terre*

**par René Schärer, de l'Institut Terramar, Brésil, membre de l'ICSF**

Prainha do Canto Verde est une petite localité de pêcheurs située dans l'Etat du Ceará, au nord-est du Brésil. Elle a été fondée dans les années 1870, peu après l'abolition de l'esclavage, par des gens de villages voisins, essentiellement des esclaves libérés venus de plantations de canne à sucre. On y vit principalement de la pêche et on utilise des jangadas (radeaux à voile) qui accostent sur la plage. Il n'y a pas de port à Prainha.

Le calme des lieux a été interrompu en 1976 quand Antônio Sales Magalhães, spécialisé dans l'acquisition de plages, est apparu dans le voisinage et a acheté à douze familles des lots s'étendant des dunes, derrière le village, jusqu'au rivage. Au bout d'un an et demi, il avait obtenu 749 hectares au prix de 1 cent US le mètre carré. Les familles de pêcheurs qui vivaient près de la plage ou sur la plage ne savaient pas ce qui se tramait. A vrai dire, personne ne semblait comprendre pourquoi ce monsieur bien habillé achetait du sable.

En 1979, Antônio s'est mis en devoir de valider ses transactions foncières, c'est-à-dire que le juge du coin a convoqué les voisins et autres parties pour savoir si les achats étaient conformes à la loi. Les pêcheurs n'étaient pas au courant de la démarche car ils n'avaient pas été spécifiquement invités à s'exprimer ; et de toute façon ils ne pouvaient pas lire les publications officielles ni aucun journal d'ailleurs.

En 1984, le juge de district de Beberibe considère que ces achats ont bien eu lieu vu qu'aucune opposition ne s'était manifestée et que des témoins étaient venus affirmer leur caractère légal. Le processus de légalisation étant accompli, Monsieur Antônio cède

alors ses acquisitions à une société immobilière, Henrique Jorge SA.

Les pêcheurs avaient laissé passer la date limite pour l'enregistrement des objections à ces arrangements, mais ils ont eu la chance de recevoir l'appui du CDPDH (Centre pour la défense et la promotion des droits humains), fondé par le cardinal archevêque de Fortaleza, Dom Aloisio Lorscheider, un partisan de la théologie de la libération et de l'action sociale au sein de l'Eglise.

En août 1989, les conseillers juridiques du CDPDH font appel de la décision du juge de district dans cette affaire auprès du Tribunal Supérieur de Justice de l'Etat du Ceará, lequel renvoie le dossier au Tribunal de district de Beberibe pour enquête complémentaire sur les circonstances de ces acquisitions. Pendant dix années, de 1989 à 1999, le dossier fait du surplace.

En 1999, lorsqu'un nouveau juge se met en tête de rattraper le retard, le dossier est rouvert et on entend des témoins, puis l'affaire remonte au Tribunal Supérieur de Justice à Ceará.

En 2000, les gens apprennent que le procureur de l'Etat du Ceará penche en leur faveur. Les acquisitions sont qualifiées d'immorales et d'illégales, et le procureur demande que les terrains soient restitués à « leurs propriétaires légitimes », c'est-à-dire la communauté. En mai 2001, les juges du Tribunal Supérieur suivent son avis et votent à l'unanimité (8 voix pour, 0 contre) en faveur de la communauté.

Une partie du terrain (au moins 30 m de plage) étant du Domaine public, donc sous juridiction fédérale, seul un juge fédéral était habilité à se prononcer sur la conformité des transactions foncières en cause.

Malgré cet arrêt, en 2001 la société immobilière fait appel auprès du Tribunal Supérieur de Justice, mais elle est déboutée, une fois encore à l'unanimité. Refusant ce verdict, en 2003, elle porte l'affaire devant la Cour Supérieure fédérale à Brasilia, arguant de vices de procédure.

Le 14 mars 2006, suivant l'avis des procureurs fédéraux, les juges votent (5 voix pour, 0 contre)

pour entériner les précédents arrêts, prenant donc fait et cause pour la communauté.

Une victoire historique pour cette population. Elle est parvenue à la victoire parce qu'un petit groupe n'avait jamais abandonné la partie. Beaucoup d'autres communautés, confrontées à une telle situation, n'auraient pas résisté aux pressions, aux agressions, aux violences. Au bout d'un certain temps, elles auraient accepté, hors procédure, un arrangement dans lequel elles auraient été forcément perdantes.

Les gens de Prainha do Canto Verde ont tenu jusqu'au bout parce qu'ils ont toujours été soutenus par d'autres communautés, diverses associations (Ong), des partisans partout au Brésil et même à l'étranger. Celui à qui on doit le plus est certainement le cardinal archevêque de Fortaleza, fondateur du CDPDH. On espère que, malgré son âge, il acceptera l'invitation qui lui est faite de venir participer à la célébration de la victoire, fin 2006.

La décision de la Cour Supérieure fédérale devrait donner de l'espoir et du courage aux nombreuses communautés chassées de leur coin de plage traditionnel le long de ce vaste et beau littoral brésilien.

*Pour contacter René Schärer, taper  
fishnet@uol.com.br*



## Amérique latine/Chili

### A qui cela profite ?

*Les gens de Mehuín, sur la côte Sud du Chili, protestent contre la pollution venant de l'usine de cellulose CELCO car leurs moyens d'existence sont menacés*

par **Juan Carlos Skewes, professeur, et Debbie Guerra, professeur associée, Université australe du Chili**

Il y a dix ans que les gens de Mehuín, au sud du Chili, réclament une chose simple : qu'on protège la ressource qui les fait vivre. Les pêcheurs, les femmes, les populations autochtones, les habitants de la côte impliqués dans cette saga sont unis pour défendre leurs droits fondamentaux contre un redoutable adversaire. Cet adversaire se fait maintenant aider par la Marine nationale et confronte les pêcheurs dans la baie de Maiquillahue où ces derniers déploient leurs bateaux pour empêcher qu'on détruise ce qui les fait vivre : le milieu marin, les cours d'eau.

Revenons en arrière. En 1986, la CELCO (Celulosa Arauco y Constitución) décide de construire une usine de cellulose dans cette région. A cette époque, comme aujourd'hui, elle prévoit de se débarrasser des effluents dans la mer via une conduite longue d'une vingtaine de kilomètres. Grâce à la résistance des gens de Mehuín, en 1998, cela n'a pas pu se faire.

Lorsque l'entreprise démarre ses activités en 2004, elle déverse ses déchets dans la rivière Cruces qui arrose aussi le Sanctuaire naturel Carlos Anwandter, lequel est un site Ramsar (n° 222). L'effet est catastrophique, et on constate la mort d'un grand nombre de cygnes à col noir, habitués du lieu. CELCO propose alors une autre solution, à savoir, encore une fois, le déversement des déchets dans la mer. Avant d'en arriver là, il faut procéder à une étude d'impact environnemental dans le secteur de Valdivia. Les deux bateaux engagés par la CELCO pour procéder aux mesures arrivent sur site sous la protection de la Marine. Les habitants savent que leur seul choix c'est d'empêcher que l'étude se

fasse, sinon ce sera le feu vert puis la construction du long tuyau d'évacuation des effluents dans la mer.

Le gros bateau chargé de réaliser cette étude était entré deux fois dans la baie cette année, fin juillet et mi-août, escorté par des patrouilleurs de la Marine. Cette poussée de la Marine plus de l'Industrie a été contenue par la flottille des pêcheurs artisans, résolus à empêcher les opérations.

Les gens de Mehuín ne peuvent faire confiance à une entreprise qui, depuis qu'elle fonctionne, les a trompés, engageant d'abord des plongeurs agissant en catimini puis de nuit, le Jour de l'An. Pire encore, la CELCO évoque son excellence en matière technologique pour détourner l'attention (comme elle l'a fait dans le passé) et se lancer dans une activité parmi les plus rentables du pays, à savoir la fabrication de cellulose.

Les pêcheurs artisans et leurs organisations peuvent légitimement se poser certaines questions : l'Etat est au service de qui ? Qui est l'ennemi ? Où est la légitimité de l'Etat ? Les gens de Mehuín ont pu constater la vigueur de la puissance navale mandée par les pouvoirs publics afin de protéger des intérêts privés. Ils ont été victimes de harcèlement, d'une surveillance policière.

On connaît le point de vue officiel : les Autorités s'appuient sur la légalité. Et ce paravent juridique



n'empêche pas des désastres de se produire, les dégâts de la pollution dans le Sanctuaire naturel de Carlos Anwandter par exemple. Aucune observation scientifique, dit-on, ne met directement en cause la responsabilité de la CELCO dans le tragique empoisonnement de la rivière Cruces... Les mêmes diront peut-être que les morts d'Hiroshima n'étaient pas directement des victimes d'une explosion atomique. Ce que les habitants de Mehuín ont constaté sur place peut faire l'objet de contorsions scientifiques, notamment en matière de statistiques. Est-ce bien à l'Etat de faire le sale boulot ? Fermer les yeux sur de tels agissements, ne pas s'en mêler, rouler en fait pour des intérêts privés ! Une fois de plus, Mehuín en appelle aux Chiliens, une fois de plus les ressources nationales sont exploitées au profit exclusif d'un petit nombre, au détriment de la grande majorité de la population. Une fois de plus, les dommages collatéraux (sur la santé, etc.) sont à la charge des gens de la côte, ceux d'aujourd'hui et ceux de demain.

*Pour contacter Debbie Guerra, taper  
dguerra@uach.cl*

**Amérique latine/Chili****Solidarité**

*Divers groupements apportent leur soutien aux habitants de Mehuín dans la résistance à la CELCO*

**par Brian O’Riordan, du bureau de l’ICSF à Bruxelles, à partir d’informations fournies par ECOCEANOS, Chili**

Une campagne nationale est en cours pour tenter de bloquer les dernières manœuvres de la CELCO (voir article précédent). De grands rassemblements sont organisés par un collectif appelé « Communautés en conflit avec Celco Nueva Aldea », où se retrouvent des organisations de producteurs, des Ong et des structures communautaires de la Vallée d’Itata et de la bande côtière. Ils accusent les autorités (qu’ils considèrent « les plus complaisantes, les plus irresponsables que la Région ait jamais connues ») d’approuver un projet qui polluera le dernier bassin hydrologique préservé de la Région VIII. Environ 45 000 personnes dépendent de cette ressource pour l’eau potable, l’irrigation des champs et de vignobles de réputation internationale.

Ils demandent qu’on interdise officiellement à la CELCO de faire passer ses déchets liquides dans la rivière Itata. Ils estiment que les règles environnementales appliquées à cet établissement industriel sont « irresponsables, génératrices de pollution, ne protégeant aucunement les communautés locales, méprisant le droit constitutionnel des citoyens à vivre dans un milieu non empoisonné ».

Au cours d’une réunion qui s’est tenue dans la ville de Temuco, le 28 juillet, une centaine de représentants de la société civile (défenseurs des droits humains, écologistes, militants sociaux, Ong) ont exprimé un soutien total aux habitants de Mehuín et publié la déclaration suivante :

1. Nous exprimons notre solidarité envers les gens de Mehuín et leurs associations qui ont décidé une fois de plus de refuser l’incursion de la CELCO-ARAUCO dans leur territoire.
2. Nous protestons contre l’appui que le gouvernement accorde à cette entreprise en

ordonnant à des forces de la Police et de la Marine d’intervenir sur zone pour faciliter ses opérations. Par ce qui s’est passé mardi dernier, 25 juillet, par son implication, le gouvernement a montré qu’il ne tient aucun compte de l’opinion des populations concernées et qu’il entérine les activités d’une entreprise dont l’irresponsabilité en matière sociale et environnementale a déjà fait l’objet de controverses.

3. Nous réclamons que le gouvernement mette un terme à sa collaboration avec la CELCO-ARAUCO, qui est accusée dans cette province de détruire une réserve naturelle et de polluer les cours d’eau de Valdivia, ce qui cause de sérieux dégâts chez les agriculteurs, les populations autochtones, dans l’économie locale, et constitue un réel danger pour la santé des gens. Nous demandons l’arrêt de la surveillance policière à l’encontre des leaders communautaires, et qu’on clarifie les arrangements apparents entre la CELCO et la Marine pour certaines opérations en mer.

*Pour contacter Brian O’Riordan, taper [briano@scarlet.be](mailto:briano@scarlet.be)*

## Amérique latine/Chili

### Les Martyres de la mer à San Antonio *Des encarnadoras (boetteuses) au chômage montent sur les planches et se font applaudir*

Article écrit par Brian O’Riordan à partir de diverses sources, notamment le site de CONAPACH (<http://www.conapach.cl/>)

En 2004, un groupe de onze femmes de la pêche de San Antonio et Valparaiso avaient écrit puis joué une pièce de théâtre, qui fait maintenant un retour dans la Région V avec l’appui des autorités régionales de Valparaiso.

*Femmes, incarnation de l’Abondance* raconte l’histoire de San Antonio au cours des quarante dernières années, depuis les temps d’abondance jusqu’aux dures réalités de la pêche artisanale d’aujourd’hui. Les femmes ont rassemblé des anecdotes, des légendes, des tranches de vie ; et elles montrent comment le système des quotas appliqué désormais par la législation des pêches les a privées de travail.

Écoutons Maria Teresa Olivera, la coordinatrice de la pièce : « Nous voulons montrer aux gens ce que nous faisons pour que le travail des femmes de la pêche – qu’on ignorait auparavant dans ce pays – devienne bien visible. La pièce est basée sur des tranches de vie tirées du livre *Les femmes de la pêche artisanale*, de Michele Alarcón. Elle analyse le fonctionnement du secteur artisanal du point de vue des femmes, où le travail des hommes a toujours été pris en compte tandis que la corvée d’appâtage des hameçons, indispensable pour sortir les trésors de la mer, comptait pour rien ».

*Femmes, incarnation de l’Abondance* se joue actuellement (octobre-novembre 2006) dans divers théâtres de la Région V. Les ambitions des productrices ne s’arrêtent pas là : elles envisagent des représentations dans l’ensemble du pays. Et pour mener à bien leur projet *Les femmes tissent le réseau... à San Antonio et tout le long du Chili*, elles ont demandé l’aide du Conseil national de la Culture et des Arts, du Sous-Secrétariat à la pêche et de plusieurs organisations de pêcheurs chiliens. Elles espèrent lancer cette initiative avant la fin de l’année et continuer tout au long de l’année 2007. Maria Teresa Olivera fait remarquer : « Ce projet constitue un travail de mémoire

qui a permis de mettre en lumière l’importance de l’apport des femmes en tant que *encarnadoras* ».

En 2004, onze femmes membres de l’Union des Boetteuses Martyres de la mer de San Antonio, qui n’avaient jamais fait de théâtre, recevaient une distinction du Fondart (Conseil national de la Culture et des Arts). Cela leur a permis de participer au « Théâtre de la mer et aux Ateliers Théâtre et Pêche avec les Femmes de la pêche ». Cela a représenté cinq mois de participation assidue, avec cours théoriques et répétitions, ce qui leur a donné l’idée de créer cette pièce.

Lorsque les gens parlent de pêche artisanale, ils pensent généralement aux hommes qui partent tous les jours en mer, risquant leur vie pour nourrir leur famille. Or, pour que les hommes puissent aller pêcher, des milliers de femmes anonymes doivent d’abord garnir les hameçons à la maison. Et c’est une scène qui se répète dans d’autres sphères de l’activité économique : pour que les hommes puissent aller au travail, les femmes doivent accomplir diverses tâches domestiques, s’occuper des enfants. Or tout cela n’est pas pris en compte par la société.

« Au début, nous avions très peur de l’échec. Mais, avec beaucoup d’entêtement, nous sommes parvenues à atteindre notre objectif : faire connaître la situation des femmes dans la pêche artisanale, là où elles ont été invisibles pendant si longtemps », raconte Viviana Cornejo. Viviana, qui joue dans la pièce et qui est une représentante de l’Union des Boetteuses Martyres de la mer de San Antonio, est aussi membre du Comité



de l'Union des femmes de la CONAPACH. Miriam Almonacid, ancienne *encarnadora*, est aussi l'une des actrices. Il y a plusieurs années, à cause de l'épuisement de la ressource, il n'y avait plus de travail pour appâter les hameçons. Depuis elle est impliquée à Valparaiso dans un programme de création d'emplois. Voici ce qu'elle dit de son expérience d'actrice : « C'est comme faire marche arrière. Cela me rappelle le temps où j'apprenais à garnir les hameçons. C'était bien difficile au début. Et je n'aimais pas ça parce que je me piquais les doigts et ça sentait fort partout. Avec le temps, je voyais cependant que ça me permettait de rencontrer des gens et de bien gagner. Et pour ce qui est de notre lutte, cette pièce nous donne des cartouches pour faire entendre des choses que nous ne pourrions dire autrement : l'existence de la pêche artisanale repose entièrement sur la contribution des boetteuses qui préparent la sortie en mer des hommes. »

A San Antonio, il y a au moins 800 *encarnadoras*. Pour l'ensemble du pays, on estime que 10 000 femmes environ vivent (ou plutôt vivaient) de ce travail. Elles font toutes partie du secteur informel, de sorte qu'elles ne bénéficient même pas des droits élémentaires (sécurité sociale, santé, congés maternité...) obtenus dans le passé par les femmes.

*Pour contacter Brian O'Riordan, taper [briano@scarlet.be](mailto:briano@scarlet.be)*

## Amérique latine

### Tisser un réseau d'appui

*Présentation du Réseau des femmes de la pêche en Amérique latine (NETWIF) qui fonctionne depuis cinq ans*

**Cet article de Helga Josupeit, Fonctionnaire des industries de la pêche, Service de l'utilisation et de la commercialisation du poisson à la FAO, est basé sur divers rapports du NETWIF (<http://mujeres.infopesca.org>)**

Au cours des cinq dernières années, le Centre pour les services d'information et de consultation sur la commercialisation des produits de la pêche en Amérique latine et dans les Caraïbes (INFOPECSA) a assuré la coordination du réseau des Femmes de la pêche en Amérique latine (NETWIF).

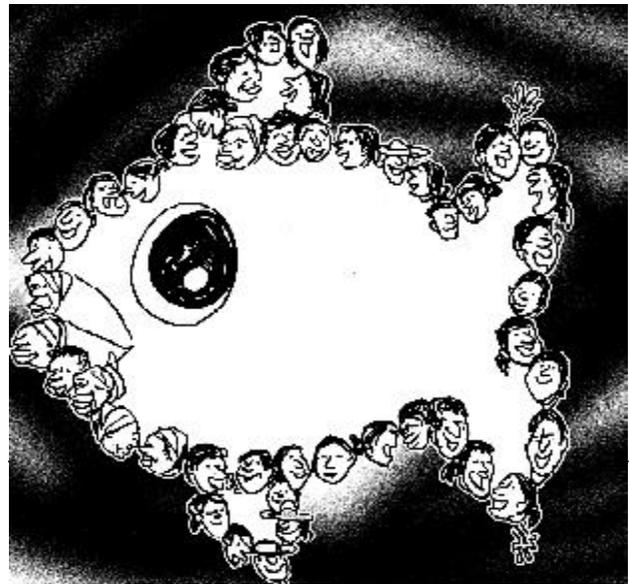
NETWIF compte maintenant environ 400 membres dans tous les pays de la région. Peuvent en faire partie toutes les femmes qui travaillent pour le secteur de la pêche (production, transformation, commercialisation, universitaires, Administration...).

Deux réunions des Points focaux du NETWIF ont eu lieu, en octobre 2000 et en mars 2002. A la première réunion, qui s'est tenue les 5 et 6 octobre 2000 à Montevideo, Uruguay, il y avait 28 personnes venues de 10 pays de la région (Argentine, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Equateur, Pérou, République Dominicaine, Uruguay, Venezuela). Les déléguées ont fait divers exposés sur des sujets relatifs aux femmes de la pêches et de l'aquaculture.

La réunion a noté que les femmes de la pêche se répartissent entre les activités suivantes :

*Employées d'usine* – Elles sont occupées essentiellement aux tâches suivantes : filetage, sélection de la matière première, tri des espèces, éviscération et ététagage, étiquetage, emballage, nettoyage. Tout cela exige une attention méticuleuse. Les usines qui ont une activité saisonnière gardent parfois les femmes les plus performantes pour des tâches de nettoyage et de maintenance. Lorsque la saison repart, elles confient à ces femmes des missions d'encadrement et de formation des nouvelles recrues.

*Travailleuses indépendantes* – Ce sont des femmes, des filles ou des sœurs de pêcheurs qui préparent et



qui vendent des conserves, des rillettes de poisson, des croquettes, du poisson salé et fumé... A cause de la montée du chômage dans beaucoup de pays, le nombre des femmes dans ces activités s'accroît.

*Femmes du secteur artisan* – Ce sont généralement des femmes de petits pêcheurs qui accomplissent à terre des tâches nécessitant un certain savoir-faire et du temps : fabrication de filets, transformation et vente de la production. Des femmes et des enfants vont souvent sur la grève ramasser divers coquillages et des algues. Le niveau d'instruction et de revenus est généralement faible.

*Aquaculture* – Dans les petites entreprises aquacoles, les femmes sont occupées à nourrir et à sortir le poisson, à transformer, vendre poisson et produits dérivés.

*Pêche* – Il est rare que les femmes aillent en mer, mais elles pratiquent communément la pêche en rivière ou dans une lagune en utilisant de petites embarcations.

*Commercialisation du poisson et produits dérivés* – Dans les sites de débarquement, on voit communément les femmes de pêcheurs en train de vendre la pêche de leur mari. Il y a aussi des femmes à vendre du poisson aux marchés et dans les supermarchés.

*Contrôle de la qualité et inspection des produits* – En Amérique latine, environ 75 % du personnel chargé de cette mission sont des femmes (vétérinaires, biologistes, chimistes, spécialistes de l'alimentation...). Plus de 20 % des inspecteurs (généralement des vétérinaires) chargés de la filière Pêche sont des femmes.

de santé à cause de l'humidité, des basses températures, des mouvements répétitifs, des longues stations debout.

- Dans le secteur artisanal, les femmes ne sont pas rémunérées pour le travail fourni, et elles n'ont pas de couverture sociale, etc.

Les participantes ont souligné l'importance de la formation pour les femmes de la pêche en Amérique latine, et cela en matière technologique (manutention, conservation, contrôle de la qualité, commercialisation), en matière sociale (législation, planning familial...), et aussi pour le développement de micro-entreprises (sociétés, coopératives). On a rappelé également que les travailleuses ont besoin de structures adaptées pour s'occuper des enfants pendant leur absence.

#### *Recherche et développement de nouveaux produits*

– Parmi les chercheurs travaillant sur le poisson dans les universités, 55% sont des femmes (biologistes, vétérinaires, chimistes, ingénieurs, économistes...).

*Gestion et administration* – Dans les entreprises de pêche et de transformation, on trouve un bon nombre de femmes à des postes de direction, d'encadrement. Il s'agit surtout d'entreprises familiales. Il y a aussi des femmes dans l'Administration, à des postes techniques ou de secrétariat. Dans certains pays latino-américains (et cela peut-être à cause de la modicité des salaires), l'Administration des pêches est aux mains des femmes, jusqu'à des postes très élevés, à l'exception toutefois des postes de directeur, habituellement occupés par des hommes.

Les participantes ont reconnu l'importance du rôle des femmes dans la pêche, leur compétence. En même temps, elles ont noté la persistance des problèmes suivants :

- Dans certains pays latino-américains, il existe une discrimination à l'encontre des femmes autochtones et afro-américaines, surtout dans les communautés où les structures restent patriarcales.
- Les lois qui ont été promulguées en faveur des femmes restent peu connues ou peu appliquées.
- Les femmes ont souvent une image dévalorisée d'elles-mêmes ; elles sont peu syndicalisées et leur adhésion est instable ; elles sont peu informées en matière de planning familial.
- Dans les usines, elles connaissent des problèmes

Les participantes sont convenues que les gouvernements latino-américains connaissent mal les problèmes des femmes de la pêche et de l'aquaculture et, par voie de conséquence, consacrent peu de ressources humaines et financières pour les aider. Elles ont également signalé que, à part quelques exceptions, on ne dispose guère de statistiques et autres informations sur la situation des femmes de la pêche et de l'aquaculture. On manque particulièrement de données sur la participation des femmes, leurs besoins et leurs attentes. Par ailleurs, dans la plupart des pays, les organisations de femmes sont peu nombreuses, et les communautés qui vivent de la pêche et de l'aquaculture ont du mal à obtenir des crédits, des cofinancements.

Voici un certain nombre de recommandations exprimées par les participantes :

- Préparer une étude sur les besoins techniques et socio-économiques des femmes de la pêche et de l'aquaculture, sur ce dont elles ont besoin pour créer et gérer une micro-entreprise. Ce document devra inclure des informations qualitatives et quantitatives qui permettront de définir les actions prioritaires à entreprendre dans les divers pays concernés.
- Formaliser pour le moyen terme un plan d'action visant à améliorer les conditions de travail, les possibilités de diversification de l'emploi et la situation générale des femmes de la pêche et de l'aquaculture.
- Proposer des formations sur des thèmes particuliers afin d'améliorer les capacités des femmes qui ont

une activité dans la pêche ou l'aquaculture, qui travaillent en usine, qui sont mariées à un pêcheur.

- Identifier et faire connaître les possibilités de crédit et autres systèmes de prêts accessibles aux femmes.

Les participantes s'engagent à :

- Renforcer les réseaux locaux dont la coordination est assurée par le point focal du pays concerné.
- Faire connaître les activités et les études déjà préparées en vue de la première réunion des points focaux en Amérique latine, et toute information utile au réseau.
- Mettre en place un système de communication permanent entre les membres du réseau, par le courrier électronique, et encourager les membres à s'en servir.
- Inciter les gouvernements des pays de la région à s'intéresser à ces thèmes et à aider concrètement les femmes de la pêche et de l'aquaculture.
- Afin de constituer un centre d'information à la disposition du réseau, rassembler des publications, des illustrations, des textes juridiques et tout autre document pertinent concernant les femmes d'Amérique latine, en particulier celles de la pêche et de l'aquaculture.

La deuxième réunion du NETWIF a été organisée par INFOPECA, du 18 au 20 mars 2002. Il y avait là 41 participantes venues de 13 pays de la région. Les points focaux nationaux et les travailleuses de la pêche artisanale ont exprimé leurs besoins et leurs préoccupations spécifiques. Depuis la première réunion de 2000, plusieurs initiatives avaient été lancées, en particulier en matière de collecte de données. Les participantes de l'Argentine et de l'Uruguay ont présenté des études portant sur le rôle des femmes de la pêche de leur pays, notamment leur participation massive dans le secteur de la transformation.

La deuxième réunion a recommandé, entre autres choses, que soient réalisées des enquêtes pour compléter l'analyse de la situation des femmes de la pêche et de l'aquaculture. Elle a aussi suggéré de prévoir, dans une approche holistique, des activités de formation en vue d'améliorer les méthodes de pêche, de transformation, de commercialisation, de

comptabilité et de gestion du crédit.

Voici un certain nombre d'activités qui ont été entreprises depuis par le NETWIF :

*Enquêtes* : La Direction des pêches de Cuba (point focal du NETWIF) a réalisé en 2003 une enquête sur le rôle des femmes dans la pêche et l'aquaculture. La Direction des pêches du Nicaragua (point focal du NETWIF) a réalisé, avec l'appui d'INFOPECA et du Partenariat FAO/Pays-Bas, une analyse sur le rôle des femmes de la pêche et a fait un certain nombre de recommandations.

*Formation* : Le projet sur la diversification des moyens d'existence et le développement des entreprises (LDED) de la FAO a organisé trois stages en Colombie (2004-2006), au Honduras (2005), au Mexique (2005) pour les communautés de pêcheurs, surtout les femmes. Les aspects traités étaient les suivants : transformation, distribution, qualité, commercialisation, comptabilité, gestion de petite entreprise. Les points focaux du NETWIF en Colombie, au Honduras et au Mexique se sont occupés de l'organisation et des interventions tandis que INFOPECA et la FAO ont préparé le matériel pédagogique et les cours. Tout cela a débouché sur la création de nouvelles entreprises (en Colombie et au Honduras) et le renforcement d'associations déjà existantes.

*Etudes* : Au début de 2002, le NETWIF a réalisé des études sur les femmes qui travaillent dans l'industrie de la pêche en Patagonie (Argentine), en Uruguay et dans le sud du Brésil. Leur financement provenait de petites subventions de la FAO. En 2004, la Circulaire sur les pêches n° 992 a présenté un résumé des trois études en anglais afin de mieux diffuser cette information. On constate que, dans le secteur de la transformation, les femmes sont plus nombreuses que les hommes. Il apparaît également que le nombre de femmes croît en même temps que le degré de complexité des opérations. Les usiniers considèrent que les femmes sont plus capables d'exécuter des tâches exigeant davantage de précision. On note aussi qu'une bonne partie du salaire de ces femmes sert à l'achat de nourriture pour la famille et pour que les enfants puissent continuer leurs études. Il est donc évident que des créations d'emplois dans le secteur de la transformation permettraient d'améliorer la sécurité alimentaire en général.

*Développement d'entreprises* : Dans le cadre du projet Développement de la transformation et de la commercialisation du tilapia dans les grands bassins fluviaux d'Amérique latine, une coopérative de femmes de Betume, Brésil, a été équipée et formée. Une machine à glace a été installée, l'atelier de filetage a été transformé et les membres de la coopérative ont été mises en contact avec des acheteurs potentiels dans la région. Le projet a débouché sur une augmentation des revenus des adhérentes et la réalisation de diverses infrastructures dans la localité.

Pour obtenir plus d'informations sur le NETWIF, taper *mujerpes@adinet.com.uy*

Pour contacter Helga Josupeit, taper *helga.josupeit@fao.org*

## AMERIQUE DU NORD/Canada

### Les femmes dans la conchyliculture

par Donna Lewis qui pratique la pêche et la conchyliculture dans l'île du Prince Edouard (Canada)

Je suis âgée de 40 ans et j'ai trois enfants. Je pratique la pêche et la conchyliculture. Je suis également responsable de l'Association conchylicole de Prince County à Mill River, Ile du Prince Edouard (Canada). Pour ce qui est de notre région et de l'ensemble du secteur de la pêche, c'est essentiellement dans les activités conchylicoles qu'on trouve des femmes.

Ma famille et moi nous avons loué une concession de 34 acres (13,7 ha) où nous faisons des huîtres et des myes. Notre spécialité ce sont les huîtres Premier choix de la Baie de Malpeque. Mais nous sommes aussi très fiers de notre réussite avec les myes. Cette variété de clam a, en effet, failli disparaître des eaux libres d'accès du fait de la surexploitation et de la pollution.

Il existe ici une pêcherie libre d'accès où l'on trouve plusieurs catégories d'huîtres et de moules et diverses espèces de clams. La pêche est saisonnière. Elle est interdite pour la plupart des gens du mois de décembre inclus au mois d'avril inclus. Parmi la population, certains souhaitent développer l'aquaculture dans toute cette zone afin que la conchyliculture puisse devenir une activité économiquement durable.

Mais nous sommes confrontés aux grosses sociétés qui peuvent se permettre de gros investissements et qui font chuter les prix au détriment des petits exploitants. Elles s'approprient de vastes concessions (sous un nom d'emprunt) et y prélèvent leur naissain.

Quand leur production sera bonne à vendre, elle encombrera le marché. Ces sociétés contrôleront les prix et les marchés établis et elles n'auront plus à s'approvisionner auprès des pêcheurs qui exploitent des bancs libres d'accès. Les cours risquent alors de s'effondrer, même pour ceux qui font du Premier choix, pourtant très demandé. Quant aux autres, ils seront réduits à devenir petits salariés chez ces gros acheteurs ou travailler pour eux à la commission.

Il y a aussi un autre problème : les conflits entre les

pêcheurs plaisanciers, le public et les gens qui vivent des produits de la mer, et cela parce qu'on manque d'informations fiables, notamment en ce qui concerne les méthodes utilisées pour récolter le produit et leur impact sur la ressource. Par exemple, les moyens mécaniques détruisent-ils la ressource ou au contraire lui font-ils du bien ?

Les mythes et les rumeurs courent parmi le public. Il commence cependant à accepter le fait que les nouveaux moyens mécaniques de récolte sont une bonne chose et qu'ils favorisent même le bon état des bancs, et contribuent à leur relance quand ils sont épuisés.

Les femmes sont de plus en plus présentes dans les pêcheries libres d'accès, dans l'aquaculture. Elles s'impliquent de plus en plus pour protéger l'environnement conchylicole, par leur présence physique d'abord et aussi parce qu'elles militent pour qu'on change la législation et pour que la population prenne mieux conscience des possibilités de développement de ce secteur d'activité.

Si le rôle des femmes est vital, cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas eu dans le passé ou qu'il n'y aura pas à l'avenir de nombreux obstacles sur le chemin qu'elles ont choisi.

Presque tous les ministères de tutelle se montrent réservés quant à l'aptitude physique des femmes ou à leur savoir-faire en matière de collecte des huîtres et autres coquillages ou tout simplement lorsqu'il s'agit de manœuvrer un doris motorisé.

La plupart des acheteurs et des transformateurs connaissent les capacités de ces femmes. Mais l'administration leur fait tout le temps des histoires à propos des déclarations de revenus. Sur l'Ile du Prince Edouard, lorsque les ressources passent sous un seuil fixé par le gouvernement, les pêcheurs peuvent bénéficier de certaines prestations dans le cadre de l'assurance chômage (Employment Insurance), cela pendant les mois où il est impossible d'aller pêcher et de trouver un travail de remplacement.

Des préjugés sexistes entrent en compte lors de la fixation des taux de ces prestations, qui représentent d'ailleurs seulement 50 pour cent des revenus.

Le gouvernement a également décidé que le mariage

ne constitue pas un partenariat légal : les époux doivent mener leurs activités de façon différenciée l'un de l'autre, ne pas faire preuve de favoritisme lorsqu'ils utilisent le même équipement, qu'ils sont sur la même zone, etc. D'un point de vue logistique, la pêche devient donc une activité onéreuse pour les familles qui doivent posséder deux trains de pêche, ou louer deux concessions, etc. Tout se paie. Depuis deux ans, les licences ont augmenté et le loyer des concessions va bientôt faire un bond de 600 pour cent.

Il y a dans l'Île du Prince Edouard une génération de pêcheurs de coquillages qui a dû travailler très tôt. Ils n'ont pu recevoir une instruction classique, mais ils ont gagné leurs diplômes à l'école de la vie.

On voit maintenant de nombreuses femmes aller de l'avant pour protéger l'environnement et ses ressources, pour créer des partenariats avec ceux qui peuvent faire changer les choses, pour lancer des bulletins locaux, organiser des réunions afin de mieux faire connaître et apprécier l'importance de la pêche. En même temps elles donnent leur force de travail et se chargent le plus souvent de toute la comptabilité et de toutes les formalités.

Je suis l'une de ces femmes, mais je ne suis certainement pas la seule. Nous avons beaucoup de chance ici sur l'Île du Prince Edouard d'avoir pu identifier les ressources accessibles aux femmes dans le secteur de la pêche.

On peut citer le Cooper Institute, qui est un organisme de recherche à but non lucratif, et aussi des publications très intéressantes, par exemple *Atlantic Women's Fishnet* qui est écrit par des femmes pour des femmes et traite surtout des questions de genres dans le secteur de la pêche et de la place des femmes au sein des populations littorales.

Terre-Neuve et Labrador

## Du poisson de fond aux crustacés

*Les changements dans les pêches et la technologie de transformation du poisson ont un effet sur la nature du travail disponible pour les travailleuses et travailleurs d'usine de Catalina, Terre-Neuve.*

**Par Bernice Duffett**

*Bernice Duffett est originaire de la péninsule de Bonavista, sur la côte nord-est de Terre-Neuve, Canada. Elle travaille dans une usine depuis 28 ans, dont 20 dans la transformation du poisson de fond (principalement la morue) et, ces dernières années, dans la transformation de la crevette. Elle est présidente du syndicat local de son usine et participe au comité des femmes de la Fish, Food and Allied Workers Union (FFAW), une branche du syndicat des Travailleurs canadiens de l'automobile (TCA) qui représente les travailleuses et travailleurs de l'industrie de la pêche à Terre-Neuve.*

Depuis 1992, l'industrie de la pêche de Terre-Neuve a subi une importante restructuration en terme des espèces pêchées et de la quantité de travail généré. Nous sommes passés de la transformation du poisson de fond, une industrie de peu de valeur mais qui exige beaucoup de main-d'oeuvre, à la transformation des crustacés, une industrie de haute valeur qui s'appuie fortement sur la technologie.

En 1988, à Terre-Neuve et au Labrador, les débarquements de morues et de poissons plats totalisaient 400 000 tonnes. Dès 1993, les débarquements de ces poissons de fond représentaient moins de 30 000 tonnes. En moins de cinq ans, 90 % des bancs de poissons de fond de Terre-Neuve et du Labrador - ainsi que des milliers d'emplois - avaient disparus. Il y a dix ans, les crustacés représentaient 7 % du volume des débarquements et moins de 30 % de leur valeur totale. En 1998, les crustacés représentaient environ 53 % du volume des débarquements et 75 % de leur valeur totale. En 1998, les pêches représentaient 750 millions de dollars canadiens. On s'attendait à ce qu'elles dépassent 800 millions de dollars canadiens en 1999, malgré la crise du poisson de fond.

Le manque de ressources demeure l'un des plus grands problèmes auquel fait face notre société basée sur l'industrie de la pêche. Cependant, les changements technologiques causent aussi un problème. La technologie

a changé la nature du travail dans les usines de transformation partout dans la province. La transformation de crustacés est considérablement plus automatisée que celle du poisson de fond. Le passage de l'une à l'autre a entraîné une perte d'emplois chez les travailleurs d'usine, dont beaucoup sont des femmes.

À la fin des années 1980, on estimait que les emplois d'environ 26 000 personnes de Terre-Neuve et du Labrador provenaient du secteur de la transformation des produits de la pêche. Plusieurs de ces emplois étaient à temps complet et détenus par des femmes. Aujourd'hui, peu d'emplois du secteur de la transformation sont à temps complet. Environ 13 000 personnes (dont plus de la moitié sont des femmes) travaillent dans ce secteur. L'usine où je travaille est un parfait exemple des changements survenus dans le secteur des pêches à Terre-Neuve et au Labrador. Auparavant, l'usine Fishery Products International's Port Union employait plus de 1000 personnes dans la transformation du poisson de fond. Nous travaillions à temps complet toute l'année. Notre usine a été rénovée récemment pour la transformation de crustacés. De nouveaux systèmes de ventilation ainsi qu'un nouvel équipement ont été installés et toute la structure interne de l'usine a été modifiée, au coût d'énormes investissements. Maintenant, moins de 200 personnes travaillent à l'usine et elles ne travaillent plus que 14 à 20 semaines par année. Puisqu'elles avaient souvent moins d'ancienneté que les hommes, les femmes ne constituent plus qu'une petite minorité de ces travailleurs.

Quelques femmes ont quitté le marché du travail. D'autres travaillent sur les bateaux, avec leur mari, leurs frères ou leur père. Les femmes impliquées dans la pêche sont directement touchées par le manque de ressources ainsi que la façon dont la ressource est distribuée. L'avenir des femmes dans la pêche dépend d'une distribution plus équitable de nos ressources.

Le principal défi auquel font face nos communautés est la survie. La plupart des femmes qui travaillent dans le secteur de la transformation peuvent témoigner de la diminution des emplois et de l'augmentation de leur précarité. Ajoutez à cela les coupures dans le système d'assurance emploi et vous obtenez une réalité économique fort éloignée des preneurs de décisions d'Ottawa. Le défi consiste non seulement à assurer la survie de nos communautés côtières, mais aussi à affermir la volonté politique d'y arriver.

## Terre-Neuve et Labrador

**Nous, les femmes, nous pêchons!**

*Plus de femmes pêchent depuis la crise du poisson de fond, mais non sans embûches.*

**Par Mildred Skinner**

*Mildred Skinner pêche à partir du port de Harbour Breton, à Terre-Neuve. Elle est représentante des pêcheurs côtiers de sa région au sein de Fish, Food and Allied Workers Union (FFAW), une branche du syndicat des Travailleurs canadiens de l'automobile (TCA) qui représente les travailleuses et travailleurs de l'industrie de la pêche à Terre-Neuve.*

Je suis membre d'équipage et partenaire à bord d'un palangrier de 38 pieds. Je pêche aussi le homard avec mon mari à bord d'un bateau non ponté de 22 pieds. Si vous parlez à n'importe quelle femme qui gagne sa vie dans la pêche côtière, moi y inclus, elle vous dira qu'elle pêche par nécessité. Il y a 12 ans, quand les stocks de poissons ont commencé à diminuer, les femmes de ma région ont commencé à pêcher. Financièrement, c'était un choix sensé que d'aller pêcher avec nos maris. Dans mon cas, cela nous permettait de continuer à vivre de la pêche avec 2 parts qui revenaient au foyer.

Nous avons toujours participé aux entreprises de nos maris, mais auparavant nous n'étions pas visibles. Nous prenions soin des transactions bancaires, de l'épicerie et de l'achat d'équipement pour les bateaux. Nous assurons la communication avec le Ministère des Pêches et Océans (MPO) du gouvernement fédéral, le syndicat, les acheteurs de poissons et diverses agences gouvernementales. Sans notre travail, les entreprises de nos maris n'auraient pas réussi aussi bien. Tout ce travail était non rémunéré.

Maintenant, nous sommes membres d'équipage. La plupart d'entre nous recevons un salaire juste ou le même salaire que d'autres membres d'équipage. Mais certaines d'entre nous ne reçoivent aucune rémunération ou ne reçoivent que la part que leurs maris veulent bien leur donner. Si on le leur demandait, les femmes qui pêchent dans ma région vous diraient qu'elles prendraient un autre emploi sans hésitation si l'occasion s'en présentait.

La plupart des femmes qui travaillent sont stressées. La garde des enfants, leur performance au travail et autres questions reliées au travail les préoccupent. Mais pour une femme qui pêche, ces questions prennent une toute autre dimension. Notre travail commence à 3h00 ou 4h00 pour se terminer à 19h00 ou 20h00.

Dans de telles conditions, il est très difficile de trouver des services de garde d'enfants adéquats. S'il y a des enfants plus âgés, ils doivent prendre plus de responsabilités. Une femme m'a dit qu'elle se considérait chanceuse d'avoir trouvé une bonne gardienne d'enfants l'an dernier. Pour la première fois en 10 ans, elle pouvait pêcher sans remords parce que quelqu'un s'occupait bien de ses enfants.

Puisque nous sommes des travailleuses saisonnières, composer avec le système gouvernemental d'assurance emploi a toujours été notre cauchemar. Mais lorsque nous devons embaucher une gardienne d'enfants et fonctionner avec ce système, le cauchemar empire!

Je connais une femme qui prenait soin de l'enfant de sa fille cette année pendant que cette dernière poursuivait ses études à Memorial University. Quand est venu le temps de la pêche, la grand-mère est retournée sur le bateau et elle a embauché une autre de ses filles pour garder l'enfant. Elle a communiqué avec les personnes responsables au gouvernement et ces dernières lui ont indiqué le montant exact des cotisations à l'assurance emploi qu'il lui fallait déduire des chèques de paye de sa fille. La grand-mère a fait tout ce qu'il fallait. Tout allait bien et lorsque sa fille a fait une demande à l'assurance emploi, elle a été approuvée et a commencé à recevoir ses prestations. Depuis, Revenu-Canada a retenu son dossier pour révision. Pourquoi? Ils croient qu'on lui a payé trop d'heures. Cela devrait être un travail de 9 à 5, pensent-ils. Ils ont dit: "Vous ne pêchez pas 12 heures par jour. C'est impossible." Quelqu'un doit maintenant convaincre Revenu-Canada que la pêche n'est pas un travail de 9 à 5. Je suis certaine qu'il existe une centaine de telles histoires.

Cette année, une femme m'a dit: "Mildred, j'ai vieilli. Depuis que j'ai commencé à pêcher, j'ai vieilli à cause du stress, le stress que me cause un sentiment de culpabilité. Je me sens coupable quand je suis à la pêche parce que je suis éloignée de ma famille. Si je prends une journée de congé, je me sens coupable parce que mon mari doit pêcher seul. Et si ce jour-là, je ne suis pas à bord du bateau et que mon mari arrive au quai, je me sens coupable quand les gens pensent que je ne pêche pas et que je ne mérite pas d'assurance emploi l'hiver prochain. Il y a toujours une possibilité que quelqu'un téléphone au gouvernement pour rapporter que je n'étais pas à la pêche ce jour-là."

En tant que femmes impliquées dans la pêche, nous nous sentons stigmatisées. Les gens qui ne travaillent pas dans la pêche croient que nous abusons du système d'assurance emploi. Certaines le font. Mais celles d'entre nous qui pêchons vraiment doivent constamment prouver qu'elles ne pêchent pas seulement "sur papier". La plupart des hommes pensent que nous ne devrions même pas aller en mer. Une femme m'a dit que son mari se sentait coupable. Il se sent mal quand les autres hommes la voient sur le bateau. Les autres hommes lui disent: "Tu sais, tu vas lui faire du tort si tu l'amènes à bord. Ce travail n'est pas bon pour elle. Tu ne devrais pas l'amener ici."

Nous trouvons que les femmes ont très peu de voix dans la prise de décisions. Peu d'entre nous siégeons au sein d'un conseil consultatif ou d'un comité de pêcheurs. La plupart d'entre nous se sentent perdues ou mises de côté, même au sein de leur propre comité syndical local. Notre comité de femmes de la FFAW fait des efforts pour changer cette situation. Je trouve que trop peu de femmes assistent aux réunions de pêcheurs.

L'an dernier, à l'une de nos réunions, un homme m'a donné du fil à retordre au sujet des cotisations syndicales. Il m'a dit: "La plupart des gens paient 150\$(canadiens) pour leurs cotisations annuelles. Moi je dois en payer 300\$." J'ai demandé: "Pourquoi devez-vous payer 300\$ par année?" Il a répondu: "Je paie 150\$ pour moi et 150\$ pour ma femme." Et j'ai dit: "Mais votre femme ne pêche-t-elle pas, elle aussi?" Il a répondu: "Oui". J'ai dit: "Alors bien sûr, elle doit payer ses cotisations, elle aussi!" Mais il ne pouvait pas comprendre cela. Selon lui, il payait des cotisations pour sa femme. Même si elle était à bord du bateau et travaillait autant que lui, elle n'y était pas vraiment dans son esprit.

Sur la côte sud de Terre-Neuve et du Labrador ainsi que dans d'autres régions, les bateaux doivent aller plus au large. Beaucoup de ces bateaux ne sont pas assez gros pour voyager sur de telles distances. Notre bateau est allé jusqu'au Canal Laurentien cette année, à 110 miles de la côte. La mer y est très, très agitée. L'éventualité d'une catastrophe m'effraie. Si cela arrivait, ce serait différent du passé alors que les pères et les fils se noyaient mais que les mères et les épouses restaient. Maintenant, les mères et les épouses se noieraient aussi.

Il y a pour moi un autre problème important: le manque de protection adéquate pour les soins de santé. Très peu d'entre nous, s'il en est, sont munies d'une assurance médicale. Je connais des femmes qui développent des problèmes de santé - maux de dos, problèmes d'articulation, infections urinaires... la liste est longue. Je suis très heureuse de ce que notre syndicat proposera

bientôt un programme médical à ses membres. Cela nous aidera énormément.

Je suis très fière de participer à notre syndicat. Nous devons encourager les femmes à s'impliquer dans les dossiers qui les affectent. Nous travaillons dans cette perspective. Nous, les femmes, nous pêchons et nous sommes de plus en plus nombreuses à le faire chaque année.

Terre-Neuve et Labrador

## Maladies professionnelles dans l'industrie de la transformation du crabe

*Les personnes qui travaillent à la transformation du crabe des neiges sont sujettes aux accidents, aux lésions dues aux mouvements répétitifs et à d'autres maladies reliées au travail.*

Par Della Knee

*Della Knee travaille depuis dix ans chez Beothic Fish Processors Limited, une usine de transformation du crabe des neiges, à Valleyfield, Terre-Neuve.*

New-Wes-Valley, Bonavista Bay, regroupe une série de petites communautés, situées le long de la côte est de Terre-Neuve. Dans la communauté de Valleyfield se trouve une entreprise de transformation du poisson établie dans la région depuis plus de 30 ans: Beothic Fish Processors Limited (BFPL). Beothic possède une usine multi-espèces très moderne et en pleine expansion. Les travailleurs et travailleuses ont grandement contribué au succès de l'entreprise et la BFPL les traite avec tous les égards.

L'usine de transformation du crabe des neiges de BFPL est ultra-moderne. C'est un excellent endroit où travailler. Cependant, les heures de travail diminuent à un rythme effroyable dans le secteur de transformation du crabe. Auparavant, nous ne produisions que de la chair de crabe. Maintenant, nous expédions notre crabe en morceaux. Chaque crabe est cuit, coupé et emballé en deux morceaux. Ce mode de mise en marché a diminué le travail nécessaire à la transformation du crabe et, par conséquent, la quantité d'emplois créés.

La technologie a aussi contribué à réduire le nombre d'heures nécessaires à la transformation de ce produit. On considère souvent que la technologie diminue le stress physique, mais l'envers du décor, c'est qu'elle cause souvent des pertes d'emplois. Quand on évalue une nouvelle technologie, il faut se demander qui en bénéficiera le plus. Une nouvelle invention résoudra-t-elle des difficultés rencontrées dans certaines parties de l'usine et améliorera-t-elle la productivité tout en augmentant les risques de blessures de travailleurs dans d'autres parties de l'usine?

Quand les gens pensent à notre style de vie, ils voient rarement l'impact de ce type de travail sur la santé de la main-d'oeuvre. Il y a des limites à ce que le corps humain peut absorber. Si l'on dépasse ces limites, notre corps nous l'indique. Les gestes répétitifs qui exigent un effort continu du même muscle causent éventuellement une blessure. Un nombre effarant de travailleurs souffrent de lésions dues aux mouvements répétitifs. Certaines blessures sont accidentelles, mais la plupart sont causées par des gestes rapides, continus et répétés jour après jour.

Les blessures ne sont qu'un des problèmes de santé qui nous affectent dans les usines de transformation du crabe. Depuis plusieurs années, les travailleurs et travailleuses ont manifesté divers symptômes, dont certains étaient associés à la grippe. Aujourd'hui, cette maladie est reconnue comme reliée à notre travail. On l'appelle l'asthme professionnel dû au crabe des neiges (APCN). Elle est caractérisée par divers symptômes dont certains sont difficiles à associer au milieu de travail. La recherche a beaucoup avancé dans ce domaine et a permis de comprendre la cause de ces symptômes et d'établir leur lien avec le milieu de travail. Jusqu'ici, l'APCN n'a été diagnostiqué que chez quelques personnes mais en réalité, le problème est plus répandu.

L'APCN affecte une grande partie de notre main-d'oeuvre. La compagnie et les employés cherchent à améliorer la qualité de l'air à l'intérieur de l'usine. Un sondage auprès des travailleurs de Beothic a démontré que la majorité d'entre eux ont déjà présenté un ou plusieurs des symptômes de l'APCN. Cela donne une idée de l'étendue du problème. Nous devons maintenant éduquer nos médecins en milieu rural, nos propriétaires d'usine et la main-d'oeuvre afin qu'ils puissent identifier cette maladie, trouver des façons d'améliorer la qualité de l'air dans nos usines et dire aux travailleurs qu'ils ne sont pas seuls et qu'ils peuvent se protéger contre cette maladie. La recherche dans ce domaine aidera la compagnie et les gens qui y travaillent.

Porter un masque avec un filtre aide les travailleurs aux prises avec la congestion des poumons et la toux. La recherche a démontré que les principaux facteurs à surveiller sont les vapeurs de cuisson, les vapeurs d'eau et la poussière de crabe qui s'accumule près des scies.

La reconnaissance de l'APCN comme maladie professionnelle signifie que les personnes atteintes devraient être compensées par l'agence gouvernementale provinciale de santé et sécurité au travail pour les congés de maladie ainsi que les frais médicaux et autres reliés à leur invalidité. Cependant les démarches à entreprendre sont longues, difficiles et souvent très coûteuses. Non seulement les personnes atteintes sont incapables de travailler mais le système actuel exige qu'elles se rendent dans un centre urbain pour y recevoir un diagnostic. Les frais seront remboursés si l'APCN est diagnostiquée. Ce qui arrive dans les faits, c'est que les gens s'accommodent de la maladie du mieux qu'ils peuvent jusqu'à ce qu'ils soient totalement incapables de travailler à l'usine.

Beothic Fish se préoccupe fort de la santé de sa main-d'oeuvre. Nous avons tous besoin de conseils pour améliorer la qualité de l'air dans nos usines. Nous pouvons minimiser les effets négatifs de la transformation du crabe sur notre santé en alliant la recherche, un bon suivi et la volonté de tous les employeurs et employés.

## Terre-Neuve et Labrador

**Des personnes à part entière...**

*Les femmes qui travaillent demandent à être évaluées et reconnues selon leur implication personnelle, leur expérience et leurs compétences.*

**Par Carol Penton, Cheryl Cobb-Penton et Bonnie McCay**

*Carol Penton est journaliste pour le Fogo Island Flyer, un magazine mensuel qui dessert Fogo Island. Cheryl Cobb-Penton est rédactrice en chef de ce même magazine. Bonnie McCay enseigne l'anthropologie et l'écologie à Rutgers University, New Jersey, États-Unis.*

Fogo Island est une île située sur la côte nord-est de la province de Terre-Neuve et Labrador, au Canada. Depuis la fin des années 1960, une coopérative de pêche s'y est établie et dessert les six communautés de l'île, soit une population de 2500 personnes. La Fogo Island Cooperative a grandement contribué à assurer la stabilité de la population dont les emplois et le revenu dépendent de la pêche côtière.

La coopérative a toujours été vue comme une institution à la fois économique et sociale. Durant les années 1980, elle a ouvert des usines de poisson et de crabe qui ont employé jusqu'à 500 personnes, augmentant ainsi les possibilités d'emplois pour la population de l'île. Maintenant, la coopérative possède une usine de filetage et de congélation de poisson de fond, de capelan, de caviar de lompe, de hareng et autres produits, une usine de transformation du crabe et, depuis juillet 2000, une autre de transformation de la crevette.

Les gens qui travaillent dans la pêche et dans la transformation peuvent être membres et donc propriétaires de la coopérative. Jusqu'à présent, les travailleuses et travailleurs d'usine avaient refusé de se joindre au syndicat qui représente presque toutes les autres personnes qui travaillent dans la pêche ou la transformation du poisson à Terre-Neuve et au Labrador. "Nous sommes tous et toutes dans le même bateau", considéraient-ils. Cependant, depuis quelque temps, la syndicalisation fait l'objet d'un examen plus minutieux depuis que les membres cherchent des solutions à des problèmes rencontrés à l'usine.

Il existe des tensions entre la main-d'oeuvre et la direction des usines, mais surtout entre la main-d'oeuvre et les propriétaires de palangriers qui pêchent à grande échelle. Ces propriétaires sont très bien représentés au sein du conseil de direction et ont une grande influence sur les politiques de la coopérative, incluant celles des usines de poisson. Leur influence vient de ce que leurs grands bateaux, équipés pour la pêche au turbot, au crabe et aux crevettes, fournissent la majorité de la matière première dont dépendent les usines et les emplois.

Étant donné la dépendance de la coopérative face aux propriétaires de palangriers, ces derniers ont souvent considéré que les membres de leur famille avaient droit à un traitement spécial dans les usines. Par contre, les travailleuses et les travailleurs voulaient être évalués et reconnus selon leur implication, leur ancienneté et leurs compétences, peu important leurs liens de parenté avec les propriétaires. Les plaintes au sujet des traitements de faveur accordés aux femmes des pêcheurs datent de longtemps.

La situation s'est envenimée récemment. La Fogo Island Co-op est en compétition avec d'autres acheteurs pour l'approvisionnement en matière première. Elle est également en compétition avec d'autres communautés en proie au chômage et à la crise des pêches et avec ses propres membres qui essaient de se débrouiller depuis le moratoire imposé sur la morue dans les années 1990. La coopérative s'est diversifiée. La pêche au crabe et l'usine de transformation du crabe ont aidé des familles à survivre à la crise du poisson de fond au début des années 1990. Cependant, la saison de pêche au crabe raccourcit à chaque année, diminuant les chances des employé-e-s d'usine d'avoir droit aux primes d'assurance emploi pendant la longue saison d'hiver.

Afin d'être compétitive à l'échelle mondiale, la coopérative s'est dotée d'une nouvelle usine de transformation du crabe. Plus efficace, l'usine exige beaucoup moins de main-d'oeuvre. La concurrence pour les emplois à l'usine a donc augmenté, d'où le plus grand besoin d'établir des règlements clairs en ce qui concerne l'embauche et la mise à pied. Durant cette même période, plusieurs bateaux de Fogo Island se sont tournés vers d'autres acheteurs, influencés par divers facteurs dont la compétition très forte pour leurs produits et l'incapacité de la coopérative à leur offrir du financement pour qu'ils s'adaptent à la pêche au crabe et à la crevette. Faute de matière première, l'usine n'opère plus à pleine capacité et offre moins d'emplois.

Le conseil de direction de la coopérative a alors trouvé une solution en appliquant une politique d'embauche préférentielle qui reconnaît les compétences et l'ancienneté mais donne la préférence aux membres des familles de pêcheurs qui vendent la totalité de leur prise à la coopérative plutôt qu'à d'autres acheteurs. Ces incitatifs visaient à augmenter l'approvisionnement en matière première afin d'assurer des emplois locaux. Les membres dont les époux vendaient leurs prises ailleurs n'auraient plus droit à un emploi dans l'usine.

Malgré leur ancienneté, plusieurs femmes ont perdu leur emploi à cause de cette nouvelle politique. Ces dernières ont porté leur cause en justice. Plusieurs des 33 femmes qui ont porté plainte étaient membres de la coopérative depuis longtemps. Un cas typique était celui de femmes dont les époux pêchaient le homard à petite échelle et le vendait traditionnellement à un vendeur de l'extérieur de l'île. Un autre cas typique est celui de femmes dont le conjoint était à l'emploi d'un propriétaire de palangrier côtier qui décidait de vendre ses prises hors de l'île.

Les employées congédiées et les représentants de la coopérative ont témoigné lors d'audiences tenues en mars 2000. L'une des femmes qui avait détenu un poste de contre-maître pendant plusieurs années a exprimé sa surprise et sa colère lorsqu'elle a appris qu'elle aussi avait perdu son ancienneté et son emploi. "Ça m'a bouleversée de perdre mon emploi à cause de décisions de mon mari sur lesquelles je n'avais aucun contrôle. L'usine était ma deuxième famille, mon deuxième foyer. En l'an 2000, de telles choses ne devraient pas se produire."

Pour sa part, le coordonnateur de projet qui représentait la coopérative a dit: "Environ 20 bateaux de l'île vendaient leurs débarquements ailleurs. Nous devons prendre des mesures pour assurer la survie de la coopérative." Il a ajouté: "En employant les membres dont les époux font affaire ailleurs, nous aidons à subventionner d'autres entreprises à nos propres dépens" et "il était tout à fait juste d'employer les personnes qui appuyaient pleinement la coopérative".

Au moment où cet article a été écrit (fin juillet 2000), aucune décision n'avait encore été prise. La plupart des femmes concernées ne travaillaient plus à la coopérative. Elles se démenaient pour joindre les deux bouts et travaillaient à bas salaire comme femmes de ménage ou gardiennes d'enfants ou encore se débrouillaient sans un revenu personnel.

Bien que Fogo Island soit une petite île isolée du Nord de l'Atlantique, elle est totalement intégrée dans un système mondialisé. La Fogo Island Co-op a des marchés bien établis, mais assurer sa stabilité dans un marché compétitif est une priorité. De plus, la mondialisation ainsi que les questions d'ordre régional et local affectent le rôle des femmes dont la seule source de revenu provient du secteur de la pêche.

Île-du-Prince-Édouard

## Des femmes perdent leurs emplois dans l'industrie des huîtres

*Des femmes qui traditionnellement travaillaient au nettoyage des huîtres sur les bateaux se voient obligées d'abandonner leurs emplois.*

par Donna Lewis

*Donna Lewis vit à Brooklyn, Île-du-Prince-Édouard. Son mari Lloyd et elle louent un banc public de 34 acres dans le lit de la rivière Mill où ils cultivent et récoltent des huîtres et des palourdes. Donna est une ardente défenseuse et porte-parole pour les droits des pêcheurs artisanaux. Elle est active dans les questions d'environnement et de droits des enfants et elle fait des pressions sur le gouvernement pour qu'il change ses réglementations. Donna contribue régulièrement à deux publications qui traitent des pêches.*

L'Île-du-Prince-Édouard a gagné une réputation d'excellence sur le marché mondial des mollusques. L'huître de Malpèque est particulièrement reconnue.

L'effort physique est intensif dans la pêche aux huîtres. On utilise des "pincettes" - 2 sortes de râtaux de 1 à 4 mètres de long attachés ensemble qu'on utilise pour ramasser les huîtres au fond de l'eau et les remonter à bord du bateau où elles sont triées et nettoyées. Chaque huître doit être débarrassée des naissains, bernacles et moules qui s'y attachent et mesurer au moins 3 pouces (7cm) pour être vendue. Cette activité se déroule sur les bancs publics du 1<sup>er</sup> mai au 15 juillet puis du 15 septembre au 1<sup>er</sup> décembre (si le climat le permet). Elle procure un gagne-pain aux pêcheurs d'huîtres.

Dans la plupart des cas, ce sont des femmes, habituellement les épouses, qui accomplissent ce travail de tri et de nettoyage. Pour ce faire, elles doivent détenir une carte d'enregistrement de pêcheur commercial qui coûte 50\$ Can. Le pêcheur, propriétaire du bateau et de l'équipement, les rémunère soit en leur versant un salaire, soit en leur donnant une part de la récolte. Cette deuxième option est plus lucrative mais peu fréquente.

L'embauche de personnes pour nettoyer à bord des bateaux a été largement admise dans le passé même si le règlement 4.1 de la loi régissant les permis stipule que "personne ne doit pêcher et conserver du poisson... sans... détenir un permis".

Il y a plusieurs années, le gouvernement fédéral a jugé bon de reclasser et diviser les pêcheurs en deux catégories: les permis "noyau" étaient attribués aux espèces majeures qui génèrent un revenu plus important telles que le homard, le crabe, la pétoncle; les permis "hors-noyau" concernent les espèces avec un potentiel de revenu moins élevé telles que les huîtres, les coques, les palourdes, les anguilles, etc. Le coût d'un ensemble de permis "noyau" est monté en flèche pour atteindre 400 000\$ Can au cours des derniers mois. Par conséquent, les personnes à plus faible revenu ont difficilement accès aux pêches les plus lucratives. Très peu de femmes sont détentrices de permis "noyau".

Plusieurs critères doivent être respectés pour obtenir le statut de pêcheur "noyau". Il faut être chef d'une entreprise de pêche, détenir des permis pour des espèces majeures (homard, crabe, crevette), être dans l'industrie de la pêche depuis longtemps et gagner plus de 75% de son revenu de la pêche.

La "PEI Shellfish Association", une organisation représentant les ostréiculteurs et aquiculteurs n'avait jamais fait de pressions pour faire respecter le règlement 4.1. En avril 2000, elle a convoqué une réunion à laquelle ont participé 200 pêcheurs sur une possibilité de 2000 détenteurs de permis. Ils ont tenu un vote pour bannir des bateaux les personnes qui nettoyaient, à moins qu'elles ne détiennent un permis d'huîtres. Seuls les détenteurs de permis ont eu le droit de voter. Les personnes qui ne détenaient qu'un enregistrement commercial en ont été exclues même si elles étaient membres de l'association.

Jimmy A'Hearn, le vice-président de la "PEI Shellfish Association", pêche sur un des bancs de printemps les plus importants, à Wilmot. D'après lui, le nombre de personnes qui nettoient a chuté de 60% depuis la tenue du vote. Il prétend également que ce sont des raisons de conservation qui ont incité à faire des pressions pour faire respecter la réglementation.

---

Le problème auquel font face les femmes qui ont perdu leurs emplois de nettoyage c'est qu'en 1987, un moratoire a été placé sur l'émission de nouveaux permis d'huître. Au cours des dernières années, la spéculation a fait monter le prix de ces licences jusqu'à près de 10 000 \$ Can. Le problème s'est exacerbé lorsque le Ministère des Pêche et Océans (MPO) a commencé à racheter des permis pour les remettre aux Autochtones afin de respecter la décision Marshall. Cette décision récente de la cour suprême du Canada reconnaît aux populations autochtones le droit de gagner un revenu modéré en pratiquant la pêche tel que défini dans les Traités (elles en étaient exclues jusqu'à présent). L'intention du MPO est de racheter des paquets "noyau" qui incluent également des permis d'huîtres, de palourdes, etc. De plus, récemment une tierce partie ont acheté 16 permis individuels d'huître à un prix qui n'a pas été révélé. Cette pratique a fait augmenter le coût de tous les permis et, par le fait même, en a réduit l'accessibilité pour les personnes qui font le nettoyage.

Face à la situation des femmes qui ont perdu leurs emplois traditionnels, les médias se sont contentés d'imprimer des extraits d'un communiqué émis par le gouvernement fédéral: "L'embarquement de personnes qui nettoient sur les bateaux permet aux détenteurs de permis d'augmenter de manière significative leurs débarquements car le travail de tri et de nettoyage effectué par ces personnes requiert

beaucoup de temps. Bien que par le passé, cette pratique n'ait pas été considérée problématique pour l'industrie des huîtres, la "PEI Shellfish Association" a demandé au MPO de faire respecter la réglementation n'autorisant que les détenteurs de permis à pratiquer cette pêche."

D'après moi, cette décision prise au nom de la conservation a fait un tort énorme aux femmes qui se battent pour survivre et maintenir leur accès aux ressources de la pêche dans les communautés côtières de l'Île-du-Prince-Édouard.

Nouveau-Brunswick

## Réduire l'écart

*Les femmes du Nouveau-Brunswick sont préoccupées par la question de l'équité dans l'accès à la ressource de pêche comme dans les salaires.*

par **Docile Cormier**

*Docile Cormier travaille dans une commission scolaire. Elle n'est pas directement impliquée dans la pêche mais elle est née et a été élevée dans un village de pêche où elle vit toujours et où elle est très active. Elle est une représentante syndicale et elle a aidé à organiser le "Comité des femmes côtières" dans sa région. Ce texte est basé sur une présentation faite par Docile lors de la conférence de Terre-Neuve.*

Les femmes travaillent ensemble afin d'obtenir l'équité salariale. Nous voulons réduire l'écart salarial qui existe entre les femmes et les hommes. Les raisons de cet écart sont historiques car les emplois à prédominance féminine ont toujours été sous-évalués et sous-payés par rapport aux emplois à prédominance masculine.

La question de l'équité salariale est un problème très répandu mais il est particulièrement important pour les femmes dans le secteur des pêches du Nouveau-Brunswick qui travaillent dans des conditions difficiles et pour des salaires extrêmement bas. Dans les usines de transformation du poisson, les hommes reçoivent en moyenne 2\$ de plus par heure que les femmes effectuant des tâches comparables. On trouve très peu d'usines syndiquées au Nouveau-Brunswick et le caractère saisonnier des emplois ne donne pas de pouvoir de négociation aux travailleuses. La production est concentrée et exige de longues heures de travail mais sur des périodes de temps relativement courtes.

C'est la raison pour laquelle le "Comité des Femmes Côtières du Nouveau-Brunswick" s'est joint à la coalition "L'Union des Femmes pour l'Équité Salariale" qui oeuvre pour l'obtention d'une législation sur l'équité salariale au Nouveau-Brunswick.

Les femmes demandent également l'équité en ce qui concerne l'allocation des ressources à la pêche côtière. Nous savons tous que les pêcheurs doivent assumer de nombreux coûts: bateaux, agrès et maintenant, les coûts additionnels de surveillance, de contrôle, de gestion des quais, etc. responsabilités dont le gouvernement s'est déchargé. Ceci est cause d'inquiétude pour les pêcheurs, leurs épouses et leurs enfants.

Dans nos communautés, les gens pensent qu'un partage plus équitable de la ressource de pêche permettrait d'aider les familles de pêche à mieux assurer leur survie. Par exemple, nous devrions obtenir des allocations de crabe des neiges pour les pêcheurs côtiers. Au Nouveau-Brunswick, la lucrative pêche du crabe des neiges est allouée exclusivement à une flotte semi-hauturière d'environ 100 bateaux concentrés dans une petite région et qui a conclu une entente de partenariat avec le Ministère des Pêches et des Océans. Cette flotte contribue aux coûts de la recherche et de la surveillance à quai et, en échange, obtient un accès exclusif au crabe des neiges. Depuis des années maintenant, les pêcheurs côtiers, par l'intermédiaire de leur organisation, L'UPM, réclament un accès équitable à cette ressource dans les eaux côtières. Ceci leur permettrait de consolider une pêche multi-espèce durable. Le crabe des neiges aiderait nos communautés car les pêcheurs pourraient accroître leur revenu et les membres de leurs familles pourraient travailler dans les usines pour transformer la chair de crabe.

Nouvelle-Écosse

## Au profit de quelques uns

*Les gens ordinaires n'auront plus jamais les moyens de pêcher.*

Par Mary Desroches

*Mary Desroches est membre et bénévole de plusieurs organismes sans but lucratif tels que le Coastal Communities Network (réseau des communautés côtières), Western Area Women's Coalition (une coalition de femmes locale), Canadian Centre for Policy Alternatives et Women's Community Economic Development Network (un réseau de femmes voué au développement économique communautaire). CCN est une coalition provinciale d'organismes ruraux et côtiers. Il vise à donner "une voix forte aux petites communautés". Depuis sa fondation en 1992, le CCN offre à ses membres de trouver des occasions de rencontre afin de partager activités et information.*

Le Coastal Communities Network (CCN) vient de terminer un projet de revitalisation rurale qui visait à renforcer les réseaux régionaux et provinciaux. J'ai travaillé à ce projet. Le caractère unique de chacun des projets pilotes régionaux m'a fascinée.

L'un des projets misait sur la sensibilisation à la gestion communautaire des ressources. Des ateliers ont été organisés dans 4 comtés afin de susciter l'intérêt et stimuler la participation au développement et à la mise sur pied d'un plan (pilote) de gestion communautaire des ressources pour la région de Fundy. Une autre région a amorcé un processus de dialogue inter-culturel entre les Premières Nations Autochtones et les communautés noire, acadienne et de descendance européenne. Trois soupers ont permis d'établir un climat de confiance afin que les gens des différentes cultures apprennent à ce connaître et se trouver des points communs. La reconnaissance de valeurs communes permettra d'établir des liens entre les diverses cultures en milieu rural. Bien que le projet de revitalisation rurale soit terminé, les activités visant la gestion communautaire des ressources et le dialogue inter-culturel se poursuivent.

Plusieurs organismes de pêche et quelques organismes provinciaux ont été mis sur pied afin de répondre aux préoccupations de la population. Ces organismes sont très actifs. Les rencontres avec les représentants gouvernementaux se multiplient mais sans résultats. Des milliers de réunions ont déjà eu lieu afin de présenter des requêtes très claires en vue de l'élaboration de politiques qui protégeraient l'environnement et les droits des populations des communautés côtières. Cependant, les lignes directrices pour les politiques demeurent les mêmes, les meilleurs quais sont privatisés alors que ceux qui sont en mauvais état demeurent à la charge des petites communautés. La privatisation des ressources halieutiques continue, tandis que nos forêts sont coupées à blanc, que notre eau se pollue et que le nombre de famille vivant dans la pauvreté s'accroît.

Je travaille actuellement avec le Women for Economic Equality Society (un organisme de femmes pour l'égalité économique). Nous participons à un projet pilote dans trois comtés néo-écossais. Il porte sur les femmes et le développement économique communautaire. Nous distribuons de l'information et organisons des ateliers dans le but d'aider les femmes à développer ou renforcer leur petites entreprises et leurs entreprises à domicile. Nous venons de tester une série de modules visant à consolider les groupes organisés. 200 personnes de la Nouvelle-Écosse ont participé au test et ont contribué, par leurs suggestions, à l'ébauche finale des modules.

Je viens moi-même d'une communauté de pêche. La culture et le mode de vie de ma famille sont associés à la mer d'aussi loin qu'on s'en souvienne. Mon mari a pêché pendant 25 ans dans la région de Fundy. Il a appris à pêcher à l'Île-du-Prince-Édouard, aux côtés de son père, dès l'âge de 12 ans. La culture traditionnelle de sa famille est, elle aussi, ancrée dans la pêche.

Nos enfants, mon mari et moi, nous nous démenons pour trouver un nouveau mode de vie qui nous permette d'assurer nos besoins de base et nous donne un peu de sécurité pour l'avenir. Pourquoi ma famille ainsi que des milliers d'autres doivent-elles changer leur culture et leur mode de vie? Ce mode de vie dépendait d'une ressource renouvelable. Des techniques de pêche durables comme la pêche à la palangre ne l'auraient pas détruite.

L'épuisement des stocks de poisson qu'on trouvait autrefois en abondance dans notre région a commencé avec l'introduction de nouvelles technologies dans les années 1950. Dès le début des années 1960, les effets négatifs de la surpêche se faisaient sentir. Les bateaux de pêche devaient s'éloigner de plus en plus pour trouver du poisson de fond. L'épuisement des stocks de poisson continue. Deux des trois espèces de poisson pêchées ici sont menacées. Pourtant l'industrie de la pêche néo-écossaise se porte bien, au profit de quelques uns. La valeur totale des débarquements n'a jamais diminué depuis la crise du poisson de fond de l'Atlantique.

Alors, pourquoi parle-t-on d'une crise des pêches si la valeur totale des débarquements demeure si élevée? Pour nous, les raisons sont évidentes: la prise de contrôle par les corporations, le système de quota, les politiques gouvernementales telles que l'appui à la privatisation des ressources naturelles, les responsabilités gouvernementales déchargées sur le dos des communautés et organismes communautaires, le retrait continu du gouvernement dans le maintien d'infrastructures essentielles à la survie des communautés rurales et côtières. Les conséquences de ces politiques incluent l'accroissement des coûts, la détérioration des ports, des quais non-sécuritaires où l'on ne peut plus accoster, un niveau de stress élevé, des communautés en déclin, des conflits entre individus, cultures et communautés.

Au milieu de tous ces changements, le vécu des gens demeure invisible. Les efforts d'adaptation des familles et des communautés sont invisibles. Les familles de pêcheurs ont perdu à la fois leur gagne-pain et leur identité. À cause de leur socialisation, les hommes se voient comme les pourvoyeurs et les "chefs" de famille.

Comment réagissent-ils quand ils perdent leur gagne-pain? Souvent, ils nient la situation, puis ils se replient sur eux-mêmes. L'avenir les préoccupe constamment. Ils perdent leur estime de soi et se blâment pour ce qui leur arrive. Nous vivons dans une société qui soutient que tous peuvent réussir s'ils y mettent suffisamment d'efforts.

Les preneurs de décision continuent à négliger les familles qui vivaient de la pêche depuis des générations. C'est le génocide d'une culture, d'un mode de vie. Les femmes composent avec le stress et la responsabilité accrue de soutenir la famille à travers des périodes financièrement difficiles, le suicide et la peur du suicide. Souvent, elles finissent par accepter le statu quo (par exemple, en acceptant les quotas individuels transférables) en dépit de leurs valeurs et de leurs principes personnels afin de continuer à vivre de la mer. Chaque année, les communautés et les familles voient certains de leurs membres succomber sous le fardeau des coûts croissants et se retirer de l'industrie de la pêche.

Combien de familles ont subi les impacts négatifs de la crise des pêches dans les années 1980 et 1990? Environ 50 000 Canadiens de la région atlantique ont été exclus de la pêche avant 1995. Des milliers d'autres personnes sont passés entre les mailles des programmes d'aide au revenu.

Comment se vivent ces changements? Que faut-il pour surmonter le désespoir et retrouver la force qui a toujours aidé les gens de l'Atlantique à rester dans leur patrie? Comment reconnaître le courage de ceux qui ont déménagé dans l'espoir de trouver un nouvel emploi? Comment reconnaître l'importance de la perte des réseaux familiaux d'entraide dans des temps difficiles?

La nouvelle vague de quota crée de la spéculation. Les propriétaires de nos ressources halieutiques ne verront peut-être jamais les eaux de l'Atlantique et y pêcheront encore moins. Ils sont invisibles. La peine et la souffrance des hommes et des femmes des communautés côtières sont tout aussi invisibles. Il faut pourtant reconnaître leur immense courage et leur détermination face à la perte d'un mode de vie et d'un gagne-pain pour eux et les générations qui suivront.

Mes quatre enfants ont quitté la Nouvelle-Écosse pour trouver de nouveaux emplois. Ils sont maintenant tous revenus et se débrouillent aussi bien qu'ailleurs. Ma famille continue à dépendre de nos ressources naturelles. Nous nous adaptons.

Les gens ordinaires n'auront plus jamais les moyens de pêcher. Il est temps de reconnaître ce qu'il en coûte aux familles côtières: les bouleversements, la pauvreté, l'incertitude et la peur. Il est temps d'améliorer leur situation. Les politiciens doivent être tenus responsables des décisions qui ont tant affecté la vie de nos familles, de nos communautés et de notre environnement. Pour nous, rien n'est terminé. Nous essayons de rebâtir nos vies. Ce n'est pas facile.

Nouvelle-Écosse

## Invisibles

*Aucun syndicat, aucune association ne parle pour les personnes qui ne pêchent plus.*

**Par Ishbel Munro**

*Ishbel Munro est la coordonnatrice du Coastal Communities Network (CCN) de Nouvelle-Écosse. Le CCN est une association d'organismes bénévoles. Sa mission est d'encourager le dialogue, le partage d'information et l'élaboration de stratégies et d'actions qui promouvoient la survie et le développement des communautés côtières et rurales de Nouvelle-Écosse.*

Nous sommes invisibles. Personne n'entend les pleurs silencieux qui s'échappent de nos maisons et pèsent comme le brouillard au-dessus de nos villages, nos anses et nos villes.

Nos familles pêchent depuis des générations. Pour nous, pêcher n'est pas qu'un métier. C'est notre vie. Pourtant, un à un, nous sommes éjectés de la pêche. Comme les autres petits pêcheurs indépendants, nous nous accrochons tant bien que mal, année après année, pendant que nos coûts d'opération grimpent. Les frais de quai, les frais pour de surveillance, les frais d'assurances, l'essence et les appâts grugent nos revenus mais la quantité de poisson que nous avons le droit de pêcher diminue constamment. Puis un jour, une nouvelle réglementation brise nos espoirs. Il n'est plus possible d'emprunter. Il n'est plus possible de nous accrocher et d'espérer pendant encore une année. Nous devenons invisibles. Nous perdons notre voix. Aucun syndicat, aucune association ne peut parler pour nous puisque nous ne pouvons plus pêcher.

Quand la mort emporte notre époux, nous pouvons compter sur l'appui et l'aide de la communauté. Nous pouvons vivre notre deuil et nous en remettre graduellement. Mais quand nous perdons notre façon de vivre, nous sommes seuls. Nous sommes invisibles. Notre peine est intérieure. La souffrance de l'homme est comme le cancer des os. Elle ronge tout son être, sa confiance, son estime de soi. La souffrance de la femme est un noeud de larmes silencieuses qui lui entourent le coeur et l'étouffent petit à petit. Sa peine lui enlève sa force et sa bonté. Ses jambes la font souffrir quand elle monte encore une autre brassée de lavage, l'esprit fixé sur les factures à payer et les besoins à combler.

La femme tente d'enfouir sa peine au plus profond d'elle-même. Elle pousse son corps et son esprit à continuer, à chercher de l'espoir, des solutions, une façon de tout arranger, de tout remettre en ordre.

Les enfants voient la tension monter dans les yeux de leurs parents. Ils s'inquiètent. Un enfant oublie que l'argent est rare et demande de nouveaux souliers pour l'école. Puis il se sent mal quand il voit la douleur dans les yeux de sa mère. La souffrance gruge souvent les liens qui unissent une famille.

Le matin arrive, gris et tranquille. L'homme pense à ses amis qui sont au quai. Leurs voix montent au-dessus des eaux calmes. Des rires, des sourires, puis les bateaux partent en mer.

Pour ceux qui s'accrochent encore, ce sera une bonne journée. Ils ont vu leur revenu diminuer de 60% depuis 10 ans. Mais aujourd'hui, le soleil brille. Une brise légère souffle. Et ils pêchent le homard. En mer, leur vie bat en harmonie avec le monde qui les entoure.

Mais ceux qui restent derrière, sur la côte, ont perdu le rythme de leur vie.

## Amerique du Nord/ Canada

### Et nous voici ensemble à nouveau

*Bref compte-rendu de la réunion marquant le premier anniversaire de la conférence sur les genres, la mondialisation et la pêche qui s'était tenue en mai 2000*

**Par Donna Lewis, qui pratique la conchyliculture sur l'île du Prince Edouard, Canada. C'est une militante, porte-parole des pêcheurs artisans.**

Un an donc après cette rencontre qui avait réuni des femmes de 18 pays à Terre-Neuve, afin de soutenir la dynamique des partenariats qui s'étaient constitués au Canada, le comité des femmes de la Fish, Food and Allied Workers Union (FFAW), appuyé par le Statut des Femmes Canada, a organisé une nouvelle réunion « pour examiner les questions qui avaient été soulevées en mai dernier, pour débattre d'autres aspects et établir un ordre de priorité pour l'action ». Vingt femmes du Canada atlantique, pratiquant la pêche, ouvrières d'usine ou chercheuses, y ont participé.

Barbara Neis, du département de sociologie de la Memorial University qui avait accueilli la rencontre de mai 2000, a dit aux participantes où l'on en était du livre et du film documentaire sur cet événement. Ces deux choses étaient prévues dans le projet Genres et mondialisation. Elle a aussi parlé des projets et priorités à venir de la Memorial University.

Puis les représentantes de l'île du Prince Edouard, de Terre-Neuve, de Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick ont donné des nouvelles de leur région. Les femmes de Terre-Neuve ont parlé de l'asthme dû au crabe des neiges dont on diagnostique de plus en plus de cas dans les usines de la côte atlantique. Cette année 750-900 personnes ont subi des tests pour détecter les liens éventuels entre leurs problèmes respiratoires et leur travail sur des crustacés. On a aussi noté d'autres symptômes : gonflement, urticaire, dyspnée...

Pour la Nouvelle-Ecosse on a signalé que la mise en place des Family Resources Centres progresse. Ces structures offrent diverses formes de soutien : instruction, formation pour aider les femmes exclues du monde de la pêche à se trouver une activité chez elles... Les « femmes en dehors du système », qui ne bénéficient pas d'allocation chômage ou d'une aide sociale, qui n'ont pas les financements nécessaires pour avoir une formation complémentaire, sont considérées comme prioritaires.

Ce projet essaie aussi d'établir des contacts avec des établissements d'enseignement locaux pour offrir à ces femmes une formation susceptible de les aider à retrouver une activité professionnelle. C'est ainsi qu'on a créé une Community University Research Alliance, avec des représentants des communautés littorales et des universités, pour constituer une sorte de « boîte à outils » destinée à faciliter l'évolution des politiques. En réponse à une demande de contribution au document sur la gestion des pêches du Canada atlantique, le réseau Nova Scotia Women's Fishnet a fourni un texte de discussion impertinent et stimulant au ministère des pêches et des océans.

Les représentantes du Nouveau-Brunswick ont dit que la question de l'égalité des salaires continuait à poser problème. Des réunions ont été organisées dans toute la province pour débattre de cet aspect avec des employés d'usines afin d'obtenir de nouveaux appuis et de faire évoluer les politiques et la législation. Force est de dire que la participation a été faible.

Les femmes de l'île du Prince Edouard ont parlé de ce qui s'est fait à l'occasion de la Journée mondiale des pêcheurs, notamment de la Save our Seas (SOS) and Shores Coalition et des inquiétudes suscitées par les projets de développement de l'industrie pétrolière. Le problème des femmes qui travaillent au nettoyage des huîtres retient aussi l'attention et constitue une priorité. Auparavant elles étaient autorisées à ramasser les huîtres au fond de l'eau, après avoir obtenu une carte d'enregistrement de 50 \$ Can. Maintenant c'est interdit : pour pouvoir pêcher des huîtres, elles doivent acheter une licence qui coûte plus de 10 000 \$. Une femme qui avait sciemment défié la règle en automne dernier a été arrêtée au premier jour de la saison de pêche. L'affaire n'a pas encore été jugée.

Parmi les autres sujets de préoccupation, signalons les méthodes d'enquête de Développement des ressources humaines Canada et de l'Agence des douanes et du revenu du Canada. Des gens continuent à être ainsi rayés des listes des bénéficiaires de l'assurance chômage. Dans toute la région atlantique, on entend parler de familles de pêcheurs ou de matelots à faibles revenus qui vivent dans la tension pour des causes physiques, mentales et financières. A Terre-Neuve, des affaires relatives au TAGS vont être jugées par les tribunaux. Le TAGS est un dispositif de soutien aux revenus pour les victimes de l'effondrement de la pêche à la morue, il y a une dizaine d'années.

L'an dernier, lors de la rencontre du mois de mai, il avait été beaucoup question d'éthique, de recherches pratiques suscitées par les acteurs du secteur de la pêche. Je suis heureuse de faire savoir que, au cours de la réunion annuelle de notre Aquaculture Alliance en avril dernier, nous avons adopté la résolution suivante : nous, membres de l'Alliance, allons diffuser et promouvoir l'usage des listes de thèmes de recherches et développement prioritaires pour le secteur de la pêche et prendre une part active à l'élaboration de projets et à la mise en œuvre de partenariats. Cette approche est acceptée au niveau provincial mais rencontre encore des résistances au niveau fédéral.

Aucune d'entre nous n'aurait pu traduire l'étendue de nos frustrations provoquées par l'attitude des bureaucrates, des politiciens, des gouvernements (ministres...), par la marginalisation des communautés littorales, des familles de petits pêcheurs, des employés d'usines qui dépendent de la pêche pour faire rentrer des sous dans les communautés. On fait bien peu de cas de ces gens-là.

Conscientes de l'utilité d'une bonne communication pour faire durer les communautés littorales, les femmes ont beaucoup discuté du site Internet qui avait été créé pour ce projet et de son intérêt potentiel pour les personnes des communautés actuellement connectées. Elles ont convenu que c'est un excellent outil, un bon endroit pour passer des annonces régionales et internationales. Il a aussi été question d'y ajouter un chat et un panneau d'affichage.

Les participantes ont également convenu que les communautés continuent à se dévitaliser et que le moral des familles est toujours préoccupant. Il est primordial de développer les compétences en matière de travail social. Les participantes (qui me surprennent encore par la profondeur et l'envergure des débats : ni clinquant ni fioritures ici !) sont bien décidées à développer et à renforcer leurs contacts. Il y a en effet beaucoup d'informations à partager afin que même dans les plus humbles communautés les gens puissent améliorer leurs conditions de vie.

L'énergie et l'enthousiasme dont nous avons été témoins en mai dernier n'ont pas faibli. Je suis fière de participer à ce projet et de constater le dynamisme qu'il insuffle aux petites communautés plus excentrées, la mienne par exemple. La prochaine réunion, à laquelle sera convié un plus grand nombre de participantes, cherchera à promouvoir un forum public sur la gestion communautaire des pêches. Elle est prévue pour novembre 2001, et ce sont les femmes de la Nouvelle-Ecosse qui se chargeront de l'accueillir.

*Pour contacter Donna Lewis, taper : [kidswest@auracom.com](mailto:kidswest@auracom.com)*

ASIE/ Philippines

## Travailleuses de la pêche et chercheuses

*L'intérêt pédagogique d'un programme de recherche*

par **Cornélie Quist, conseillère auprès du Programme CB-CRM de Pipuli aux Philippines, membre de l'ICSF**

Après plusieurs années de préparation des esprits et de travail d'organisation, les communautés de pêcheurs et l'Ong qui leur apportait un appui (Populi) ont décidé que le moment était venu de prendre en charge la gestion des 2 279 hectares de la Baie de Danao (Misamis occidental au nord de Mindanao. Tous les *barangay* (villages) qui entourent cette baie avaient alors leur association locale de pêcheurs. Celles-ci s'occupent d'affaires locales et forment ensemble un Comité de gestion de la ressource (RMC) qui est l'organisme représentatif officiellement reconnu par les autorités pour assurer la bonne gestion des ressources halieutiques de ce secteur. Diverses mesures avaient déjà été prises en ce sens : mise en place d'une zone protégée, période de fermeture, interdiction de certaines méthodes de pêche destructrices (dynamite, poison...), reconstitution de la mangrove.

Jusqu'ici, dans toutes ces activités de gestion de la ressource, la présence des femmes avait été discrète : aidant s'il le fallait mais ne prenant pas d'initiatives. Il n'y avait pas de femmes à la tête des groupes, et on ne s'intéressait pratiquement pas aux besoins particuliers des femmes pour ce qui est de l'accès à la ressource, ni évidemment pour y trouver des solutions. L'Ong qui travaillait auprès de ces communautés avait déjà noté la chose et commencé à organiser les femmes : formation à l'encadrement, sensibilisation des leaders locaux et de leurs épouses aux questions de genres, c'est-à-dire la place respective des hommes et des femmes dans le groupe. On encourageait les femmes à s'impliquer, à parler de leurs problèmes et de leurs besoins spécifiques sur ces questions de gestion de la ressource. On a alors mieux vu apparaître leurs diverses activités : collecte de coquillages, pose de pièges à poissons ou crustacés, exploitation de la mangrove...

Maintenant, au moment de prendre en charge la gestion de la baie de Danao, les responsables des associations de pêcheurs n'avaient jamais entrepris d'évaluer les initiatives prises dans ce domaine. On avait élaboré des plans et des projets sur les prémisses et les critères

techniques de l'Ong ou en fonction des besoins et des desiderata des membres les plus actifs de l'association locale des pêcheurs. Pour donner au projet une base plus large, un soutien plus actif et pour mieux garantir son bon déroulement il fallait en savoir plus sur les gens qui exploitaient d'une façon ou d'une autre la ressource. Il fallait des données plus précises sur le contexte socio-économique, sur les modes d'exploitation de la ressource, sur le degré de dépendance vis à vis de cette source de revenus, sur ce que la population pensait finalement de toutes ces questions de gestion de la ressource. Les responsables locaux et l'Ong voulaient aussi faire un bilan de leurs expériences par rapport à ces initiatives et à l'association des pêcheurs.

Au milieu de l'année 1998, les responsables de l'association, quelques femmes ayant des activités de pêche, l'Ong de soutien, moi-même (en tant que conseillère technique) et une collègue (conseillère pour les questions de genres) se sont réunis pour mettre au point le programme de recherche que nous décidions d'appeler "Profil des utilisateurs des ressources de la Baie de Danao". Ce serait un projet communautaire, c'est-à-dire qu'à chaque étape la population serait dans le coup : élaboration du questionnaire, collecte des données, analyse finale. Une telle approche implique tout un processus, elle exige du temps et un suivi assidu. Mais les résultats sont généralement particulièrement intéressants, et cela permet normalement d'éveiller la population et de mobiliser davantage les gens.

Au cours de notre première séance de travail préparatoire avec ce groupe, chacun a pu, grâce aux divers travaux pratiques, se familiariser avec les objectifs et les moyens d'un programme de recherche et l'élaboration d'un questionnaire. Ce dernier point a donné lieu à un premier débat particulièrement intéressant. Il apparaissait que les leaders locaux (des hommes) avaient une définition plutôt restreinte de "utilisateurs de la ressource". Pour eux, il s'agissait avant tout de ceux qui "prenaient le poisson", c'est-à-dire essentiellement les hommes. Il était donc normal qu'on se renseigne d'abord sur eux. Cela voulait dire que les autres usagers de la ressource (ramassage de coquillage, exploitation de la mangrove, activités pré et post-capture...), là où on trouve des femmes précisément, n'entreraient pas dans le cadre de l'enquête. On a alors encouragé les femmes qui étaient là à exprimer leur point de vue sur cette question, ce qui a donné lieu à un débat assez vif. Finalement les hommes ont accepté d'élargir leur définition de l'utilisateur de la ressource.

Pour collecter une solide information de départ, on a décidé d'adopter la méthode de l'enquête sur le terrain.

Au cours de la formulation du questionnaire, on s'est à nouveau bien rendu compte de l'importance de la présence des leaders locaux et des femmes dans ce projet. C'est ainsi qu'on a examiné des aspects, des problèmes et des points de vue qui n'auraient peut-être pas été retenus par l'Ong, parce qu'elle avait ses propres idées sur la question. Les femmes ont évidemment beaucoup contribué à rendre le questionnaire attentif aux questions de genres (place respective des hommes et des femmes dans le groupe), de sorte qu'on s'est ainsi intéressés aux difficultés qu'elles rencontrent en tant qu'utilisatrices de la ressource. Cette ressource n'a pas seulement une importance commerciale, elle sert aussi directement à l'alimentation familiale et fournit des produits d'échange. La phase préparatoire a été pour tous une occasion privilégiée pour en apprendre beaucoup sur l'objet de la recherche.

L'étape suivante consistait à sélectionner et à former des bénévoles au sein de la communauté. Il avait été décidé qu'on ne ferait appel qu'à des femmes car elles semblaient plus attentives et plus faciles à contacter que les hommes. Nous avons d'abord dressé le profil idéal de la bénévole, puis les responsables de l'association et de l'Ong ont fait le tour de la communauté. Une trentaine de femmes de tous âges, curieuses et vraiment enthousiastes, ont participé à la session de formation. Comme elles étaient très motivées, elles ont bien assimilé le sujet, et elles nous ont aussi beaucoup appris. Car après avoir testé le questionnaire, elles ont fait part de leurs remarques, ce qui nous a permis d'y apporter de substantielles améliorations.

Lorsque les premières réponses sont arrivées, nous avons constaté que les personnes interrogées étaient essentiellement des hommes, alors que les instructions étaient d'interroger, dans chaque ménage, à la fois le mari et la femme. Au cours de notre réunion d'évaluation avec les enquêtrices bénévoles, nous étions assez régulièrement confrontés à des problèmes de genres, les enquêtrices nous déclarant que ces femmes étaient de simples ménagères et qu'il n'y avait donc pas besoin de les interviewer. Elles nous ont dit également que beaucoup de ces ménagères ne voulaient pas répondre aux questions, disant que ça suffisait bien de parler à leur mari. Nous les avons incitées à retourner dans les familles et à interroger aussi les femmes.

L'analyse préliminaire des données a fait apparaître que les femmes sont bien des usagères de la ressource : 21 pour cent d'entre elles capturent du poisson. Et elles en savent généralement autant que les hommes sur l'état de la ressource et la façon de la gérer. Cela a fait tomber les

dernières réticences des enquêtrices. Sur ce point aussi le processus d'apprentissage s'est révélé très intéressant.

Comme nous l'avons dit plus haut, la recherche participative permet de mobiliser davantage la population. Lorsque nous avons présenté les premiers résultats à l'ensemble de la communauté, l'association a reçu de nouvelles adhésions et a modifié sa stratégie en tenant compte des informations et des réactions venues de la population. En plus, bon nombre d'enquêtrices sont devenues des militantes et se sont faites les avocates des femmes.

---

**Asie/Indonésie****Ceux qui contournent la loi**

*Le chalutage est en principe interdit en Indonésie. Mais il fait toujours des dégâts au nord de Sumatra*

**par Chandrika Sharma, animatrice du programme  
*Les femmes dans la pêche de l'ICSF***

---

Au cours d'une récente réunion en Thaïlande, j'ai rencontré Lely Zailani qui m'a parlé des problèmes auxquels sont confrontés les pêcheurs de sa région, dans le nord de Sumatra, en tout premier lieu les répercussions du chalutage sur l'espace côtier et la ressource dont dépendent les populations littorales.

J'étais un peu surprise parce qu'il est bien connu que cette méthode de pêche a été officiellement et complètement interdite en Indonésie depuis les années 1980 sous la pression des pêcheurs artisans. Sur le plan international, cela était même cité en exemple.

A mesure que je parlais à Lely, il devenait évident que la situation en mer est un peu différente. Les contrôles sont lâches et il semble qu'il existe un certain *modus vivendi* entre les propriétaires de chalutiers et ceux qui sont chargés d'appliquer la loi. Les pêcheurs traditionnels du nord de Sumatra en subissent les conséquences. Ils ont essayé d'attirer l'attention des responsables locaux sur ces pratiques et ils ont même « arraisonné » des chalutiers et livré l'équipage aux autorités, pour constater que le lendemain ces gens étaient libérés.

A plusieurs reprises de violentes confrontations ont eu lieu entre les pêcheurs qui utilisent des filets maillants et ceux qui se servent du chalut. Il y a eu des morts chez les pêcheurs traditionnels : 31 entre 1993 et 1998 pour le seul district de Teluk Megkudu, région de Deli Serdang. De nombreux incidents, qui n'ont pas été consignés, ont eu lieu dans d'autres régions, Langkat, Asahan, Elawan par exemple. Tout cela a eu évidemment des répercussions sur les femmes de pêcheurs, et tout particulièrement pour celles qui sont devenues veuves.

En 1998, les pêcheurs des régions de Langkat, Asaha Deli et Serdang, au nord de Sumatra, se sont regroupés au sein de la *Sarekat Nelayan Sumatera Utara* (Union des pêcheurs du nord de Sumatra). Les femmes sont aussi adhérentes et actives. Cette nouvelle structure a pour but d'attirer l'attention du gouvernement sur les problèmes des pêcheurs artisans, en particulier la pêche illégale au chalut, et pour promouvoir des techniques de capture respectueuses de l'environnement côtier.

ASIE/ Inde

## Ca n'amuse pas tout le monde

*Les communautés de pêcheurs qui vivent près d'un des plus grands parcs d'attraction du pays ont bien des raisons de se plaindre*

**D'après les renseignements fournis pas Sushila Cordozo de Stree Shakti Sadan, à Mumbai (anciennement Bombay), membre du National Fishworkers' Forum (NFF)**

Au cours des derniers mois, quelque 50 000 personnes appartenant aux communautés de pêcheurs traditionnels de Gorai, Culvem et Manori, à Mumbai, ont essayé d'attirer l'attention des autorités, des media et du public sur le développement de leur voisinage. Ce développement, tel qu'il est conçu, a des répercussions négatives non seulement sur leurs moyens d'existence mais aussi sur l'écosystème productif mais fragile qui les fournit. Les femmes ont été au premier rang de la lutte collective.

Il y a six ans s'est construit à côté le premier et le plus grand parc d'attraction du pays, Essel World, qui occupe 26 hectares. Il appartient à un puissant groupe industriel, et avec 10 000 visiteurs par jour c'est un gros succès. Quelles conséquences pour ces populations ? Plusieurs, disent les intéressés. Les visiteurs traversent la crique sur des navettes appartenant au parc. Elles ont déjà abîmé des bateaux et des filets de pêcheurs dans cet endroit. Le parc a besoin d'environ 2 000 000 de litres d'eau tous les jours, qui sont pompés dans la nappe phréatique. Le niveau baisse et il y a des infiltrations d'eau saumâtre. Le parc et ses visiteurs produisent une énorme quantité de déchets qui sont déversés dans la mer à côté. Cela se répercute sur l'état de la ressource.

Ce parc 'haut de gamme' dispose de tous les aménagements alors que les populations de pêcheurs tout à côté, qui font pourtant partie de la Communauté urbaine de Mumbai, manque de tout : adduction d'eau potable, fourniture régulière d'électricité, services de santé, écoles...

Il est maintenant question d'agrandir le parc. En mai 1997 l'ancien gouvernement de l'Etat du Maharashtra décide de lui réserver 283 hectares.

Or il s'agit d'une zone de mangrove, dont l'utilité pour une mégapole surpeuplée et polluée comme Mumbai n'est pas à démontrer. De toute façon cette attribution est faite en violation de la Loi de 1991 sur la protection du littoral, qui s'applique évidemment au type d'environnement dont il est question.

Depuis que cette décision a été prise, la mangrove est systématiquement détruite. En avril 1998, on a construit illégalement, de nuit, un barrage de 1 500 mètres qui a brisé le jeu naturel des marées et qui empêche les petites embarcations des pêcheurs d'aller et venir. Sous l'effet de cette construction et de l'usage intempestif de produits chimiques les palétuviers ont péri sur près de la moitié du secteur réservé au parc. Malgré les ordres du Collector (= préfet) le barrage n'a toujours pas été détruit pour rétablir le jeu des marées. En avril-mai 2000 on a essayé de construire un petit barrage en plus. Mais cette tentative a échoué car la population locale a manifesté son mécontentement et le Chief minister du Maharashtra a donné l'ordre de suspendre l'opération.

Les habitants ont entrepris une série d'actions pour que justice soit rendue. Ils ont formé un comité de défense qui réclame la protection et la réhabilitation de la mangrove. Ils veulent que soit reconnu aux communautés de pêcheurs le droit de vivre dignement de l'exploitation des ressources halieutiques de cette partie du littoral, comme l'ont fait leurs ancêtres. Ils s'interrogent sur le sens du 'développement' dont ils sont témoins. Et ils se sont lancés dans une série de manifestations non violentes, en portant aussi l'affaire devant les tribunaux.

Pour gagner encore plus d'argent les riches peuvent se permettre de déplacer des populations, de détruire un environnement où la majorité de ces gens trouvent de quoi vivre. Le patrimoine naturel est détruit, et on veut forcer les pêcheurs à aller voir ailleurs!

**ASIE/ Sri Lanka****Qui doit s'occuper de ça ?**

*Les familles de pêcheurs détenus dans des prisons à l'étranger ont bien du mal à survivre*

**Herman Kumara, coordination nationale de NAFSO (National Fisheries Solidarity), Sri Lanka**

Nous aimerions vous parler de la situation des femmes de pêcheurs lorsque le mari se trouve en prison à l'étranger. Ceux qui s'avancent au grand large se font souvent arraisonner quand ils se retrouvent de l'autre côté d'une frontière. Parfois ils l'ont fait sciemment. Mais la plupart du temps ce n'est pas du tout le cas. Il arrive que des bateaux dérivent à la suite d'une panne de moteur. Mais comme les faits sont avérés, ils sont poursuivis pour violation des frontières maritimes. Et cela veut dire rester en prison entre six mois et deux ans.

Voici l'histoire de W M Lourdes Mourine Fernando, 37 ans, mère de trois enfants d'âge scolaire. Elle habite à Munnakkara, Negombo. Son mari, K Anthony Joseph Ironius Fernando, est en prison depuis plus de six mois. Il est membre d'équipage, rémunéré à la part, sur un bateau qui fait des marées de plusieurs jours et qui appartient à un mudalali, c'est-à-dire un homme d'affaires, de Negombo également. Le bateau, parti en mer le 30 janvier dernier, a été arrêté sur la limite des eaux territoriales indiennes le 12 février. Ils attendent toujours leur libération.

A la maison la situation continue de s'aggraver. Mourine doit nourrir ses enfants et les envoyer à l'école. Même avec un salaire moyen c'est déjà assez difficile, compte tenu de la situation économique actuelle et de l'inflation. Pendant environ un mois la mère et la belle-mère de Mourine ont bien aidé un peu à tenir le ménage. Mais comme toutes les familles ont des problèmes, ce n'était pas facile. L'armateur leur a donné 1 000 roupies (= 14 dollars) pour deux mois. Mais depuis quatre mois il n'y a rien.

Le mudalali dit : "Nous non plus nous ne pouvons rien. Quand le bateau et l'équipage sont bloqués, il n'y a pas d'argent qui rentre. Comment peut-on à la fois rembourser les prêts et nourrir les cinq familles de nos matelots ?"

Déterminée à scolariser ses enfants, Mourine décide

de chercher du travail et se met à faire du repassage dans une laverie. Elle reçoit 100 roupies par jour, avec les repas. C'est très peu, et ce n'est pas facile de survivre. Et tout ce temps, pas de bonne nouvelle du mari. Personne pour aider.

"Ils ne sont pas organisés, ils n'ont pas envie de s'organiser. Les pêcheurs ne pensent pas à l'avenir. Ça ne les intéresse pas quand nous essayons de créer un syndicat. Alors quand ils se retrouvent dans une situation difficile, il n'y a personne pour les aider". C'est un syndicaliste qui parle. "Ceci dit, nous allons voir ce que nous pouvons faire pour les sortir de prison".

Et voici ce que le ministre des pêches a déclaré aux représentants des familles des marins détenus et à des armateurs lors d'un rendez-vous : "Ces pêcheurs sont allés voler du poisson dans des eaux étrangères. Nous n'avons pas à intervenir dans cette affaire. Ne revenez pas me voir avec ce problème !" Quand ils sont pourtant revenus une seconde fois, l'entrée principale du ministère est restée fermée pour eux.

Alors que faut-il faire ? Il n'y a aucune assistance aux familles, aucune démarche pour tenter d'obtenir la libération des prisonniers. Cette situation concerne 135 marins et plus de 25 bateaux.

Avec 300 autres personnes, Mourine a commencé à manifester contre les responsables politiques. "Vous avez encouragé la pêche au grand large. Vous avez fait venir la haute technologie, et vous continuez à le faire alors que ce n'est pas adapté à nos zones de pêche. Nos gens courent après le poisson, et ils passent la frontière et ils se font prendre. Ceux qui ont poussé au développement de la pêche au grand large feraient bien de s'occuper de ce problème maintenant". La NAFSO réclame l'intervention du ministère des pêches pour aider à la libération des prisonniers.

On a également demandé au Forum mondial des pêcheurs et travailleurs de la pêche (WFF) d'intervenir. Thomas Kocherry, son coordinateur, qui s'est joint au mouvement populaire au Sri Lanka, pose des questions : "Avec la mondialisation, le capital circule librement partout. Ce n'est pas le cas pour les travailleurs. Pour les gens il faut des passeports et des visas. Aux investisseurs on accorde passeports et visas pour venir surexploiter nos ressources. Les pauvres gens qui cherchent seulement à survivre par la pêche, on ne leur accorde pas ces faveurs. Comment voulez-vous

qu'ils repèrent les limites nationales en pleine mer ? Y a-t-il là des bornes frontalières ?"

Le nombre des femmes confrontées à la situation de Mourine augmente, mais ce n'est pas le seul problème. Tous ceux qui dépendent des ressources halieutiques sont concernés. Il faudra un effort collectif pour trouver des solutions. C'est aux responsables politiques de prendre des initiatives. Mais cela va sûrement prendre beaucoup de temps.

Mourine et les autres qui sont dans la même situation ont besoin d'une action immédiate. Elles ne peuvent pas continuer à vivre ainsi. Mourine a milité au premier rang parmi les femmes, organisant des groupes de prière, participant à des manifestations devant le ministère pour hâter la libération des prisonniers. Ce qu'elles demandent est clair :

- Libération de tous les pêcheurs détenus à l'étranger ;
- Elaboration d'un accord raisonnable pour l'exploitation des ressources halieutiques dans l'Océan Indien.

**Asie/ Inde****Vivre avec ses dettes**

*Selvaraji, une vendeuse de poissons du Kérala, Inde, s'entretient de son existence et ses problèmes avec Indu M G du Centre de documentation de l'ICSF à Chennai. Extrait :*

Je m'appelle Selvaraji, de Vizhinjam. Nous sommes ici depuis dix-huit ans. Mon mari est pêcheur et nous avons quatre enfants, deux garçons et deux filles.

Avant je m'occupais de la maison, mais depuis trois ans je vais au port car ça devenait trop difficile. J'achète et je vends du poisson au marché. Ce que je gagne sert pour la famille. Avec ce que ramène mon mari il n'y aurait pas assez pour envoyer les enfants à l'école et pour les autres nécessités.

Je quitte habituellement la maison à 5 h du matin. J'achète le poisson, je le nettoie, je le mets dans la glace. Je suis au marché à 8 h. Les clients arrivent vers 10 h 30. Si le poisson se vend vite, je suis de retour à la maison à midi. Sinon je reviens vers 14 h, avec le poisson invendu dans la glace.

Quand les arrivages sont faibles, je dois partir au port dès 2 h du matin pour pouvoir acheter. Je le nettoie et le mets dans la glace, avant de revenir à la maison vers 5 h du matin. Il n'y a pas le temps de dormir un peu, car je dois balayer, faire la vaisselle et le reste. Je repars au port vers 9 h et j'attends le tempo (petit véhicule de transport) qui nous conduira au marché avec notre marchandise.

Quand les arrivages sont abondants, je sèche et je sale le poisson. Tant qu'il n'est pas vendu et que je n'ai pas mes sous, je n'ai pas l'esprit tranquille. Tant qu'il n'y a pas de vente, les sous sont toujours au fond de l'eau.

Quand j'achète pour 1 000 roupies (une roupie = 0,15 centimes) de poisson à la criée, je paie 20 Rs de taxe, et 10 Rs vont à l'église et 5 par panier pour ceux qui les chargent dans le tempo. Un bloc de glace coûte 25 Rs. Cela fait déjà 60 Rs. Si j'achète pour 2 000 Rs, j'en ai pour 120 Rs. Après il faut transporter le poisson au marché. Que l'on soit 3 ou 4 ou 7 vendeuses, c'est 40 Rs par tempo. Et chacune paie sa part. Au marché on verse un droit de place de 5 Rs par panier, que le panier soit bien plein ou à moitié vide. Si on ne paie pas on se fait insulter.

Les autres dépenses accessoires s'élèvent à 150 Rs. Je dois revendre 2 500 Rs le poisson acheté 2 000 Rs si je veux avoir un surplus d'environ 300 Rs, qui me servent à rembourser ma dette. Sinon c'est ma dette qui continue à augmenter.

Je suis vendeuse de poisson depuis trois ans, mais je ne travaille pas avec mon argent. J'ai dû aller voir un blade (prêteur) et je suis endettée maintenant depuis près de deux ans. Voilà ce qui s'est passé. J'avais sur moi 5 000 Rs qui étaient à quelqu'un d'autre. Dans un bus j'ai perdu cet argent, je ne sais trop comment. Pendant quatre jours je n'ai rien mangé, ne sachant plus du tout comment faire pour rendre cette somme. Quelqu'un m'a parlé du prêteur. J'ai emprunté 5 000 Rs. Il m'a donné seulement 4 500 car la différence c'est pour les intérêts à 10 pour cent.

J'ai ensuite emprunté 500 Rs à une autre femme pour que je puisse rembourser les 5 000 Rs. Je devais rendre 70 Rs chaque jour pendant environ 80 jours. C'était très difficile. Donc pour rembourser j'ai encore une fois emprunté 5 000 Rs. Cela faisait en tout 10 000 Rs. La semaine dernière, le prêteur est venu demander son argent. Je lui ai dit que je ne pourrais pas le lui rendre immédiatement, mais que je le ferais petit à petit. Un jour mon mari a ramené 400 Rs, et tout a servi pour rembourser. Maintenant il y a encore tout le reste !

Quand je serai débarrassée de ces emprunts, je ne retournerai plus voir les prêteurs. Ça m'a créé beaucoup trop d'ennuis. Il y a des jours où je fais de l'argent en vendant mon poisson. Si je n'avais pas tout ça à rembourser, j'aurais pu mettre quelques sous de côté. Je me rends compte que ça ne m'a pas avancé d'emprunter. Je suis plus pauvre, c'est tout.

Quand je me suis mise à vendre du poisson, j'avais quelques sous de côté. Mais mon mari et un fils sont tombés malades, et tout cet argent est parti. C'est à partir de là que j'ai commencé à aller voir les prêteurs. Sans ces emprunts j'aurais pu avoir 5 000 Rs d'économies aujourd'hui. Alors que je ne peux même pas réparer mon toit de chaume.

Ma mère était aussi vendeuse de poisson. C'est pour cela que moi aussi je me suis lancée là-dedans. Les femmes ont intérêt à faire du commerce. Même si elles ne gagnent pas grand chose, c'est toujours ça, qui s'ajoute à ce que ramène le mari. Et il y a des femmes

qui n'ont plus leur mari. A Vizhinjam beaucoup sont devenues veuves très tôt. Alors elles vont vendre du poisson pour gagner leur vie et élever leurs enfants.

Autre chose, avant que je devienne vendeuse, je devais tenir compte de tout ce que disait mon mari. J'entends les autres vendeuses dire la même chose. Alors on se dit que c'est parce qu'on n'apportait pas d'argent qu'on devait écouter nos hommes. Aujourd'hui je travaille en fait plus que mon mari, et je suis capable de lui faire comprendre la valeur de ce travail. J'ai suffisamment confiance en moi-même maintenant. Quand nous parlons entre femmes nous voyons mieux le fil de notre vie. Dans le secteur, la plupart des femmes sont vendeuses de poisson. Personne peut nous battre à ce commerce.

## Asie/Inde

### Des conditions de travail difficiles...

*La Campagne nationale du droit du travail (NCLR) est un réseau d'unions syndicales et de groupes d'appui qui a lancé une campagne de sensibilisation aux dures conditions de vie des employées des ateliers et usines de transformation du pays. Voici la lettre adressée par NCLR au ministre du travail de l'Union indienne.*

Nous sommes un groupe de syndicats, d'Ong et de citoyens attentifs aux conditions de travail dans les établissements qui transforment des produits de la mer. Nous avons réalisé un certain nombre d'études sur cette question. Notre conclusion c'est que la situation est alarmante, le moins qu'on puisse dire. Nous vous adressons le présent courrier pour vous faire part de nos observations.

Nous savons bien que depuis quelques années les produits de la mer prennent une place de plus en plus importante dans les exportations de notre pays. C'est une source de devises de premier ordre dans l'économie nationale. Nous savons aussi que cela crée des emplois. Hélas, l'expansion phénoménale de ce secteur d'activité et la richesse produite n'ont pas profité aux employées, dont la situation ne vaut guère mieux que celle de l'esclave.

Ces établissements embauchent presque uniquement de jeunes travailleuses migrantes, en contrat précaire (salaire fixe ou à la pièce). Les propriétaires récuse toute responsabilité vis à vis de cette main-d'œuvre et disent de s'adresser aux intermédiaires qui la fournissent. Cela constitue une violation caractérisée du droit du travail, qui stipule que l'employeur principal est responsable de ses employés.

Nous avons constaté que les conditions de vie de ces ouvrières sont inhumaines, opprimantes. Elles sont 40 à 50 femmes dans un même dortoir, avec généralement seulement deux toilettes/douches. Ces locaux sont généralement situés au dessus des ateliers ou à côté. Ils manquent de sanitaires, les conditions d'hygiène sont déplorables. Quand on vit si près des ateliers on risque aussi d'être contaminé par des substances dangereuses, des produits chimiques qui s'échappent.

Vous savez peut-être qu'une stricte surveillance est exercée sur ces travailleuses de la transformation. Elles n'ont pas le droit de sortir du périmètre de l'usine ou du dortoir. Le contrôle total de la main-d'œuvre est une caractéristique de ces établissements. Ces femmes sont quasiment des prisonnières esclaves.

Elles travaillent de 8h du matin à 8h du soir, avec une heure de pose pour le déjeuner et une demi-heure pour le thé. Pendant la pleine saison, elles sont souvent obligées de travailler plus de 12 heures. Les très bas salaires sont la norme plutôt que l'exception, et beaucoup d'établissements ne versent même pas le salaire minimum obligatoire. Une étude réalisée par le Center for Education and Communication fait apparaître les faits suivants :

- A Mumbai, 20 travailleuses sur 50 ont moins de 1 500 roupies par mois. Une roupie équivaut à environ 0,15 centimes (FF).
- A Mangalore, la plupart des employées touchent entre 900 et 1 200 Rs, avec un maximum de 2 000 Rs pour des mois très chargés. Il arrive aussi que le salaire chute à 500 Rs.
- A Tuticorin, sur un échantillon de 47 personnes, 34 recevaient au plus 1 500 Rs et 18 étaient en dessous du salaire minimum.
- A Calcutta, sur un échantillon de 32 employées, 14 avaient moins de 1 000 Rs, 7 dépassaient les 2 000 Rs.

Les conditions dans ces établissements sont très dures. Le personnel travaille sans protection et est exposé à diverses maladies communes : paludisme, varicelle, jaunisse. La peau des mains souffre du contact prolongé avec les produits gelés, pendant la manutention et le décorticage. Lorsque ces problèmes dermatologiques ne sont pas traités à temps, de sérieuses infections peuvent se développer, et la personne est obligée d'abandonner son emploi. Il est également apparu que les employeurs ne prévoient pas d'assistance médicale. On peut s'interroger sur cette façon de faire car l'état de santé de la main-d'œuvre n'est pas sans rapport avec les qualités d'hygiène de la production et par conséquent sur sa valeur marchande à l'exportation.

Ce sont là quelques-uns des aspects les plus préoccupants de ce secteur d'activité. Nous demandons aux services de votre ministère de bien vouloir se

pencher sur ces conditions de travail, de rédiger un rapport objectif à partir duquel nous pourrions engager un dialogue. Ce dossier est extrêmement important car nous sommes dans une industrie exportatrice qui, au niveau international, doit pouvoir proposer des produits « éthiques », c'est-à-dire préparés dans des conditions de travail acceptables. Vous savez que le secteur de la transformation doit déjà se conformer à des normes sanitaires et environnementales. Il a d'ailleurs subi des sanctions par le passé pour ces raisons. En matière de conditions de travail, il ferait bien de prendre les devants et d'améliorer les choses, pour préserver ses intérêts économiques et pour le bien de l'économie nationale dans son ensemble.

Nous espérons que vous voudrez bien faire diligence sur ces problèmes que nous venons de signaler et que votre ministère prendra les mesures qui s'imposent pour que le code du travail soit respecté dans ces établissements. Nous réclamons l'organisation d'une réunion tripartite, avec une représentation des ouvrières, des industriels et du gouvernement, afin de mettre au point un système capable de traiter les problèmes de ce secteur, la création d'une commission des affaires sanitaires et sociales du personnel notamment.

*(Pour obtenir plus d'informations sur cette campagne, taper [cec@nda.vsnl.net.in](mailto:cec@nda.vsnl.net.in))*

## Asie/ Inde

### Audition publique

#### *Les témoignages des travailleuses du secteur de la pêche du Kerala touchées par la mondialisation*

**Nalini Nayak, membre de l'ICSF, qui milite avec l'association des travailleuses indépendantes (SEWA) du Kerala**

Dans le cadre des auditions publiques organisées par la Commission nationale pour les femmes (Delhi), dans le but d'obtenir des témoignages de première main sur les problèmes des travailleuses dans différents secteurs de l'économie et de proposer des orientations politiques au gouvernement central, SEWA a tenu une réunion de ce genre pour mieux faire connaître les effets de la mondialisation sur les femmes de la pêche au Kerala.

A l'association SEWA-Kerala, on s'inquiète des nombreux cas de suicide et de décès causés par la malnutrition dont on parle dans les médias. Cela se produit surtout dans les plantations et les petites exploitations agricoles, en partie parce que les nouvelles politiques d'import-export ont provoqué une chute massive des prix. Les petits cultivateurs sont piégés par leurs dettes et il ne leur reste d'autre solution que de céder leur terre aux banques.

L'économie du Kerala repose sur l'agriculture et des activités traditionnelles : fibre de noix de coco, décortiquage de cajou, pêche, transformation de produits de la forêt. La plupart de ces activités qui font appel à une main-d'œuvre essentiellement féminine, connaissent de grosses difficultés à la suite des nouveaux choix politiques, des programmes d'ajustements structurels, des politiques d'import-export mises en œuvre dans le cadre de l'OMC.

A la réunion publique, il y avait des femmes des plantations, des exploitations agricoles, des ateliers de transformation de produits de la mer, de la zone spéciale pour l'exportation de Cochin. Je ne parlerai ici que du témoignage des femmes du secteur de la transformation.

En 1996, par l'intermédiaire du National Fishworkers' Forum (NFF), le programme Femmes de la pêche de l'ICSF avait organisé une audition des ouvrières migrantes qui travaillent dans les ateliers de transformation de l'Inde. La majorité d'entre elles étaient alors originaires du Kerala et leurs conditions de vie et de travail, dans des ateliers souvent situés loin de chez elles, étaient vraiment déplorables. Ces établissements réalisent généralement toutes les phases du processus : approvisionnement en crevettes, congélation, conditionnement, exportation. Et ils n'étaient guère contrôlés.



A la suite de pressions destinées à mettre un peu d'ordre dans ce secteur, plusieurs entreprises ont par la suite opté le plus possible pour la sous-traitance et le travail intérimaire, notamment pour le décortiquage des crevettes. Au cours des années passées, on a vu s'installer au Kerala un certain nombre de hangars où des femmes travaillent au décortiquage des crevettes que les entrepreneurs achètent en gros pour les revendre préparées aux ateliers qui en feront un produit fini.

Sreedevi parle de son expérience dans ces hangars : « J'ai commencé à décortiquer la crevette à l'âge de douze ans car il fallait gagner des sous pour la famille et pour ma scolarité. J'ai dû quitter l'école à la fin de la huitième et j'ai travaillé à plein temps dans la crevette. On allait alors sur le site de débarquement, on faisait le tri et on commençait à nettoyer un peu les crevettes. Il y a dix ans, des hangars se sont installés dans notre village car il y avait moins de travail pour la fibre de noix de coco. Au fil du temps, ils se sont agrandis. Les propriétaires changeaient souvent, peut-être parce qu'ils avaient fait assez d'argent et voulaient aller voir ailleurs, ou bien parce

qu'ils perdaient de l'argent. Nous, les femmes, nous continuons à travailler à la tâche. Nous sommes payées au rendement, sans rien d'autre. Le propriétaire actuel, qui est là depuis quelques années, nous donnait quand même 10 kg de riz à l'occasion de la grande fête. Mais cette année on a eu droit à seulement 50 roupies (environ un dollar) en guise de prime.

Pour préparer une cuvette qui contient en principe 1,5 kg de crevette (habituellement c'est bien plus), nous sommes payées 3 roupies. Dans une journée on peut faire entre 30 et 40 roupies (moins d'un dollar). Nous travaillons en permanence dans l'humidité, assises en ligne en position accroupie. Nous n'avons pas de gants ou de chaussures. Quand il y a de gros arrivages, nous travaillons 12-14 heures d'affilée. Il arrive que nos doigts saignent, mais comme ils sont engourdis, on ne sent pas le mal jusqu'au moment de rentrer à la maison le soir. Habituellement je tème mes mains dans une décoction chaude de thé : ça m'aide à retourner au travail le lendemain. Il faut bien y aller car mon mari n'est que journalier et nous n'avons pas d'autre moyen de gagner notre vie. Quand j'ai eu mon bébé, j'ai arrêté quelques mois, puis ma mère m'a donné un coup de main pour s'occuper de lui. Plusieurs d'entre nous amènent leur enfant sur les lieux, elles attachent le berceau dehors et alimentent l'enfant quand il le faut.

Au cours des années, nous avons créé une union syndicale pour nous défendre devant les autorités. Il n'y a aucune sécurité de l'emploi, pas d'avantages sociaux. La commission des affaires sociales des pêcheurs (Fisherman's Welfare Board) ne nous accorde même pas le statut de travailleur/euse. L'année dernière nous nous sommes beaucoup battues et une inspectrice du travail est intervenue. Elle a fait un bon rapport sur nos conditions de travail et réclamé des sanctions. Au lieu de prendre des mesures appropriées sur la base de son rapport, l'administration l'a transférée. Il est évident que les propriétaires des ateliers de décorticage sont mieux organisés que nous, et ils ont sûrement plus de poids auprès des politiciens. Nous savons que le Kérala se considère comme un Etat progressiste en matière de droit du travail. Pour ce qui nous concerne, c'est tout le contraire. Il y a des milliers de femmes qui travaillent comme moi dans les centaines de hangars de décorticage de mon district. Ces ateliers causent aussi beaucoup de pollution car ils déversent leurs eaux usées dans les caniveaux publics. Cela peut diffuser des maladies.

Cette année les captures de crevettes ont diminué et plusieurs hangars ont fermé. Nous avons aussi appris que des lots de crevettes exportés l'an dernier ont été retournés parce qu'ils n'étaient pas conformes aux normes sanitaires dans les pays importateurs. Les propriétaires font tout pour accroître leurs profits, et finalement ça nous retombe dessus ».

Le récit de Sreedevi résume clairement les problèmes sociaux dans ce secteur. De plus en plus de femmes travaillent au jour le jour, sans pouvoir bénéficier d'avantages sociaux ou d'une quelconque sécurité de l'emploi. On modifie même la législation pour favoriser ces nouvelles façons d'exploiter la main-d'oeuvre de plus en plus fragilisée. C'est ainsi que la délocalisation de l'emploi des pays du Nord vers les pays du Sud va se poursuivre, car ici on continue à faire bien peu de cas des normes du travail, à tous les niveaux.

*L'adresse e.mail de Nalini Nayak est : [nalinin@md5.vsnl.net.in](mailto:nalinin@md5.vsnl.net.in)*

## Asie/ Pakistan

### Un avenir bien incertain

*La marginalisation menace de plus en plus les femmes des communautés de pêcheurs*

par **Mohammad Ali Shah, du Forum des pêcheurs du Pakistan (PFF)**

Au Pakistan, les communautés de pêcheurs sont considérablement plus libérales que les communautés d'agriculteurs. Auparavant, dans les populations de pêcheurs la norme c'était la propriété collective : il n'était guère question de propriété individuelle. Il n'existait pas de discrimination pour raison de sexe. Dans la pratique la femme était quasiment le chef de famille. C'est elle qui répartissait les captures. Contrairement à ce qui se passait dans les populations agricoles, il n'y avait pas ici de « système de voile ». Les femmes bénéficiaient à

vrai dire d'une grande liberté.

Comme les hommes passaient forcément beaucoup de temps en mer, les femmes assumaient une bonne part des responsabilités au sein du ménage. Et certaines étaient considérées non seulement comme un chef de famille mais également comme leader de leur localité ou de leur caste. Les gens portaient le nom de leur mère et non pas celui du père, et c'est toujours le cas dans ces communautés. Il y a des castes de pêcheurs qui portent un nom de femme. Karachi, la grande métropole du sud du Pakistan qui était la capitale de la province du Sindh, tenait son nom de Mai Kalochi qui autrefois était chef de ce petit village de pêcheurs. On dit qu'elle s'occupait elle-même des affaires de pêche et d'autres affaires en plus.

Mais actuellement on observe deux tendances divergeantes. Si les communautés de pêcheurs traditionnelles conservent une certaine attitude libérale vis-à-vis des femmes, ce n'est pas le cas dans les populations d'origine rurale qui s'adonnent maintenant à la pêche après avoir dû quitter leurs activités purement agricoles dans le delta de l'Indus. Les populations agricoles ont habituellement une attitude rigide sur la place des femmes dans la société. Les femmes sont un bien qui appartient à l'homme. Au nom de la décence et de la moralité, elles doivent souvent vivre le plus clair de leur temps entre les quatre murs de leur domicile. Cette façon de voir a maintenant largement déteint sur les communautés de pêcheurs.

#### *Les femmes de la pêche*

Dans le passé, il était fréquent que les femmes sortent

en mer avec les hommes de la famille. On ne pratiquait pas une division radicale du travail selon les sexes. Les pêcheurs s'en allaient en famille vers des îles lointaines où tout le monde participait à la capture, au nettoyage et au séchage du poisson. Les hommes et les femmes mettaient ensemble les grands filets à l'eau et tout le monde tirait ensuite. Puis les femmes se chargeaient de vendre la production sur le marché local ou plus loin pendant que les hommes continuaient leur pêche.

Pour des marées plus longues, de dix à vingt jours, les femmes restaient sur place et pratiquaient une petite pêche sur le littoral. Dans la province de Sindh, les femmes travaillaient au filet dans les criques. Mais la pêche devenant une activité essentiellement commerciale, et avec l'arrivée de nouveaux venus n'appartenant pas aux populations autochtones, on a peu à peu vu disparaître ces femmes. La pêche s'est aussi modernisée au Pakistan et ce n'est plus une activité purement familiale. Et le rôle tenu traditionnellement par les femmes dans ces unités de production de base n'a pratiquement plus cours.



#### *Fabricantes de filets*

On dit que, dans notre sous-continent, ce sont les femmes qui aux temps anciens concevaient et fabriquaient filets et paniers, etc. Elles utilisaient des fibres végétales collectées dans la forêt. Le coton est venu par la suite. Lorsque les femmes ont cessé de participer directement aux activités de capture, pour se cantonner essentiellement à la maison, elles ont cependant continué à confectionner des filets.

Cela leur faisait un revenu modeste mais régulier, car

même au sein de la famille elles étaient rémunérées suivant la complexité, la résistance et le poids du filet. Pour un filet tout en coton le tarif variait entre 5 et 10 roupies par jour. La roupie était alors une monnaie forte et il y avait du travail et des rentrées régulières. Les commandes se faisaient à la pièce et les nappes étaient ensuite assemblées pour constituer un filet de bonne dimension.

Vers la fin des années 1960, le processus de modernisation a commencé à déstabiliser cette activité. Après avoir disparu des opérations de capture, les femmes abandonnent aussi peu à peu cette activité. C'est l'époque où le Pakistan se met à importer des filets en nylon, puis des fabriques s'installent à Karachi. Les filets de coton traditionnels cèdent rapidement la place au nouveau matériel : les femmes voient leurs commandes et leur gagne-pain disparaître. Les gouvernements de l'époque n'ont rien fait pour les aider à trouver d'autres sources de revenus. Dès le début des années 1970, c'en était fini des fabricantes de filets. Et aujourd'hui on n'entend plus guère parler des artisanes qui savaient faire de belles choses. L'usage du filet en nylon a eu plusieurs conséquences sur les communautés de pêcheurs, mais les femmes ont été particulièrement touchées puisque leur source de revenus s'est asséchée.

#### *Activités post-capture*

Les femmes ont toujours été présentes dans les activités post-capture : nettoyage du poisson, séchage... Maintenant elles travaillent également dans les usines de farine de poisson qui entre dans la fabrication d'aliments pour volaille et dans des ateliers qui transforment le crabe pour l'exportation. On pêche le crabe au pied des palétuviers et on le met dans des paniers recouverts de feuilles pour l'envoyer dans ces ateliers. Après la cuisson ce sont les femmes qui extraient la chair tandis que les hommes s'occupent de la congélation.

Puis il y a eu l'arrivée d'immigrants clandestins venus du Bangladesh et du Myanmar (Birmanie) qui acceptent de faire le travail à moitié prix, en dehors de la réglementation du travail. C'est un nouveau coup dur pour les femmes des communautés de pêcheurs qui trouvaient à s'employer dans les ateliers de transformation et les hangars où l'on nettoie la pêche du jour.

#### *La carence des autorités*

Avec le déclin de leur rôle économique, les femmes constatent évidemment une dégradation de leur statut et de leur influence au sein des communautés. Elles ne sont plus aux commandes des affaires comme autrefois. Elles sont en fait bien peu nombreuses à trouver à s'occuper dans quelques activités : décorticage de crevettes, fabrication de filets et de paniers, ouvrières... Leur lot actuel : conditions économiques dégradées et pauvreté endémique.

Le gouvernement n'a prévu ni politiques ni programmes pour améliorer leur sort. On passe d'ailleurs complètement sous silence leur contribution au secteur de la pêche. Ces femmes ne sont pas une seule fois mentionnées dans les textes officiels (lois, règlements, politiques, documents divers) émanant du gouvernement. Dans l'Annuaire statistique des pêches publié par le Département des pêches maritimes du Pakistan, dont la dernière édition remonte à 1993, il n'est pas fait référence aux femmes alors qu'un chapitre entier est consacré aux populations de pêcheurs.

*Pour contacter Mohammad Ali Shah, faire [pakistanfisherfolk@hotmail.com](mailto:pakistanfisherfolk@hotmail.com)*

## Asie/Thaïlande

### Rassemblement

#### *Pêches asiatiques et mondialisation*

par Chandrika Sharma, ICSF, Chennai, Inde

En Asie, des millions de gens vivent de la pêche. La pêche est un facteur essentiel de la croissance économique, un élément primordial pour la sécurité alimentaire dans cette région. Selon les statistiques de la FAO, 84 pour cent des pêcheurs sont en Asie : 9 millions en Chine, près de 6 millions en Inde et 4 millions entre Vietnam, Indonésie, Bangladesh, Philippines. La plupart pratiquent le long du littoral une pêche artisanale et à petite échelle dont ils vivent tant bien que mal. Si l'on tient compte à la fois des activités de capture, de transformation, de commercialisation, etc., on arrive pour l'Asie à un total d'environ 120 millions de personnes concernées. Dans les communautés de pêcheurs artisans, la pêche est évidemment une source de revenus, mais c'est aussi toute une culture, un mode de vie.

Au cours des dernières décennies, la pêche asiatique a considérablement évolué. Les gouvernements ont cherché à moderniser le secteur en introduisant de nouvelles technologies, des engins de capture plus performants : chaluts de fond, sennes coulissantes. Dans le contexte actuel de modernisation, il s'agit essentiellement de développer la production et les exportations.

C'est pour débattre de cette évolution et de ses conséquences pour la petite pêche en mer et en eau douce que des représentants d'organisations de pêcheurs, d'agriculteurs et d'associations venus de onze pays asiatiques se sont rencontrés, du 25 au 29 janvier 2000, à l'Université Prince of Songkhla, Hat Yai, Thaïlande. Cette conférence avait pour thème *Echapper aux mailles de la mondialisation*.

Il y avait des gens du Bangladesh, du Cambodge, de l'Inde, de l'Indonésie, de la Malaisie, du Népal, du Pakistan, des Philippines, du Sri Lanka, de la Thaïlande, du Vietnam. Etaient également présents des représentants du WFFP (Forum mondial des populations de pêcheurs), de Aotearoa/Nouvelle-Zélande et de l'Afrique du Sud.

Les objectifs étaient les suivants :

- Analyser l'impact de la mondialisation, (libéralisation, privatisation, dérégulation...) sur le secteur de la petite pêche ;
- S'informer sur les initiatives prises par les pêcheurs asiatiques pour améliorer leur situation : renforcement des structures, campagnes d'opinion, gestion de la ressource, lobbying... ;
- S'informer sur le rôle et la situation des femmes de la pêche ;
- Renforcer les réseaux des organisations de pêcheurs dans la région Asie.

L'idée de cette rencontre de travail avait été lancée par plusieurs organisations. Les thaïlandaises tout d'abord : Fédération des pêcheurs de Thaïlande, Fondation pour le développement durable (SDF), Fondation pour une agriculture durable (FSA), NGO-COD, Fonds mondial pour la nature (WWF), Projet des îles Andaman, Université Prince of Songkhla, Université Waliluk. Et les autres : PAMALAKAYA (Fédération nationale des organisations des pêcheurs des Philippines), Collectif international d'appui aux travailleurs de la pêche (ICSF), Forum Asie-Pacifique des femmes, Loi et Développement (APWLD). Les participants ont constaté que la mondialisation provoque des conséquences fâcheuses : perte de revenus, détérioration des zones de pêche, perte de droits d'accès, déstabilisation des communautés, problèmes sociaux, disparition de savoir-faire traditionnels, dégradation et destruction des ressources aquatiques, violation des droits de l'homme. Les femmes des communautés de pêcheurs subissent de nouvelles contraintes qui alourdissent automatiquement leur charge de travail et augmentent le stress : il leur faut gagner davantage. Les participants ont demandé une modification des lois, des programmes et des politiques, le démantèlement des institutions de la mondialisation qui sont essentiellement au service des acteurs dominants et qui marginalisent les communautés de pêcheurs.

L'un des objectifs de la conférence était de faire mieux connaître la situation des femmes des communautés de pêcheurs en Asie. On avait essayé de faire en sorte qu'il y ait autant d'hommes que de femmes dans les délégations. Cela n'a pu se faire à tous les coups car dans certains pays de la région les efforts d'organisation des pêcheurs sont relativement récents. Et même là où les pêcheurs disposent d'une organisation, les femmes ne sont pas activement impliquées. C'est pour cela qu'il y avait moins de femmes dans les délégations.

C'est évidemment un problème. Tout le monde reconnaît en effet que les femmes jouent un rôle actif dans les pêcheries et les communautés. Mais elles subissent aussi les conséquences d'évolutions en cours dans le secteur de la pêche ou à l'extérieur. Ces évolutions ont des répercussions sur leurs revenus et leur charge de travail, sur leur qualité de vie en général. La personne du Sri Lanka a parlé des artisanes transformatrices touchées par des importations de thon séché venu de pays voisins. Comme il coûte moins cher, les transformatrices locales ont du mal à résister.

Les participants ont souligné la carence des gouvernements de la région qui ont largement ignoré le rôle des femmes des communautés de pêcheurs et omis d'appuyer concrètement cet apport. Citons ces quelques phrases d'une participante indienne : « Depuis une centaine d'années, le développement du secteur de la pêche a rimé avec masculinisation. Avec l'arrivée progressive des nouvelles technologies et l'augmentation de la production, les femmes ont été larguées, au propre et au figuré. Il suffit de regarder de près les programmes de développement pour constater qu'ils ne font pas la part belle aux femmes. Dans la multitude des projets nés de la course à la modernisation, trouverait-on un seul qui soit spécifiquement destiné aux femmes de la pêche ? »

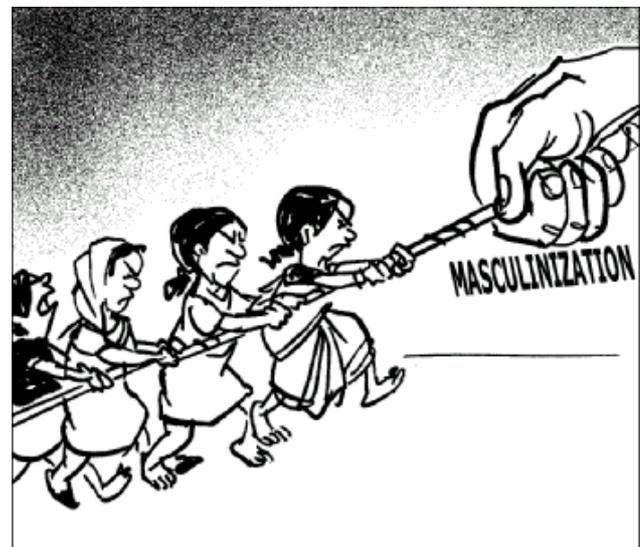
Tout cela a donné lieu à des débats. L'Indienne Nalini Nayak, une personne ressource qui milite depuis longtemps à plusieurs niveaux dans le mouvement des pêcheurs, a dressé un tableau de la situation des femmes de la pêche, et critiqué les modèles de développement actuels qui marginalisent les femmes, mettent à mal leurs moyens d'existence et agressent l'environnement. Elle a insisté sur l'importance d'un regard de femmes sur les questions de pêche.

Le représentant d'une des plus solides organisations de pêcheurs de la région, qui essaie pourtant depuis longtemps d'impliquer les femmes, a fait état des difficultés rencontrées pour qu'elles soient convenablement représentées dans les structures, pour qu'il y ait aussi une perspective féministe dans l'action prévue. Il est bien difficile de traduire dans la réalité des objectifs souhaitables.

En Asie, c'est seulement dans un petit nombre de pays que les femmes de la pêche commencent à s'organiser vraiment. Elles ont encore beaucoup de chemin à parcourir et il faudra beaucoup d'efforts bien ciblés pour les aider à défendre leurs moyens d'existence et leurs communautés.

Les participants ont réclamé l'adoption de démarches participatives dans les processus décisionnels afin que les pêcheurs soient considérés comme de vrais partenaires lorsqu'il s'agit de gérer l'accès à la ressource et son exploitation, à la fois aux niveaux local, national et international.

Ils ont particulièrement souligné la nécessité d'une exploitation durable de la ressource, dans les lacs, les cours d'eau, les mers et les océans du monde. Il faut accepter et défendre les droits des communautés de pêcheurs artisans sur ces ressources. Ils en sont aussi les gardiens.



Pour leur part, les participants se sont engagés à protéger les intérêts des communautés de pêcheurs, en agissant pour une préservation de la ressource, des espèces indigènes et des écosystèmes. Il faut s'orienter vers des modes de développement fondés sur l'intérêt des populations. Ils ont également décidé de célébrer la Journée mondiale de l'alimentation, le 16 octobre, la Journée mondiale de la pêche, le 21 novembre, la Journée anti-OMC, le 30 novembre. Pour marquer leur solidarité, les communautés de pêcheurs mèneront pour cela au niveau régional une action concertée.

Au terme de leur rencontre, les participants ont constitué un comité de suivi pour mener plus avant certains des aspects qui avaient été débattus : participation de pêcheurs au Sommet mondial du développement social qui se tiendra en septembre 2002, recherche et formation sur les problèmes de la pêche, programmes d'échanges entre pêcheurs de pays asiatiques, célébration de la Journée mondiale de la pêche, formation au travail de lobbying, participation au Sommet mondial de l'alimentation en juin 2002. Le compte-rendu de la conférence est en cours de préparation et devrait être disponible pour la fin mai.

*Pour contacter Chandrika Sharma, faire [icsf@vsnl.com](mailto:icsf@vsnl.com)*

## Asie/Inde

### Une éviction planifiée

*Les communautés de pêcheurs qui sont installées sur le littoral à Chennai, la grande métropole du sud-est de l'Inde, vont peut-être devoir déguerpir sous la pression de ceux qui veulent « embellir les plages »*

**Article basé sur une déclaration sur l'honneur présentée à la Commission nationale pour les femmes par T. Mohan, juriste à Chennai et qui travaille depuis longtemps avec les mouvements citoyens et des organismes communautaires.**

Dans les plans d'urbanisme et les plans de gestion du littoral, on continue de laisser de côté les communautés de pêcheurs. Les opérations de planification urbaine au Tamil Nadu, un Etat situé au sud-est de l'Inde, sont régies par des textes de 1971 (*The Tamil Nadu Town and Country Planning Act*). A première vue, son champ de vision paraît assez large, mais il dit bien peu de choses sur l'importance des aspects culturels, en particulier les modes de vie des communautés de pêcheurs, qu'il importe de distinguer des populations migrantes caractéristiques des villes indiennes.

Après l'adoption des 73<sup>ème</sup> et 74<sup>ème</sup> amendements à la Constitution, qui renforçaient le rôle de l'administration locale, on a modifié la loi de 1919 sur la municipalité de Madras. Et il a été créé une Commission de la planification de l'agglomération chargée de préparer un Plan-cadre reprenant les divers aspects d'intérêt général pour les habitants de Chennai (anciennement Madras) : coordonner la répartition de l'espace, répartir l'eau et d'autres ressources naturelles, développer de façon intégrée les infrastructures, protéger l'environnement...

Force est de dire que, du point de vue des directives officielles et des réalisations, la planification laisse toujours à désirer. Parce qu'on ne s'est guère préoccupé de leur sort, les huit villages de pêcheurs qui jalonnent la Marina, et qui sont sans doute plus anciens que Chennapatna (devenu Madras et maintenant Chennai), subissent d'énormes pressions.

La présence des communautés de pêcheurs sur ce littoral n'est pas vraiment acceptée. Même si elles sont là depuis des siècles, ils n'ont toujours pas de droits officiellement reconnus sur le foncier. L'Administration considère habituellement ces villages comme autant d'empiétements et de bidonvilles. Il n'existe aucune législation sur cette question et les communautés de pêcheurs ont toujours été menacées d'éviction car les responsables gouvernementaux et les classes moyennes considèrent ces endroits comme une plaie dans le paysage.

L'Administration a employé plusieurs stratégies pour affaiblir les revendications des communautés :

- Laisser construire des logements inadaptés et insuffisants pour les pêcheurs, avant de chercher à faire déguerpir logiquement les résidents ;
- Gêner la manœuvre des bateaux et le séchage des filets sur les sites de débarquements ;
- Autoriser des constructions haut-de-gamme sur le littoral et promouvoir des infrastructures de loisirs près des villages ;
- Elargissement de la route côtière, en faire une voie à double sens, ce qui représente un nouveau danger pour les résidents ;
- Délimiter des espaces publics qui sont en mitoyenneté avec les villages afin de bloquer toute expansion de la communauté.

En 1986, le gouvernement du Tamil Nadu a essayé de faire disparaître bateaux et filets de la plage de la Marina. Grâce à une action en justice engagée devant la Cour suprême, la tentative a échoué. Les juges ont ordonné le retour des bateaux et des engins de pêche qui avaient été confisqués, et le dossier semble avoir été classé récemment. Avec la législation sur la protection du littoral (CRZ) qui a été adoptée en 1991, l'Administration a dû accepter à contrecœur que les communautés de pêcheurs ont le droit de vivre sur la côte. Mais les dispositions prévues sont rendues inopérantes à cause des manigances ou de la passivité



des responsables de tous les Etats côtiers, dont le Tamil Nadu.

Lorsque les autorités du Tamil Nadu ont présenté leur plan de gestion du littoral dans le cadre de la nouvelle législation sur la protection de cet espace, le ministère

de l'environnement et des forêts l'a rejeté parce que la côte de Chennai ne figurait pas sur le plan. L'Agence de développement de Chennai a alors rédigé un nouveau chapitre comprenant trois pages et cinq cartes du front de mer. Il n'y était pas du tout question des quartiers de pêcheurs ni de leur mode de vie ni de leur particularité culturelle.

Avant ce plan, les projets de l'Administration du Tamil Nadu en matière de développement intégré du littoral laissaient en fait entendre qu'on pourrait déplacer les villages de pêcheurs qui ne semblaient pas devoir progresser. Puis il y a eu en 1995 le deuxième Plan-cadre de l'agglomération de Chennai où il était question de déménager tous les quartiers faits de logements précaires (slums) vers la périphérie. Le document, qui pouvait en inquiéter plus d'un, a été publié seulement en anglais, ce qui ne surprend pas : une bonne partie des principaux intéressés ne pouvait ainsi se faire entendre dans les processus en cours.

On ne pêche pratiquement plus dans les cours d'eau (Adyar, Cooum, canal de Buckingham) qui traversent la ville car ils sont devenus de véritables collecteurs pour les effluents domestiques et industriels. Dix ans après le dépôt d'une plainte (W. P. n° 14858/93) qui réclamait un programme énergique pour lutter contre la pollution avancée des cours d'eau de la cité, la Haute Cour de Madras s'est contentée de signaler à l'Agence de lutte contre la pollution du Tamil Nadu qu'elle devait commencer à agir à l'encontre de toutes sortes d'établissements qui rejetaient leurs eaux usées plus ou moins polluées dans ces cours d'eau. Mais ça continue toujours et il serait bien miraculeux que la pêche reprenne dans ces endroits.

Les centrales thermiques qui envoient de l'eau chaude dans la mer devant Chennai et toute une ribambelle d'usines chimiques ont porté des coups sérieux à la pêche. Il s'est également produit une importante salinisation des nappes aquifères sur la côte parce qu'on a beaucoup pompé dans cette région pour alimenter le secteur industriel et l'agglomération. Tout cela a eu des répercussions brutales sur les activités des femmes de la pêche, en tant que vendeuses sur les marchés, ménagères et personnes ressource.

Le ministère de l'environnement et des forêts a apporté récemment un amendement qui exige le feu vert préalable pour tous les projets nécessitant un investissement supérieur à 50 millions de roupies. Il semble que cela aura permis de contrecarrer les tentatives du gouvernement du Tamil Nadu qui cherchait, il n'y a pas longtemps, à faire disparaître les quartiers de pêcheurs et à récupérer l'espace libéré pour y installer des missions diplomatiques, des résidences et des bureaux pour de grosses structures

internationales. Les autorités locales, qui ont été jusqu'à refuser qu'on puisse prendre connaissance du contenu d'un protocole d'accord signé avec une entreprise de Malaisie au prétexte que ce n'était pas un document public, ont évidemment protesté contre l'application de l'amendement en question. La position du Tamil Nadu obéit sans doute à des motivations claires, mais il ne faudrait pas que les droits des communautés de pêcheurs soient suspendus uniquement aux décisions du gouvernement central.

Il me semble que la seule façon de repousser les menaces qui pèsent sur les femmes de la pêche du côté de la Marina c'est de renforcer la législation sur la protection du littoral (CRZ), en empêchant des projets de développement jouxtant les quartiers de pêcheurs, en adoptant des textes qui protègent les droits d'accès des communautés de pêcheurs aux ressources indispensables en mer et sur terre, en élaborant et en mettant en œuvre au niveaux local, régional et national des politiques et programmes favorables au secteur de la pêche artisanale, en créant des mécanismes et processus institutionnels qui tiennent compte des modes de vie et des traditions culturelles des populations concernées.

*Pour contacter T. Mohan, taper [devika@xlweb.com](mailto:devika@xlweb.com)*

## Asie/Indonésie

### « Payez la casse ! »

*Les gens de la baie de Buyat, au nord de Sulawesi, ont souffert à cause de la présence d'une mine d'or appartenant à PT Newmont Minahasa, filiale de Newmont Mining Corporation de Denver, Colorado, Etats-Unis*

**par Suwiryo Ismail, militant pour la défense de l'environnement et des droits de l'homme**

Surtini Paputungan est une femme de 40 ans qui vend du poisson et des biscuits. Elle habite à Buyat, un petit village qui donne sur la baie de Buyat dans un coin reculé de l'Indonésie. Pour venir de Djakarta, il faut quatre heures d'avion et environ trois heures d'autocar.

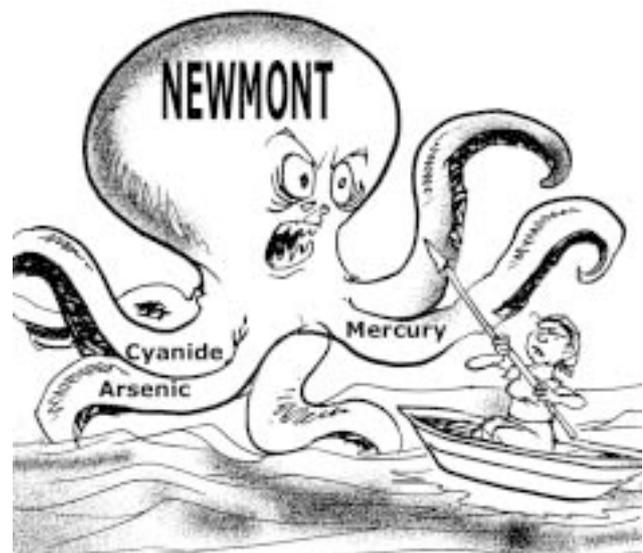
Surtini est mariée et a quatre enfants. Elle est pauvre, comme les autres gens de la localité. L'outil de travail de la famille se limite à un petit bateau sans moteur, un filet et des hameçons. Avec cet équipement on ne peut pas aller bien loin, et il faut que la mer soit calme, d'octobre à février. Avant il y avait beaucoup de poisson sur les récifs coralliens et cela suffisait pour faire vivre les villages de la baie.

A la saison haute, Surtini vend au village la pêche de son mari. Mais quand le vent est fort, personne ne sort en mer et Surtini vend alors des gâteaux faits maison. Elle gagne tout juste de quoi vivre, de sorte que la famille doit parfois emprunter à des voisins pour pouvoir acheter à crédit dans le petit magasin local. Si les choses vont bien, on rembourse quand la pêche suivante est vendue. En 1994, l'entreprise PT Newmont Minahasa Raya, filiale de la Newmont Mining Corporation de Denver, Colorado, Etats-Unis (la cinquième plus grosse société minière du monde) obtient du gouvernement indonésien l'autorisation d'exploiter des sols aurifères sur une concession de 500 hectares. Cela n'a pas été un cadeau pour les 53 familles (240 personnes) de pauvres pêcheurs vivant dans ce voisinage. En 1996, Newmont ouvre un chantier à ciel ouvert et déverse chaque jour environ 2 000 tonnes de déchets dans la baie selon la technique STD, à seulement 82 m de profondeur. Il y a eu plusieurs fois des fuites dans les canalisations et des études réalisées par des chercheurs de l'université du Nord-Sulawesi, de l'Institut agronomique de Bogor et de l'Agence de protection de l'environnement du gouvernement indonésien ont révélé la présence de métaux lourds dans la baie : arsenic, cadmium, mercure.

Les seuls moyens d'existence de la communauté sont

pollués, détruits, les récifs coralliens souffrent, des poissons pourrissent sur la plage. La ressource se raréfie et lorsqu'il y a du poisson à la vente on a peur d'en acheter de crainte qu'il soit empoisonné. Comme le mari de Surtini n'avait pas de quoi acheter un moteur pour pouvoir aller pêcher plus au large sur des fonds non pollués, la vie de la famille devenait bien difficile. En 1998, Surtini a arrêté de faire des biscuits pour la vente parce qu'elle avait mal dans toutes les articulations. Son corps était tout engourdi et elle avait des maux de tête, elle était comme myope, elle avait des problèmes d'audition et d'élocution. L'année suivante, cela a encore été pire : elle a été paralysée pendant trois mois : même toucher les cheveux faisait mal. A l'infirmerie de la localité, on ne savait pas ce qu'elle avait. Le médecin diligenté par la compagnie minière déclarait qu'elle n'avait rien attrapé. Pourtant deux semaines plus tard, une équipe est venue de Newmont pour faire une prise de sang à elle et à quelques autres villageois.

Un an plus tard, à la suite de pressions exercées par



des Ong indonésiennes et internationales pour qu'on connaisse enfin les résultats des tests réalisés dans un laboratoire de San Monica, aux Etats-Unis, la compagnie a enfin admis qu'on avait trouvé des traces d'arsenic, de mercure et de cyanure dans les prélèvements. Surtini a alors arrêté de consommer du poisson pêché dans la baie car elle avait enfin compris qu'elle se sentait plus mal lorsqu'elle en mangeait. Finalement la paralysie a disparu et elle allait mieux, mais elle avait encore souvent mal aux articulations et à la tête, surtout après avoir consommé du poisson de la baie. A défaut d'autre nourriture, elle était bien

obligée d'en venir là. En octobre 2001, une Ong s'est chargée de l'amener à Djakarta pour des examens médicaux. Elle a passé une semaine à l'hôpital. Les docteurs ne trouvaient pas d'explication à son cas, ce qui démontre aussi qu'il est assez difficile de s'occuper de pathologies dues à une contamination par des métaux lourds. Aucun hôpital du pays n'est équipé pour cela. Lorsque Surtini a donné naissance à son quatrième enfant en septembre 2002, elle était si faible qu'elle ne pouvait pas l'allaiter et qu'elle n'avait pas non plus de quoi acheter du lait. Le bébé prenait le sein et buvait de l'eau et du thé. En juin 2002, Surtini a vu deux médecins légistes qui lui ont dit que ses symptômes évoquaient un empoisonnement par l'arsenic.

Surtini n'est pas seule dans son cas à Buyat. Cinquante-et-une personnes (dont 80 pour cent de femmes) présentent le même tableau : maux de tête constants, douleurs articulaires, bosses sur le corps, démangeaisons). Deux réseaux indonésiens (Walhi et Jatam) ont fait faire des prises de sang à dix-neuf villageois. Les résultats ont montré une forte accumulation d'arsenic et de mercure dans le sang.

Lors d'un atelier sur les femmes et la mondialisation organisé dans le cadre du Forum populaire qui s'est tenu à Bali en juin 2002, avant la réunion de la Commission préparatoire du Sommet mondial sur le développement durable, Surtini était là pour témoigner : « Les rejets de la mine ont été pour moi, pour mes enfants et toute la famille une vraie catastrophe ». Depuis 1997, elle participait au mouvement d'opposition à la compagnie minière. Elle faisait partie de la délégation villageoise qui est allé voir les autorités locales et provinciales et le parlement de la province pour présenter les doléances de la population. Elle a témoigné à plusieurs réunions et conférences sur les exploitations minières et le rejet de résidus dans la mer.

Pour le moment tous ces efforts ont été vains. Le gouvernement du Nord-Sulawesi et la compagnie minière continuent d'affirmer que les rejets reposent au fond de la mer et qu'il n'y a pas trace de pollution. Les villageois ont été présentés comme des agents provocateurs dressés contre les investissements étrangers. En plus, les campagnes lancées par des Ong internationales, notamment en 1999 une intervention lors d'une réunion des actionnaires de Newmont à Denver, Etats-Unis, ont finalement entraîné une aggravation des pressions subies par les villageois.

Le gouvernement indonésien soutient vigoureusement les investissements étrangers, en faisant agir au besoin la force militaire, policière et bureaucratique contre la population. USAID a dit aux Ong environnementalistes impliquées que leurs subventions seraient supprimées si elles continuaient leurs activités anti-Newmont et que les Ong militant contre les opérations des sociétés américaines en Indonésie n'auraient plus de financements. Surtini et bien d'autres villageois qui ont participé à la résistance ont subi des représailles à la fois de la part des autorités locales et des villageois qui ont pris le parti des programmes de développement communautaire proposés par Newmont, et qui ont réussi à diviser la résistance. Les propos de Surtini sur la mondialisation lors de l'atelier dont il a été question plus haut sont intéressants : « C'est une conspiration entre les entreprises multinationales et nos gouvernants à Djakarta, à Manado, à la régence et jusqu'au village. Nos vies sont soumises à Newmont parce que le gouvernement est à son service et fait ce que Newmont dit. Cette conspiration nous a fait souffrir : les femmes, les enfants, les hommes. Nous avons tout perdu : nos vies, notre nourriture, notre santé, notre baie, notre terre. Nos enfants n'ont aucun avenir, et ce sont les femmes qui souffrent le plus de Newmont parce ce sont elles les plus touchées par la pollution ». Cet état d'esprit a poussé Surtini à mobiliser les femmes de son village pour parler ensemble de leur situation, participer à des réunions de formation par des femmes membres d'associations, participer à des séminaires et des conférences pour témoigner de leur vécu. Lorsqu'elle est venue à Djakarta pour des examens médicaux, Surtini a pris contact avec plusieurs associations de femmes et leur a demandé un appui. Malgré de violents maux de tête, elle a tenu à donner à toutes son témoignage. De retour au village, elle et d'autres femmes ont demandé aux habitants de rejeter le programme de développement local proposé par Newmont, car la résistance au géant de l'industrie devait d'emblée commencer par le refus de ses soi-disant cadeaux. Actuellement, Surtini et les gens de la baie de Buyat enquêtent pour évaluer ce qu'ils ont perdu sur le plan économique, social, culturel et environnemental à cause de la présence de Newmont. L'entreprise arrêtera ses opérations dans le Nord-Sulawesi en 2004. « Il ne faut pas les laisser partir tranquillement, en oubliant tous les dégâts qu'ils ont fait ici. Il faut qu'ils paient », dit Surtini. Cet article est d'abord paru dans *Voix du peuple* (volume préparatoire), Forum social pour l'Asie, 2003.

*Pour contacter Suwiryo Ismail, taper claras@mailcity.com*

## Asie

### Point de vue de femmes

***La déclaration suivante a été adoptée lors de la Consultation des femmes de la pêche pour la région Asie qui s'est tenue à Medan, Indonésie, du 11 au 14 août 2004***

Nous sommes 53 femmes et hommes des Philippines, de Thaïlande, d'Indonésie, du Bangladesh, de l'Inde, du Pakistan, du Sri Lanka et du Népal. Lors d'une réunion qui s'est tenue à Medan, Sumatra, Indonésie, du 11 au 14 août 2004, dans le cadre de la *Consultation des femmes de la pêche pour la région Asie*, nous avons analysé les conséquences de la mondialisation sur les femmes de la pêche en Asie. Il s'agissait de poursuivre la réflexion et les processus qui ont été lancés lors de la *Conférence des pêcheurs asiatiques (couper les amarres de la mondialisation)* qui s'est tenue à la Prince of Songkhla University, Hat Yai, Thaïlande, du 25 au 29 janvier 2002.

Nous avons tenu notre réunion à Sumatra pour exprimer notre solidarité avec la lutte, vieille de dix ans, des communautés littorales contre les méthodes de pêche destructrices, en particulier certaines formes de chalutage qui font bien des dégâts dans les habitats naturels du poisson, ce qui met en danger les moyens d'existence des populations locales.

A cette occasion, ces femmes et ces hommes qui adhèrent à des organisations de pêcheurs, des associations de base et des Ong ont pu partager leurs préoccupations et leurs réflexions quant aux conséquences de la mondialisation sur les populations de pêcheurs.

On a souligné l'importance des femmes, à la fois au sein des pêcheries, des familles, des communautés et des associations, et déploré que leur contribution à l'ensemble de la société n'est toujours pas reconnue comme il faudrait.

On a tenté de définir des stratégies pour résister aux méfaits de la mondialisation, de préciser notre vision du développement, d'apprendre les uns des autres afin que notre action soit plus efficace.

Nous voyons bien les effets négatifs des avancées du néolibéralisme, notamment en matière d'échanges commerciaux et d'investissements, de promotion des

exportations, de privatisation des ressources naturelles, du retrait de l'Etat et des services publics...

Ces divers processus ont conduit à la prolifération de techniques de pêche visant à obtenir un rendement maximal sans se préoccuper de la durée de la ressource, de même qu'à un laisser-faire en matière d'industrialisation, d'urbanisation, de développement touristique sur la côte, sans oublier les gros projets (mines, barrages...) qui au final fragilisent les écosystèmes côtiers.

Tout cela a entraîné des effets dévastateurs pour les communautés littorales : dégradation et même destruction des ressources aquatiques, baisse des revenus, perte des moyens d'existence, déstabilisation des communautés, problèmes sociaux, disparition des savoir-faire traditionnels, destruction des lieux de pêche, perte des droits d'accès à la ressource, violation des droits humains.

Nous souscrivons pleinement à la déclaration faite par la réunion de janvier 2002 qui avait procédé à une analyse de ces divers processus et réclamé un arrêt de la mondialisation économique.

Il faut souligner que les politiques néolibérales sont particulièrement mal vécues par les femmes des communautés de pêcheurs. Comme il est de plus en plus difficile de gagner sa vie dans la pêche, les femmes de ce milieu doivent se démener encore plus pour compenser les pertes de revenus.

Dans beaucoup de pays, de travailleuses indépendantes elles deviennent souvent employées, mais avec de bien mauvaises conditions de travail et pratiquement pas de protection sociale. Nous dénonçons le sort réservé à ces femmes, que l'on considère comme un réservoir de main-d'œuvre à vil prix, corvéable à merci dans des ateliers de transformation et autres établissements.

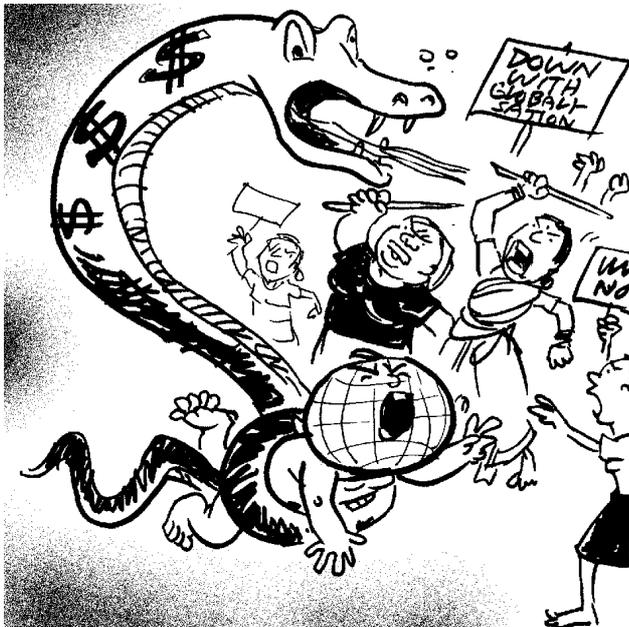
Le retrait de l'Etat, dans les domaines de la santé et de l'éducation notamment, et la dégradation et la privatisation des ressources naturelles imposent de nouvelles contraintes aux femmes qui sont en tout premier lieu responsables du bien-être de leur famille. Nous protestons contre cette politique car l'Etat doit d'abord protéger ses citoyens au lieu d'être un agent du grand capital international.

La vie est de plus en plus difficile et les femmes sont davantage victimes de violences diverses au sein de leur propre famille et de la communauté.

Il faut déplorer que la mer n'est pas considérée comme un milieu vivant et une source de nourriture pour des millions de gens dans nos régions mais souvent comme un dépotoir et une source de matières inertes comme le pétrole.

Nous nous inquiétons aussi de la place que l'on semble accorder pour l'avenir à l'aquaculture. Nous avons été les témoins des dégâts sociaux et écologiques provoqués par une aquaculture intensive tournée vers l'exportation. Nous savons bien que les bénéfices iront à quelques entrepreneurs et à de grosses sociétés et que les populations concernées paieront la casse. Nous sommes clairement contre cette forme de développement.

Certaines mesures ont été prises pour préserver les ressources halieutiques, mais on peut douter de leur efficacité tant que les communautés de pêcheurs ne seront pas pleinement mises dans le coup. Les programmes de protection du milieu marin doivent faire



intervenir aussi les pêcheurs et non pas chercher à les écarter de cet environnement. Nous dénonçons également les objectifs de protectionnisme commercial qui se cachent sous des mesures apparentes de préservation de l'espace maritime.

Le développement, tel que nous le connaissons, est de nature patriarcale. Il y a une coupure systématique entre la sphère privée et la sphère publique de la vie, une mise sous tutelle des femmes, à la fois comme travailleuses et comme génitrices.

L'esprit patriarcal du développement en cours fait passer le profit avant la vie elle-même. Ce développement est fondé sur l'exploitation de la nature et le manque de respect pour les cycles de vie. Il déstabilise nos modes de vie, nos moyens d'existence et provoque des dégâts irréparables dans des écosystèmes fragiles, réduisant notamment la biodiversité qui est source de vie.

Il faut résister à cette évolution, définir de nouvelles priorités, adopter une approche plus féministe orientée vers de nouvelles alternatives, vers de nouveaux processus plus équitables, et qui remettent en cause les classes sociales, les castes, le patriarcat, et qui privilégient une exploitation durable des ressources.

Nous préconisons un mode de développement participatif qui tienne compte des intérêts réels des populations, des droits respectifs des femmes et des hommes, dans un souci d'équité et de gestion durable des ressources naturelles. Nous appelons de nos vœux un mode de développement qui respecte les ressources, à la fois humaines et naturelles, qui soit au service de la vie. Pour œuvrer dans ce sens, nous allons mobiliser et organiser davantage les femmes au sein de nos organisations. Nous nous sentons unies pour résister aux systèmes et aux organismes mis en place par la mondialisation.

## Asie / Pakistan

**Ce n'est pas la vie en rose**

*Les conditions de travail des employées des warrachs (ateliers de transformation du poisson) laissent beaucoup à désirer. L'application de la législation sociale ne va pas de soi.*

**par Tayyaba Ahmed, doctorante à l'Université de Karachi**

De plus en plus de femmes sortent de chez elles pour pouvoir compléter les revenus du mari. Cela est positif car on voit que la femme peut aussi rapporter de l'argent au lieu d'être confinée dans un rôle de ménagère non rémunérée à la maison. Peut-être un signe que les femmes enfin prennent de l'assurance. Mais le tableau n'est pas tout en rose !

A la maison elles sont subordonnées à leur père, à leur mari, leurs frères. Et lorsqu'elles vont travailler au dehors, le problème en fait s'accroît car l'employeur et la société en général les exploitent, physiquement, psychiquement, sexuellement. Le tableau est bien affligeant : violation des droits humains, peu d'attention accordée aux lois et règlements, à l'information des personnes concernées. On trouve un concentré de tout cela dans les *warrachs* du Pakistan : misère humaine et manipulation.

Le *warrach* est un local d'environ 20 x 50 pieds ou davantage fait de parpaings sans enduit, avec un toit en fibrociment ou en tôle. Les femmes sont assises à même le sol, le dos contre le mur. Leur nombre (avec les enfants) varie entre 40 et 250. Les enfants qui le peuvent donnent aussi un coup de main.

Dans les *warrachs* qui ont une activité liée à la pêche, on décortique la crevette, on nettoie le poisson, on prélève la chair de crabe, de coquillages divers. Le responsable est soit le propriétaire des lieux, soit un locataire. Voici généralement ce qu'on y fait :

- Décorticage de la crevette, nettoyage du poisson pour des transformateurs dans les conditions convenues par les deux parties. L'approvisionnement en matière première est l'affaire du responsable du *warrach*.
- Décorticage, nettoyage des produits fournis par les transformateurs selon les arrangements conclus par les deux parties.

Dans les deux cas, le gérant ou le propriétaire du *warrach* travaillent pour l'entreprise de transformation ou pour un exportateur. Dans le milieu on l'appelle *contractor*.

Il semble parfois indispensable de confier certaines tâches à un *contractor*. Un petit éditeur qui ne pratique pas habituellement la reliure va s'adresser à un relieur professionnel. Celui-ci travaille évidemment pour plusieurs éditeurs, avec son propre personnel. Si dans l'affaire il y a exploitation de main-d'œuvre, c'est le relieur qui sera poursuivi, pas l'éditeur qui a fait appel à ses services.

C'est à l'employeur de trouver les commandes qui seront exécutées par son personnel. La Direction du travail veille en principe au bon respect de la réglementation. Le *contractor* doit être considéré comme employeur et assujéti en tant que tel à la législation du travail.



Regardons de plus près le statut du *contractor*/propriétaire/gérant du *warrach*. Pour le secteur qui nous concerne, c'est lui l'employeur qui doit payer les salaires, observer la réglementation, les termes du contrat de travail. Dans la pratique, les choses ne se passent pas ainsi. En général les salaires sont très bas, les journées très longues et les heures supplémentaires ne sont pas payées. Il n'y a pas de congés, pas de sécurité sociale en cas d'accident ou de maladie, pas d'avantages particuliers. Bref, on ne se préoccupe guère de la législation du travail. Sur ce point, il faut surtout blâmer l'Administration (les Directions du travail et de la main-d'œuvre) qui ne prend pas les mesures coercitives nécessaires.

Il existe dans la législation un certain nombre de dispositions qui devraient s'appliquer au personnel des warrahs :

- La West Pakistan Industrial and Commercial Employment (Standing Orders) Ordinance, 1968, (Section 1 (4) (a)) concerne explicitement les personnes employées directement ou par l'intermédiaire d'un tiers. Dans Section 2 (b), la définition d'une entreprise commerciale inclut « ... une personne qui, dans le but de remplir un contrat avec le propriétaire d'une entreprise commerciale ou industrielle, emploie des travailleurs, de même que toute entreprise, ou partie d'entreprise, que l'Administration déclarera, par publication au journal officiel, comme étant une entreprise commerciale dans le cadre du présent arrêté. »
- Selon Section 2(xxx) de l'Industrial Relations Ordinance, le terme workman/travailleur désigne toute personne employée par une entreprise, directement ou par l'intermédiaire d'un contractor/sous-traitant... ». Selon Section 2(xiv), « le terme industry/entreprise inclut toute forme d'activité commerciale, industrielle, de service, etc . »
- Le Workmen's Compensation Act, 1923 ((Section 2(1)(n) et Schedule II) concerne divers types d'activités, y compris celles des contractors.
- Section 2 (ii)(g) du Payment of Wages Act, 1936 concerne « l'entreprise d'un contractor qui emploie directement ou indirectement du personnel... ».
- Selon Section 2(h) du Factories Act, 1934, « worker/travailleur désigne une personne employée directement ou par l'intermédiaire d'une agence, pour faire un travail en relation avec l'objet du processus de fabrication concerné. »
- Selon Section 2(9) de la Provincial Employees' Social Security Ordinance, 1965, « employeur désigne, dans le cas d'une tâche exécutée par un contractor ou un concessionnaire au nom de l'Etat, le contractor ou le concessionnaire travaillant pour l'Etat, et dans tous les autres cas de figure le propriétaire de l'entreprise, de l'affaire, de l'établissement qui emploie du personnel. Cela inclut l'agent, le gérant ou le représentant du propriétaire. »
- Selon la West Pakistan Shops and Establishment Ordinance, 969 (Section 2(g)), le terme employé « désigne toute personne employée, directement ou indirectement, pour exécuter une tâche de l'entreprise. » Selon Section 2(g), le décret peut, après publication au journal officiel, s'appliquer à tout autre établissement actuellement non visé.
- Selon le Employees' Old-Age Benefits Act, 1976 (Section 2(b)), « le terme employé désigne toute personne employée, directement ou par l'intermédiaire d'un tiers, avec salaire ou autre forme de rémunération, dans une entreprise. » Selon Section 2(g), le mot industry/entreprise désigne « toute affaire, commerce, entreprise, manufacture, prestation de services divers.
- Selon le Employees Cost of living (Relief) Act, 1973 (Section 2(b)), le terme employé désigne « toute personne employée, directement ou par l'intermédiaire d'un tiers, ... dans une entreprise de quelque nature que ce soit. Selon Section 2(d), undertaking/entreprise/activité inclura éventuellement tout type d'établissement que l'Administration fédérale aura, par publication au journal officiel, classé comme entreprise dans le cadre de cette loi. »
- Selon le Minimum Wages Ordinance, 1961 (Section 2(9), le terme worker/travailleur désigne toute personne, y compris un apprenti employé dans une entreprise quelconque ... ». Selon Section 2(6), le terme industry/entreprise revêt la même signification que dans l'Industrial Relations Ordinance, à savoir « toute affaire, commerce, manufacture, prestation de services divers. »

De tout ce qui précède, il est évident que les contractors, notamment les propriétaires/gérants des warrahs, sont bien assujettis à la plupart des textes législatifs relatifs au travail. Si l'on constate toujours des violations du code du travail et l'exploitation de la main-d'œuvre, il faut blâmer ceux-là même qui sont chargés de veiller au bon respect de la loi. Pour faire en sorte que la législation soit mieux respectée, il faudrait prévoir l'inscription obligatoire des entreprises (adresses des bureaux et sites) auprès des Directions du travail comme pour les autres employeurs ; il faudrait prévoir des inspections systématiques, avec tenue obligatoire de registres et déclarations de

revenus. Par l'application de telles mesures, on pourrait limiter les abus manifestes du système de soustraction. Il n'y a pas besoin de nouvelles lois : elles sont déjà là. Il faudrait seulement que les gens au pouvoir se sentent concernés. Sinon l'exploitation éhontée de la main-d'œuvre continuera comme avant.

*Voici l'adresse électronique de Tayyaba Ahmed :*  
[sweetie2kewl@hotmail.com](mailto:sweetie2kewl@hotmail.com)

## Asie / Tsunami

### D'abord consulter les gens

*Déclaration faite par la Consultation des femmes d'Asie sur les problèmes causés par la catastrophe du tsunami, à Banda Aceh, Sumatra, Indonésie, 25-27 juillet 2005*

Nous, sinistrés du tsunami et militants participant aux efforts d'aide et de reconstruction en Inde, en Indonésie, au Sri Lanka, en Thaïlande et en Malaisie, avons, au nombre d'une soixantaine, tenu, du 25 au 27 juillet 2005 au village de Lambaro Seubun, à Banda Aceh, Indonésie, une réunion pour la consultation des femmes d'Asie sur les problèmes de l'après-tsunami.

Sept mois après les événements de décembre 2004, les femmes touchées par la catastrophe restent toujours en marge et injustement exclues du processus de reconstruction à tous les niveaux : famille, communauté, pays.

Conscientes des multiples difficultés rencontrées par les femmes dans cette période, nous avons évoqué ici les aspects suivants :

1. Discrimination et non respect des droits élémentaires à l'encontre des femmes dans les pays touchés par le tsunami. Des milliers de femmes et d'enfants vivent toujours dans des camps et diverses installations temporaires où on manque d'eau potable, de toilettes, de services médicaux, de sécurité aussi. Les indemnités promises par le gouvernement ne sont pas encore parvenues à ces femmes ou sont insuffisantes pour qu'elles puissent reprendre une activité. En Thaïlande, l'inégalité est manifeste, même dans la mort : l'allocation funéraires est deux fois plus importante pour l'homme que pour la femme.
2. Le droit à une alimentation adéquate n'est pas respecté. Avec un repas par jour, les gens ont faim. Les rations alimentaires sont de très mauvaise qualité, ce qui a évidemment des effets sur la santé des enfants, des femmes enceintes ou allaitantes et des femmes âgées.
3. Dans les camps et abris temporaires divers, les actes de violence familiale à l'égard des femmes est en augmentation, notamment en Inde, au Sri Lanka et en Thaïlande, du fait de l'alcoolisme. La police et l'administration des camps restent souvent en retrait car on considère que la violence



à l'encontre des femmes reste dans le champ de la vie privée.

4. Dans les camps et les abris temporaires, les enfants n'ont pas accès à l'instruction. Le montant des bourses officielles est trop faible pour couvrir les frais de scolarité. Au Sri Lanka, en Indonésie (Aceh) et en Inde, les écoles sont trop éloignées des camps et il n'a pas été prévu de moyens de transport.
5. Les logements temporaires ou permanents fournis sont de mauvaise qualité quant au plan, à la construction et l'adaptation aux conditions climatiques. Sous le soleil des tropiques, il n'est pas possible de rester à l'intérieur sous la tôle. L'équipement est insuffisant : pas de coin cuisine ou de toilettes/douche. Au Sri Lanka, les gens ne savent pas encore où ils pourront se réinstaller. La zone tampon de 100-200 m instaurée par le gouvernement fait que les anciens occupants de cet espace (pêcheurs notamment) ne peuvent prétendre à une aide pour une réinstallation à cet endroit. Par contre, les établissements touristiques sur le front de mer ont été réparés. En Indonésie il existe une réglementation semblable, mais certaines communautés sont retournées dans leur village pour reconstruire les logements, même si, dans ce cas, ils n'auront droit à aucune indemnisation. En Thaïlande, il y a des problèmes de propriété avec certains programmes de logement. Lorsque les maisons sont construites par des sponsors sur des terrains loués, il est possible qu'un jour ou l'autre, les gens installés là devront quitter les lieux.

6. Le tsunami a mis en évidence la question des femmes et de l'accès à la propriété du sol. En Indonésie (Aceh) et en Inde, les femmes n'ont aucun droit sur le foncier déclaré au nom du mari ou du père car les femmes ne sont pas considérées comme chef de ménage. Au Sri Lanka, pour ce qui est des nouvelles parcelles attribuées après le tsunami, on n'a toujours pas tranché en matière de « propriété conjointe ». En Thaïlande, la catastrophe a donné lieu à de nouveaux contentieux fonciers, de grosses entreprises cherchant à s'approprier le territoire de communautés entières (surtout minoritaires) qui occupaient les lieux depuis des générations, mais sans posséder de titres de propriété officiels.
7. Dans toutes les zones touchées, les femmes ont perdu leurs emplois, leurs moyens d'existence. Les pouvoirs publics n'ont pas été à la hauteur et les sinistrés ont dû faire avec le soutien proposé par des Ong.
8. Il existe aussi des problèmes de castes et ethniques. En Inde, des groupes entiers de Dalits (Intouchables) et d'Irula (autochtones) ont été laissés de côté dans la distribution de l'aide. Ils n'ont reçu aucun soutien du gouvernement car on considère qu'ils n'ont pas été directement touchés par le tsunami alors que, eux aussi, ont perdu leurs moyens d'existence à la suite de cette catastrophe.
9. Les responsables politiques du Myanmar (Birmanie) et de Thaïlande ont complètement laissé de côté les travailleurs migrants birmans présents en Thaïlande. Dans la période qui a immédiatement suivi le tsunami, ceux-ci n'ont pas osé aller réclamer les corps de parents décédés dans la catastrophe de peur d'être arrêtés par la police. Comme la plupart ont perdu papiers d'identité et certificats d'inscription, ils ne peuvent bénéficier de l'aide publique et des services de santé. Ces migrants n'ont pas de moyens d'existence indépendants : ils ont besoin d'un employeur qui leur donne du travail. Or beaucoup d'employeurs potentiels ont été eux-mêmes victimes du tsunami.
10. Dans la région d'Aceh en Indonésie et au Sri Lanka perdure une situation de conflit armé qui amplifie les problèmes de droits humains. Après le tsunami, le recrutement d'enfants soldats a augmenté. Au lieu de protéger, les militaires présents dans les camps peuvent devenir une source de menaces et de violences à l'égard de femmes. L'ordre militaire limite la circulation des gens et complique la distribution de l'aide.
- Compte tenu de tout ce qui vient d'être évoqué, nous exprimons notre profonde inquiétude face à l'absence de consultation des sinistrés dans les divers processus d'aide et de reconstruction. En conséquence, nous demandons que soit accordée une attention particulière aux points suivants :
1. Les autorités des pays concernés et les intervenants privés devront demander aux populations sinistrées leur avis sur les programmes de reconstruction. Les Ong nationales et internationales consulteront également les communautés locales pour tout ce qui concerne l'élaboration et la mise en œuvre des projets.
  2. Nous savons que nos gouvernants ont reçu une aide importante venue de l'étranger, et également d'Ong nationales et internationales. L'utilisation de toute cette aide doit se faire dans la transparence, avec un grand sens des responsabilités.
  3. Les agences publiques et privées qui travaillent auprès des personnes déplacées doivent prendre en compte les difficultés particulières des femmes.
  4. Même chose pour les enfants, les personnes âgées, les infirmes, les femmes atteintes du sida, celle dont l'état nécessite des soins médicaux et psychologiques de longue durée.
  5. Dans ses données statistiques sur les régions sinistrées, l'administration doit faire clairement ressortir ce qui concerne plus spécifiquement les femmes.
  6. Dans les régions touchées par le tsunami, les intervenants, qu'il s'agisse de l'Etat ou d'acteurs privés, doivent stopper toute activité pouvant constituer un danger pour la vie des gens, notamment les femmes et les enfants. Les programmes de reconstruction devraient permettre de faire avancer la paix, en particulier au Sri Lanka et à Aceh (Indonésie).
  7. Les pouvoirs publics veilleront à ce que les initiatives visant à relancer l'activité évitent toute dérive discriminatoire pour raison de sexe, de caste, de classe sociale, d'ethnie, de religion, d'âge, de citoyenneté.

8. Les pouvoirs publics devront fournir une assistance juridique et financière aux femmes obligées de se défendre contre des sociétés qui cherchent à accaparer leur territoire traditionnel.

Les pouvoirs publics veilleront à ce que les populations de pêcheurs ne soient pas spoliées de leur accès au littoral et à la mer et que leurs moyens d'existence ne soient pas mis en danger sous la pression de milieux d'affaires actifs dans les programmes de reconstruction.

Pour contacter le Forum Asie-Pacifique sur les femmes, le droit et le développement (APWLD), taper *apwld@apwld.org*

**Asie / Pakistan****Prêtes pour la lutte**

*En juillet 2005 s'est tenue une convention des femmes des villages de pêcheurs de la province du Sindh : une première dans le pays*

**par le Forum des pêcheurs du Pakistan (PFF)**

Le 10 juillet 2005, le Club de la presse de Karachi a été le cadre d'une grande assemblée de femmes travaillant dans le secteur de la pêche. C'était la première réunion de ce genre organisée par le PFF. Il y avait là un bon nombre de représentants de la société civile et aussi des femmes parlementaires. Des femmes de villages de pêcheurs, de la côte et dans les terres, ont exposé leurs problèmes au moyen d'expos, de chants folkloriques et autres spectacles pour instruire et distraire tout à la fois.

Haji Shafi Jamote, directeur de la Société coopérative des pêcheurs (FCS), a dit que les communautés de pêcheurs doivent avoir une part légitime de la ressource, que seuls les vrais pêcheurs ont le droit de pêcher sans interférence. Il dénonce le système de mise aux enchères (contract system) des droits de pêche, dont les acquéreurs exploitent ensuite les pêcheurs nécessiteux. Il rend hommage au PFF pour son action de résistance et félicite le président du PFF, Mohammad Ali Shah, pour son militantisme.

L'invitée d'honneur, Shafqat Sultana, vice-présidente de la First Women's Bank (qui propose des prêts à taux préférentiels aux femmes pour lancer ou gérer une petite entreprise), félicite le PFF d'avoir pris l'initiative de cette grande assemblée afin de permettre aux femmes de débattre de leurs problèmes. Elle dit que son établissement est tout prêt à aider des membres du PFF, pour acheter une machine à coudre par exemple. Dans leur intervention, les femmes parlementaires disent combien elles apprécient le militantisme des femmes en lutte pour la reconnaissance de leurs droits et contre l'exploitation, notamment en s'impliquant pleinement dans les meetings et les grèves de la faim pour lutter contre le système des droits de pêche aux enchères.

Sassui Palejo dit que, dans ce XXIème siècle où tant de choses ont progressé, les femmes de la pêche du Sindh ont toujours des conditions de vie misérables. Il leur manque des choses essentielles : eau potable,

scolarité, soins de santé. Elle regrette que le gouvernement n'ait rien fait pour apporter des changements positifs à leur existence. Les grands dirigeants s'intéressent seulement au développement de Karachi, Lahore, Islamabad. Ils ne s'intéressent pas du tout à ce qui se passe à Keti Bandar, Ibrahim Haidri, Shah Bandar et autres villages côtiers du Sindh, qui font eux aussi partie du Pakistan.

Shazia Atta Mari a relevé que plus d'un million de femmes du Sindh vivent en dessous du seuil de pauvreté. Les droits fondamentaux et autres choses essentielles ne sont pas à la portée des femmes des campagnes, et c'est encore pire pour les femmes de la pêche.

Muttahida Majlis-e-Ammal Mohammad Hussain Mehnati dit que le PFF a constamment cherché à défendre les intérêts des humbles, ajoutant qu'on pouvait compter sur sa pleine coopération pour trouver des solutions aux problèmes des pêcheurs.

S'adressant à l'assemblée, le président du PFF, Mohammad Ali Shah, a félicité les pêcheurs pour leur résistance victorieuse contre le système de mise aux enchères des droits de pêche. Grâce à la fermeté du PFF, le gouvernement de la province du Sindh a été obligé de suspendre cette mesure.

Ali Shah a réaffirmé que le PFF restait vigilant car la décision en ce sens n'a pas encore été publiée au journal officiel. D'autre part, le PFF réclame, en matière de politique d'accès à la ressource, une solution permanente inscrite dans la loi. Il organisera une grande réunion de protestation des pêcheurs à Hyderabad contre le système en cause. On y attend des milliers de pêcheurs du Sindh, qui célébreront ensemble les succès remportés jusqu'à présent.

Ali Shah a aussi dit que des centaines de milliers de femmes de la pêche du Sindh vivent comme des bêtes. Les conditions de vie des hommes sont très mauvaises, mais pour les femmes c'est encore pire. En plus de s'occuper de la maison et des enfants, elles doivent aussi aider les hommes dans diverses activités de pêche.

Il a félicité les femmes qui, en s'impliquant dans la lutte, ont fortement contribué au succès de la campagne contre le système des droits de pêche aux enchères. Les femmes savent maintenant comment faire et elles demandent aux amies et collègues de s'organiser

autour d'objectifs communs pour sauver les moyens d'existence des uns et des autres.

Constatant l'importante présence féminine à l'assemblée, Ali Shah estime que les femmes se sont maintenant réveillées et elles sont prêtes à se battre contre toute forme d'injustice.

Dans son intervention, la responsable de la Branche féminine du PFF, Tahira Ali, dit que les femmes ont montré qu'elles étaient tout également capables d'agir dans le cadre du PFF. Elle parle du travail des femmes de la pêche. On les voit ramer, tirer sur les filets, transporter le poisson, le vendre sur les marchés. Elles doivent aussi faire la corvée de bois, la corvée d'eau, cuisiner, nettoyer la maison... Leurs journées sont longues, et en cas de besoin elles n'ont guère accès aux soins médicaux. Certaines meurent en couches. Bref, les femmes du Sindh sont comme des bêtes de somme.

Tahira Ali parle de l'implication réelle des femmes du PFF aux diverses actions lancées pour la défense des intérêts des pêcheurs. Le succès de la campagne contre le système de mise aux enchères des droits de pêche doit énormément à la participation des femmes. Tahira Ali note que c'est la première fois que le PFF organise une convention pour les femmes.

Le secrétaire général, Saeed Balcoh, dit que, sans les femmes, le PFF serait une organisation incomplète. Il constate que les adhérentes sont vraiment actives dans la vie du mouvement, notamment lorsque, par milliers, elles ont réclamé pendant la convention la disparition du système de mise aux enchères des droits de pêche et l'instauration d'un système de permis.

Avant la clôture de cette assemblée, les résolutions suivantes ont été adoptées :

- Les droits d'accès historiques aux lieux de pêche devront être respectés. On procédera donc à l'abolition du système de mise aux enchères des droits d'accès à la ressource et on le remplacera par un système de permis pour que les pêcheurs puissent travailler librement sur les lacs, les étangs, les cours d'eau et le long des côtes.
- Les femmes devraient pouvoir participer en toute égalité à la filière pêche. Elles participent habituellement, aux côtés des hommes, à diverses tâches : capture, réparation des filets ou des embarcations, séchage du poisson, vente au marché.



Avec le développement de la pêche commerciale, beaucoup ont été marginalisées et le gouvernement devrait prévoir pour elles des possibilités de diversification et une indemnisation.

- Dans les villages de pêcheurs, elles ont souvent du mal à obtenir des soins médicaux. Il faudrait construire dans ces endroits des postes de santé primaire, avec maternité. Cela sauverait des vies. Evidemment les autres équipements de base devraient également être prévus.
- L'eau potable manque fréquemment dans les villages de pêcheurs et les femmes sont obligées de faire des kilomètres pour s'approvisionner. On étudiera diverses possibilités d'adduction d'eau pour remédier à cette situation.
- Il faudrait aussi penser à fournir de l'électricité et du gaz, de façon appropriée, aux villages éloignés situés le long des cours d'eau, sur des lacs, le long de la côte, cela afin de libérer les femmes de leurs pénibles corvées de bois.
- Pour permettre aux femmes de diversifier leurs activités, on établira dans les villages de pêcheurs des centres de formation et des ateliers de confection d'objets d'artisanat.
- On interdira strictement l'usage d'engins de capture destructeurs et les méthodes de pêche destructrices. On mettra également un terme aux intrusions des gros chalutiers.
- Il faudrait des écoles primaires et secondaires pour que les filles et les femmes de ces localités soient

scolarisées.

- A cause du manque d'eau dans le cours inférieur de l'Indus, environ un million d'hectares de terres ont été gagnés par la mer dans le delta, ce qui a entraîné la ruine des vieux villages de la région. Hommes, femmes et enfants se voient obligés de partir. Le chômage et les maladies menacent. Les participantes à cette convention demandent qu'on lâche une partie des eaux du barrage de Kotri afin d'empêcher la mer d'avancer et permettre aux pêcheurs de vivre.
- Le Right Bank Outfall Drain (collecteur d'eaux de drainage salines) se déverse dans le lac Manchhar qui est devenu très pollué, ce qui constitue une menace pour la santé et les moyens d'existence des gens de la région. Le gouvernement devrait immédiatement stopper cela et indemniser les familles qui ont souffert de cette situation.
- La convention réclame également le retrait du projet visant à conduire les eaux polluées de ce collecteur jusqu'à la mer, dans la baie de Gharo. Les participantes estiment que chaque ville, chaque province doit traiter ses effluents sur place au lieu de s'en débarrasser chez les voisins. C'est un principe qu'on doit appliquer tout de suite.

**Asie/Inde****A qui profite le développement ?**

*La pêche nécessite désormais davantage de technologie et de capitaux, et rapporte parfois plus. Cela ne veut pas nécessairement dire de meilleures conditions de vie dans les communautés de pêcheurs, en particulier pour les femmes*

**par Nalini Nayak, membre de Protsahan, une Ong basée à Trivandrum, Inde, membre de l'ICSF**

J'ai vu récemment le film *Le cauchemar de Darwin*. Il montre les répercussions de l'introduction de la perche du Nil dans l'écosystème du lac Victoria et les liens entre la mondialisation néolibérale et le patriarcat, ce qui aboutit finalement à des conditions de vie inhumaines pour les populations riveraines de ce lac « hautement productif ». C'est un documentaire bien fait (un peu longuet cependant) qui vous prend aux tripes et fait monter la colère.

J'ai aussi vu un autre film en cours de réalisation qui traite des enfants travailleurs dans les pêcheries du lac Volta au Ghana. Ils mènent une existence dure et précaire et ne profitent pas des droits habituels des enfants. C'est là un autre aspect de la mondialisation néolibérale, qui ne se gêne pas pour exploiter cette main-d'œuvre. Et pourtant on dit que la société fait des progrès, qu'on dispose maintenant de technologies de pointe. Il est évident que ce progrès n'est pas destiné à améliorer la vie du plus grand nombre mais à accroître encore les profits et le confort d'une minorité.

Je voudrais ici me référer à une étude que je viens de réaliser avec deux collègues sur l'impact du développement en matière de dynamique démographique et d'environnement. Elle se situe dans trois localités de la côte Ouest de l'Inde. Il n'y a pas de place ici pour entrer dans tous les détails ; signalons cependant un certain nombre d'aspects qui dérangent. Dans l'une des localités (population = 158 000), il y a deux grandes activités, la pêche et la fabrication de rayonnes, qui emploient beaucoup de monde. L'agglomération est très animée. Dans les années 1950 et 1990, il arrivait de grandes

quantités de poisson au port et c'était une source importante de devises à l'exportation.

La pêche est aux mains d'une seule communauté (caste), à laquelle appartiennent les propriétaires des chalutiers. Le chalutage est ici la technique dominante : dans le même port, on en compte 2 500, qui font entre 10 m et 14 m. Ces bateaux sont dépourvus d'équipement moderne, pas même un GPS. Les propriétaires ne vont pas eux-mêmes en mer, et un bon nombre sont analphabètes. La plupart des matelots sont des travailleurs migrants venus pour la saison qui dure neuf mois. Ils vivent tout ce temps sur le bateau car les sorties en mer sont de 9 à 11 jours, avec tout au plus une journée au port pour décharger le poisson et embarquer glace et provisions ; et c'est à nouveau reparti ! Ils touchent un salaire, mais pour le reste, ils sont comme invisibles : ils n'ont aucun autre droit ou avantage.

La pêche dans ce secteur était en plein boom jusqu'à il y a trois ans, mais la surpêche a fini par faire chuter les rendements par unité d'effort. Qui a tiré parti des belles années ? Certains propriétaires ont certainement fait de l'argent, construit de grandes maisons, donné une instruction à leurs enfants, changé d'activité. Pour ce qui est des travailleurs à bord, ils sont bien à plaindre ; et pour les femmes, ce n'est pas drôle non plus.



La ville reçoit de l'eau pendant quelques heures seulement, tous les deux jours. Ce sont les femmes qui se chargent de la corvée d'eau ; certaines font 1 km pour en trouver, sinon il faut la payer. L'agglomération n'a aucun système d'assainissement : les eaux usées circulent dans les rues, les enfants utilisent les fossés ouverts et les cochons font le ménage. La majeure partie des effluents s'en va au canal qui débouche dans le port.

Depuis que la pêche nécessite de plus en plus de capitaux, on observe que la pratique de la dot s'est renforcée. La dot c'est « le cadeau » en nature ou en espèces que les parents de la fille font lors du mariage. A cette occasion, la femme est le vecteur par lequel s'effectue un transfert de capitaux. Si les parents ne peuvent pas réunir la dot, la fille reste célibataire. La communauté arrange parfois des cérémonies collectives pour diminuer les coûts. Dans cette agglomération, le déséquilibre du sex-ratio s'est accentué. En 2001, il y avait 956 femmes pour 1 000 hommes, et seulement 913 filles pour 1 000 garçons dans la tranche des 0-6 ans. On parle de foeticide féminin dans certaines régions de l'Inde. Est-ce que cela se produit ici également ?

Dans cette ville globalement prospère, beaucoup de gens ne peuvent pas envoyer leurs enfants à l'école. Dans la tranche des 6-16 ans, 26 pour cent environ ne sont pas scolarisés. De notre étude, il ressort qu'en dépit du développement et de l'augmentation des revenus bruts des ménages, les conditions de vie au sein de la communauté en général ne s'améliorent guère ; et cela est particulièrement vrai pour les femmes. En matière d'infrastructures et de services sociaux, le gouvernement de l'Etat brille par son absence. Sur le plan économique, cet Etat est l'un des plus développés de toute l'Union indienne. En tant que femmes, nous devrions analyser de plus près les effets de modèles de développement actuels sur les femmes et commencer à rêver à une autre philosophie du développement qui respecte à la fois la vie et les moyens d'existence des uns et des autres.

*Pour contacter Nalini, taper  
tvm\_nalinin@sancharnet.in*

## AFRIQUE/Sénégal

## Les femmes en tête du mouvement

par Aliou Sall, CREDETIP, Sénégal

Le CNPS (Collectif National des Pêcheurs Artisans Sénégalais), né en 1987, regroupe des pêcheurs artisans et des femmes actives dans la transformation artisanale et la commercialisation du poisson. Les femmes ont mené un combat au sein du CNPS et ont aujourd'hui des responsabilités qu'elles n'avaient pas au début. Le processus et les stratégies qu'elles ont développées pour accéder à la prise de décision méritent d'être reconnus pour deux raisons principales.

D'abord pour comprendre que la représentation féminine au sein du CNPS ne relève pas d'une stratégie destinée uniquement à féminiser de façon opportuniste le discours et le processus décisionnel. En effet, pour mieux capter les financements des partenaires du Nord, bon nombre d'organisations et de mouvements, voire de gouvernements, "impliquent" des femmes mais sans vraiment leur donner le pouvoir d'intervenir dans la prise de décision. Ensuite on peut considérer les actions des femmes comme celle d'un *mouvement dans un mouvement*. A travers les années, les femmes ont révolutionné de l'intérieur le CNPS. L'ensemble des acquis pourrait nous pousser à parler d'un mouvement de femmes dans un mouvement social de la pêche. Elles ont dynamisé le mouvement en permettant une évolution thématique en son sein, faisant émerger des enjeux vitaux pour le CNPS.

Le mouvement a évolué politiquement grâce aux demandes des femmes. Le CNPS a évolué en se détachant d'une démarche corporatiste et en se focalisant de plus en plus sur des enjeux tels que la crise de la ressource, les accords de pêche, les problèmes du tourisme, le droit foncier. C'est une approche nouvelle dans un contexte africain où le monde rural reste jusqu'à nos jours aliéné par le phénomène du "projet" et par conséquent étroitement orienté vers des revendications d'ordre économique à court terme. Ainsi, les coopératives et plus récemment les GIE (Groupements d'Intérêt Economique) n'ont de perspectives que les relations corporatistes qu'ils entretiennent avec le pouvoir et ses institutions. Le CNPS doit sa politisation en tant que mouvement aux

femmes qui dès 1992 commencent à prendre une part active dans la négociation des accords de pêche. Ce fut un événement historique dans la mesure où les femmes, traditionnellement vouées aux tâches après-capture, n'étaient pas considérées comme ayant un intérêt au débat sur la ressource. Pour le gouvernement sénégalais et même pour bon nombre de sénégalais, ce débat sur la ressource était un débat d'intellectuels ou d'écologistes. Le gouvernement a souvent taxé le CNPS d'être manipulé par des organisations environnementales comme Greenpeace. Il s'agissait là d'une stratégie pour décrédibiliser le CNPS mais aussi une façon pour les pouvoirs publics de nier le problème de la ressource.

Le principe du boycott des fonds provenant de la contrepartie financière des accords a été posé pour la première fois lors d'une réunion du bureau des femmes, à Hann, en 1992. Les derniers accords signés entre le Sénégal et l'Union européenne en 1997 ont encore une fois démontré leur militantisme et leur ferme volonté de lutter contre l'accès des bateaux étrangers à nos ressources. Leurs actions de protestations en vue de l'annulation de cet accord a non seulement renforcé la crédibilité du CNPS mais a aussi considérablement permis au mouvement de se faire connaître hors du milieu maritime d'où il est issu, par le public sénégalais. L'intense campagne menée par les femmes tant au niveau local qu'au niveau international pour éviter cet accord a permis à un secteur aussi marginalisé que la pêche de faire l'objet d'un débat public.

De même les enjeux liés au développement du tourisme et à l'occupation de la zone côtière ont été inscrits progressivement à l'agenda du CNPS grâce aux femmes. Ce débat sur l'accès à la terre, pour des communautés prises en sandwich entre complexes touristiques et industries littorales polluantes, a aussi donné sa dimension politique au mouvement. Cet apport des femmes dans la conscientisation des communautés maritimes fut pourtant surprenant aux yeux des observateurs des réalités socioculturelles sénégalaises. En effet, le rôle des femmes a été longtemps ignoré dans le secteur de la pêche artisanale. Les femmes transformatrices sont d'ailleurs encore considérées par l'administration comme ménagères ou chômeuses.

La division sexuelle du travail dans les pêcheries traditionnelles a fait des femmes les principales intervenantes de la transformation et du micro-mareyage. Leur quasi spécialisation dans ces sous activités en font des ennemies naturelles du tourisme, appelées à se battre pour préserver ce qui est pour elles un droit d'accès à la terre. Ce sont les premières à vivre les déguerpissements programmés avec la complicité des pouvoirs publics et des promoteurs touristiques.

Le développement des villages de vacances dans la région de la Petite Côte au Sénégal et plus récemment les camps touristiques dans la région de Saint-Louis (*voir article suivant*) rend nécessaire, pour les transformatrices, d'aller au delà de leurs préoccupations traditionnelles, comme l'accès au crédit ou à des infrastructures nécessaires pour leur travail. Il ne s'agit pas seulement de protéger leur source de revenus mais aussi leur statut social. En effet, c'est grâce aux revenus qu'elles tirent de cette activité que les femmes participent à la vie économique et sociale - dans les villages de pêcheurs, les femmes participent activement à la prise en charge financière des enfants.

En 1990, pour la première fois, les femmes du CNPS soulèvent la question des taxes qui paralysent leurs transactions commerciales. Elles ont demandé que ce sujet soit inscrit à l'ordre du jour des congrès du CNPS de 1991 et 1994. Auparavant les enjeux du commerce de poisson étaient surtout vus comme des problèmes de crédit pour l'achat et des difficultés de transport. Le CNPS commence dès lors à se rendre compte que les taxes constituent des contraintes administratives au développement du marché du transformé. Avec l'appui d'ICSF, une étude fut menée, suivie d'un séminaire de restitution auquel furent conviés les agents de l'administration des pêches et des finances dans le village de Kayar. Le CNPS avait jugé indispensable d'associer les pouvoirs publics à cette manifestation dans la mesure où il s'est rendu compte qu'il s'agit plus d'une volonté et d'une décision politique pour améliorer la situation que d'un quelconque projet de développement. Ce fut une des initiatives les plus concrètes du CNPS, étant donné qu'une bonne partie des taxes sont aujourd'hui levées.

Tous ces enjeux ont été progressivement inscrits dans les programmes du CNPS à la demande des femmes dont le niveau de conscience et de mobilisation est

beaucoup plus important que chez les hommes. Comment peut-on expliquer cela? A mon avis, étant plus exposées que les hommes aux éventuelles conséquences des politiques publiques, les femmes se sentent plus obligées de réagir face à des situations difficiles.

Les femmes ont été associées dès la naissance du CNPS. C'est une pratique normale de penser aux femmes pour toute initiative prise dans la pêche, vu leur rôle dans le préfinancement des activités et les opérations post-capture. Nous avons vu comment elles ont politisé le mouvement à travers leurs demandes. Cependant ce n'est pas pour autant qu'elles ont été impliquées dans le processus décisionnel. En effet pendant plus de sept voire huit ans (de 87 à 94) elles conservaient encore leurs cellules féminines au niveau des villages et un bureau national des femmes. A partir du congrès de 1994, elles ont demandé à être intégrées dans le bureau national du CNPS où siégeaient uniquement des pêcheurs. Ce qui fut fait lors de l'assemblée générale de 1995.

Depuis lors, elles ont commencé à prendre un part active dans les campagnes et les actions de plaidoyer à l'étranger. L'assemblée générale de septembre 98 a rassemblé un nombre important de femmes. Malgré leur entrée dans le bureau national, elles ont tenu à conserver les cellules féminines locales. Si les cellules ghettoïsent les femmes, ce n'est plus le cas dès leur élection au sein du bureau national. Au contraire, les cellules féminines leur donnent une parcelle de pouvoir en plus dans la mesure où elles leur permettent de traiter de questions internes aux femmes mais aussi de préserver des réseaux à caractère socio-économiques, fruits d'un mouvement qui les lie maintenant depuis plus de onze ans.

## Afrique/Ouganda

### Du nouveau

*Sur le Lac Victoria un groupe de femmes se lance dans la pêche*

**par Margaret Nakato, membre du Katosi Women's Fishing Group**

Nous sommes 25 femmes réunies au sein du Katosi Women's Fishing Group dans le but d'améliorer ensemble nos conditions de vie en pratiquant la pêche. Nous utilisons une embarcation de construction locale équipée d'un moteur de 25 cv et des filets dont les mailles sont d'une dimension appropriée pour éviter la capture de juvéniles. Nous travaillons collectivement et sur les profits dégagés nous avons constitué un fonds de roulement qui permet d'accorder des prêts aux membres de notre association.

Le démarrage n'a pas été facile car les hommes d'ici considèrent que la pêche est une bonne chose surtout pour eux-mêmes. Nous avons rencontré des résistances, un manque de coopération au sein de la communauté. Des hommes nous ont quand même donné un coup de main. Sur le lac, il y a des secteurs où nous n'avons pas le droit d'aller, notamment une île traditionnellement interdite aux femmes, alors qu'à certains moments de l'année c'est un endroit particulièrement stratégique pour la pêche. Notre groupe ne s'y est pas aventuré car il s'agit là d'une vieille tradition.

Les hommes sur lesquels on peut compter ce sont nos employés et ceux à qui nous achetons l'essence et les filets, à crédit. Notre principal acheteur est également un fervent partisan de notre cause. Au lieu de dépendre de notre mari et d'autres hommes nous sommes ainsi devenues plus autonomes.

Nous capturons surtout la perche du Nil, mais aussi le tilapia, le lungfish (*Protopterus spp*) et quelques autres espèces. La perche du Nil est généralement exportée tandis que les autres espèces sont plutôt consommées sur place. On ne pêche pas en continu car au cours du mois les captures sont meilleures pendant les jours sombres, et quand il y a clair de lune on n'attrape pratiquement rien.

Un moment donné, les activités de pêche avaient pratiquement cessé parce que des gens de la communauté, désireux de se faire de l'argent en vitesse, s'étaient servis de poison et que les autorités avaient interdit la pêche. Et il y a eu la prolifération de la jacinthe d'eau qui a également contribué à la raréfaction de la ressource dans le lac. C'est dans ce contexte que certains se sont mis à utiliser du poison.

Notre groupe s'est impliqué surtout dans la lutte contre la jacinthe d'eau qui envahissait les sites de débarquement et portait donc préjudice à l'ensemble de la communauté. Les autorités sont finalement intervenues et ont introduit un insecte prédateur qui se nourrit de la jacinthe. On a observé un recul de la surface couverte, notamment à Katosi.

Dans cette population, à part la pêche il n'y a pas grand chose qu'on puisse faire pour gagner sa vie. Les gens ont donc beaucoup souffert quand il y a eu l'interdiction. Cette interdiction est maintenant levée mais l'activité est toujours chancelante.

L'équipement dont nous disposons est limité et nos prises quotidiennes restent donc modestes. Notre acheteur principal possède un gros bateau avec des installations frigorifiques. Il circule sur le lac pour collecter du poisson auprès des petits bateaux comme le nôtre jusqu'à ce que ses cales soient pleines. La cargaison est ensuite livrée aux ateliers de transformation qui se trouvent à Kampala, la capitale, distante de 45 km.

Nous avons l'intention de nous lancer dans la transformation, qui est une activité plus rentable. Auparavant les femmes traitaient le poisson par fumage ou d'autres méthodes. Mais comme le poisson frais était de plus en plus accaparé par les entreprises de transformation, elles n'ont pas pu continuer. Elles se sont alors tournées vers d'autres activités : petit commerce de restauration, de légumes, de bière locale, de fripes, de droguerie, de confection, élevages de volaille... En prêtant de l'argent aux femmes, nous nous sommes aperçues qu'elles choisissaient des activités semblables où elles se retrouvaient finalement en concurrence, avec pour conséquence des ventes médiocres.

Un atelier de transformation du poisson rendrait de grands services aux femmes de la région. Nous projetons donc de faire construire un bateau réfrigéré puis un atelier. Au lieu de vendre notre poisson frais, nous pourrions le transformer et l'exporter. Si ce rêve prend forme, nous ferons œuvre de pionniers en Ouganda : toutes les femmes du groupe seront copropriétaires de l'entreprise. Elles

pourront ainsi accéder aux circuits commerciaux internationaux, créer des emplois, participer à l'industrialisation du pays. Actuellement ce sont des investisseurs étrangers qui possèdent la plupart des entreprises de transformation du poisson dans le pays.

**Afrique/ Bénin****Je vous paierai un de ces jours...**

*Au cours d'une réunion de formatrices au Bénin, les femmes ont dit de façon truculente qu'elles n'aimaient pas faire crédit aux mareyeurs/mareyeuses*

**par l'Union des professionnels de la pêche artisanale du Bénin (UNIPPA-Bénin) et Lucien Dehy, secrétaire général de ID Pêche**

A l'occasion d'une réunion organisée en janvier par ID Pêche avec l'appui de UNIPA-BENIN, des délégué(e)s de groupes de femmes et de pêcheurs se sont rencontré(e)s à Nicoué-Condji, sous-préfecture de Grand-Popo, à une centaine de kilomètres de Cotonou. Etaient également représentés le Collectif international d'appui aux travailleurs de la pêche (ICSF) et le Centre de recherches pour le développement des technologies intermédiaires de pêche (CREDETIP).

L'un des sujets abordés par les formatrices a été la Foire du poisson qui doit se tenir à Dakar, Sénégal, en juin prochain. Elles ont parlé de divers aspects du commerce de cette denrée en Afrique de l'Ouest. On leur a demandé si elles faisaient crédit aux mareyeurs/mareyeuses. Il est fréquent que des acheteurs viennent dans les camps de pêche pour s'approvisionner en poisson fumé, fermenté, salé, séché. La vente à crédit est assez rare, mais ils ne versent souvent au comptant qu'une partie de la somme. Dans ces endroits les formatrices sont habituées à de telles pratiques et elle n'hésitent pas à attendre quinze jours.

Il arrive malheureusement que certains ne tiennent pas parole. Ils disparaissent alors des camps qu'ils fréquentaient et des marchés où ils pourraient rencontrer les femmes auxquelles ils doivent de l'argent. Ces formatrices n'ont pas un gros fonds de roulement : la dette leur crée des problèmes. Aussi, lorsqu'elles peuvent localiser leur débiteur, c'est avec une belle énergie qu'elles lui réclament des sous.

Tandis qu'elles parlaient de tout cela, l'une d'entre elles s'est mise à chanter, et tout le monde a suivi. Les paroles sont attribuées à la personne qui n'a toujours pas payé la marchandise.

*Par arrangement mutuel et privé*

*Tu as accepté de me vendre à crédit*

*Il n'y avait pas de témoin*

*Par arrangement mutuel et privé*

*Tu m'as fait un prêt*

*Il n'y avait pas d'oreilles indiscretes*

*Aujourd'hui, au centre du marché,*

*Tu cries à tue tête*

*Que je suis insolvable*

*Tu cries à tue tête*

*Que Chérie te doit des sous*

*Mais une dette n'est pas un vol*

*Je te payerai*

*Devoir n'est pas voler*

*Je te payerai*

*Je te payerai... un de ces jours*

*(Pour contacter Lucien Dehy, taper [ldehy@yahoo.fr](mailto:ldehy@yahoo.fr))*

## Afrique/ Mozambique

### Fières de leurs résultats

*Sur une île isolée des femmes dynamiques se sont regroupées pour augmenter leurs revenus*

**par Nalini Nayak, membre de l'ICSF, avec la collaboration de l'Institut pour le développement de la petite pêche (IDPPE)**

A une heure de bateau d'Angoche, dans un recoin de la mangrove, se trouve la petite île de Mituban : mélange d'eau et de forêt. On met pied à terre, dans l'eau, on s'avance parmi de jeunes palétuviers et on se retrouve sur l'île, sur une autre planète. On s'aperçoit finalement qu'on est dans un village passablement peuplé, avec des cases couvertes de chaume un peu partout sous les majestueux cocotiers. Le premier petit enclos est le terrain de jeu d'une école assez grande. Il y a des gens assis à l'ombre d'un bel arbre à cajou : des femmes pour la plupart, qui se mettent à parler de leur travail.

C'est un village complètement musulman. Les hommes vont dans de petites pirogues pêcher des crabes avec de petites lances. Ils les vendent à des commerçants du continent. La recette sert à se procurer divers produits alimentaires. L'île est à peu près autosuffisante : le potier fait des ustensiles de cuisine, le menuisier des meubles en bois de palétuvier, les gens entretiennent leur toit de chaume, ils confectionnent des cordes avec les fibres de la noix de coco, ils cultivent leurs légumes et leur riz dans les terres basses où la salinité n'est pas trop forte. Pour les problèmes de santé et pour faire d'autres études aux enfants, le village doit quand même s'adresser au continent.

Sur cette petite île, les femmes de la pêche ont constitué un collectif. Il semble qu'en 1998, au milieu de l'année, deux personnes membres de l'association PENDANA ont visité les lieux, pris contact avec les femmes. Elles leur ont dit qu'elles pouvaient se faire un peu d'argent en capturant de la crevette pour la vente. Elles ont apporté quelques petits filets maillants en nylon et des boîtes isothermes puis ont encouragé les femmes à aller pêcher deux par deux. Les femmes étaient en tout 32. Les choses se passaient bien et le couple venait régulièrement collecter les prises qu'il vendait sur le continent.

Au bout de deux mois les femmes ont voulu voir la couleur de leur argent, mais le couple a réussi à les faire patienter, pendant six mois, avant de disparaître dans la nature. Les femmes sont restées le bec dans l'eau.

La communauté des pêcheurs d'Angoche, qui était en train de s'organiser dans le cadre du Projet de pêche artisanale de Nanupula lancé par l'IDPE, entend parler de leur déconvenue. Le dynamique secrétaire de la nouvelle association de pêcheurs (APPA) fait de son mieux pour qu'elles puissent récupérer leurs sous. Mais surtout l'association aide le groupe à rédiger un projet qui, par l'intermédiaire de l'administration du district, est transmis au secrétariat de la Première Dame du Mozambique. Leur projet est approuvé et une subvention est accordée pour l'achat d'un bateau à moteur. Ainsi équipées, elles peuvent aller vendre elles-mêmes leur récolte. L'argent commence à arriver, et d'autres femmes aussi s'approchent, attirées par leur succès : elles sont maintenant 64. Chaque équipe de deux prend note des quantités récoltées et le groupe désigne celle qui ira vendre le tout. La secrétaire gère un compte commun alimenté par deux pour cent des ventes. Chaque femme a un carnet où est inscrite au fur et à mesure sa production. Comme on les a trompées au début, elles ne font plus confiance à personne, pas même à la banque. Elles s'occupent de leurs sous elles-mêmes, et elles doivent avoir un assez joli magot caché quelque part. L'APPA leur a accordé un prêt qui a permis d'acheter d'autres filets.

Le groupe possède actuellement deux bateaux, un congélateur et un générateur. Voilà bien des femmes intéressantes et dynamiques qui sont fières de leur succès. Auparavant elles se contentaient de ramasser des produits de la mer pour la consommation familiale. Comme elles se sentaient loin de « la civilisation », elles faisaient avec ce qu'elles avaient. Leurs maris n'ont toujours pas de bateaux ni d'engins de capture. Ils continuent à chasser le crabe et à aller chercher du bois dans la mangrove. Ce petit groupe de femmes ne fait pas confiance à l'aide qui pourrait venir d'ailleurs : il préfère apprendre sur le tas. Le congélateur n'est pas encore opérationnel. Il faudra pour cela faire d'autres dépenses et acquérir un savoir-faire qu'elles n'ont pas encore.

*(L'adresse électronique de Nalini est [nalinin@md5.vsnl.net](mailto:nalinin@md5.vsnl.net). Celle de l'IDPPE est [lopes@idppe.co.za](mailto:lopes@idppe.co.za))*

## Afrique/ Sénégal

### Parlons boutique

#### *Compte-rendu de l'Atelier sur les contraintes du développement du marché du poisson artisanalement transformé en Afrique de l'Ouest*

L'atelier s'est tenu du 30 mai au 1 juin 2001, juste avant la *Foire ouest-africaine du poisson transformé* (2-3 juin). Ces deux manifestations étaient organisées par l'ICSF, en collaboration avec le Collectif National des Pêcheurs artisanaux du Sénégal (CNPS) et du Centre de recherches pour le Développement des Technologies Intermédiaires de Pêche (CREDETIP), et avec l'appui du Programme pour des moyens d'existence durables de FAO-DFID. L'objectif était de permettre aux artisanes transformatrices et commerçantes de :

- Identifier les problèmes communs relatifs à la transformation et à la commercialisation au niveau régional ;
- Faire connaître leurs problèmes, et influencer ainsi les décideurs et l'opinion publique ;
- Echanger leur savoir-faire et renforcer leurs contacts commerciaux ;
- S'informer sur les services disponibles dans la région en matière d'information, de crédit, de vulgarisation.

Ont participé à cet atelier 64 personnes venues de 13 pays d'Afrique de l'Ouest : Sénégal, Gambie, Guinée Conakry, Ghana, Sierra Leone, Mali, Guinée-Bissau, Côte d'Ivoire, Togo, Bénin, Nigeria, Burkina Faso, Mauritanie. Il y avait des représentants de la pêche artisanale, des transformatrices et des commerçantes, des représentants d'Ong et d'organismes publics qui fournissent un appui aux populations de pêcheurs de la région.

Il y avait aussi des représentants du Programme pour des moyens d'existence durables dans la pêche (PMEDP) de FAO-DFID, de DFID (Department for International Development, Royaume-Uni), du Bureau régional de la FAO pour l'Afrique et des fonctionnaires du service des pêches des pays concernés. Etaient également présents des délégués d'organismes français et mozambicains impliqués dans le secteur de la pêche artisanale.

Au cours de ces trois journées, les transformatrices et commerçantes ont pu se rencontrer et débattre avec leurs sympathisants, de manière concrète et ciblée, des principaux sujets de préoccupation. Les déléguées de Mauritanie font remarquer que la transformation du poisson est une activité relativement nouvelle dans ce pays, où l'insuffisance du réseau routier rend le transport des produits malaisé. Elles attirent aussi l'attention sur la présence massive de chalutiers étrangers sur les côtes, avec tous les effets que cela peut avoir sur l'état de la ressource.

Les déléguées du Sénégal parlent de la nécessité de sensibiliser les décideurs afin de mieux répondre aux attentes des commerçantes. Elles citent quelques-uns des problèmes auxquels sont confrontées les artisanes sénégalaises : on manque d'infrastructures et de matériel pour transformer le poisson et entreposer la production, l'espace de travail sur les plages se réduit du fait de l'emprise croissante des activités touristiques, l'administration rend aussi les choses difficiles (avec toutes ces taxes locales et les tracasseries de la police), le secteur artisanal local souffre de la concurrence des bateaux étrangers qui opèrent dans le cadre des accords de pêche signés entre le Sénégal et l'Union européenne.

La déléguée de la Sierra Leone parle de l'instabilité politique et sociale de son pays, lourde de conséquences pour les populations et l'économie, notamment pour les artisanes. Elle espère que la période de paix actuelle durera.

La déléguée de Guinée Conakry cite les problèmes suivants, pour ce qui concerne son secteur : manque de bois pour les fours, droits de douane élevés, coûts élevés du transport, instabilité politique dans la région, ce qui rend difficile l'accès à un certain nombre de marchés.

Une déléguée du Nigeria s'exprime avec force sur les taux élevés de perte après capture dans les estuaires et cours d'eau de son secteur à cause du manque de moyens financiers et de matériel adéquat pour la transformation et le stockage.

Les participantes de la Côte d'Ivoire attirent l'attention sur la diminution progressive de la ressource et des difficultés à se procurer la matière première. Celles

qui disposent de capitaux peuvent s'approvisionner au port. La plupart ne peuvent pas le permettre. Pour être plus sûres d'avoir du poisson, les transformatrices font des avances d'argent aux pêcheurs, ce qui n'empêche d'ailleurs pas ces derniers de vendre à d'autres s'ils peuvent obtenir de meilleurs prix. Ces déléguées citent également le problème des droits de douane et des taxes locales. Nombreuses sont les transformatrices qui préfèrent rester au village et céder à moindre prix leur production à des grossistes plutôt que d'avoir à palabrer aux divers postes de contrôle qu'il faut bien traverser avant d'arriver au marché.

Les participantes du Ghana, du Togo et du Bénin citent les points suivants : amenuisement de la ressource, causé en grande partie par l'activité des chalutiers dans la bande côtière qui affecte les captures des flottilles artisanales, et par conséquent l'approvisionnement des transformatrices, coût élevé de la matière première (beaucoup d'entre elles préfinancement les sorties en mer, mais même dans ce cas elles ne sont pas sûres d'emporter la pêche), crédit difficile à obtenir...

Il est à noter que les femmes présentes ne parlaient pas seulement de ce que le gouvernement ou d'autres organisations pourraient ou devraient faire pour elles mais aussi de ce qu'elles devraient faire elles-mêmes en assumant leurs responsabilités dans les processus.

Il est évident que, avec des appuis appropriés et des politiques adaptées, ces femmes dynamiques pourraient renforcer leurs contacts, ce qui ne manquerait pas de développer les échanges au sein de la région, d'y améliorer la sécurité alimentaire, de diversifier l'activité et les moyens d'existence durables dans le secteur de la pêche artisanale, de favoriser l'intégration régionale.

### **Nous réclamons des appuis, pas la charité**

Le troisième jour, un certain nombre de décideurs étaient présents à l'atelier. Dr N'Diaga Gueye, directeur des pêches du Sénégal, a félicité les organisateurs et les participantes puis il s'est étendu sur l'avenir du secteur de la transformation dont il a souhaité la modernisation : on ne peut pas garder un pied dans le Moyen Age et l'autre dans le troisième millénaire. Il ne faut pas, dit-il, que les enfants des transformatrices aient l'impression qu'ils sont condamnés à vivre de la même façon que leurs parents. Il faut qu'ils aillent à l'école ! « Si j'avais de l'argent à investir, je ne le mettrais pas dans des séchoirs ou des aires de séchage, mais j'ouvrais des écoles pour les enfants ».

Thérèse Senghor, transformatrice membre de la branche féminine du CNPS, Sénégal, répond à ces remarques, disant que les transformatrices n'ignorent pas l'importance de la scolarisation pour leurs enfants. Soulignant la nécessité de soutenir l'activité des transformatrices et des commerçantes, elle note que c'est en fait grâce à ce travail qu'elles arrivent à payer l'école pour leurs enfants, et dans la dignité et sans demander la charité.

## Afrique/Sénégal

### La filière a besoin d'être soutenue

#### *Déclaration finale de l'Atelier sur les contraintes du développement du marché du poisson transformé en Afrique de l'Ouest*

Le poisson est important pour la sécurité alimentaire de la région ouest-africaine et les transformatrices et commerçantes du secteur artisanal jouent un rôle crucial pour une meilleure distribution du poisson dans la région.

La transformation et la commercialisation artisanales du poisson sont d'une grande importance sociale, culturelle et économique dans la région.

La transformation et la commercialisation du poisson fournissent un revenu et un emploi pour des centaines de milliers de personnes, spécialement les femmes, et sont des activités cruciales pour la pérennisation du mode de vie des communautés de pêcheurs de la région.

Reconnaissant cela, nous, représentant(e)s des organisations de travailleurs du poisson et d'ONG de 12 pays de la région Ouest Africaine (Sénégal, Gambie, Sierra Leone, Mauritanie, Burkina Faso, Guinée Conakry, Guinée Bissau, Côte d'Ivoire, Bénin, Togo, Ghana, Nigeria) participant à cet atelier, nous nous engageons à travailler ensemble et à promouvoir la transformation et la commercialisation artisanale dans la région.

Pour atteindre cela, nous sommes bien conscients qu'une action participative est requise au niveau des communautés de pêcheurs et des organisations professionnelles, au niveau des ONG qui travaillent en soutien des communautés de pêche, tant au niveau national, régional qu'international.

Nous demandons aux gouvernements, ainsi qu'aux organisations sous-régionales et multilatérales, de soutenir la transformation et la commercialisation de la manière suivante :

#### 1. Commerce du poisson

- a) Faciliter l'application rapide des programmes CEDEAO (Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest), ceux qui font référence à :
  - La réduction et la simplification des formalités complexes de douane et de commerce ;

- L'élimination des taxes imposées sur les produits de la pêche transformés de façon artisanale commercialisés dans la région ;
- La réduction des difficultés commerciales qui proviennent de l'utilisation de monnaies différentes dans la région, travailler à l'établissement d'une monnaie commune.

Publier ces mesures dans les médias, par des affichages aux points de contrôle et dans les bureaux des autorités.

- b) Réduire le nombre des points de contrôle de douane et de police et stopper le harcèlement des femmes commerçantes de poisson ;
- c) Améliorer les facilités de transport dans la région en construisant des routes convenables qui relient les centres de pêche et de transformation aux marchés importants de la région ; améliorer et rénover les infrastructures ferroviaires existantes et en construire de nouvelles ; faciliter la mise à disposition de bateaux cargo pour le transport du poisson dans la région, tant par mer que par les routes fluviales ;
- d) Assister les associations de femmes commerçantes de poisson pour obtenir et gérer leurs propres véhicules pour le transport de poisson ;
- e) Créer et soutenir les banques qui octroient des micro-crédit, et offrir un crédit à faible taux d'intérêt pour les femmes transformatrices et commerçantes ;
- f) Faciliter la dissémination de l'information concernant les marchés, les prix, les réglementations commerciales par la radio locale et d'autres médias de masse, et améliorer l'infrastructure de télécommunication dans la région ;
- g) Utiliser les taxes du marché pour améliorer les infrastructures du marché, pour fournir un abri et un accès à l'espace de vente, pour améliorer les sanitaires et l'approvisionnement en eau, et pour créer des espaces de stockage pour les produits de la pêche ;
- h) Créer un marché central pour le poisson transformé dans chaque pays.

#### 2. Transformation du poisson

- a) Reconnaître le droit des transformatrices des communautés côtières aux sites de transformation sur les plages par des arrangements appropriés comme des titres de propriété des terrains, pour

éviter leur éviction par des activités comme le tourisme ;

- b) Assurer que les facilités pour le stockage, l'approvisionnement en eau, les sanitaires et l'approvisionnement en électricité soient mis en place sur les sites de transformation, ainsi que des services de garde d'enfants ;
- c) Fournir une formation pour améliorer les méthodes de transformation de poisson, l'emballage et le stockage, afin d'assurer une meilleure qualité du produit ;
- d) Promouvoir l'utilisation de technologies appropriées pour une meilleure utilisation du combustible, de façon à réduire les risques pour la santé auxquels doivent faire face les femmes transformatrices ;
- e) Faciliter l'accès à la terre qui puisse être géré par les femmes transformatrices comme zones de bois à brûler pour l'approvisionnement en combustible ;
- f) Faciliter la mise à disposition de crédit à faible taux d'intérêt pour les femmes transformatrices.

### 3. Accès au poisson

- a) Etant donné que les activités de transformation artisanale du poisson dépendent de façon centrale des captures effectuées par la pêche artisanale et

de l'existence durable de ressources, il faut protéger les intérêts du secteur artisanal de capture et améliorer l'état des stocks de la façon suivante :

- Appliquer les législations actuellement en vigueur, mettre en place des mesures de surveillance, de contrôle efficaces, restreindre les activités destructrices de chalutage et réguler l'utilisation de filets mono filaments, des sennes tournantes et des sennes de plage, spécialement dans la zone côtière ;
- Réduire le nombre des bateaux étrangers qui opèrent dans le cadre des accords de pêche et autres arrangements, spécialement ceux qui visent les espèces pélagiques et assurer que ces bateaux observent les termes et conditions de l'accord et ne s'engagent pas dans la pêche pirate et autres pratiques illégales ;
- Utiliser les médias pour sensibiliser les communautés de pêche aux mesures de gestion des pêcheries et faciliter les stages et les programmes d'échanges sur ces enjeux.

- b) Assurer qu'une infrastructure appropriée et

### Nous réclamons des appuis, pas la charité

Le troisième jour, un certain nombre de décideurs étaient présents à l'atelier. Dr N'Diaga Gueye, directeur des pêches du Sénégal, a félicité les organisateurs et les participantes puis il s'est étendu sur l'avenir du secteur de la transformation dont il a souhaité la modernisation : on ne peut pas garder un pied dans le Moyen Age et l'autre dans le troisième millénaire. Il ne faut pas, dit-il, que les enfants des transformatrices aient l'impression qu'ils sont condamnés à vivre de la même façon que leurs parents. Il faut qu'ils aillent à l'école ! « Si j'avais de l'argent à investir, je ne le mettrais pas dans des séchoirs ou des aires de séchage, mais j'ouvrirais des écoles pour les enfants ».

Thérèse Senghor, transformatrice membre de la branche féminine du CNPS, Sénégal, répond à ces remarques, disant que les transformatrices n'ignorent pas l'importance de la scolarisation pour leurs enfants. Soulignant la nécessité de soutenir l'activité des transformatrices et des commerçantes, elle note que c'est en fait grâce à ce travail qu'elles arrivent à payer l'école pour leurs enfants, et dans la dignité et sans demander la charité.

adéquate aux sites de débarquement, incluant des boîtes isolantes, des facilités pour la réfrigération et le stockage, afin de réduire les gaspillages et les pertes après capture.

Nous reconnaissons la nécessité d'avoir des organisations locales et régionales et nous nous engageons à travailler ensemble sur ces enjeux. Nous demandons aux gouvernements et aux organisations sous-régionales, régionales et multilatérales ainsi qu'aux ONG de nous appuyer dans ce processus.

**Afrique/ Sénégal****L'infatigable**

*Poème écrit à l'occasion de la Foire ouest-africaine du poisson transformé par Ibrahima Lakil Diakite, du ministère des pêches et de l'aquaculture, Guinée Conakry*

Toi, l'infatigable  
 Qui nourris sans calcul nos habitants  
 Toi, la femme  
 Qui rentre tard les soirs de bonheur ;  
 Ecoute, femme des débarcadères ;  
 Ecoute, toi l'artisane de nos espérances  
 Toi, femme des sols boueux  
 Qui peine sous les intempéries  
 Offre-moi un panier rempli de *Bonga*<sup>1</sup>  
 Donne-moi ces poissons pélagiques  
 Qui donnent les douces saveurs  
 A la sauce d'arachide  
 Et à l'huile de palme.

Amazone des débarcadères  
 L'espoir gonfle ta poitrine  
 Comme le voilier sur la mer  
 Femme qui rentre tard le soir  
 Et qui veille toute la nuit  
 Sur les claies fumantes.  
 Femme fumeuse aux cheveux de feu  
 Femme des *poto-potos*<sup>2</sup>  
 Qui porte en son sein  
 Les lacs aux prénoms de Princesses et de Reines  
 Ton corps exhale la douce odeur  
 De poissons fumés par ta sueur  
 Femme fumeuse,  
 Je te fais pierre blanche, nœud de joie.

Femme,  
 Combien de bouches as-tu nourries  
 Du lait de ton sein  
 Et des gouttes de sueur de ton front ?  
 Que de bonheur pour les habitants  
 Des villes et villages de ce beau pays.  
 Que de joie pour les pêcheurs  
 Et pour les consommateurs

Ecoute,  
 Ecoute Piroguier aux lendemains  
 meilleurs  
 Sais-tu que le *konkoé*<sup>3</sup> du *banda*<sup>4</sup> amélioré

Est raffolé par ce grand peuple ?  
 Alors, alors  
 Fais des prières pour la fumeuse  
 Qui peine sur les quais des débarcadères  
 A regarder l'horizon  
 Pour scruter l'arrivée des pêcheurs  
 Ecoute le flouf flouf des pélagiques  
 C'est le bonheur qui se dessine  
 Sur l'océan de l'espérance.

Ecoute,  
 Ecoute piroguier,  
 Les claies rougies par la fumée  
 Le *Banda* englouti par cette fumée  
 C'est l'œuvre inestimable  
 De cette femme, auteur de notre vie  
 Et dont le corps exhale  
 Tous les parfums de la terre.

<sup>1</sup> ethmalose

<sup>2</sup> marais littoraux

<sup>3</sup> poisson-chat (*Arius*)

<sup>4</sup> four de fumage

## Afrique/Tanzanie

### Des femmes capables

*De toute évidence, la participation des femmes au processus de préparation des projets sur la côte a été un gage de succès*

**par Catherine Chando, d'après son mémoire de maîtrise (2002) sur les rôles respectifs des hommes et des femmes dans le développement des plans, programmes et projets du secteur de la pêche en Tanzanie**

En tant que fonctionnaire de l'administration des pêches et étudiante en maîtrise de gestion des pêches, je me suis souvent demandée pourquoi les femmes qui tiennent une place si importante dans l'économie domestique (le ménage) n'apparaissent que de façon marginale dans les politiques des pêche. Leurs diverses contributions à ce secteur d'activité sont bien mal consignées dans les documents officiels et donc mal reconnues. Il y a les femmes productrices, celles qui aident les pêcheurs, celles qui transforment après capture, les commerçantes, celles qui s'impliquent de façon particulièrement significative dans des activités qui, tout en n'étant pas directement liées à la pêche, sont essentielles pour le bien-être de la famille et de la communauté. Mais dans les communautés de pêcheurs, tout cela est souvent occulté parce que c'est le travail des hommes qui occupe le premier plan. C'est ainsi que les besoins et les intérêts des femmes sont passablement négligés, notamment dans les politiques et les programmes des pêches, qui prennent essentiellement en compte les problèmes des hommes, en faisant comme s'il n'y avait pas de femmes dans ce secteur.

Comme je m'intéresse aux questions de genres dans la pêche, j'ai voulu y regarder de plus près et savoir dans quelle mesure les femmes avaient leur mot à dire dans l'élaboration des projets. J'estime que leur participation à ces processus est pour elles un moyen privilégié d'affirmer leurs droits et leurs responsabilités. Elles peuvent ainsi influencer les objectifs et les stratégies et proposer des solutions alternatives réalistes.

Dans le présent article, il sera donc question de la participation des femmes à la préparation de projets de développement sur la côte de Tanzanie, plus précisément dans les districts de Bagamayo et de Mafia. J'ai visité un certain nombre de projets dans ces régions. Pour ce qui est des projets de Bagamayo, ni les hommes ni les femmes n'ont participé aux processus d'élaboration. Tout a été lancé et conçu de l'extérieur, par l'administration des pêches et par une entreprise qui cultive des algues. Je

laisse donc de côté cette exemple.

Le projet du Parc marin de l'île de Mafia (MIMP) diffère sur de nombreux points de bon nombre de projets que je connais. A Mafia, les femmes cultivent maintenant des algues, elles travaillent dans des ateliers de transformation, elles ramassent des coquillages. Elles ont ainsi démontré qu'il est possible de procéder autrement qu'en pêchant à la dynamite comme font certains au risque de détruire la ressource. Les pouvoirs publics et les communautés ont ici agi ensemble pour lutter contre cette pratique et pour protéger la biodiversité.



Ce qui a fait la différence, c'est la participation des femmes à la phase de préparation du projet. Dès le départ, ses concepts et ses structures prévoyaient une place pour les femmes. Elles ont été présentes au niveau national lorsqu'il a été question de créer ce parc. Lors de la phase d'élaboration du projet, il y avait des femmes parmi le personnel, dans les comités et les conseils d'administration. Et dans les villages, certaines fonctions favorisaient les femmes (personnes chargées du développement, des problèmes de genres...). On a aussi demandé aux femmes, en tant que membres des communautés, de participer aux réunions préparatoires qui étaient organisées dans chaque village. Cela ne veut pas dire que toutes les femmes sont impliquées dans l'élaboration du projet. Mais cela leur permet au moins d'exposer leurs priorités et leurs stratégies dès le départ. Si elles sont déterminées, elles peuvent mettre à profit cette opportunité qui s'avère très précieuse pour faire sentir leur présence.

L'exemple de Mafia montre bien que les femmes peuvent agir efficacement pour assurer une exploitation durable de la ressource lorsqu'elles ont la possibilité de participer à un projet. A Mafia elles étaient dans le coup, elles ont dirigé des groupes, elles ont fait preuve de dynamisme. Si on a réussi à mettre un terme à l'usage de la dynamite c'est peut-être aussi parce qu'il y avait des femmes dans

les réunions préparatoires du Parc marin. On peut dire que les discussions et l'élaboration du projet ont commencé dans les familles. C'était là un résultat positif, particulièrement visible à Jibondo et Juani, deux villages de l'île de Mafia.

Quand on regarde de près le déroulement des opérations, on constate que les femmes étaient plus actives et plus faciles à mobiliser que les hommes. Dans la majorité des groupes, il y avait des femmes.

J'ai également noté les points suivants :

- Les femmes participent à des activités rémunératrices en dehors des pêcheries. L'argent provenant des activités de leurs groupements sert à compléter les revenus du ménage.
- Les femmes, et quelques hommes, ont acquis et développé un savoir-faire, notamment en matière de conservation, en pratiquant la culture des algues.
- Des femmes de villages situés dans les deux districts étudiés ont eu une certaine influence sur les groupements de femmes de villages voisins qui ont directement bénéficié de ces projets.
- Ayant acquis un meilleur statut socio-économique, les femmes ont pu partager plus facilement leurs expériences et leur savoir avec les autres femmes et les hommes. Elles ont motivé de nouvelles personnes, notamment des hommes, pour participer aux activités de groupes.

### **Leçons et recommandations**

Grâce à leur participation depuis le premier jour, à la définition des objectifs du projet (par exemple l'augmentation des revenus des femmes pour améliorer les conditions de vie de l'ensemble de la famille), les femmes ont réussi à imprimer à la phase préparatoire une orientation féminine qui n'a pas été sans influence sur la mise en œuvre du projet et ses diverses activités. Dans certains cas, cela a même entraîné une évolution sociale.

J'ai aussi noté qu'il y avait un rapport entre participation au processus d'élaboration du projet et niveau d'instruction. Le fait est qu'à Mafia bon nombre de femmes ont une certaine instruction.

Grâce aux programmes qui ont été réalisés sur l'île de Mafia, les femmes ont pu se familiariser avec les conditions de préparation d'un projet, les processus de prise de décisions, avec ce que signifie collaborer avec des partenaires extérieurs. Elles ont pu aussi acquérir des connaissances et un savoir-faire utiles à la fois pour améliorer leurs conditions de vie et pour mieux gérer les ressources marines auxquelles elles peuvent avoir accès. A partir de ce qu'elles ont appris, elles pourront désormais lancer de nouveaux projets et mieux prendre en main leur avenir.

Le fait que les femmes soient capables de lancer leurs propres projets constitue certainement un facteur fort important. Cela leur permet de s'affirmer, d'acquérir droits et responsabilités. Les meilleurs résultats ont été observés à Mafia, là où les femmes ont été impliquées dans le processus. Certaines ont été employées pour aider les autres femmes à progresser, et les structures et l'organisation du Parc marin de l'île de Mafia (MIMP) ont donné aux femmes la possibilité d'être présentes à toutes les phases du projet, de sa préparation à sa mise en œuvre. La présence dans le parc d'une personne chargée spécialement des problèmes de genres a été très utile pour que les gens prennent conscience de cet aspect. Les hommes de l'île ont accepté que leurs épouses sortent de chez elles alors que dans cette région, conformément aux traditions culturelles arabes, les femmes restent plutôt à la maison.

Dans mon expérience à Mafia, il ressort que si les femmes peuvent s'impliquer davantage dans l'élaboration des programmes, si elles peuvent assumer davantage de responsabilités, dans bien des communautés de pêcheurs il serait peut-être plus facile de trouver des solutions aux problèmes et des femmes et des hommes.

*Pour contacter Catherine Chando, faire [catherinechando@hotmail.com](mailto:catherinechando@hotmail.com)*

## Afrique/ Afrique du Sud

### Après l'apartheid

*Les communautés de pêcheurs traditionnelles de l'Afrique du Sud se battent pour leur avenir*

par Jackie Sunde, Masifundise Development Organization, Afrique du Sud

Les communautés littorales de l'Afrique du Sud exploitent depuis longtemps les ressources de la mer (poissons, coquillages, crustacés, langoustes/*kreef*) pour gagner leur vie. On estime que 30 000 personnes pratiquent une pêche de subsistance ou artisanale et qu'environ 30 000 autres occupent des emplois saisonniers dans l'industrie de la pêche. L'Afrique du Sud exporte près de 40 pour cent de sa production vers des pays du Nord. La pêche est ici une activité commerciale tout à fait rentable.

Dans la plupart des communautés, les hommes vont en mer tandis que les femmes se chargent de confectionner ou réparer des filets, de préparer l'appât, de transformer et de vendre le poisson. Dans certains endroits de la côte, les femmes ramassent des moules et autres coquillages parmi les rochers. Dans les ateliers et usines de la Côte occidentale de la province du Cap, la main-d'œuvre saisonnière est essentiellement féminine. Depuis quelque temps, elles sont de plus en plus présentes dans l'administration et la représentation des associations de pêcheurs de la Côte ouest, où trois associations au moins sont d'ailleurs présidées par une femme.

Là elles jouent un rôle essentiel pour aider les pêcheurs à faire leurs demandes de permis et de quotas et à faire diverses démarches auprès de la Direction de la gestion de l'espace maritime et côtier (MCM) qui est chargée des affaires de pêche.

Le secteur de la pêche a été fortement marqué par les lois et pratiques discriminatoires pendant le régime de l'apartheid imposé par les Blancs. Les Noirs ne pouvaient pas obtenir de quotas en leur nom propre : ils devaient travailler pour un patron pêcheur Blanc ou un armement Blanc. Ces armements prospéraient, et petit à petit les plus importants absorbaient des entreprises de moindre taille et étendaient leur emprise.

Quelques grosses sociétés ont finalement dominé la filière. Par ailleurs, un certain nombre de dispositions (loi pour contrôler l'entrée des Noirs dans les zones blanches, emplois réservés, loi sur la ségrégation de l'espace selon les groupes raciaux...) rendaient encore plus difficile l'accès des Noirs aux ressources halieutiques.

Après l'installation du premier gouvernement démocratique de l'Afrique du Sud en 1994, on a commencé à essayer de transformer la filière pêche en adoptant des politiques visant à assurer un accès équitable aux ressources marines.

Pendant ce temps, les grosses entreprises exerçaient de fortes pressions pour ne pas perdre leur mainmise sur la filière. Puis le système des quotas individuels transférables (QIT) est arrivé.

La chose n'était pas entièrement nouvelle, mais il s'agissait ici de permettre à des gens issus de communautés jusque-là défavorisées de pouvoir déposer des demandes de quotas de pêche. D'autres mesures ont été prises, notamment pour encourager les entreprises à modifier leurs politiques de recrutement afin d'offrir plus de chances aux Noirs et aux femmes.

Le nouveau système prétendait attribuer les quotas à des entreprises de tailles diverses et ainsi faire en sorte qu'un certain nombre de « nouveaux venus » puissent lancer leur propre entreprise. Or, malgré ces dispositions, des communautés et des gens qui ont pratiqué la pêche toute leur vie ont été laissés de côté et n'ont pu obtenir un accès équitable aux ressources halieutiques. Il y a plusieurs raisons à cela.

*La corruption* - Ce n'est pas une chose inconnue dans la filière. Des gens qui ont un certain poids utilisent leurs relations pour faire en sorte que leurs amis ou des membres de leur famille obtiennent des quotas. Des attributions ont été faites selon des critères politiques, à la tête du client. Parmi les groupes « raciaux », telle ou telle communauté, tel ou tel responsable obtenait satisfaction, d'autres pas. Par la suite, en 2000, le gouvernement a essayé d'introduire un système d'attribution plus équitable. Mais les gens restaient très méfiants, d'autant plus que beaucoup de personnes qui n'avaient jamais auparavant eu une activité de pêche devenaient bénéficiaires de quotas, alors que de vrais pêcheurs, qui pêchaient depuis toujours, qui vivaient de cela, voyaient leur accès à la ressource se réduire.

*Des procédures coûteuses* - Le coût et la complexité de la procédure de demande de quotas constituent un gros problème pour les communautés. Les critères utilisés par les décideurs pour la répartition des quotas posent également problème.

*Les quotas en papier* - Comme les quotas ont une grande valeur, beaucoup de nouveaux venus ont vendu le leur à des entreprises de pêche. C'est ainsi qu'elles ont pu accroître leur influence et leur contrôle sur le secteur, même lorsqu'elles sont de l'étranger.

*Les pêcheurs traditionnels ne sont pas prioritaires* - Le gouvernement a décidé que, pour certaines espèces de poissons et de crustacés, les quotas seront attribués uniquement aux sociétés commerciales les plus importantes et non pas à des groupes qui pratiquent une petite pêche de subsistance et qui voient ainsi la matière première leur échapper.



*Les conséquences de la mondialisation* - Aux pressions exercées sur l'Afrique du Sud par certains partenaires commerciaux, des pays du Nord notamment, parmi lesquels les membres de l'Union européenne, se sont ajoutées les politiques publiques actuelles tournées vers l'exportation. Tout cela a pesé sur les décisions lors des attributions de quotas, en principe pour encourager les investissements dans la filière. Ces choix ne sont pas sans conséquences sur les revenus des pêcheurs locaux et sur leur sécurité alimentaire.

Comme leur accès à la ressource se réduit, les communautés de pêcheurs sont confrontées à une crise sociale et économique. Des pêcheurs qui avaient été très actifs restent maintenant à la maison. Il arrive aussi que les quotas disponibles sont si limités que les revenus des ménages sont en chute libre.

Pour survivre au jour le jour, certains font alors du braconnage, prennent du poisson sans licence ni quota, poussés évidemment par les gros sous qu'on peut obtenir avec des espèces protégées. Il arrive aussi que des gens pêchent illégalement et échangent leurs captures contre de la drogue. De puissants cartels de la drogue utilisent le commerce juteux des produits de la mer haut de gamme pour se financer. Dans les communautés qui s'adonnent au braconnage, les problèmes de drogue et de gangstérisme se multiplient. La grande pauvreté, le gangstérisme et la drogue donnent lieu également à de nombreux cas de viols, d'abus sexuels, de trafic de femmes et d'enfants.

Pour les communautés qui ne s'adonnent pas au braconnage, l'avenir économique est bien précaire. Comme les revenus sont saisonniers, les ménages ont beaucoup de mal à payer leur loyer. L'insécurité alimentaire et la pauvreté s'étendent. Les communautés de pêcheurs sont relativement exclues du développement économique de leur région. Elles ont exprimé leur frustration face au manque d'information sur les possibilités de développement économique adapté, comment profiter du marché touristique par exemple.

*On peut contacter Jackie Sunde à l'adresse suivante : [jackie@tcoe.org.za](mailto:jackie@tcoe.org.za)*

## **Afrique/ Afrique du Sud**

### **Pourquoi nous refuser le droit de vivre ?**

*Voici les demandes exprimées par les communautés de pêcheurs d'Afrique du Sud représentées au Forum des pêcheurs organisé du 24 au 27 août 2002 dans le cadre du Forum de la société civile, juste avant le Sommet mondial du développement durable de Johannesburg*

---

- Droit d'accès à la mer et aux ressources halieutiques par une réforme des politiques nationales des pêches ;
- Droits préférentiels pour les pêcheurs authentiques ;
- Remettre en cause les politiques commerciales et financières qui portent préjudice à la pêche ;
- Garantir des droits aux travailleurs de la pêche dans le cadre de la loi sur les conditions de travail minimales et des protections et prestations diverses, y compris des règles de sécurité pour la pêche de subsistance et à petite échelle ;
- Accès à des moyens d'existence complémentaires pour faire vivre la famille pendant la basse saison ;
- Faire bénéficier également la pêche de subsistance, la pêche artisanale, la pêche à petite échelle, la pêche marginalement commerciale de subventions. Actuellement ce sont les grandes entreprises qui ont droit au carburant subventionné et à des concessions fiscales, et pas les petits pêcheurs.
- Développement de l'infrastructure : quais, slipways, routes, prêts pour l'achat de matériel, installations frigorifiques, marchés ;
- Participation à la gestion des ressources halieutiques ;
- Développer les organisations de pêcheurs afin que ceux-ci soient convenablement représentés et qu'on s'occupe de leurs problèmes ;
- Démocratisation du secteur de la pêche ;
- Prise en considération de la contribution des femmes au secteur de la pêche.

## Afrique/ Afrique du Sud

**« Si vous frappez une femme, vous tapez sur un rocher »**

*Dans le mouvement des pêcheurs de l'Afrique du Sud, un certain nombre de femmes sont en train de s'affirmer et d'assumer des responsabilités*

**d'après des entretiens avec Jackie Sunde de la Masifundise Development Organization, Afrique du Sud**

En Afrique du Sud, il y a un dicton qui vient de la période de lutte pour la libération : « Wathint' Abafai ! Wa thint Imbokotho ! », ce qui veut dire : « Si vous frappez une femme, vous tapez sur un rocher ». Il y a maintenant huit ans que nous avons élu le premier gouvernement démocratique d'Afrique du Sud. Nous avons maintenant l'une des constitutions les plus progressistes du monde. Et pourtant, dans les villages de pêcheurs de la côte, il faut toujours que les femmes africaines fassent preuve de force et de courage.

Il est évident qu'elles ont obtenu, il n'y a pas longtemps, des droits nouveaux. Mais très peu de ces femmes ont en fait accès à la mer. Elles ne sont pas représentées dans les instances gestionnaires nationales du secteur de la pêche, et seulement un petit nombre d'entre elles ont réussi à obtenir des QIT (quotas individuels transférables) auprès d'un service dont la tendance à la corruption est bien connue. C'est dans ce contexte qu'un certain nombre de militantes du mouvement social se sont mises en avant, Solène Smith et Naomi Cloete par exemple. Solène vit à Langebaan, un petit village de la Côte ouest. Elle est née dans le district voisin de Hopefield, dans la ferme où ses parents étaient employés. A la fin de sa scolarité, Solène est partie travailler à l'aéroport de Langebaanweg comme préposée au nettoyage. Pendant douze ans, elle a travaillé de 5 h du matin à 7 h du soir. Et tous les jours elle devait se lever à 3 h car elle faisait le parcours à pied pour se rendre à son travail. Solène travaillait dur.

Quand on lui demandait comment elle tenait le coup, elle répond : « Il fallait être fort... et faire ce qu'on vous disait ». Elle aimait les gens et elle a développé de bonnes relations avec ses collègues.

On reconnaît bientôt chez elle un talent pour sentir les potentialités de son entourage et pour aider les employeurs à bien cerner les besoins de formation et les profils pour l'emploi de ces gens. Au bout de douze années, on tient compte de ses qualités de travailleuse et de ses capacités à assumer des responsabilités et on lui confie un poste de maîtrise.

Elle avait épousé, à 21 ans, Edmond Smith qui pratiquait la pêche du côté de Langebaan. Et c'est là qu'elle est venue vivre. Son beau-père était également pêcheur. La pêche était à vrai dire une vieille tradition dans la famille, qui payait parfois un tribut à la mer. Edmond avait perdu un frère, un beau-frère et un neveu dans un accident en mer puis deux frères encore dans un autre accident. En plus de ses trois enfants, Solène a aussi deux enfants adoptifs et trois petits-enfants. En 2000, elle décide de quitter son emploi, en disant qu'au fil du temps, et surtout depuis les élections démocratiques de 1994, elle avait pris conscience de ses droits et de ses mauvaises conditions de travail. Elle a bénéficié d'indemnités de départ volontaire et a dès lors consacré son attention à ce qui a toujours été l'une de ses grandes préoccupations : sa communauté. Elle a aidé les pêcheurs à faire des demandes de permis pour une pêche de subsistance, à mettre sur pied la Langebaan Visser's Assosiasie et à soumettre des demandes pour des permis commerciaux limités. En octobre 2000, elle a été élue trésorière de l'association, une responsabilité qu'elle assume toujours.

La politique des pêches du pays marginalise les petits pêcheurs, qui n'obtiennent que des quotas insignifiants dont ils ne peuvent vivre. Les 35 membres de l'association n'ont reçu que sept permis pour 420 kg de langouste (West Coast rock lobster). Par la suite, ils ont obtenu 500 kg, ce qui place leurs revenus bien en dessous du seuil de pauvreté. Les pêcheurs de Langebaan vivent sur une côte pleine de ressources auxquelles ils ne peuvent accéder. Il n'y a pas de quai, pas de slipway.

Les pêcheurs sont confinés dans une minuscule portion de la lagune à cause des interdictions de la Marine nationale et de la Direction de la protection de la nature. L'activité touristique florissante, toujours dominée par les Blancs, passe évidemment avant les intérêts des pêcheurs du coin. Du temps de l'apartheid, beaucoup de pêcheurs ont dû abandonner leur maison près de la plage et ils ont été forcés de s'installer dans des maisons plus petites en retrait du littoral. Une réglementation sévère gêne leur accès à la mer, et ils n'ont pas le droit de nettoyer librement leur poisson sur la plage. Des vacanciers fortunés ont fait construire sur les terrains qui longent la plage mais ils y résident seulement une petite partie de l'année.

Solène est devenue une militante de première ligne pour la défense des authentiques pêcheurs de l'Afrique du Sud. Elle a joué un rôle particulièrement important pour faire un état des lieux en matière de droits de la femme et de l'égalité des sexes dans la filière pêche. Elle a fait en sorte que l'association accepte qu'il y ait une femme dans chaque permis de pêche. Elles sont maintenant cinq dans les groupes détenteurs de permis. Solène dit qu'au début les hommes étaient hésitants, mais maintenant ils voient que c'est un aspect important. Ce qui a aidé c'est aussi le fait qu'ils savent que c'est là un des critères d'attribution des quotas, et ça les a incités à accepter cette demande. Pour l'avenir ils voudraient obtenir des quotas bien plus substantiels et une participation accrue des femmes.

Solène fait remarquer que les femmes tiennent une place fort importante dans la filière pêche. Très peu d'entre elles ont un entraînement suffisant pour s'aventurer en mer : une seule est actuellement concernée. Mais pour le reste, les femmes sont là : elles préparent les appâts, elles apprêtent et réparent aussi les filets, un savoir qu'elles ont acquis au fil des ans. Solène se lève tôt pour aider les hommes de la famille à préparer le matériel, souvent dès 1 h du matin. Elle s'inquiète pour l'équipage, surtout lorsqu'un matelot monte déjà ivre dans le bateau car « un homme saoul peut provoquer des morts ».

L'usage de produits stupéfiants représente un véritable problème dans la communauté. Plusieurs bénéficiaires de permis consomment de la drogue. Solène essaie de lancer un programme social communautaire pour sensibiliser les gens aux dangers de cette pratique et pour aider les victimes à sortir de leur dépendance. Elle fait remarquer que la loi ne permet pas d'embarquer lorsqu'on est sous l'influence de l'alcool. Pourquoi ces substances sont-elles un tel problème ? Solène pense qu'il faut mettre directement en cause la nouvelle politique des pêches. Dans le temps, les jeunes pouvaient aller en mer pour gagner leur vie. Maintenant la plupart d'entre eux sont au chômage : ils restent assis dans leur pauvreté ! « Ils feraient tout pour être heureux... Il n'y a pas de budgets pour les aider pendant la période de fermeture de la pêche. Et avec les quotas dont ils disposent, ils ne gagnent vraiment pas grand-chose... ».

Solène est convaincue que les femmes peuvent beaucoup apporter. « J'aimerais que les femmes soient persuadées de leur valeur. Elles ne sont pas obligées de se taire, elles peuvent relever la tête... Je pousse les femmes à réclamer ce qu'elles veulent, à s'organiser, à se mobiliser. Nous sommes assez fortes sur tous les fronts : affaires, politiques, tout... A nous de saisir ce que nous voulons ».

Pour ce qui est du Sommet du développement durable, Solène voudrait que les communautés de pêcheurs constituent un comité d'orientation représentant toutes les régions de tous les pays et relié à un réseau mondial. Il ne faut pas se contenter du cadre local. « Nous devrions mettre en place une structure qui pourrait s'adresser à tout le monde. Je rêve que dans dix ans les pêcheurs seront représentés au MCM (Marine and Coastal Management). Ce rêve est à notre portée, si nous restons unies ».

Tout comme Solène, Naomi Cloete habite dans un petit village de pêcheurs qui a un caractère historique. Elle est née à Paternoster dans une famille qui pratique la pêche depuis des générations. Cette famille vivait dans une ferme située près de la plage. Elle occupait de petites maisons qui avaient été construites par le grand-père. Au temps de l'apartheid, la ferme est passée officiellement sous le nom d'un fermier Blanc et la famille de Naomi a perdu son bien. Elle a dû déguerpir, et ceux qui avaient refusé de bouger ont finalement été mis dehors en 1999.

Conformément aux lois constitutionnelles du pays, les parents de Naomi ont porté l'affaire devant les instances chargées de la restitution des terres. Jusqu'à présent aucune décision n'a été prise, et le dossier a d'ailleurs été « égaré » par l'administration. Le fermier Blanc ne leur a pas rendu la vie facile. Il a divisé la propriété et vendu la terre à des promoteurs pour faire des logements pour touristes.

Naomi préside la Paternoster Visser's Association. Cette structure regroupe 69 pêcheurs locaux qui ont un petit quota « invivable » accordé pour quatre ans. Sa gestion n'est pas du tout chose facile car cela donne lieu à de multiples conflits entre les adhérents. Naomi a dû apprendre beaucoup de choses et elle joue un rôle central, non seulement pour la routine administrative mais aussi en intervenant dans les problèmes psychologiques des matelots. Elle se souvient des jours où elle fouillait l'horizon déchaîné, avec la crainte de voir un membre d'équipage disparaître en mer.

Il n'y a pas de digue ou de slipway à la disposition des pêcheurs du coin. Peu d'entre eux ont été formés sur la sécurité en mer, et le plus souvent ils utilisent des bakkis qui sont des petits bateaux en bois et à rames. Naomi et neuf autres femmes de la région ont par quatre fois fait des demandes de quotas. A chaque fois, elles ont dépensé beaucoup d'argent, pour rien. Elles ne comprennent pas pourquoi elles n'ont pas obtenu un droit d'accès à la ressource, mais elles sont bien décidées à obtenir ce droit. Naomi se souvient des espoirs qu'entretenaient les vrais pêcheurs après les élections générales de 1994. Ils pensaient qu'ils auraient désormais le droit d'aller en mer. Tous ces gens ont évidemment été bien déçus que le nouveau gouvernement ne leur accorde pas en priorité des droits de pêche en tant que pêcheurs de vieille souche. Les femmes sont bien décidées à lutter pour faire prévaloir ce droit et pour que les changements en cours dans le secteur de la pêche de l'Afrique du Sud soient plus équitables.

*On peut contacter Jackie Sunde à l'adresse suivante : [jackie@tcoe.org.za](mailto:jackie@tcoe.org.za)*



## Afrique/Tanzanie

### Quel sera l'avenir ?

*Les femmes doivent toujours se battre pour avoir une place dans les pêcheries du Lac Victoria tournées vers l'exportation*

**par Modesta Medard, chercheuse à l'Institut de recherche des pêches, Mwanza, Tanzanie, Article basé sur son mémoire de maîtrise**

La mondialisation de la pêche est en train de transformer les structures des marchés et, ce faisant, les relations de genres. Les processus sociaux, politiques et économiques fonctionnent à la fois sur le plan local et sur le plan mondial. Dans les pêcheries du Lac Victoria et les communautés de pêcheurs, en matière de capital, d'équipement et de débouchés, on dépendait auparavant des possibilités locales. Depuis on s'est tourné vers l'exportation et on a fait venir des investissements et de l'équipement de l'extérieur. Dans ce processus, les relations de genres ont joué un rôle.

Le Lac Victoria est le deuxième plus grand lac d'eau douce du monde. Il y a trois pays riverains : la Tanzanie, l'Ouganda et le Kenya. La Tanzanie produit là 60 pour cent de son poisson d'eau douce, ce qui est un apport important pour l'alimentation du pays et pour ses réserves en devises. Ces pêcheries fournissent emplois et revenus à plus de 32 000 pêcheurs à plein temps et 500 000 personnes sont concernées par diverses activités de pêche, formelles ou informelles. Dans la région de Kagera, au nord-ouest du pays, le poisson semangeait traditionnellement surtout frais.

Ce qui allait vers des marchés plus distants était séché et fumé. La répartition du travail entre les hommes et les femmes variait d'un endroit à l'autre suivant les coutumes de l'ethnie impliquée. A l'est, les femmes faisaient plus le commerce du poisson que celles du centre et de l'ouest. Les traditions locales empêchaient généralement les femmes de s'éloigner de chez elles et donc d'avoir une large activité commerciale dans le poisson. On se déplaçait surtout à pied ou à vélo, ce qui confinait le plus souvent les poissonnières aux marchés du voisinage.

Depuis les années 1980, on a beaucoup investi dans la perche du Nil. C'est devenu l'une des principales activités économiques de la région. Les ateliers de transformation industrielle et les bases de pêche alimentent les revenus des populations qui vivent sur le pourtour du lac. Des études récentes portant sur le secteur tanzanien ont fait ressortir un certain nombre de problèmes chez les petits transformateurs et petits mareyeurs lorsqu'ils ont essayé de profiter des flux d'exportation de la perche du Nil à partir des années 1980.

Les deux gros problèmes auxquels sont confrontés les hommes aussi bien que les femmes sont le transport et le manque de fonds. Mais les indications quantitatives et qualitatives dont on dispose montre que la plupart des fournisseurs des ateliers de transformation en perche du Nil sont des hommes. En 2000, on dénombrait 84 pour cent d'hommes et 16 pour cent de femmes.

Ce sont les hommes qui contrôlent largement les nouvelles technologies de la filière de la perche du Nil. Les propriétaires des ateliers de transformation expliquent la prédominance des hommes dans cette activité par le fait qu'il leur est plus facile d'obtenir des capitaux pour l'achat d'un bateau collecteur, pour constituer un fonds de démarrage et embaucher de la main-d'œuvre. Ils ajoutent que les hommes sont plus libres pour se déplacer fréquemment et qu'ils ont plus de chance de trouver des garants pour leurs affaires. On dit aussi qu'ils sont plus hardis que les femmes pour demander aux transformateurs industriels des prêts et des avances qui aideront à acquérir la matière première.

Au bord du Lac Victoria (partie tanzanienne), les hommes et les femmes ont des façons différentes de pratiquer le commerce du poisson. Les femmes plus que les hommes ont souvent un autre travail à côté de leur commerce de poisson : 57 pour cent sont uniquement des poissonnières, 43 pour cent ont une activité supplémentaire. Dans la partie tanzanienne, 74 pour cent des hommes se concentrent sur leur commerce de poisson et 24 pour cent font autre chose en plus. S'il y a davantage de femmes à avoir une activité mixte c'est peut-être parce qu'elles se sentent plus vulnérables et moins assurées de leurs revenus dans les activités liées à la pêche.

S'il y avait moins de femmes que d'hommes à faire le courtier pour les ateliers de transformation, il y avait par contre davantage de femmes à acheter et à transformer le rebut de ces entreprises pendant les trois

premières années de leur fonctionnement en Tanzanie. Le squelette (appelé localement *punk*) passait alors dans les déchets et l'entreprise devait payer pour s'en débarrasser. Afin de supprimer cette dépense, elle s'est mise à les vendre et les femmes ont été les premières à se présenter. Cela a commencé en 1993, un an après le démarrage des ateliers de transformation en Tanzanie. Selon une étude réalisée dans des sites de préparation des *punk*, 70 pour cent des personnes pratiquant ce commerce étaient des femmes.

Du côté tanzanien du lac, dans six entreprises traitant la perche du Nil, environ 67 pour cent des personnes achetant pour transformation ultérieure les « chutes » étaient des femmes. Celles-ci venaient enlever la marchandise dans des baquets, des paniers, des charrettes à bras ou des brouettes pour l'envoyer jusqu'aux sites de transformation.

En 1997, entre 4 et 7 tonnes de squelettes frais valaient, au prix de gros, entre 60 000 et 90 000 shillings tanzaniens (75-112,50 \$). Après fumage et séchage, on pouvait en tirer entre 100 000 et 120 000 shillings (125-150 \$). Avec les revenus générés par cette activité, des femmes mariées ou célibataires ont réussi à bâtir un logement, elles ont acheté de la nourriture et des habits pour la famille, payé pour l'école et des soins médicaux.

Au fil du temps, cependant, les ateliers de transformation ont amélioré leurs techniques de filetage de sorte qu'il ne restait plus guère de chair sur les arêtes et que les femmes n'arrivaient plus à obtenir une matière première valable. Certaines d'entre elles se sont alors mises à piler les *punks* dans des mortiers fabriqués sur place pour les donner à leur volaille.

D'autres changements sont venus contrarier l'activité de ces femmes industrieuses. En 1996-1997, à la suite de nouveaux investissements dans les entreprises spécialisées, les arêtes de poisson ont fait leur entrée commerciale dans les aliments pour le bétail. Les principaux marchés pour le *punk* transformé étaient Shinyanga, Tabora, Dodoma, Morogoro, Singida, Mwanza, Mara et d'autres localités de la région de Kagera. Les principaux marchés pour la farine de poisson étaient Dar Es Salam, Arusha, Mwanza, Morogoro, Dodoma et des pays voisins (Zambie, Kenya...).

En 1998, l'Union européenne a renforcé ses normes sanitaires pour le poisson importé, ce qui imposait des changements aux ateliers traitant la perche du Nil, par exemple faire appel à des acheteurs en gros pour l'enlèvement des sous-produits de l'établissement. Les entrées étaient ainsi rapidement dégagées et les risques que pouvaient présenter tous ces gens et ces déchets également réduits. Malheureusement, avec le nouveau système beaucoup de femmes ont dû lâcher leur commerce, la plupart ne pouvant pas résister à la concurrence des hommes pour se procurer les déchets qui entreraient dans l'alimentation humaine ou animale. L'augmentation de la demande a fait monter les prix et les femmes n'ont pas pu suivre.

La filière de la perche du Nil est très axée sur l'exportation et n'offre pas aux femmes beaucoup de possibilités pour trouver du travail ou faire des affaires. Du coup, certaines se sont mises à acheter des juvéniles capturés par des moyens illégaux. Officiellement on ne peut prélever une perche du Nil en dessous d'une livre. Pour acheter le poisson réglementaire, il faut des sous si l'on veut concurrencer les courtiers qui travaillent pour les ateliers de transformation et qui sont les principaux acheteurs. Mais ils n'ont pas le droit d'acheter de la perche en dessous d'une livre, des juvéniles.

Parce que le poisson capturé dans la légalité est devenu cher pour les petits commerçants qui approvisionnent les marchés locaux, parce que le petit poisson est meilleur marché, parce que les consommateurs du coin ont des revenus en baisse et ne peuvent pas acheter à n'importe quel prix, les poissonnières se sont mises à acheter du poisson capturé avec du petit maillage pour le revendre aux courtiers des usines. Mais cette source de revenus est pour elles bien précaire.

Le poisson de moins d'une livre capturé par des sennes de plage et des filets maillants sous-calibrés est proposé aux courtiers parce qu'ils offrent de meilleurs prix. Certaines poissonnières passent la nuit

dans les sites où on pêche à la senne de plage en espérant être prioritaires pour l'achat des captures. D'autres ont quitté le métier et vendent maintenant autre chose. Si on parvient à éliminer la pêche illégale, les poissonnières (vendeuses et transformatrices) qui restent n'arriveront sans doute plus à se procurer du poisson.



La mondialisation a évidemment donné de nouvelles chances à un certain nombre de femmes mais elle a aussi fragilisé l'indépendance économique de beaucoup d'autres qui ont maintenant encore plus de mal à gagner leur vie et à faire vivre leur famille. La mondialisation a eu des effets sur l'environnement, elle a exacerbé la concurrence et les pratiques frauduleuses dans la filière, elle a rendu plus difficile l'accès à la matière première, elle a enfermé les femmes dans les emplois mal rémunérés et fragiles des usines.

Pour contacter Modesta : [modentara@hotmail.com](mailto:modentara@hotmail.com)  
ou [modesta\\_medard@yahoo.co.uk](mailto:modesta_medard@yahoo.co.uk)

## Afrique/Mozambique

### Les femmes méritent une plus grande place

*Les femmes de la baie de Maputo sont au cœur de l'économie locale des pêches, mais elles n'ont pas pour autant la place qu'elles méritent dans le processus de gestion locale*

**par Rouja Johnstone, conseillère pour les questions de genres dans la pêche artisanale**

La baie de Maputo illustre bien les retombées de l'urbanisation du Mozambique sur les communautés de pêcheurs artisans et les opportunités économiques que cette évolution a offertes aux femmes. Grâce à la proximité des marchés urbains et l'augmentation de la demande, bon nombre d'hommes et de femmes trouvent dans les circuits de la pêche une activité rentable.

Dans la baie de Maputo, il y a cinq principaux sites de pêche : Costa do Sol, Muntanhane, Catembe, Matola, l'île Inhaca. Là on trouve aussi bien des femmes que des hommes dans les opérations de capture et de commercialisation. Le plus souvent les femmes pêchent sur l'éstran des crustacés et des coquillages qui seront vendus sur les marchés de la ville ou au porte à porte ou utilisés pour la consommation familiale.

Grâce au succès de leur activité économique et aux bénéfices qu'elles ont réinvesti dans la pêche artisanale, certaines femmes sont devenues propriétaires de bateaux, jusqu'à représenter pratiquement le quart de l'ensemble des propriétaires. Elles ont embauché les pêcheurs du coin, dynamisé le marché de l'emploi, avec des conditions jugées convenables.

La plupart des femmes qui possèdent un bateau, qui pêchent ou effectuent des transactions sur la plage entrent dans une chaîne complexe d'intermédiaires (*maguevas*). Elles constituent un réseau socio-économique important qui assure l'approvisionnement de la ville en poisson frais. Certaines se sont regroupées tandis que d'autres travaillent en indépendante, mais toutes tirent avantage de la proximité des marchés urbains.

L'activité des poissonnières varie suivant les apports des pêcheurs locaux et l'intérêt que ces deux protagonistes ont à faire des affaires ensemble. Sur l'île d'Inhaca, par exemple, les pêcheurs disent qu'ils préfèrent s'arranger avec les femmes de chez eux, qu'ils les considèrent comme des partenaires dignes de confiance et dont les affaires profitent directement à la communauté locale.

Dans les communautés de pêcheurs artisans, il existe une réelle complémentarité dans la division du travail et les responsabilités. Elle se fonde sur des liens socio-économiques informels basés essentiellement sur la coutume et les relations familiales. Lorsqu'on prépare des plans de développement, il est indispensable de tenir compte de ces aspects si l'on veut préserver cet équilibre qui est source de prospérité. Par exemple, des projets qui poussent le secteur privé à faire des achats en gros auprès des pêcheurs ont forcément des répercussions négatives sur le volume d'activité des femmes, lesquelles voient ainsi leurs moyens d'existence se réduire.

Malgré tout ce qu'elles apportent sur le plan économique, les femmes ne sont pas officiellement organisées ou représentées dans les groupements de pêcheurs et les comités de gestion. Leur rôle dans la pêche artisanale n'est pas encore reconnu à sa juste valeur, et il est bien rare qu'elles soient consultées dans les processus décisionnels. Leur absence dans les structures gestionnaires locales contraste de façon surprenante avec l'importance de leur apport économique et social. Cela reflète bien le caractère traditionaliste et inadapté de la gestion communautaire en place, à quoi viennent s'ajouter les tendances des autorités de tutelle et diverses interventions extérieures qui font l'impasse sur les problèmes de genres.

Si dans les institutions communautaires officielles, les femmes sont actuellement bien peu représentées, presque invisibles, dans la vie ordinaire de bon nombre de communautés de pêcheurs les relations entre hommes et femmes ont évolué. Ces femmes qui ont de plus en plus un certain poids économique et qui doivent aussi de plus en plus contribuer à l'équilibre du budget familial devraient pouvoir s'impliquer de manière plus visible dans la vie publique. Il faut que leur dynamisme et leur rôle multiforme dans le secteur de la pêche soient pleinement reconnus. La discrétion de la présence féminine ne s'explique pas toujours par les attitudes au sein de la communauté de pêcheurs. Cela tient aussi à la façon d'intervenir de certaines Ong et de structures étatiques dont le but essentiel est de promouvoir le développement durable et de favoriser la création et le fonctionnement des organes de gestion locaux. Ce faisant, les autorités laissent souvent de côté les aspects de la division sexuelle du travail et l'importance du rôle des femmes dans les activités de pêche.

En guise de conclusion, compte tenu des observations faites sur les activités de pêche et l'organisation communautaire dans la baie de Maputo, on peut dire qu'il faut sans tarder ouvrir un débat sur les problèmes de genres et élaborer sur cette question une stratégie visant à guider les interventions dans le secteur de la pêche et surtout promouvoir un développement durable et équitable.

Cela devrait profiter à l'ensemble de la communauté et consolider les bases socio-économiques locales. Les processus décisionnels ne peuvent plus laisser de côté les femmes. Elles doivent prendre une part plus active dans les structures gestionnaires en place.

*Pour contacter Rouja Johnstone, taper  
roujaj@hotmail.com*

## Afrique/ Afrique du Sud

### « Le menu fretin »

*Compte-rendu des auditions publiques relatives aux droits de l'Homme chez les populations de pêcheurs du Cap occidental, août 2003, Afrique du Sud*

par Jackie Sunde, chargée de recherche pour l'Ong de développement Masifundise, Afrique du Sud

Au cours de la dernière décennie, depuis les premières élections démocratiques dans ce pays, des changements considérables ont été apportés à la législation et à la réglementation portant sur les droits d'accès aux ressources halieutiques. Auparavant le secteur de la pêche était aux mains de grandes entreprises représentatives des intérêts des Blancs. A la périphérie de cette filière fortement capitalisée et tournée vers l'exportation existaient des milliers de petits pêcheurs traditionnels, certains pratiquant une pêche de subsistance, la plupart pour gagner quelque argent en plus d'apporter un peu de poisson (la nourriture de base) à la table familiale.

La majorité des pêcheurs étaient des hommes, les femmes tenant quand même une place importante dans les opérations pré et post captures. Certains travaillaient en indépendants, rémunérés à la part sur des bateaux qui appartenaient à d'autres. Très peu possédaient une modeste embarcation. Pour subvenir à leurs besoins d'une saison à l'autre, ils étaient nombreux à pratiquer une pêche multispécifique.

En 1994, tous ces gens étaient du menu fretin dans une mer où la concurrence faisait rage. Avant cette date, le système de gestion des pêches ne prévoyait rien pour eux, encore moins pour leur développement. A cause des lois racistes de l'époque, ils ne pouvaient pas obtenir des quotas de pêche pour des espèces commercialement intéressantes. Certains parvenaient quand même à obtenir des permis pour la pêche à la ligne ou la senne de plage. Ceux qui prenaient des espèces plus intéressantes (homard, ormeau...) étaient assez fréquemment sanctionnés pour braconnage.

Lorsque l'Ong de développement Masifundise s'est impliquée dans des localités de la côte occidentale de l'Afrique du Sud en 1999, elle s'est intéressée à ces gens qui pratiquaient une pêche de subsistance ou artisanale. Une nouvelle législation visant à promouvoir l'équité et le changement dans le secteur de la pêche était alors appliquée, mais les communautés de pêcheurs avaient pourtant de plus en plus de mal à obtenir des permis de pêche : en fait elles

s'appauvrirent. Au cours des quatre années qui ont suivi, Masifundise a souvent été informée que ces pêcheurs étaient finalement exclus du nouveau système. Ils perdaient dans certains cas des droits de pêche historiques et ils se plaignaient du manque d'information et de l'injustice dont ils étaient victimes.

Les propos recueillis par les agents de terrain au cours de leurs visites hebdomadaires dans ces villages et les interventions de plusieurs représentants de populations de pêcheurs lors du Forum des pêcheurs qui s'est tenu



à l'occasion du Sommet mondial sur le développement durable en 2002 ont bien montré que la nouvelle politique d'attribution des droits de pêche permet sans doute de faire évoluer certains aspects de la filière pêche mais continue quand même à favoriser les gros et moyens opérateurs au détriment des petits pêcheurs, alors qu'une bonne partie de ces derniers sont depuis toujours d'authentiques pêcheurs.

Pour mieux documenter ces allégations et pour donner aux populations de pêcheurs l'occasion de s'exprimer sur le sujet, Masifundise, en collaboration avec l'Association des pêcheurs artisans d'Afrique du Sud (une structure communautaire), a décidé d'organiser une audition publique sur les droits de l'Homme dans les populations de pêcheurs du Cap occidental, les 13 et 14 août 2003. Il s'agissait de collecter l'information sur la situation des petits pêcheurs traditionnels, notamment en matière de droits de l'Homme. Cette information servirait à faire pression sur les autorités pour redresser les torts et introduire des politiques justes et appropriées. On cherchait par dessus tout à mieux comprendre les conséquences de cette situation sur la vie sociale au sein des communautés de pêcheurs.

Masifundise a sollicité l'appui de la Commission sud-africaine des droits de l'Homme (une structure officielle) et de l'Eglise anglicane. Ces deux institutions et d'autres Ong ont promis d'apporter leur aide à l'organisation de l'audition. Les agents de terrain de Masifundise se sont lancés dans une phase préparatoire, se déplaçant d'un village à l'autre, invitant les communautés à désigner un porte-parole qui s'exprimerait à cette occasion. L'audition s'est déroulée sur deux jours, la première fois à Cape Town près d'un port au passé historique significatif, la seconde fois à 130 km plus loin sur la côte sud-ouest, au centre d'une région où le braconnage à l'orveau était important. Deux jours avant l'événement s'est tenue une conférence de presse qui a bénéficié d'une bonne couverture médiatique. Vingt-deux représentants des communautés ont donné leur témoignage, et tout ce temps il y avait du personnel pour recueillir les dépositions individuelles des pêcheurs. On avait suggéré que les communautés envoient à la fois des hommes et des femmes pour les représenter, mais finalement il n'y a eu que cinq pour cent de femmes.

Trois intervenants ont été invités à s'exprimer sur les thèmes principaux pour planter le décor et fournir l'information de base. Sont donc intervenus Andy Johnston, un militant du monde de la pêche qui a participé au processus d'élaboration de la nouvelle politique, Nick de Villiers, juriste du Legal Resource Center qui étudie les droits protégeant ceux qui pratiquent une pêche de subsistance et artisanale, Moenieba Isaacs, une chercheuse qui a grandi dans un village de pêcheurs et vient de terminer une thèse de doctorat sur l'évolution du secteur de la pêche en Afrique du Sud. L'information qui a été fournie sur les instruments nationaux et internationaux qui préconisent des mesures de protection pour la pêche à petite échelle a été bien utile pour faire connaître aux participants les lois et politiques qui peuvent être évoquées afin de défendre les droits d'accès de ces pêcheurs aux ressources halieutiques et leur garantir des moyens d'existence durables et la sécurité alimentaire.

### Une mer à problèmes

Les propos tenus par les femmes et les hommes venus des communautés de pêcheurs ont confirmé que la nouvelle politique en matière d'attribution des droits de pêche déstabilise les populations qui vivent de la petite pêche, tant sur le plan social et économique que culturel et écologique. Voici un certain nombre de reproches qui ont été faits à cette politique et à sa mise en œuvre :

- Manque d'information sur la procédure de demande de droits de pêche, coût exagéré d'une telle démarche ;

- D'authentiques pêcheurs sont exclus des procédures d'attribution de ces droits ou reçoivent des quotas qui, d'un point de vue économique, ne sont pas viables ;
- Absence de critères précis pour apporter plus d'équité dans la répartition, notamment en faisant bénéficier des gens auparavant défavorisés ;
- Inadaptation des QIT (quotas individuels transférables) comme système d'attribution des permis pour la petite pêche et ses divers métiers ;
- Lorsque les autorités prennent des décisions sur les stocks et les volumes de capture autorisés, elles ne consultent pas les pêcheurs traditionnels et n'accordent guère de crédit à leur savoir-faire ;
- Elles refusent aussi d'admettre que les méthodes traditionnelles utilisées par les petits pêcheurs sont, dans la plupart des cas, plus durables que les moyens employés par les grosses sociétés de pêche ;
- Les gros chalutiers pratiquent la surpêche et le rejet des prises secondaires et le gouvernement ne fait rien à ce sujet ;
- Les conditions de travail sont mauvaises et il n'existe rien dans la législation nationale sur le travail pour protéger le secteur de la petite pêche ;
- Dans les communautés de pêcheurs traditionnelles, il existe peu de possibilités de diversification professionnelle, même lorsque la mise en œuvre des TAC (totaux admissibles de capture) vient limiter encore plus l'accès à la ressource ;
- Manque de cohérence des programmes de développement des régions côtières et marginalisation des petites communautés rurales (historiquement laissées-pour-compte par rapport à de nombreux processus politiques, économiques et sociaux).

De tous les témoignages recueillis, il semble que la nouvelle politique des pêches subit l'influence de plusieurs facteurs : race, genres, niveau d'instruction, type d'activité de pêche précédente, localisation géographique, accès préalable à la ressource et aussi à l'information. Les communautés rurales du littoral, qui ont des ressources bien limitées, ont beaucoup de mal à obtenir des informations utiles et à résister aux élites locales qui ont tendance à accaparer à leur profit les possibilités qui se présentent en

matière de financement, de transformation et de commercialisation.

### Hommes et femmes de la pêche

Bon nombre des problèmes que l'on vient d'énumérer touchent aussi bien les hommes que les femmes de la petite pêche, quelle que soit leur activité particulière dans la filière pêche. Mais, du fait des relations de genres qui prévalent dans ces communautés, les femmes subissent les conséquences sur des points bien spécifiques. La division sexuelle du travail, qui exclut traditionnellement les femmes de certaines activités, est pleinement apparue à l'occasion de l'audition publique. On reconnaît sans doute aux femmes un rôle non négligeable dans la vie sociale des communautés et dans les activités post capture, mais le secteur de la pêche est clairement dominé par les hommes. Dans les interventions réapparaissent les stéréotypes traditionnels sur la notion de « pêcheur », c'est-à-dire de son caractère essentiellement masculin. Parmi les intervenants, il y avait des hommes et des femmes, mais surtout des hommes et qui parlaient de *fishermen*. Il n'était guère question des répercussions de la nouvelle politique sur les femmes. Il y a eu quand même quelques exceptions :

« Nous devrions plutôt utiliser le terme *fisherfolks* (gens de la pêche) parce que, si ce sont effectivement des pêcheurs qui vont attraper le poisson, les femmes doivent ensuite s'occuper des captures, pour nettoyer, vider, couper, etc. Du temps de ma mère, elles n'avaient pas de bottes et pas de tablier, pas de gants. Il fallait rester debout devant la chaîne de 2 h du matin jusqu'à 8 h. Les jambes en souffraient forcément. Ce sont nos anciens qui ont construit l'industrie de la pêche telle que nous la connaissons aujourd'hui. Elles passaient la journée de travail dans leurs habits ordinaires et leurs chaussures personnelles puis elles rentraient chez elles. Je me souviens que ma mère n'avait qu'un seul jupon, et il fallait bien qu'elle fasse sécher tout cela après avoir passé quatorze, quinze, seize, dix-sept heures devant la chaîne. On peut en rire maintenant, mais il s'agissait de ma mère. Nous ne devons pas oublier le travail des femmes ». (Intervention de Salie Cyster, Stanford)

On a touché indirectement au rôle des femmes en tant que mères quand certains ont dit qu'elles avaient beaucoup de mal pour assurer nourriture et vêtements aux membres de la famille, pour payer la scolarité des enfants. Dans les communautés de pêcheurs, ce sont

essentiellement les femmes qui doivent faire face à l'insécurité alimentaire.

### Conséquences économiques sur les femmes

Les représentants des diverses communautés ont à maintes reprises souligné les lourdes conséquences du manque d'accès à la ressource sur leur situation économique : « Le gouvernement parle d'une vie meilleure pour tous, mais pour le moment nous sommes de plus en plus pauvres ». (Un intervenant de St-Helen Bay)

Beaucoup de femmes travaillent dans des ateliers de transformation. L'attribution de droits de pêche à telle ou telle communauté revêt une importance capitale pour leur survie économique et pour assurer la stabilité de toute la communauté. Comme l'a fait remarquer Ernest de Struisbaai :

« Nous créons en fait du travail pour ceux qui sont en usine. Si nous ne prenons pas de poissons, le propriétaire sera obligé de fermer son établissement faute de matière première. Si nous sortons en mer, ils pourront travailler de 7 h 30 jusqu'au soir ».

Joao Simoes de Kalk Bay a parlé de tous ceux qui au sein des communautés bénéficient plus ou moins de l'existence de droits d'accès :

« Quand on va en mer et qu'on revient avec du poisson, on le débarque sur le quai. A partir de là, d'autres gens sont payés pour faire le travail, pour la vente à la criée, pour préparer le poisson dans les ateliers de marée. Ensuite seulement on a l'argent : 50 pour cent pour le bateau, 50 pour cent pour nous ».

Parce qu'elles n'ont pas pu obtenir des droits d'accès (via le système des permis ou des quotas), beaucoup de communautés ont du mal à trouver leur nourriture, à assurer leur sécurité alimentaire. Pour beaucoup de ceux qui pratiquent une pêche de subsistance, cela veut dire que la nourriture va manquer pour le dîner de la famille.

Il existe dans bon nombre de villages de la côte un lien évident entre la pauvreté environnante et le manque de logements, l'absence d'infrastructures sanitaires. Et plusieurs intervenants ont fait remarquer que les pêcheurs pâtissent aussi du développement des activités touristiques. La présence de touristes sur le littoral ne profite pas nécessairement aux petits pêcheurs :

« Langebaan est devenu un lieu de vacances et les pêcheurs sont en train de disparaître peu à

peu. Dans le passé nous mettions nos filets à l'eau mais maintenant nous n'avons plus le droit. Les vacanciers sont là. On ne sait pas s'ils ont un permis, et pourtant ils prennent tellement de poissons qu'ils en vendent à la poissonnerie. Et c'est nous qui devons aller là acheter ce poisson alors qu'avant nous mangions notre propre poisson ». (Norton Dowries)

### Conséquences sociales pour les femmes

« J'ai reçu deux bien mauvais coups dans ma vie. La première fois c'était dans les années 1960 lorsque les autorités ont classé le District Six comme zone réservée aux Blancs. La deuxième fois c'est maintenant avec tous les problèmes de la pêche... » (Stan Dickson, Gansbaai)

Beaucoup de ces pêcheurs Noirs et Métis qui ont souffert du régime d'apartheid ont le sentiment que le nouveau système d'attribution des droits de pêche équivaut à une nouvelle perte de leurs droits de citoyens. Les conséquences sont très importantes et touchent à des degrés divers hommes, femmes et enfants. Les répercussions sociales et économiques sont intimement liées. Les pêcheurs et leurs conjointes et toute la famille sont confrontés à de gros problèmes. Les factures de loyer s'accumulent, l'électricité est coupée, il n'y a pas assez de nourriture sur la table pour les enfants. Les femmes en souffrent d'autant plus que leur rôle de pourvoyeuses de soins au sein de la famille est essentiel.

« Quand on passe dans une rue, à pied ou dans un véhicule, je remarque que le logement de certains de nos gens est sans lumière, et c'est attristant. Beaucoup de familles ont de petits enfants et elles doivent aller chercher des bougies ou un peu d'huile pour s'éclairer ». (Daphne Coraizen, Paternoster)

Toutes ces difficultés ont fini par faire apparaître des difficultés psychologiques chez les individus. Un pêcheur dit : « Je suis pêcheur, mais on nous a détruits, on nous a tout enlevé. On est là assis à la maison depuis quatre ou cinq semaines. J'ai trop de problèmes, j'ai eu ma dose » (Ernerst Hammer, Struisbaai). Un autre dit : « Ce n'est pas juste... J'en ai assez... Ils voudraient peut-être qu'on se suicide, qu'on se mette une balle dans la tête ! » (Stan Dickson, Gansbaai)

Lorsque l'homme reste à la maison longtemps et stresse, les femmes en souffrent aussi évidemment. Minnie Blauw, qui est d'une famille de pêcheurs, parle de cela :

« Quand le père n'a plus le droit de gagner sa vie, que ce droit profite désormais aux riches



entreprises, c'est la loi qui viole les droits fondamentaux du père, et la femme et les enfants en souffrent économiquement et autrement. Tout cela est en contradiction avec des principes pourtant vigoureusement affirmés par le gouvernement ».

Les pêcheurs disent qu'il y a davantage de querelles et de conflits au sein des communautés, souvent sous l'effet des tensions que génère l'attribution des quotas. Les leaders et des membres des communautés doivent souvent intervenir pour gérer ces tensions, même s'ils considèrent qu'ils ne sont pas vraiment équipés pour cela.

« Les gens disent : Pourquoi est-ce que nous, qui habitons tout près du fleuve ou de la mer, n'avons plus le droit de prendre du poisson comme avant ? Le comité doit leur expliquer quelle est exactement la situation, ce que le gouvernement a en tête en matière de gestion de la ressource. La tension monte et les gens se retournent contre les membres du comité. Nous tentons d'expliquer le contenu des politiques, mais nous n'arrivons pas toujours à expliquer les choses comme il faudrait à des gens simples ». (un intervenant de Papendorp)

Dans la plupart des communautés, les femmes participent activement à l'action des comités. Mais les pressions qui s'exercent sur les responsables soulèvent d'importantes questions quant à la viabilité de l'approche cogestionnaire préconisée par les autorités de tutelle. Dans le contexte actuel, en effet, la politique des pêches et l'impossibilité d'obtenir des droits d'accès suffisants pour beaucoup de communautés provoquent d'assez vives tensions au sein de ces populations.

Plusieurs pêcheurs ont laissé entendre que la politique actuelle les pousse au braconnage, et cela pourrait continuer ainsi à l'avenir. Et cela ne serait pas sans conséquences pour la durabilité de la ressource et la stabilité sociale et économique des communautés. Un pêcheur avoue :

« Bien sûr qu'on doit braconner : il faut voler de la langouste pour pouvoir survivre. Qu'est-ce qu'on pourrait faire d'autre puisqu'on ne nous donne pas des permis, puisqu'on nous les a enlevés ! Pour faire manger la famille malgré tout, nous sommes forcés d'aller contre le règlement ». (côte ouest)

Dans certaines communautés, les braconniers utilisent les enfants comme messagers ou pour surveiller et donner l'alerte en cas de besoin. Le développement de la pêche illégale n'a pas manqué d'attirer des bandes mafieuses, de sorte que, dans certains endroits, braconnage, gangstérisme, drogue et violence se mêlent. L'audition publique sur les droits de l'Homme dans les populations de pêcheurs a permis aux hommes et aux femmes des localités du littoral d'exprimer leurs frustrations et de mieux mettre en évidence les répercussions fâcheuses de la politique des pêches actuelle sur les conditions de vie sociales et économiques de ces gens. L'association Masifundise a pu ainsi rassembler une documentation pertinente sur ces aspects et elle s'en servira pour étayer diverses démarches, pour entamer éventuellement des actions en justice contre le ministère de l'environnement et faire pression sur la commission parlementaire chargée des problèmes environnementaux.

*Pour contacter Jackie Sunde, taper  
suntel@netactive.co.za*

## Afrique/ Bénin

### Un peu plus de place pour nous autres

*Lors d'un stage qui s'est tenu récemment au Bénin, les participantes ont analysé les stratégies adoptées par les femmes des ménages de pêcheurs*

par Elisabeth Bennett, de IDDRA (Institut du développement durable et des ressources aquatiques) UK Ltd, et Kofo Olomu, PMEDP, Bénin

Malgré les nombreuses études qui ont été réalisées sur les pêcheries africaines, il reste que le rôle des femmes et la place sociale qu'elles occupent dans ce secteur sont encore largement imperceptibles. L'une des raisons c'est que la plupart de ces travaux portent essentiellement sur la production (qui est ordinairement l'objectif premier des politiques nationales des pêches). La production est une activité typiquement masculine, et les femmes n'entrent donc pas dans le tableau. La recherche semble insensible aux aspects de genres et les chercheurs ne voient tout simplement pas que la contribution des femmes à la vie du secteur de la pêche n'est pas négligeable. Il y a aussi une autre raison, sans doute plus significative : les femmes ne comptent pas et les données sur la pêche ne font pas la différence entre ce qui est le fait des hommes et le fait des femmes. C'est pour lutter contre cet état de chose et pour braquer un peu les projecteurs sur les femmes de la pêche qu'une réunion de travail a été organisée à Cotonou, Bénin, Afrique de l'Ouest, en décembre 2003. Elle avait pour thème *Avoir plus de place : genres et stratégies d'adaptation dans le secteur de la pêche*. Bénéficiant d'un financement de la Commission européenne, elle était organisée par l'IDDRA UK et le Programme pour des moyens d'existence durables dans la pêche (PMEDP) qui est basé à Cotonou. Il y avait là quatorze participants venus d'Europe (France, Madères) et d'Afrique (Guinée, Gambie, Bénin, Niger, Nigeria, Sao Tome et Principe, Tanzanie). Ils représentaient des horizons différents : groupements de pêcheurs, université, recherche, administration, développement, organisations non gouvernementales. L'objectif était double : faire mieux ressortir le rôle économique et social des femmes dans le secteur de la pêche et analyser l'évolution de leurs stratégies d'adaptation, dont on ne connaît pas grand-chose.

Il est évident que le métier de pêcheur est plein d'incertitudes parce que le succès dépend souvent de facteurs sur lesquels la communauté n'a pas prise : le temps, l'état des stocks, etc. La génération actuelle estime qu'elle est confrontée à des difficultés bien plus grandes que les anciens. Il y a bien sûr l'amenuisement

de la ressource et la concurrence accrue pour y accéder, mais aussi la détérioration de l'environnement social et économique, la mondialisation, les problèmes environnementaux (pollution, inondations, sécheresse, érosion du littoral), sans oublier le sida qui touche particulièrement les populations d'Afrique de l'Ouest. La plupart de ces difficultés ne sont pas particulières à l'Afrique, ni d'ailleurs au secteur de la pêche. Les problèmes liés à la pauvreté sont visibles sur tous les continents et dans bien d'autres secteurs économiques.



En Afrique de l'Ouest donc, comment réagissent les femmes de la pêche pour faire face ? Au cours des exposés et des débats qui ont eu lieu tout au long de ce stage, il est apparu qu'elles agissent sur plusieurs fronts. Il y a la façon traditionnelle d'avoir des revenus complémentaires, à savoir le micro-commerce (fabrication de bière locale, petit élevage aquacole...). Il y a plus intéressant : elles cherchent à s'informer pour faire progresser leur affaire, à profiter des programmes d'alphabétisation mis en place par des Ong. Et elles mettent à profit ce qu'elles ont appris à la fois pour améliorer leurs revenus et pour se faire concrètement une place dans les processus décisionnels en matière de gestion des pêches. Bien que les opérations de capture et les opérations de transformation soient intimement liées, il est rare que les femmes parviennent à peser vraiment dans ces processus. Elles cherchent donc à renforcer leurs structures d'appui, à améliorer leur fonctionnement pour qu'elles puissent y trouver une aide en cas de besoin. Il n'est pas surprenant qu'elles pensent souvent à des programmes de crédit qui permettront d'atténuer les variations et les imprévus en matière de rentrées d'argent. Dans ce domaine, les participantes ont estimé que les hommes ont plus souvent besoin de crédits que les femmes.

Il existe dans la pratique toutes sortes de stratégies d'adaptation, mais beaucoup de ces communautés d'Afrique de l'Ouest se heurtent à des difficultés structurelles et financières (rareté du crédit, absence de soutien officiel aux groupements de femmes...) qui réduisent l'efficacité de ces stratégies. C'est là un réel problème et les participantes ont conclu qu'il est indispensable d'œuvrer au renforcement des structures. Les initiatives de développement naissent souvent au sein des groupements, des associations, et la solidité de ces structures est sans doute un facteur favorable au bon déroulement de telles initiatives. Malheureusement il est fréquent que les projets de développement laissent de côté ces structures, alors qu'il faudrait au contraire chercher à les renforcer afin d'en tirer le meilleur parti pour le plus grand bien de l'ensemble de la communauté.

Pour plus d'information sur cet atelier, consulter le bulletin de liaison bilingue du SFLP/PMEDP sur le site [www.sflp.org/eng/007/pub1/index.html](http://www.sflp.org/eng/007/pub1/index.html)

*Pour contacter Kofo Olomu, taper  
kofo.olomu@sflp-pmedp.firstnet.bj ;*

*Pour contacter Elizabeth Bennett, taper  
Bennett@iddra.org*

## Afrique / Ouganda

### Cauchemar et espoir

*Dans le cadre d'un récent séjour en France, Margaret Nakato, responsable de la KWFDA (groupement des femmes de Katosi pour la pêche et le développement) a pu rencontrer, en Bretagne notamment, des pêcheurs, des consommateurs, des associations et aussi Hubert Sauper, le réalisateur du Cauchemar de Darwin, un film documentaire marquant et controversé sur la pêche de la perche du Nil dans le lac Victoria. Au cours de cet entretien du 18 octobre 2005, Margaret parle de ce film et de l'importance du renforcement des réseaux de femmes de la pêche dans les pays du Sud.*

**par Alain Le Sann, du Collectif Pêche et Développement, membre de l'ICSF**

**Tu as pu voir le film *Le Cauchemar de Darwin* avec les membres de la coopérative. La réalité décrite correspond-elle à ce que vous vivez ?**

**MN :** Globalement, oui. Le film montre bien que la richesse générée par la perche du Nil n'a pas eu de réels effets positifs pour les communautés de pêcheurs. Seuls les Européens, les industriels qui transforment en filets et le gouvernement en profitent réellement. En Ouganda, la pêche représente près de 20% du PIB: c'est donc une ressource majeure. A Katosi nous pêchons la perche, mais la route est toujours en mauvais état et la majorité des pêcheurs continue à boire l'eau polluée du lac. Il y a cependant une différence entre Katosi et Mwanza au Kenya : chez nous, les enfants ne sont pas abandonnés dans les rues. En ce qui concerne le sida, les pêcheurs sont deux fois plus atteints que le reste de la population ougandaise ; ils ont été moins touchés par la campagne contre le sida qui a permis en Ouganda de réduire l'impact de la maladie.

**Le film montre que les femmes sont aussi particulièrement défavorisées par le développement des exportations de perches du Nil. Est-ce aussi votre analyse ?**

**MN :** Tout à fait ! Avant le boom de la perche et des exportations vers l'Europe, les femmes assuraient le fumage du poisson et ensuite la vente jusque dans les pays alentour (Congo...). Cette activité leur assurait un revenu et permettait de nourrir la population. Aujourd'hui bien des fours sont éteints et il est de plus



en plus difficile pour les gens d'avoir du poisson à manger. Les pêcheurs préfèrent le vendre aux exportateurs. De plus, la perche du Nil a diminué l'importance des espèces consommées localement. Les femmes ont été obligées de fumer du poisson immature et elles subissaient la répression des agents du gouvernement. C'est pour cela que nous avons cherché à créer de nouvelles activités en demandant aux femmes de refuser le poisson immature.

**Certains en Europe proposent le boycott de la perche du Nil. Qu'en penses-tu ?**

**MN :** C'est une question intéressante, et elle mérite d'être discutée. Personnellement, je suis plutôt réservée, car la perche reste une source de richesse importante pour nos pays, et il est difficile de s'en passer. Mais il faut développer un commerce plus équitable, permettre aux pêcheurs d'être rémunérés, d'avoir une maîtrise plus grande de leur activité. Si, dans nos discussions, les pêcheurs et leurs communautés estiment qu'il faut appeler au boycott, pourquoi pas ; mais c'est à eux d'en décider, en tenant compte de tous les éléments. Pour nous, il faut surtout diminuer la dépendance des familles vis-à-vis de la pêche. Nous encourageons les femmes qui abandonnent leur travail de fumage à développer de nouvelles activités dans l'artisanat, l'agriculture, le commerce. D'autant plus que nous ne sommes pas à l'abri d'un appauvrissement du lac, déjà fortement pollué. Il faut pour cela des financements et des soutiens. L'Union européenne ne doit pas seulement soutenir les entreprises pour la mise aux normes : elle devrait aussi soutenir les pêcheurs et leurs familles pour améliorer leur sort.

**Que fait votre organisation pour cela ?**

**MN :** Nous avons mis en place des systèmes de crédit pour créer des activités qui génèrent des ressources. Nous regroupons aujourd'hui 198 femmes. Nous avons au départ plusieurs bateaux de pêche ; il ne nous en reste que deux parce que l'activité manque de rentabilité. Nous préférons aujourd'hui développer l'élevage. Une vache coûte 600 €. Lorsqu'une vache a donné une génisse, cette dernière est cédée à une autre famille, et ainsi de suite pour élargir le cercle des bénéficiaires. Maintenant les familles nous disent : même si nous n'avons pas d'argent, il nous reste le lait de nos vaches. La production de vanille a aussi été développée, mais les prix de cette denrée se sont effondrés. Nous aimerions développer l'aquaculture. Nous avons mis en place l'accès à l'eau potable par des réservoirs. Les gens paient une somme modique qui devrait nous permettre de développer ce système. Sans cela, les familles se servent de l'eau du lac, très polluée. Pour tous ces projets, nous avons besoin d'argent.

**Tu fais partie du Forum Mondial des Pêcheurs, dont tu es la vice-présidente. Est-ce que cela est utile pour ton action sur le terrain ?**

**MN :** Oui, bien sûr ! Pour nous organiser face aux industriels de la transformation, nous avons besoin de connaître les prix et les circuits de distribution, d'être au courant des législations de l'OMC, de l'Union européenne. Nous devons pouvoir prendre en main notre avenir, en débattre avec les pêcheurs des autres pays. Nous devons faire face à la gestion des ressources, aux programmes mis en place par le gouvernement, comme les comités de gestion des sites de débarquement (Beach Management Units). Il y a aujourd'hui des menaces de privatisation de nos ressources. Nous avons tous ces problèmes en commun avec les pêcheurs artisans du monde entier. C'est aussi grâce à ces réseaux que nous avons pu voir *Le cauchemar de Darwin* et le présenter aux pêcheurs et aux femmes de notre groupement. La perche du Nil suscite des questions chez nous comme chez vous, et il est important que les pêcheurs et les femmes du lac Victoria puissent réagir et donner leurs points de vue, comme ils l'ont fait dans le film que nous avons réalisé après cette projection.

*Pour contacter Alain Le Sann, taper [ad.lesann@wanadoo.fr](mailto:ad.lesann@wanadoo.fr)*

## PACIFIQUE

### Il n'y a pas que des hommes à pêcher !

*Dans les îles du Pacifique, on laisse souvent de côté l'activité des femmes dans ce domaine*

**par Lyn Lambeth, chargée de la Pêche en milieu communautaire au Secrétariat de la Communauté du Pacifique (SCP/SPC) basé en Nouvelle-Calédonie**

Le Projet de Promotion du rôle des femmes dans le secteur des pêches du SCP, qui est devenu la section Pêche en milieu communautaire, a été mis sur pied en 1991 à la demande des pays membres de la Communauté du Pacifique pour fournir aide et assistance aux femmes de la pêche. On constatait en effet que les femmes avaient des besoins particuliers qui restaient souvent ignorés des projets de développement mis en œuvre dans la région. Les femmes du Pacifique sont traditionnellement présentes dans les activités de pêche : ramassage, préparation de poissons ou crustacés pour la consommation familiale ou pour se faire un peu d'argent. Mais pour mieux cerner les possibilités de développement ou pour mieux comprendre les phénomènes de surexploitation de la ressource, par exemple, il faudrait disposer là-dessus d'informations précises qui font défaut actuellement.

Ce n'est pas parce que le développement des activités des hommes serait favorisé au détriment des femmes qu'il y a carence en ce domaine. Il s'agit plutôt d'une affaire de zones de pêche et de type de développement. Dans les îles du Pacifique les hommes pêchent traditionnellement au large tandis que les femmes déploient leurs activités près du rivage et autour des récifs coralliens. Les autorités ont cherché à développer la pêche au large pour créer des emplois et faire rentrer des devises, et aussi pour réduire l'effort sur les ressources halieutiques côtières. Et la pêche au large c'est surtout l'affaire des hommes.

Il existe également une certaine confusion quant aux diverses activités que l'on classe habituellement sous le mot pêche. Cela explique en grande partie le peu d'intérêt accordé aux femmes dans ce secteur. Partout dans le monde, l'idée de pêche évoque surtout l'image d'hommes partant en mer sur des bateaux pour aller capturer du poisson.

Dans les langues locales du Pacifique, il existe des mots différents pour divers types de pêche, la pêche des hommes (pêche au tangon, pêche de fond...), la pêche des femmes (ramassage de clams, de bèches-de-mer...). Le terme anglais " fisheries " est souvent traduit par un mot qui désigne " l a pêche des hommes ". Cela n'est évidemment pas sans conséquences sur la façon dont l'aide est accordée aux activités de pêche, sur la façon dont les ressources halieutiques sont gérées et préservées.

La section Pêche en milieu communautaire a aussi pour mission d'étudier le secteur de la pêche artisanale et de la pêche de subsistance afin de fournir une base solide aux aides futures pour le développement, sous forme de programmes nationaux ou régionaux de formation et de documentation diverse : manuels, bulletins, vidéos.

Les évaluations des besoins des pays membres de la Communauté du Pacifique ont donné lieu à un certain nombre de recommandations : améliorer les services de vulgarisation pour les hommes et les femmes pratiquant la pêche à petite échelle, impliquer davantage les femmes dans le travail des organismes publics chargés de la pêche, offrir de plus amples moyens de formation aux hommes et aux femmes de la pêche à petite échelle, faire mieux comprendre à l'opinion publique l'importance des communautés de pêcheurs pour le bien-être général (alimentation, santé) du pays.

La section Pêche en milieu communautaire du Secrétariat de la Communauté du Pacifique publie deux fois par an, en collaboration avec la section Information, le bulletin " Women in Fisheries " qui contient des articles concernant les diverses communautés de pêcheurs de la région. On peut consulter ce bulletin et un certain nombre de publications du Secrétariat sur le site <http://www.spc.org.nc/coastfish/>.

## Iles du Pacifique

### Il y a de quoi faire

*Avec certaines plantes marines, les femmes des communautés littorales pourraient lancer une petite affaire commerciale*

**par Irène Novaczek, une Canadienne spécialisée dans la biologie marine et qui travaille depuis 1999 dans le Pacifique-Sud pour aider au développement communautaire**

Les plantes marines font depuis longtemps partie de la pharmacopée des pays asiatiques. Si au Japon certains cancers et des affections cardiaques sont relativement moins fréquentes qu'ailleurs, c'est peut-être parce que dans ce pays on consomme beaucoup de plantes marines. En 1999, lors de mes déplacements dans les îles du Pacifique, j'avais remarqué que les herboristes qui offrent souvent leurs services dans les campagnes ne se servent pas de plantes marines. En dehors des Fidji, où l'on consomme et l'on trouve sur le marché une demi-douzaine de ces espèces, les plantes marines n'entrent guère dans l'alimentation. Dans d'autres parties du monde, les algues sont souvent utilisées comme engrais dans les jardins, mais cette pratique n'est pas évidente dans le Pacifique.

Comme j'ai un doctorat en botanique marine, j'ai acquis la conviction qu'il serait dommage de ne pas tenir compte de l'intérêt de ces plantes qui peuvent, de diverses manières, aider au développement durable des communautés. Des études scientifiques récentes ont démontré qu'elles peuvent guérir ou en tout cas soulager certaines pathologies. Elles peuvent être utiles pour des premiers soins, en cas de constipation, diarrhée, coupure, brûlure... Des extraits de ces plantes sont utiles pour la prévention de certaines affections cardiaques, de cancers, hypertension, obésité, diabète, infections virales, pour renforcer les défenses immunitaires aussi. Selon les connaissances traditionnelles, on utilise également des extraits de plantes marines pour des affections pulmonaires, les rhumes, la grippe et des dysfonctionnements de l'appareil génital. Certains extraits de plantes peuvent contribuer à prévenir ou traiter un certain nombre d'affections virales (dengue, VIH, herpès) et des parasitoses (paludisme). D'autres préparations ont des vertus dermatologiques démontrées par des tests cliniques. Et il ne faut pas oublier qu'il y a là aussi une source intéressante de vitamines et minéraux, notamment des oligo-éléments.

Les plantes marines constituent donc une ressource importante, particulièrement comme nourriture sur les atolls où l'activité agricole est limitée, et comme

médication préventive, notamment sur les petites îles où la médecine de type occidental n'est guère disponible. On ne s'est pas encore beaucoup intéressé aux possibilités de développement que représentent les plantes marines si elles étaient proprement récoltées et préparées. Il existe certainement des débouchés intéressants pour le marché local et l'exportation. Sur le marché international, il y a une forte demande pour les plantes marines qui entrent dans des préparations alimentaires, des produits cosmétiques et de cure thermale. Dans beaucoup de petites îles du Pacifique, il ne serait sans doute pas viable d'exporter ce type de produits, mais on pourrait les proposer sur place aux touristes, ce qui revient aussi à les exporter sans avoir à se soucier de coûts de transport et de restrictions douanières.



De 2001 à 2003, j'étais dans la région Pacifique à organiser et animer des stages sur l'utilisation de plantes marines dans les domaines suivants : alimentation, développement agricole, santé, revenus... Des villageois, des membres d'Ong, des fonctionnaires ont pu ainsi s'informer sur les diverses utilisations possibles au cours de deux stages qui ont eu lieu en 2001. En 2002, trois brochures ont été publiées : *Sea Plants* (comment localiser, récolter et utiliser les plantes marines), *A Guide to the Common Edible and Medicinal Sea Plants of the Pacific Islands* (présentation de 34 genres d'algues tropicales, avec illustrations), *Sea Vegetable Recipes for the Pacific Islands* (avec des recettes variées à usage familial ou commercial).

Puis il y a eu une autre réunion de travail pour plus précisément fournir de l'information, un savoir-faire et un appui à un groupe de femmes susceptibles de démarrer une petite activité commerciale. Sept femmes de Papouasie-Nouvelle Guinée, Îles Salomon, Vanuatu,

Samoa et Kiribati ont rejoint quelques stagiaires et moi-même à l'UPS (Université du Pacifique-Sud). La plupart des stagiaires étaient des guérisseuses traditionnelles, et il y avait une personne qui élevait déjà des algues marines, une autre qui avait une petite affaire de produits cosmétiques à base de plantes. Toutes ces femmes ont été très intéressées par l'information mise à leur disposition.

Alice Athy est du Vanuata. Elle est propriétaire de deux centres de thérapie naturelle à Port Vila et Santo qui marchent bien et emploient dix personnes. Liviana Madanavatui possède maintenant à Suva, Fidji, une petite affaire qui marche bien aussi. Elle vend des produits de beauté, des toniques et autres préparations à base de plantes marines. Certaines de mes stagiaires sont encore au premier stade du démarrage de l'affaire et la plupart ont toujours besoin d'un appui.

Ces premiers efforts ont démontré que des femmes qui ont l'esprit d'entreprise peuvent, avec une formation adaptée, développer et diversifier leur affaire en profitant d'une ressource sous-utilisée. Le capital de départ reste modique et les femmes se déclarent satisfaites de préparer et de vendre des produits qui vont faire du bien aux gens. Ce sont surtout les femmes qui exploitent les petits fonds sur lesquels poussent des plantes marines et, si ce type d'activité se développe, cela profitera aussi aux femmes des campagnes qui participent à la récolte, au nettoyage, au séchage de plantes marines intéressantes pour fournir à des

herboristes et d'autres commerçantes moyennant finance.

J'ai constaté que les stages qui s'adressaient à des villageoises en général, à des agents de l'administration des pêches, à du personnel d'Ong ont produit moins de résultats tangibles pour dynamiser le développement économique local et améliorer l'état de santé de la population. Le personnel des Ong et les fonctionnaires de terrain ne vont pas distribuer l'information à moins d'avoir un budget spécifique qui leur permette d'organiser des programmes de formation. Et tout le monde n'a pas l'envie et l'énergie nécessaires pour se lancer dans une affaire ou le savoir et le talent pour être guérisseur. Si des agents de vulgarisation des services publics et des représentants d'Ong étaient là pour fournir un appui, les populations côtières pourraient disposer d'une nourriture plus variée, de remèdes simples pour des affections bénignes, d'aliments qui complèteraient utilement la production des jardins.

Les communautés qui cultivent des plantes marines en vue de l'exportation devraient chercher à tirer le meilleur parti des ressources disponibles en essayant d'organiser sur place la transformation de la matière brute, pour produire des cosmétiques, des produits de santé et à usage agricole, par exemple.

*Pour contacter Irène Novaczek, taper  
inovaczek@upei.ca*

## Europe/Pays-Bas

### Une ville bâtie sur du poisson

*Urk est une localité de pêcheurs bien connue. Voici le témoignage d'une habitante qui compte vingt-cinq années de travail dans les ateliers de transformation.*

**par Cornélie Quist, membre de l'ICSF et représentante de Women in Fisheries Network pour les Pays-Bas**

Notre localité est littéralement bâtie sur du poisson. Nous sommes corps et âme une communauté de pêcheurs. Il y a ici la plus importante flottille et la plus importante criée du pays, et tout naturellement un important secteur de la transformation, qui produit d'ailleurs uniquement pour la consommation humaine.

Il s'agit généralement d'entreprises de taille modeste. Les plus petites emploient une quinzaine de personnes, les autres entre 30 et 40. Quelques rares établissements ont environ 250 employés. Mes vingt-cinq années dans le métier je les avais passées jusqu'à présent dans de petites entreprises. Mais aujourd'hui je suis dans un gros établissement où les conditions de travail sont bien meilleures.

Dans les petits établissements on effectue surtout le premier stade de la transformation qui consiste à nettoyer le poisson, à enlever la peau et l'arête. Cette production est en grande partie achetée par les gros établissements qui effectuent une seconde transformation : produits élaborés prêts à consommer commercialisés par la grande distribution. Les gros établissements disposent du capital et des infrastructures nécessaires pour s'approvisionner à d'autres criées, aux Pays-Bas et à l'étranger. Les petites entreprises sont très dépendantes de ces grosses sociétés à la fois pour leur propre approvisionnement et pour leurs débouchés. C'est pour cela que les petites entreprises d'Urk sont vulnérables.

Socialement ce n'est pas tellement valorisant de travailler dans le poisson. Mais à Urk les choses sont différentes. Presque toutes les femmes d'ici ont passé au moins deux ans de leur vie dans les ateliers de transformation. Ici les femmes ne cherchent pas vraiment à rester longtemps à l'école.

Dès l'âge de 15 ou 16 ans, elles commencent à travailler comme employées de marée occasionnelles. Il s'agit pour elles d'économiser un peu pour leur mariage et pour meubler leur logement. Avec le système de la rémunération au rendement et des heures supplémentaires ces jeunes femmes pleines de vigueur peuvent se faire pas mal d'argent en peu de temps.

Ce régime de travail est pénible et elles ne tiennent que trois ou quatre ans. Après arrivent toutes sortes d'ennuis. Mais les femmes se marient tôt ici et elles ne tardent pas à avoir des enfants, ce qui met un terme à leur rythme de travail.

Les femmes mariées se font également embaucher comme occasionnelles, généralement pour quelques heures par jour. Leur but c'est de pouvoir s'acheter un objet convoité pour la maison ou se faire « de l'argent de poche », comme elles disent. Tout le monde se connaît ici. Quand les arrivages sont abondants, les entreprises appellent quelques femmes qui à leur tour contactent d'autres femmes. La main-d'œuvre nécessaire est ainsi vite recrutée.

Les femmes qui considèrent leur activité de transformatrice comme un vrai métier et leur principal gagne-pain, moi par exemple, ne sont pas très nombreuses. A vrai dire, ça se comprend car les conditions de travail ne sont pas faciles. Lorsque je travaillais dans les petits ateliers, il arrivait souvent qu'on nous renvoie à la maison faute de matière première. Et moi qui ne suis pas mariée, j'étais la première à en pâtir, parce qu'ils renvoient d'abord les femmes non mariées. Les contrats étaient temporaires et il n'y avait pas de salaire fixe.

Je sais que la situation n'a guère évolué. Depuis quinze ans je n'ai d'ailleurs pas constaté une vraie augmentation de salaire. Le travail est physiquement dur, monotone et stressant. Les absences pour cause de maladie sont fréquentes, et il n'y a aucune vraie possibilité de promotion.

Non, ce n'est pas la même chose pour les hommes. Car il y a des hommes qui font aussi ce travail. Mais on constate que leur emploi est plus souvent régulier, avec un contrat permanent. On considère en effet que c'est l'homme qui nourrit la famille. Parce qu'ils ont un emploi permanent, il leur est plus facile d'avoir une augmentation, une promotion, une formation. Toutes les personnes qui s'occupent des machines sont des hommes, toute la direction est masculine. C'est pour cela qu'ils ne nous écoutent pas quand on va se plaindre. Ils disent alors « qu'on pleurniche comme des femmes ».

A Urk, dans les ateliers de transformation, les gens ne sont pas en général syndiqués. Si c'était le cas, il y a de grandes chances que vous auriez du mal à vous faire embaucher ! Il semble que les syndicats ne font pas grand chose non plus pour pénétrer dans la ville. Une fois j'ai essayé de faire appel au syndicat, lorsque, une fois de plus, seules les femmes non mariées ont été renvoyées. Aux Pays-Bas, l'industrie de la transformation des produits de la mer est l'une des rares à être dépourvue de convention collective.

Disons quand même que dans les entreprises importantes les conditions de travail se sont améliorées. Là où je suis actuellement nous avons un comité des employés auquel nous pouvons nous adresser en cas de problème. Mais en tant que femmes nous avons encore des difficultés à ouvrir la bouche. Pour le moment il n'y a que des hommes à la direction.

Même si les grosses boîtes ont automatisé une bonne partie du travail, on a toujours besoin de beaucoup de bras pour apprêter le poisson frais. Et ici à Urk la main-d'œuvre chargée des opérations ordinaires reste très majoritairement féminine. Mais je pense que le recrutement ne va pas tarder à causer problème. La population a toujours des idées assez conservatrices sur les femmes. De plus en plus de femmes cependant ressentent le besoin d'une meilleure instruction, d'un meilleur emploi. Et dans la région il existe d'autres activités industrielles qui offrent de meilleures conditions de travail, de meilleurs salaires.

Les gens d'Urk ont la réputation d'être durs à la tâche, et ils sont donc bien cotés. J'ai entendu dire qu'ailleurs on trouve de plus en plus de travailleurs immigrés dans ce secteur parce que les Hollandais rechignent désormais à faire ce travail. Je ne sais pas si ça va arriver aussi à Urk. Nous restons encore une

communauté plutôt fermée.

Si les entreprises souhaitent conserver la main-d'œuvre du coin, il faudra qu'elles améliorent les conditions de travail et qu'elles écoutent les doléances des femmes. C'est ce qui se passe déjà dans les grosses boîtes. Cette évolution se fera sans doute au détriment des petits ateliers.

*Pour contacter Cornélie Quist, faire [cornelie.quist@wolmail.nl](mailto:cornelie.quist@wolmail.nl)*

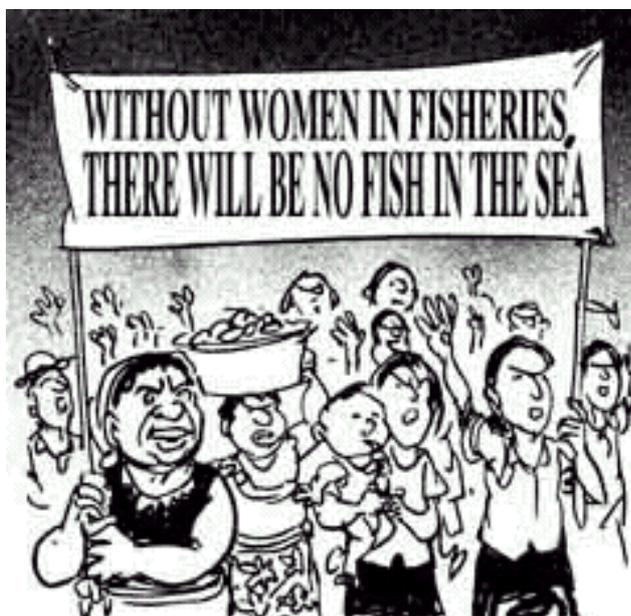
## Europe/ Belgique

### L'information est une force

*Des femmes de la pêche et des sympathisantes venues d'Espagne, de France, des Pays-Bas et de Norvège se sont retrouvées à Bruxelles pour parler de la révision en cours de la Politique commune des pêches*

**Brian O'Riordan, secrétaire du Bureau de l'ICSF à Bruxelles**

Sans les femmes de la pêche, il n'y aurait pas de poisson dans la mer. Ce slogan du programme Femmes de la pêche de l'ICSF entend mettre en évidence le rôle et la place des femmes dans les processus décisionnels, les groupements professionnels, en tant qu'épouses, travailleuses, associées ou porte-parole. Si on ne reconnaît pas à leur juste valeur le rôle et la place de ces femmes, si elles ne disposent pas d'un espace suffisant dans les organisations de pêcheurs, l'avenir de ces communautés littorales et des ressources halieutiques qui les font vivre paraît plutôt sombre.



Dans le contexte européen les « communautés de pêcheurs » sont en train de disparaître rapidement. L'introduction du Livre Vert sur l'avenir de la Politique commune des pêches dresse un tableau pessimiste de la situation : « En ce qui concerne la conservation, nombreux sont les stocks dont le volume s'établit aujourd'hui en deçà des limites biologiques raisonnables. ... Si les tendances actuelles persistent, de nombreux stocks vont s'effondrer... » Et plus loin : « Le secteur de la pêche se caractérise par une fragilité économique, évolution que reflètent une rentabilité

médiocre et une régression constante de l'emploi. Le secteur communautaire de la pêche, s'il entend survivre, devra être redimensionné à l'avenir, dans le sens d'une baisse notable ».

Dans les 51 pages du Volume I du Livre Vert, il est question une seule fois malheureusement des femmes. Dans la courte section 5.7.4 intitulée *Traiter les autres problèmes sociaux*, on lit ceci : « *Indépendamment de l'attention qu'il convient de porter à la durabilité de l'emploi dans le secteur de la pêche et à la nécessité, ici ou là, de favoriser la reconversion des pêcheurs, la Communauté doit continuer à s'occuper d'autres problèmes sociaux tels que l'amélioration de la sécurité des navires de pêche et la réglementation des conditions de travail dans ce secteur, y compris quant aux heures de travail pour réduire le plus possible les risques de compromettre la sécurité... La Communauté s'est engagée de faire en sorte que soit reconnu et que s'accroisse le rôle important que jouent les femmes dans le secteur de la pêche* ».

Dans le contexte européen, quel est exactement le rôle des femmes de la pêche ? Au début de 2002, la Commission européenne doit publier un rapport qui devrait permettre d'y voir plus clair et de faire en même temps des recommandations sur le rôle des femmes dans la pêche européenne de demain. Dans le Volume II du Livre Vert, *Rapport sur la situation économique et sociale dans les régions littorales*, on trouve ceci : « On estime à 84 000 le nombre d'emplois qui étaient occupés par les femmes européennes dans le secteur de la pêche en 1998. La pêche, pourtant considérée traditionnellement comme une activité réservée aux hommes, emploie près de 6 % de femmes. Les femmes sont présentes dans le secteur de la collecte des mollusques bivalves en Espagne et au Portugal, dans des emplois à terre fournis par des entreprises de pêche en Belgique et en Espagne et dans la réparation et la préparation des engins en Grèce. La plupart des emplois de l'industrie de transformation du poisson sont également occupés par des femmes, qui contribuent aussi pour environ 30 % aux 47 000 emplois dans le secteur de l'aquaculture ».

D'une certaine façon on reconnaît donc l'importance des femmes. Mais elles ont été quand même largement absentes des processus décisionnels et des consultations relatives à l'avenir de la Politique commune des pêches. Lors de la phase préparatoire de la révision de la PCP, Emma Bonino, qui était alors Commissaire à la pêche, avait dit : « C'est seulement en établissant un dialogue ouvert avec tous les groupes concernés par la pêche dans la Communauté (les professionnels de la pêche,

*les mouvements écologistes, les consommateurs, les scientifiques, les autorités publiques) que nous pourrions contribuer à construire la politique commune des pêches de demain... Ce serait une erreur de limiter le réexamen de la PCP en 2002 à quelques aspects de la réglementation en vigueur dans la Communauté. Il faut au contraire faire en sorte que la pêche demeure une activité qui réponde à la fois aux exigences économiques et écologiques, qui soit source d'emplois et de développement pour les populations et les régions maritimes ».*

Mais il est évident que lors des consultations les institutions européennes persistent à voir la pêche comme un ensemble de problèmes techniques, comme un secteur industriel. Elles ont accordé bien moins d'importance à d'autres aspects (pêche artisanale, participation, questions sociales, qualité de l'emploi...), les ignorant ou les rejetant comme hors sujet. Lors d'une réunion spéciale du Comité consultatif Pêche et aquaculture de la Commission européenne où l'on discutait de problèmes de gestion, Danièle Le Sauce, femme de pêcheur et porte-parole des Ong de développement, a soulevé la question de la participation des femmes et s'est inquiétée pour leur avenir et pour leur emploi. Il lui a été répondu de rester dans le sujet.

C'est dans ce contexte que l'ICSF a invité un certain nombre de femmes des communautés de pêcheurs et de sympathisantes d'Espagne, de France, des Pays-Bas et de Norvège à participer à une rencontre à Bruxelles pour parler du processus de révision de la PCP et pour prendre contact avec les institutions de l'Union européenne. Il était question de cette réunion depuis un certain temps déjà, notamment pour redynamiser les relations entre les femmes de la pêche en Europe, consolider les réseaux.

Autre aspect intéressant : cette réunion coïncidait avec une audition au Parlement européen sur la révision de la PCP. Le Comité parlementaire Pêche y présenterait ses remarques sur le Livre Vert. Il était également prévu une réunion du groupe de travail du Comité consultatif sur la pêche et l'aquaculture au sein duquel les Ong de développement avaient demandé que le thème Femme de la pêche soit ajouté à l'ordre du jour, sans attendre la publication du rapport de la Commission européenne sur le sujet. Par ailleurs, le processus du Livre Vert sur la PCP devait se terminer à la fin de 2001. L'audition et la réunion du Comité consultatif Pêche et aquaculture permettraient d'intervenir une dernière fois dans ces travaux.

Les participants étaient invités à titre personnel et aussi comme membres de communautés de pêcheurs,

d'organisations de pêcheurs ou personnes ayant une activité directe dans le secteur de la pêche. A cette rencontre de quatre jours (19-22 novembre) on donnait les objectifs suivants :

- Permettre un débat entre travailleuses du secteur de la pêche et leurs sympathisantes sur le rôle des femmes dans la pêche européenne et sur l'espace qu'il conviendrait d'accorder aux travailleuses de la pêche, aux femmes de la petite pêche dans la Nouvelle PCP (après 2002) ;
- Faire mieux connaître les processus européens de prise de décision et de consultation, notamment pour ce qui concerne la révision et la reformulation de la PCP ;
- Apporter une contribution au processus décisionnel du Parlement européen et de la Commission européenne pour les politiques à venir relatives aux femmes de la pêche.

Les femmes ont souligné que la base manque d'information sur les processus de prise de décision, en particulier sous une forme qui lui soit accessible. Elles ont également fait remarquer que dans les populations de pêcheurs les femmes sont souvent plus instruites que les hommes, qu'elles se chargent de lire et d'expliquer les rapports officiels, les mémos et autres informations à leurs maris, à leurs partenaires. Toutes les femmes ont trouvé à dire que la documentation dont elles ont pu disposer sur la révision de la PCP n'était pas d'un abord facile.

Principale conclusion de cette rencontre : il faut qu'il y ait des échanges plus fréquents, notamment pour permettre aux femmes de mieux s'organiser. Autres objectifs à atteindre :

- Une plus grande participation des femmes des communautés de pêcheurs aux processus décisionnels ;
- Un débat plus ciblé sur la façon de procéder pour mieux faire prévaloir leurs intérêts auprès des décideurs ;
- Prévoir un cadre plus officiel qui permette aux femmes de renforcer leur réseau et de procéder à des échanges de façon plus régulière et plus durable.

*L'adresse électronique de Brian O'Riordan est : [icsfbrussels@yucocom.be](mailto:icsfbrussels@yucocom.be)*

## Europe/ Belgique

### Accorder plus d'importance aux communautés de pêcheurs

*Intervenant au nom du Groupe des femmes des pays d'Europe lors de la réunion du Comité Pêche du Parlement européen, le 20 novembre 2001, Danièle Le Sauce, de la Branche française du Forum mondial des pêcheurs artisans et travailleurs de la pêche exprime des préoccupations communes*

Fin 2002, l'Union européenne aura une nouvelle Politique commune des pêches (PCP). Dans le Livre Vert qui prépare cette réforme, la Commission européenne a noté que « le rôle des femmes dans la pêche doit être reconnu et pris en compte ». Qu'est-ce que cela veut dire, dans un contexte où la pêche européenne est en crise et où les communautés, hommes et femmes, doivent faire face à des difficultés de plus en plus grandes dans leur vie de tous les jours ?

Des femmes invitées par l'ICSF (Collectif international d'appui aux communautés de pêcheurs) et appartenant à des communautés de pêche de plusieurs pays d'Europe tels que la France, l'Espagne, la Norvège et les Pays-Bas viennent de participer hier à Bruxelles à un échange de points de vues.

Le rôle et la place des femmes sont partout indéniables. Elles ont réfléchi à l'espace qu'on leur accorde et aux possibilités existantes pour elles dans la PCP. Certaines d'entre elles (françaises, néerlandaises) ont déjà répondu au processus du Livre Vert en envoyant leurs contributions à la Communauté européenne.

Aujourd'hui elles veulent mettre en évidence les enjeux suivants :

1. Reconnaître le rôle et le travail des femmes dans les communautés (préparation des engins de pêche, collecte de coquillages, commercialisation du produit, gestion des entreprises, relation avec les banques et les fournisseurs).
2. Accéder à des formations avec validation des acquis professionnels (droit du travail, droit syndical, environnement linguistique, gestion des ressources et des entreprises...).
3. Intégrer les femmes dans les instances et organisations professionnelles.
4. Faciliter les échanges et rencontres de femmes dans les pays d'Europe.
5. Affirmer le besoin d'un renouvellement de flottille artisanale pour la pérennité du secteur.
6. Mettre en œuvre tous les moyens pour assurer une sécurité optimale à bord des navires.
7. Gérer la ressource en préconisant la sélectivité des

engins de pêche testés scientifiquement et professionnellement. Toutes les initiatives en la matière doivent pouvoir être reconnues, leur mise en place et l'autorisation de les utiliser doivent être facilitées.

8. Instaurer un contrôle et une surveillance européenne des bateaux en zone plus efficace. Un programme d'harmonisation devra être lancé simultanément dans tous les pays de l'UE. La rédaction des textes doit être claire et précise ;
9. Valoriser le métier de marin pêcheur en y mettant tous les moyens et en mettant en place des formations en alternance et/ou continues ;
10. Travailler efficacement à la mise en place d'un partenariat entre scientifiques et pêcheurs qui prendra en compte les vécus et les initiatives des professionnels ;
11. Mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour que l'on ne subisse plus la pollution d'un naufrage comme celui de l'Erika. Les pêcheurs sont des victimes de cette pollution. Ils subissent aussi la pollution terrestre: nitrates, pollutions d'origine urbaine et industrielle, tout aussi néfastes ;
12. Impliquer les pêcheurs dans les projets environnementaux et les intégrer dans leur réalisation car ils sont les premiers gardiens et garants du littoral;

En conclusion, les systèmes actuels de gestion des pêches et des pratiques afférentes n'accordent guère d'importance aux problèmes et aux intérêts particuliers des femmes, mais il est temps aujourd'hui de jeter un autre regard sur les communautés côtières et les personnes (hommes/femmes) qui dépendent les unes des autres et se soutiennent mutuellement pour défendre leurs intérêts. On doit opter pour une approche communautaire qui reconnaisse l'importance de chacun et chacune afin d'augmenter le poids des communautés dans les négociations avec les pouvoirs politiques et économiques. La place des femmes et leurs formes de mobilisation sont très diverses selon les pays mais la reconnaissance de leur rôle contribuera à la mise en œuvre de politiques de pêche moins agressives et plus durables. La mer doit (avec la prise en compte de la place qui lui revient) être réservée à l'activité de pêche artisanale afin de permettre aux populations littorales et maritimes d'en vivre. Les femmes d'Europe, représentantes de leurs communautés, qui ont préparé cette intervention, affirment leur solidarité avec les communautés des autres pays du monde qui, elles aussi, subissent les effets des politiques gouvernementales qui favorisent les intérêts de la pêche industrielle.

*L'adresse électronique de Danièle Le Sauce est [daniele.le.sauce@wanadoo.fr](mailto:daniele.le.sauce@wanadoo.fr)*

## Europe/ Belgique

### D'énormes progrès à faire

*Intervention de la délégation espagnole (Carmen Pechero Cacho, de l'Asociación Galega de Mariscadores (AGAMAR) et Isabel Otero, de Estela do Mar) à la réunion de la Commission Pêche du Parlement européen, le 20 novembre 2001*

AGAMAR est une organisation qui représente les femmes qui récoltent des coquillages en Galice, dans le nord de l'Espagne. Jusqu'à l'année dernière, elle comptait 12 000 adhérents, dont 90 pour cent de femmes pratiquant la pêche à pied. Mais à la suite de modifications intervenues dans le système de sécurité sociale, près de 50 pour cent d'entre elles ont quitté le secteur. Les cotisations ont subi une forte hausse et la plupart ne peuvent plus payer. Il s'agit d'une activité à plein temps qui dégage un revenu sur 6 à 9 mois de l'année seulement. Pendant les autres mois, on nettoie les coquillages et les plages, on entretient l'équipement, ce qui ne rapporte pas directement. Cela veut dire qu'on travaille toute l'année pour un revenu médiocre. Au cours des douze derniers mois, de mauvaises conditions climatiques sont venues s'ajouter à la pollution d'origine industrielle et urbaine, et tout cela a eu des effets calamiteux sur les pêcheries de coquillages.

Estela do Mar est une organisation de femmes de pêcheurs qui militent pour l'amélioration des conditions de travail des pêcheurs et pour une meilleure harmonie entre vie en mer et vie familiale. Estela do Mar signifie le sillage, la trace que laisse derrière lui le bateau sur la mer. Le droit au travail des pêcheurs espagnols est sans doute reconnu, leur droit à un salaire honnête et à des normes de sécurité et des conditions de travail minimales ne l'est pas. Malgré les énormes investissements consentis sur des fonds européens pour moderniser la flotte de pêche espagnole, avec l'augmentation des capacités de pêche et l'amélioration des équipements de navigation et du stockage à bord, malgré tous les conditions de vie et de travail sur les bateaux sont aussi mauvaises qu'il y a vingt ans.

Mesdames et Messieurs, bonjour !

Nous voudrions tout d'abord expliquer comment nous, deux femmes d'Estela do Mar et une femme de AGAMAR (Association galicienne des pêcheuses de coquillages), sommes arrivées ici.

Nous avons le regret de dire que notre présence n'a rien à voir avec une quelconque information qui nous aurait été envoyée par cette Commission pour annoncer la tenue de cette réunion.

Nous sommes des femmes qui exercent une activité directe dans le milieu marin. Nous récoltons des coquillages et nous luttons pour les droits des pêcheurs, pour une amélioration de leurs conditions de travail et de vie. Nous sommes membres d'organisations liées à la pêche.

Mais aucune d'entre nous n'a reçu par les voies officielles le moindre avis qu'on allait, ici à Bruxelles, parler de la pêche et de ses nombreux problèmes. Pourtant plusieurs de ces problèmes nous concernent, en tant que pêcheuses de coquillages et femmes de marins pêcheurs.

Peut-être le flot d'informations qui émane de cette Commission a-t-il été détourné afin que les nouvelles qui nous intéressent n'arrivent pas jusqu'à nous.

Par chance, le Collectif d'appui aux travailleurs de la pêche (ICSF) nous a averties. C'est grâce à cette Ong que nous sommes ici.

Donc le premier problème dont la Commission devrait s'occuper c'est que l'information qu'il produit ne parvienne pas jusqu'à nous. Une action immédiate s'impose afin de remédier à cet état de chose car, ayant le droit d'être informées des questions qui touchent directement les femmes des communautés de pêcheurs, nous sommes de fait lésées.

Mais ne perdons pas de temps en récriminations : allons aux aspects que nous voulons porter à la connaissance de la Commission. Nous aimerions tout d'abord vous faire connaître nos façons de voir les choses et les difficultés que nous rencontrons dans notre activité.

La situation des femmes qui récoltent des coquillages en Galice, Espagne, est de plus en plus critique. Depuis un an et demi, 6 000 d'entre elles ont dû abandonner cette activité.

Le retrait des pouvoirs publics, le coût de la protection sociale, la pollution des rias (estuaires), le mauvais temps ont eu un effet désastreux sur ce secteur d'activité, composé à 90 pour cent de femmes qui pratiquent la pêche à pied. Nous manquons d'information, de formation, de conseils, d'appuis adaptés pour pouvoir faire vivre une véritable activité professionnelle. Nous manquons d'information sur les processus décisionnels qui affectent pourtant nos existences de travailleuses de la pêche, et sur les possibilités d'y participer.

On ne s'intéresse guère aux aspects sociaux, et il faudrait des changements radicaux pour que l'information parvienne directement aux travailleurs et travailleuses de la pêche. Il faudrait prévoir des structures participatives et des appuis dont nous pourrions tirer directement profit. Il faudrait mettre en place, sur le terrain, des mécanismes qui permettent de vérifier si l'information circule effectivement comme il se devrait.

En tant que femmes de pêcheurs, de gens de mer, nous demandons à la Commission de bien tenir compte des aspects sociaux. Il faut faire respecter le droit du travail, améliorer notamment les conditions de vie à bord des bateaux. Les objectifs des politiques préconisées par la Commission devraient avoir une orientation plus sociale et il faudrait mettre en place des mécanismes de contrôle pour veiller à la bonne application des politiques ainsi définies.



L'aide européenne ne sera accordée que si les droits des travailleurs sont respectés. L'argent servira aussi à améliorer les conditions de vie des gens embarqués. Il ne faut pas que les subventions aillent uniquement aux aspects techniques et commerciaux tandis qu'on remet à des jours meilleurs l'amélioration des conditions à bord.

En résumé, il faut absolument améliorer l'information, la communication, la participation. Il faut également s'occuper des problèmes d'environnement pour assurer la préservation de la ressource et la qualité sanitaire de la production. C'est toute une philosophie qui doit être revue si l'on veut aller aussi dans le sens des intérêts des travailleurs et travailleuses de la pêche.

Merci beaucoup

## Europe/ Pays-Bas

### Nos premiers pas

*Le réseau Femmes de la pêche des Pays-Bas existe maintenant depuis un an. Comment s'est passée cette première année, quels ont été les temps forts, les difficultés ?*

**Cornelie Quist, membre de l'ICSF et personne à contacter pour VinVis**

En juin dernier, ce nouveau réseau avait donc un an. Les choses n'ont pas été faciles mais nous pensons qu'il a fait ses premières dents. Il a maintenant un nom : Vinvis est l'abréviation de *Vrouwen in de Visserij* (femmes de la pêche) et c'est aussi le nom d'une bonne grosse baleine. Une image symbolique.

En avril 2000, certaines d'entre nous se sont retrouvées à un symposium où l'on parlait des besoins et des aspirations des femmes de pêcheurs aux Pays-Bas. On y présentait notamment aux représentants des communautés de pêcheurs et du gouvernement une étude réalisée par le service de recherche du ministère de l'agriculture et des pêches. Il est apparu qu'une large majorité de femmes de pêcheurs participent elles-mêmes à des activités de pêche, que la pêche et l'entreprise familiale structurent fortement leur existence. Mais leur rôle n'est toujours pas officiellement reconnu, et elles ne sont guère présentes dans les organismes professionnels patentés. C'est pour cela, pense-t-on, que les relations entre hommes et femmes et leurs occupations respectives ont gardé un caractère traditionnel dans le milieu de la pêche. C'est pour cela aussi qu'aux Pays-Bas le statut social des femmes de marins pêcheurs n'est pas très solide.

Il y avait du monde à ce symposium et les débats étaient intéressants et animés (voir YEMAYA n° 4, août 2000). Mais ni l'administration ni les organisations de pêcheurs n'ont pensé à organiser le moindre suivi. Par contre, les femmes qui s'étaient rencontrées à cette occasion ont souhaité continuer leurs discussions et ont prévu une autre rencontre. Le 22 juin, nous avons tenu notre première réunion à la criée de Urk et nous avons décidé de constituer le Réseau. Il y a eu par la suite plusieurs autres réunions qui se tenaient dans une criée de telle ou telle région. Récemment nous nous sommes retrouvées dans les locaux des deux organisations nationales de pêcheurs.

### *Qui fait partie du réseau ?*

Dans notre réseau il y a des femmes de propriétaires de bateaux, des femmes de matelots qui habitent dans les principales régions maritimes du pays. Certaines s'occupent de l'entreprise familiale : administration, gestion de l'équipage, banque, assurances, ventes sous criée, nettoyage, vivres, fournitures diverses... Certaines sont officiellement copropriétaires de l'entreprise avec leur mari. Certaines ont un travail à l'extérieur comme employées du commerce ou de maison. Notre réseau est ouvert à toutes celles qui se sentent concernées par l'avenir de la pêche et des populations de pêcheurs, qui souhaitent s'impliquer pour peser sur les développements en cours afin que les choses évoluent pour le mieux.

### *Ce que nous faisons*

Nous discutons et nous étudions toutes sortes de questions relatives à la pêche : équipage, gestion des pêcheries, commerce des produits de la mer, organismes professionnels, politique des pêches, politique générale. Nous échangeons des informations et des expériences sur les différents secteurs de la pêche. Nous parlons du rôle et de la place des femmes dans la pêche. Nous participons à des réunions publiques où nous faisons entendre notre voix. Nous avons des contacts avec des organisations qui font pression sur les décideurs, et bien sûr avec les médias. Nous souhaiterions aussi établir des relations avec des femmes de pêcheurs d'autres pays européens.

### *Nos temps forts*

- Nous avons visité plusieurs criées des Pays-Bas et pris connaissance des tendances actuelles du marché des produits de la mer.
- Nous avons eu des rencontres avec les deux organisations de pêcheurs hollandais pour leur présenter notre réseau et leur demander un appui.
- Lors de la crise de la Mer du Nord, en février-mars 2001, nous avons envoyé des courriers au ministre des pêches, aux membres du parlement et à la presse pour les informer des conséquences fâcheuses qu'allait avoir la fermeture d'une bonne partie de nos zones de pêche de la Mer du Nord sur les communautés. Nous avons aussi prononcé notre premier discours public lors d'un grand rassemblement de pêcheurs qui a eu lieu à Urk (voir SAMUDRA n° 28, avril 2001).
- Nous avons participé à plusieurs réunions organisées par le gouvernement ou des organisations de pêcheurs sur l'avenir de la pêche hollandaise. Nous y avons exprimé les préoccupations des familles de pêcheurs. Nous pensons qu'en matière de politique des pêches il

faut se préoccuper davantage des gens qui sont sur les bateaux que des bateaux. Jusqu'à présent notre participation a été bien accueillie.

- Nous avons étudié ensemble le Livre Vert sur la Politique commune des pêches de l'Union européenne. Cela nous a permis d'approfondir le débat sur les tendances actuelles du secteur de la pêche, de mieux cerner le rôle des femmes dans ces activités et de mieux structurer notre vision des choses. Nous avons transmis nos conclusions à la Direction des pêches de la Commission européenne et au Parlement européen, et nous les avons fait parvenir également aux services publics, aux organisations de pêcheurs, aux mouvements écologistes, à diverses structures qui s'intéressent au devenir des pêches européennes. Nous avons eu par ailleurs un échange avec des femmes de pêcheurs d'autres pays européens sur le Livre Vert, notamment sur la place qui y sera faite aux femmes des communautés de pêcheurs.

#### *Nos difficultés à ce jour*

- Nous sommes du même pays, mais nous avons évidemment des problèmes dus aux différences de culture, de classe et d'âge. La variété des points de vue et des attitudes peut conduire à des malentendus, et tout le monde n'a pas les mêmes connaissances, la même expérience du milieu de la pêche. Malgré tout, nous avons réussi à rester ensemble, dans une attitude d'ouverture d'esprit et de respect mutuel. Nous essayons d'établir des relations ouvertes et transparentes où l'amitié prime sur le statut de l'une ou de l'autre.
- Les communautés de pêcheurs ont habituellement des façons de voir très conservatrices pour ce qui est du rôle et du statut des femmes. Les femmes hésitent donc à rejoindre notre réseau. Toutes celles qui sont venues à nous ont le soutien du mari, des parents, de la belle-famille.
- Nous avons sans doute un appui de la part des deux organisations professionnelles du pays, mais nous sentons bien qu'ils ont tendance à nous chapeauter. Au début, nous pensions travailler en étroite collaboration avec elles, mais nous gardons aujourd'hui une certaine distance car nous estimons qu'elles ne sont pas encore réceptives à nos idées et à nos préoccupations. Comme nous tenons nos réunions dans leurs locaux, la porte reste quand même ouverte.
- Nous avons décidé de fonctionner comme un réseau plutôt que de créer une structure féminine séparée. Nous ne disposons donc pas de fonds propres ou de moyens institutionnels. Et nous n'avons pas la pratique de l'organisation. Le réseau repose donc

sur la disponibilité et les talents de chacune de nos membres. Parfois nous bénéficions aussi des moyens dont dispose telle ou telle organisation. Tout cela limite notre action mais donne aussi l'occasion de tisser le réseau. Comme il n'y a pas de secrétariat pour exécuter le travail, chaque membre est davantage incitée à s'impliquer. Et nous utilisons évidemment les moyens de communication modernes, Internet notamment, qui se sont banalisés depuis quelque temps.



Les personnes qui souhaitent recevoir un exemplaire de nos objectifs et de notre point de vue sur le Livre Vert de la Politique commune des pêches de l'Union européenne, peuvent nous contacter à l'adresse suivante : [cornelie.quist@wolmail.nl](mailto:cornelie.quist@wolmail.nl)

## Europe/ Pays-Bas

### Remettre en question les stéréotypes

*VinVis, qui est le réseau des Femmes de la pêche des Pays-Bas, a aujourd'hui deux ans. L'occasion de faire le point et de parler des orientations communes à définir*

par **Cornélie Quist**, membre de l'ICSF et personne contact pour *VinVis*

L'an dernier j'ai raconté comment certaines d'entre nous s'étaient rencontrées lors d'un symposium qui portait sur les besoins et les aspirations des femmes de pêcheurs, comment elles avaient décidé de créer un réseau de femmes de la pêche aux Pays-Bas. Nous l'avons appelé *VinVis* (voir *Yemaya* n° 4, août 2000 et *Yemaya* n° 8, décembre 2001). Au cours de la première année, nous avons peiné à trouver une orientation commune tout en nous défendant contre le scepticisme, le paternalisme ou l'ignorance, même au sein de la communauté des pêcheurs !

En juin dernier, *VinVis* a eu deux ans. Nous estimons que cette année a été très bonne, qu'elle a permis de consolider la structure et de se faire reconnaître. Nous avons approfondi notre connaissance du rôle des femmes dans le secteur de la pêche. Maintenant de nouvelles personnes nous rejoignent à chaque réunion.

Pour définir ses orientations et la direction à prendre, *VinVis* s'est beaucoup inspiré du rôle tenu par les femmes du réseau lors de la crise de la morue au début de l'année 2001. Les pêcheurs hollandais estimaient alors qu'ils étaient injustement touchés par la décision de l'Union européenne de fermer une bonne partie des zones de pêche de la mer du Nord afin d'empêcher la ruine des stocks de cabillauds (voir *Samudra* n° 28, avril 2001). Le gouvernement et l'opinion publique subissaient une forte pression de la part du lobby environnementaliste, et la cause des pêcheurs avait peu de sympathisants. Les femmes de *VinVis* ont estimé qu'elles devaient en priorité commencer par défendre l'avenir des pêcheurs hollandais qui souffrent de dissensions internes. C'est préjudiciable pour l'image de marque et cela occulte les perspectives d'avenir.

Un autre élément est venu faciliter le processus d'orientation. Il s'agit du Livre Vert de l'Union européenne pour le réexamen de la Politique commune des pêches. Toutes les parties prenantes étaient conviées à faire connaître leurs réactions. Les femmes de *VinVis* ont étudié ce document, elles en ont débattu et elles ont été les premières à faire connaître leur réponse. Cette initiative a poussé un groupe de jeunes pêcheurs, parmi lesquels les époux des femmes de *VinVis*, à faire aussi connaître leur opinion. Les deux documents ainsi produits ont par la suite été adoptés par l'Union nationale des pêcheurs hollandais et largement soutenus dans le milieu des pêcheurs.

En novembre 2001, l'organisation des pêcheurs hollandais a préparé un symposium sur le thème « Votre opinion sur l'avenir de la flottille de cotres de notre pays ». En principe, seuls les pêcheurs participaient à ce genre de réunion mais, à la demande expresse de *VinVis*, les femmes de pêcheurs ont aussi été invitées. Beaucoup d'hommes et de femmes ont répondu favorablement : il était clair qu'il y avait un besoin réel de réfléchir à l'avenir au sein de la communauté. Les discussions ont été très constructives et les hommes et les femmes étaient très préoccupés par les problèmes à la fois sociaux et environnementaux. On était désireux de s'impliquer pour que la pêche ait encore un avenir. Au bout d'un certain temps, « l'esprit communautaire » était de retour. Et pour la première fois, on acceptait que les hommes et les femmes soient des partenaires dans un débat sur la pêche.

Les femmes de pêcheurs se faisaient plus visibles, et c'est ainsi que *VinVis* a été contacté par les médias. Nous savions qu'il fallait avancer prudemment. Nous avons d'abord eu un entretien avec le journal national des pêcheurs qui traîne sur la table de tous les ménages de pêcheurs. Un article dans cette publication ce serait le moyen d'expliquer nos objectifs à l'ensemble de la communauté. Nous avons demandé à lire le texte prévu, et nous avons été bien déçues d'y trouver la phraséologie habituelle sur les femmes. Par chance le journaliste s'est montré flexible et a accepté de revoir trois ou quatre fois son texte, que nous avons finalement jugé digne d'être publié.

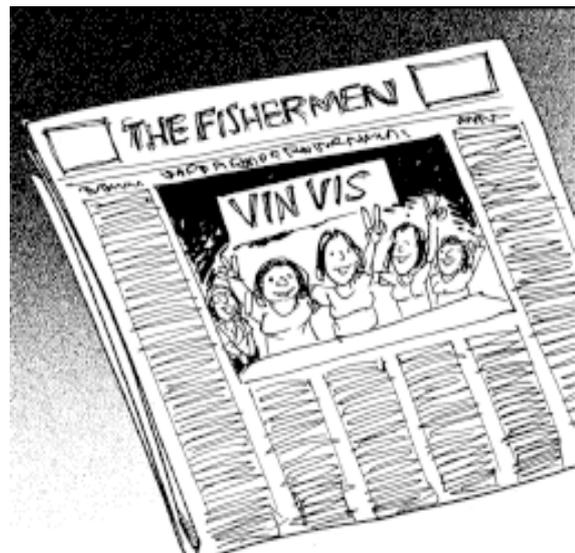
*VinVis* a eu d'autres contacts avec les médias. Pour le journaliste du journal des marins, les femmes de pêcheurs apparaissaient essentiellement comme des ménagères. Par contre, les autres journalistes étaient surtout intéressés par les femmes qui faisaient des marées. Ces contacts avec les médias ont donné lieu parmi nous à une discussion animée sur l'image que nous souhaitions projeter dans l'opinion publique. Cela aussi a alimenté la réflexion et la prise de conscience au sein de *VinVis*.

En explorant ce qu'est la place des femmes dans la pêche, les membres de *VinVis* ont mieux perçu la valeur de leur apport et toutes les possibilités qu'elles recelaient en elles-mêmes. Les femmes ont maintenu leurs contacts avec les organisations des pêcheurs hollandais et exprimé franchement leurs préoccupations pour l'avenir des communautés. C'est ainsi qu'elles ont été fréquemment invitées à des réunions et qu'elles ont reçu des informations. *VinVis* a eu droit à un coin spécial sur les sites des organisations nationales de pêcheurs et dans les publications nationales de la pêche. Des femmes de *VinVis* contribuent régulièrement à la rubrique « Le journal de bord d'une femme de pêcheur ». On dirait que les familles ont finalement fait leur apparition dans le milieu des marins pêcheurs. On parle de plus en plus des femmes de pêcheurs dans les rapports et les documents : c'est un groupe dont il est bon de connaître l'opinion. Chez ces femmes, elles sont de plus en plus nombreuses à prendre la parole.

Les femmes de *VinVis* ont adopté une ligne de conduite qui était nouvelle dans ce milieu. Elles ont commencé par participer à des réunions publiques où l'on parlait de l'avenir de la pêche hollandaise. Elles ont rencontré là des fonctionnaires de divers ministères, des militants écologistes et autres parties prenantes concernées par les ressources littorales. Elles ont été confrontées à différentes idées, à différentes perspectives. Lors de ces réunions, les femmes de *VinVis* étaient les seules à intervenir pour leur communauté. Agissant en tant que groupe, elles se sentaient soutenues. C'est ainsi que des questions importantes pour l'ensemble de la communauté ont pu trouver leur place dans le dialogue socioculturel et que ces femmes ont acquis une vision plus large des choses.

Par l'intermédiaire de l'ICSF, *VinVis* a eu des contacts avec d'autres organisations européennes de femmes de pêcheurs. Elles ont pu ainsi se familiariser avec les réalités de la pêche dans d'autres pays européens, notamment s'informer sur le rôle des femmes de la pêche. Le 20 novembre 2001, elles ont collectivement présenté une liste de doléances des femmes des pêches européennes au parlement européen (voir Yemaya n° 8). C'était là une démarche unique en son genre.

En se faisant les avocates de la communauté des pêcheurs, les femmes de *VinVis* ont été appréciées dans leur milieu et cela a renforcé la confiance qu'elles pouvaient avoir en elles-mêmes. Elles ne cachent plus leur soif de connaissances et elles souhaitent plus d'égalité en tant que partenaires dans l'entreprise de pêche. Maintenant elles craignent moins d'aborder des questions délicates certes mais auxquelles il importe de trouver des réponses pour assurer la cohésion



de la communauté. Citons les relations entre propriétaires de bateau et membres d'équipage, les pratiques de pêche durables et non durables, les clivages internes à la communauté... Les femmes hésitent désormais moins à s'opposer publiquement aux hommes de leur milieu qui ont tendance à avoir des idées stéréotypées sur les femmes, et en cela il y a des hommes prêts à les appuyer.

*VinVis* est assurément une structure qui a permis à des femmes de la pêche de développer leurs talents, leurs connaissances, de connaître le dessous des cartes. Ces femmes ont réussi à se donner une orientation commune, elles ont pu élaborer un programme d'action et fixer leurs priorités. Tout cela était indispensable pour faire vivre *VinVis*.

*Pour entrer en contact avec VinVis, envoyer un e.mail à l'adresse suivante : [cornelie.quist@wolmail.nl](mailto:cornelie.quist@wolmail.nl)*

## Union européenne

### Vers un nouveau monde ?

*On s'intéresse finalement à la place des femmes dans la pêche européenne. Mais il y a encore beaucoup à faire pour que leur apport soit reconnu à sa juste valeur*

par **Cornelie Quist**, membre de l'ICSF, personne à contacter pour *VinVis*

Les 23 et 24 janvier 2003 s'est tenue à Bruxelles une conférence pour débattre des voies et moyens qui permettraient de soutenir et de renforcer, dans le cadre de la nouvelle Politique commune de la pêche (PCP), le rôle des femmes dans le secteur de la pêche en Europe. C'était la première fois que la Commission européenne organisait une réunion sur ce thème. Autre fait marquant : la majorité des participantes venaient de communautés de pêcheurs.

« C'est un monde nouveau ! » : tels ont été les premiers mots lancés par Franz Fischler, commissaire chargé de l'agriculture, de la pêche et du développement rural, lorsqu'il s'est retrouvé devant 150 femmes réunies pour cette conférence. La plupart venaient de communautés de pêcheurs de divers pays membres de l'Union européenne. Mais il y avait aussi une petite délégation



de la Norvège et de l'Islande, qui ne font pas partie de l'UE.

Dans son allocution d'ouverture, Franz Fischler a dit que le rôle des femmes n'était toujours pas bien documenté, et encore moins compris. « Les récentes statistiques prouvent que vous participez activement à

la transformation du poisson, à sa commercialisation. On vous trouve dans l'aquaculture et aussi dans la pêche. Environ 84 000 femmes travaillent dans ces diverses activités, et cela représente 22 pour cent de tous les emplois du secteur de la pêche. Le travail qu'effectuent les femmes au sein du ménage ou en appui à l'activité professionnelle n'est généralement pas rémunéré, et souvent cela n'est d'ailleurs pas considéré comme du travail. Or ce rôle devient particulièrement important en période de crise lorsque les femmes sont un élément déterminant pour maintenir la stabilité des communautés et des familles. C'est pour cela que nous devons prendre en considération la contribution des femmes dans les études que nous entreprenons, dans les décisions que nous prenons pour le secteur de la pêche ».

M. Fischler rappelle aux personnes présentes qu'une meilleure participation des diverses parties prenantes de la PCP est l'un des aspects majeurs de la réforme de la PCP adoptée par le Conseil de l'Europe en décembre dernier. La nouvelle PCP prévoit des objectifs de gestion sur le long terme, elle limite l'effort de pêche, elle propose d'arrêter à la fin de 2004 toute aide publique au renouvellement de la flotte, elle préconise aussi une harmonisation plus efficace des contrôles au sein de l'Union européenne. M. Fischler affirme que ces changements profiteront au secteur de la pêche et aux régions maritimes concernées.

Puis Mme Rosa Miguelez Ramos, vice-présidente de la Commission de la pêche du Parlement européen, a pris la parole. Bien que les femmes aient toujours apporté leur travail à la pêche, à la famille, à la communauté, elles ont toujours été comme invisibles, non reconnues. Il est temps, dit-elle, que cela change, que les femmes puissent participer aux prises de décisions, s'instruire et se former et obtenir les moyens nécessaires pour avoir une activité économique. Elle regrette que la présente conférence ait été organisée après l'adoption de la réforme de la PCP par le Parlement européen. Elle regrette aussi qu'on n'ait pas fait une place plus large aux femmes dans cette PCP. Elle conclut en disant que la Commission européenne devra maintenant montrer qu'elle se veut sérieuse en matière de participation des femmes, notamment en favorisant au niveau européen leur rapprochement au sein de réseaux.

La première journée de la conférence a été consacrée à *L'Etude du rôle des femmes dans le secteur de la pêche*. Ce travail a été réalisé pour la Commission européenne par le groupe de consultants MacAlister Elliot and Partners Ltd (voir <http://europa.eu.int/comm/>)

fisheries/doc\_et\_publ/pub\_en.htm). Ses conclusions sont présentées par Jorgen Holmquist, directeur de la Direction générale des pêches à la Commission européenne. Il en ressort un tableau étonnamment homogène du rôle et de la situation des femmes de la pêche dans tous les pays membres de l'UE. Elles sont surtout présentes dans le secteur de la transformation puis, à un degré moindre, dans l'aquaculture. Partout il y a très peu de femmes dans les opérations de capture proprement dit. Dans les pêches de capture en particulier, la femme est surtout une « conjointe collaboratrice » qui s'occupe de la comptabilité et des contacts avec la criée, la banque et l'administration. Selon cette étude, les principaux obstacles à une meilleure participation des femmes aux diverses activités de la filière pêche sont les suivants : le temps consacré aux enfants, pratiquement pas de participation aux processus décisionnels au sein des organisations professionnelles et syndicales, peu de perspectives d'amélioration du parcours professionnel dans ce secteur. Dans le monde de la pêche, ou bien le travail des femmes n'est pas rémunéré ou bien il est mal rémunéré.

Jorgen Holmquist invite alors les participantes à faire connaître leurs réactions, et elles sont nombreuses à intervenir. Voici un résumé des propos tenus :

- Plusieurs personnes disent que cette étude ne reflète pas convenablement le rôle des femmes. Elle se fonde trop sur des données de référence médiocres en négligeant l'entretien direct avec les femmes de la pêche. Sa tonalité est globalement plutôt pessimiste : on ne cite guère d'exemple de femmes ayant réussi dans cette filière.
- Certaines ont critiqué l'approche des auteurs qui limiterait le rôle des femmes de la pêche à leur travail formel dans le secteur. Or les femmes sont aussi des actrices essentielles pour maintenir la communication et la cohésion sociale au sein des communautés. Sans l'appui des femmes, il n'y a guère d'avenir pour les populations littorales très dépendantes de la pêche. Il aurait fallu accorder plus d'attention au rôle que pourraient jouer les femmes pour représenter les intérêts de la pêche et de ses communautés.
- Certaines personnes ont dit qu'on n'a pas assez fait ressortir le rôle des femmes en matière de sécurité et sur les problèmes relatifs aux équipages.
- Des femmes représentant la pêche en eau douce ont dit qu'on ne parle pas du tout d'elles dans cette étude, que dans ce secteur il y a davantage de femmes à la capture.
- Les représentantes du secteur de la transformation en Bretagne, France, s'étonnaient que l'étude recommande d'accorder des aides aux employés de ce secteur pour leur permettre de trouver des débouchés plus intéressants dans d'autres branches. La transformation du poisson est une vieille activité artisanale et si ces ouvrières d'usine disparaissent, c'est tout un savoir-faire qui sera perdu. Pourquoi n'a-t-on pas au contraire préconisé une amélioration des conditions de travail, et donc de l'image de marque de la profession ?
- Plusieurs femmes ont exprimé leur inquiétude face au déclin de la petite pêche qui a provoqué une désintégration de leurs communautés, des problèmes économiques et sociaux et un exode de la population. Elles s'inquiètent aussi de l'image de marque médiocre du secteur de la pêche et voudraient bien savoir comment on pourrait remédier à cet état de chose. Elles déplorent que les décideurs ne s'intéressent pratiquement qu'aux aspects techniques et environnementaux et vraiment fort peu aux questions sociales et économiques.
- Les femmes ont à plusieurs reprises attiré l'attention sur les gros pollueurs de l'environnement marin. Il faut mettre en pratique le principe pollueur = payeur et accorder des indemnités aux familles de pêcheurs qui sont victimes d'une grosse pollution. Et l'indemnisation doit être versée aussitôt sans attendre des années après la catastrophe.
- Les participantes ont estimé qu'il est très important pour elles d'avoir leurs entrées dans les organisations professionnelles (coopératives locales, organismes nationaux...) et de pouvoir participer aux processus décisionnels. On a également suggéré que les femmes soient représentées dans les Conseils consultatifs régionaux prévues dans le cadre de la nouvelle Politique commune de la pêche (PCP).

M. Holmquist répond qu'il partage la plupart des préoccupations qui ont été exprimées par les participantes. Il admet que l'étude sur le rôle des femmes dans la pêche est incomplète mais qu'il faut considérer la chose comme un point de départ pour attirer l'attention sur le rôle des femmes dans la pêche et pour qu'elles y trouvent une plus large place.

Le deuxième jour de la conférence, les participantes ont été informées des aides financières disponibles dans le cadre des divers programmes européens pertinents. Il y a eu malheureusement une surdose de communications et pas assez de temps pour poser des questions et débattre.

Et il est évident que pour pouvoir accéder à ces programmes, il vaut mieux bénéficier de la bonne volonté et de l'intervention des gouvernements nationaux des Etats membres. Et la pratique a démontré que la plupart de ces gouvernements ne sont pas informés des possibilités d'appui aux femmes de la pêche ou en tout cas n'en voient pas l'importance.

On a eu droit à des exposés sur un certain nombre de projets destinés aux femmes et financés par un programme européen de développement de la petite pêche côtière. Cela a donné lieu parfois à la création de coopératives, de réseaux commerciaux ou d'appui pour les femmes. Parfois il s'est agi de formation en informatique, en comptabilité et pratiques commerciales. Ces projets, qui se sont révélés utiles, restaient de nature expérimentale.

L'attention des participantes s'est ravivée lorsque M. Holmquist a commencé son discours de clôture en faisant un certain nombre d'observations :

- La PCP concerne non seulement les personnes embarquées mais aussi les gens à terre. Il importe donc de ne pas laisser les femmes de côté.

- Il est évident que les femmes ont du mal à s'informer, à se former, à accéder à la ressource.
- La Direction générale de la pêche s'engage à soutenir activement les réseaux de femmes au niveau européen. Pour commencer il y aura notamment l'ouverture d'un site Internet et d'une boîte aux lettres.
- La DG Pêche va enquêter sur les conditions de travail dans le secteur de la pêche et étudier les moyens d'améliorer l'image de marque de cette branche d'activités.
- La DG Pêche s'intéressera davantage aux aspects socio-économiques du secteur de la pêche.
- La DG Pêche est prête à encourager la participation des femmes aux Conseils consultatifs régionaux.
- La pollution de l'environnement est un sujet qui préoccupe également la Commission européenne. Mais il n'est pas facile de renforcer la réglementation et les sanctions car les Etats membres ont souvent d'autres priorités.
- La DG Pêche s'attachera à améliorer les connaissances sur le rôle des femmes dans la pêche et à suivre les recommandations de la présente conférence.
- On poussera les Pays membres à prêter plus d'attention aux intérêts des femmes de la pêche au niveau local et au niveau régional.

*Pour contacter Cornélie : [cornelie.quist@wolmail.nl](mailto:cornelie.quist@wolmail.nl)*

## Union européenne/Espagne

### **J'ai ramassé du mazout sur les plages...**

*Témoignage direct des conséquences sur les côtes galiciennes du naufrage du pétrolier Prestige*

**Déclaration adressée au Comité consultatif de la pêche et de l'aquaculture de l'UE**

**par Cristina López Rodríguez, de ECODESAROLLO GAIA, le 16 décembre 2002**

Je viens de la Galice où depuis un mois je me déplace sur la côte, de l'embouchure du Fo à l'embouchure du Miño.

J'étais parmi d'autres bénévoles en train de ramasser le fioul échoué. J'ai vu le désespoir des marins qui ramassaient ces déchets sur la mer, les mains nues.

J'ai vu le désespoir des femmes qui avec leurs râteaux raclaient une couche de fioul pour découvrir le sable et, sous le sable, une autre couche de fioul.

J'ai vu de mes yeux monter la marée noire. J'ai assisté aux réunions, aux débats, aux manifestations, aux rassemblements silencieux, aux diverses actions où les gens réclamaient leurs droits. Les Galiciens n'ont pas abandonné la partie mais ils ont besoin d'aide.

J'ai rencontré des femmes qui sont en prise directe avec la mer – les ramasseuses de coquillages – et celles qui dépendent indirectement de la mer : femmes de pêcheurs, fabricantes de filets et plein d'autres. Je leur ai parlé dans les ports, dans les maisons, sur les plages, dans la rue.

Face à l'avenir, il y a énormément d'incertitude et de désespérance. On est dégoûté, on est partout inquiet. Mais on n'a pas l'impression pour autant que les gens abandonnent la partie : la vie va continuer!

Là où la pêche est interdite, les pêcheurs reçoivent une aide. Là où il n'y a pas d'interdiction, la situation est encore plus difficile parce que le poisson se vend mal.

C'est très bien de parler de programmes de réhabilitation de l'environnement, d'activation des processus biologiques (nettoyage, plantation, ensemencement...), de promotion des produits de la mer galiciens, d'indemnisation.

Mais les ramasseuses de coquillages sont au chômage et les jeunes doivent aller chercher du travail loin de chez eux. Il est évident que la pêche galicienne est en pleine crise.

Nous sommes confrontés à une crise sociale majeure qui touche toute la population de Galice, les femmes en particulier. Je pense aux ramasseuses de coquillages, à celles qui vivent de la pêche, à toutes celles qui maintiennent le tissu familial et social du littoral galicien.

Aujourd'hui plus que jamais la place des femmes dans cette société est bien visible. De nouveaux obstacles se dressent devant nous car ce qui structurait et faisait la cohésion du groupe et des familles est en train de vaciller. Nous sommes confrontés à des problèmes sociaux majeurs auxquels il faudra bien trouver des remèdes.

Il faut maintenant analyser de fond en comble la situation en Galice, produire un rapport social qui tienne compte du point de vue des femmes, de l'opinion, des besoins et des propositions des femmes qui vivent directement ou indirectement de la pêche. Il faut des mesures sociales renforcées pour faire face aux nécessités de l'heure.

L'environnement a déjà beaucoup souffert. Maintenant il faut aussi s'attaquer aux problèmes sociaux dont nous prenons de plus en plus conscience face aux drames que nous vivons. Il est urgent de reconnaître le rôle des femmes et de leur apporter l'aide qu'impose la situation pour réduire les effets des événements tragiques que nous vivons.

*Pour contacter Cristina : [sircotim@teleline.es](mailto:sircotim@teleline.es)*

## Union européenne/Pays-Bas

### Punis pour quelle raison ?

*Les pêcheurs crevettiers des Pays-Bas rencontrent des difficultés dans leurs initiatives pour l'amélioration des niveaux de vie et l'instauration d'une pêche durable*

**par Mariet Groen, femme de pêcheur, membre de VinVis, le réseau des Femmes de la pêche aux Pays-Bas**

Au moment où j'écris cet article, nous sommes confrontés à une grave crise. Les cours de la crevette s'effondrent et toutes les semaines on détruit des milliers de kilos de petites tailles parce que le marché est engorgé. Beaucoup d'entreprises crevettières ne tiendront pas le coup. Mon mari travaille actuellement sept jours par semaine, et pourtant nos revenus sont si bas que nous avons bien du mal à faire face aux dépenses journalières. Ce matin, quand j'ai voulu payer mon épicerie, je me suis aperçue que je n'avais plus d'argent. Je me sentais bien embarrassée : comment pouvait-on se retrouver dans une telle situation aux Pays-Bas ?

La filière de la crevette est une composante traditionnelle du secteur de la pêche dans notre pays. Elle occupe environ 20 pour cent de la flotte des cotres. Dans le nord surtout les localités de la côte vivent de cette activité. C'est essentiellement une petite pêche artisanale, familiale où les femmes ont un rôle important. Elles s'occupent généralement de la comptabilité, des contacts avec la banque, de la vente. Quelques-unes vont aussi donner un coup de main au mari en mer.

Il y a quelques années, nous étions dans la même situation. Comme les cours étaient bas, les pêcheurs essayaient d'augmenter leurs prises pour compenser la baisse des revenus. Nous étions engagés dans une lutte pour la survie. Les chambres froides des mareyeurs étaient pleines et la seule solution était d'envoyer la crevette « au trou » pour faire de la farine. C'est très pénible à vivre parce qu'un authentique pêcheur est fier de savoir qu'il contribue à nourrir la population. Nous avons alors conclu que les choses ne pouvaient pas continuer ainsi.

Des crevettiers du Danemark, d'Allemagne et des Pays-Bas se sont organisés en groupements de producteurs et ont parlé de rationaliser la production. Ils ont décidé de réduire volontairement le nombre de jours de pêche et de fixer un plafond aux volumes pêchés. Avec cet accord trilatéral, ils ont contacté les deux grosses sociétés qui dominent sur le marché de la crevette en Europe et sont parvenus à un accord sur les volumes de l'offre et un prix plancher. Les deux entreprises de négoce tireraient également des avantages de l'arrangement car leur approvisionnement serait désormais plus assuré.

Un seul groupement de producteurs s'est tenu à l'écart de cet accord. Les cours ont remonté et il y a eu une embellie pour les revenus des pêcheurs qui pouvaient désormais se permettre de passer un week-end en famille. Mon mari, mes enfants et moi-même ont pu prendre des vacances à nouveau, ce que nous n'avions pas fait depuis des années. Les pêcheurs pouvaient entreprendre des réparations sur leur bateau et les jeunes pouvaient à nouveau obtenir des prêts bancaires pour se lancer dans le métier. Il y avait évidemment des années moins bonnes que d'autres, mais en général le métier permettait de vivre. Les entrepôts n'étaient plus remplis jusqu'au plafond, il n'y avait pas d'achats à prix bradés ni de destruction de la production. Et nos initiatives étaient appréciées des mouvements écologistes.

Hélas, les choses n'ont pas duré. Au milieu du mois de janvier de cette année, l'Autorité nationale de la concurrence décide de sévir contre la filière crevettière à cause de nos arrangements avec les entreprises de négoce qui, selon les représentants de cet organisme, pénalisaient depuis des années le consommateur. L'amende est extrêmement lourde : 4 millions d'euros pour les pêcheurs et 9,7 millions pour les deux entreprises. Nous étions complètement abasourdis parce que jusque-là nous avons reçu plein de félicitations. En matière de rationalisation des apports et de régulation des pratiques de pêche, ce qui est l'une des tâches principales de toute organisation de producteurs, nous étions bien pourtant dans la ligne de la politique européenne. Nous avons un sentiment profond d'injustice car nous, petits producteurs, étions traités comme si nous étions une grosse société pétrolière ou de télécom.

Dans un premier temps, les pêcheurs ont bloqué le port de Lauwersoog, qui est le premier port crevettier d'Europe. Il s'agissait d'attirer l'attention du gouvernement sur nos problèmes. En janvier dernier, lors de la Conférence des femmes de la pêche, moi-même et une autre femme de pêcheur avons saisi l'occasion de remettre, au nom de VinVis, une lettre à M. Fischler, le commissaire européen chargé de la pêche. Nous lui exposons nos problèmes et réclamions son aide. Il a promis qu'il enverrait un courrier, que nous avons effectivement reçu quelques semaines plus tard. Il disait que la Commission allait étudier le problème.

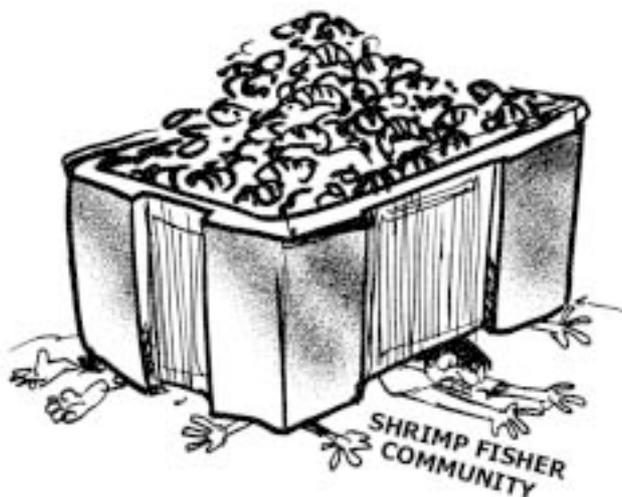
Aux Pays-Bas, les femmes ont collaboré étroitement avec les responsables des organisations de pêcheurs pour prendre contact avec les hommes politiques et les représentants de l'Administration afin de trouver des appuis. Plusieurs journalistes sont venus à la maison. Nous étions mal à l'aise car nous n'avions pas l'habitude des médias. Nous étions parfois déconcertées lorsque certains en mal de sensationnel déformaient nos propos. Il nous arrivait aussi de perdre le moral à force de répéter notre histoire.

Tandis qu'à terre nous défendions notre cause, nos maris continuaient évidemment à aller en mer. Il fallait bien parce qu'il y avait de gros emprunts à rembourser. Les cours de la crevette s'effondraient et nos maris faisaient des marées de plus en plus longues. Il n'y avait plus de vie de famille. Certains pêcheurs ramenaient des prises sept fois plus importantes que la quantité prévue par l'accord trilatéral. Très vite, les entrepôts des négociants ont été pleins à ras bord, et ils ont arrêté de se fournir sur le marché libre, se rabattant uniquement sur les pêcheurs sous contrat.

Au bout de quelques semaines, les petits pêcheurs, comme mon mari, ne pouvaient plus continuer leur activité. Nous sommes allés plusieurs fois à la banque pour demander une nouvelle avance ou pour obtenir un délai de remboursement. Les hommes tournaient en rond et la vie sociale s'effritait. Les relations entre pêcheurs devenaient très tendues parce que la concurrence était grande pour capter la ressource. Des agressions ont été commises à l'encontre de pêcheurs qui apparemment ne jouaient pas le jeu de la solidarité.

Je me sens personnellement très privilégiée de vivre avec mon mari et mes enfants dans notre vieille localité de pêcheurs, si jolie, et qui est depuis si longtemps tournée vers la mer. Dans le village et dans la région,

tout le monde a, d'une façon ou d'une autre, des contacts avec la pêche et la mer. C'est pourquoi j'espère que nous retrouverons l'unité pour ne pas mettre en danger l'avenir de nos enfants et de la communauté. Récemment j'ai été élue membre du bureau du groupement local des pêcheurs. Je considère que ma première tâche est de rétablir l'unité parmi les crevettiers et de trouver des soutiens pour notre cause. Je me sens réconfortée par le soutien que m'apportent les femmes du réseau VinVis. Lorsque je n'ai pas le moral, je peux toujours appeler quelqu'une pour trouver du



réconfort.

Il y a six mois que la crise dure. Grâce à notre campagne de sensibilisation et à l'appui de l'association des pêcheurs hollandais, notre affaire passe devant le parlement national et le parlement européen. Tout le monde parle maintenant de l'importance de la filière crevettière, pour l'emploi et pour des raisons historiques et sociales. Nous espérons qu'on trouvera une solution, mais pour beaucoup d'entre nous il sera peut-être trop tard. Nous essayons cependant de ne pas perdre espoir et de songer à des temps meilleurs.

*Pour contacter Mariet Groen, taper [m\\_groen\\_01@hotmail.com](mailto:m_groen_01@hotmail.com)*

## Europe/Espagne

### Secouer les traditions

*Une association de femmes d'El Palmar, près de Valence, remet en cause le système patriarcal selon lequel seuls les garçons héritent des droits de pêche de la famille*

**par Carmen Serrano Soler, de l'association de femmes Tyrius, El Palmar, Valence, Espagne**

El Palmar est une petite localité de 850 habitants qui dépend administrativement de Valence, la capitale provinciale. Elle se trouve sur une île du lac d'Albufera. Il y a quarante ans, on ne pouvait toujours pas y accéder par voie de terre : il fallait forcément prendre le bateau. Les gens vivaient de leur pêche dans le lac et ils étaient membres de la Comú (communauté) des pêcheurs, une structure qui avait ses origines dans le mouvement Gremial (corporatiste) du début du XX<sup>ème</sup> siècle.

Par intérêt et pour des raisons géographiques, une « communauté de pêcheurs » s'est créée pour protéger la pêcherie et ceux qui en faisaient partie. Elle fonctionnait de façon indépendante par rapport à la Comú. Seuls les hommes pouvaient être membres et bénéficier des avantages du groupement, et leurs droits passaient ensuite aux enfants mâles. Les filles n'héritaient d'aucune part du patrimoine touchant à la pêche. Les pères cherchaient à marier leurs filles à des pêcheurs, pour perpétuer le système. Un mariage avec un bûcheron ou tout homme étranger à la profession était plutôt mal accepté.

Le groupement a fonctionné ainsi jusqu'en 1994. Cette année-là, la seule association de femmes du secteur décide de demander aux hommes de modifier les statuts, d'envisager de traiter de la même manière leurs filles et leurs garçons en cas de partage des droits liés à la pêche. Pour quelles raisons maintenir ces vieilles traditions qui écartent les femmes, et si près de la capitale régionale ? C'est ce qui a poussé notre association à réclamer le respect de nos droits constitutionnels.

Avant la création de l'Association des ménagères Tyrius à El Palmar, les femmes n'avaient jamais participé à une structure publique. Diverses activités ont été organisées dans ce cadre pour améliorer la situation des femmes et les sortir de leur soumission vis-à-vis du mari ou du père. Il y avait des stages de formation, des visites culturelles, des excursions, des conférences. L'activité des femmes se déroulait en privé et pas en

public. Elles ne pouvaient même pas aller en ville seules, encore moins entrer dans un café : cela ne se faisait pas. C'est uniquement dans les confréries religieuses que les femmes pouvaient assumer certaines responsabilités, pour organiser diverses activités sociales au sein de la communauté. Il était temps de provoquer le changement, de faire disparaître cette discrimination imposée aux femmes. Et c'est ainsi que les confrontations entre les hommes et les femmes ont commencé. Nous avons essayé de changer des attitudes imposées par la force des coutumes et l'habitude de la soumission. Pour avoir osé contester devant les tribunaux la culture locale telle qu'elle avait été transmise au fil des générations, la société fermée d'El Palmar nous a traité de rebelles. Aux gens de l'extérieur, nous avons laissé voir que, par son caractère ethnocentrique, elle se considérait au-dessus des lois et de la Constitution. Nous avons essayé de lutter contre la pratique discriminatoire qui empêchait les filles



d'hériter des droits de pêche, soit pour en profiter directement, soit pour en disposer autrement. Seuls les enfants mâles peuvent entrer pleinement dans la communauté des pêcheurs d'El Palmar. Les filles qui se marient à l'extérieur n'ont pas voix au chapitre, de même que leurs enfants. Pour une femme de pêcheurs, peu importe qu'elle soit d'ici ou de l'extérieur puisque les droits de pêche sont transmis uniquement par la lignée mâle.

Le reste de la communauté a rejeté les changements que nous proposons. Notre association de femmes a saisi les tribunaux locaux et obtenu gain de cause.

Le jugement date d'octobre 1998, mais à ce jour (juillet 2003) il n'a pas été complètement exécuté. Celles d'entre nous qui ont cherché à faire avancer les choses sur la question de l'égalité des droits ont été agressées par d'autres femmes qui défendaient le territoire des hommes. Les hommes seraient pourtant gagnants si l'on parvenait à l'égalité des droits entre hommes et femmes. C'est bien dommage ! Avec la consolidation de notre organisation, nous avons estimé que nous pouvions par ce biais commencer à faire appel au respect des droits de l'homme tels qu'ils sont écrits dans la Constitution. L'impossibilité d'hériter de droits de pêche s'imposait aussi aux garçons qui, bien que cousins de pêcheurs par leur mère, n'avaient pas le droit de pêcher parce que leur père n'était pas pêcheur. Nous devions passer à l'action pour lutter contre cette forme de discrimination. Aussitôt dit, aussitôt fait ! Au début nous tenions à agir par le dialogue et viser le consensus. Force a été de constater que cela ne servait à rien : cela ne se faisait pas d'entrer en dialogue avec les femmes. Nous avons alors cherché un terrain de conciliation, ce qui s'est révélé également inutile. Finalement nous avons porté l'affaire devant les tribunaux sous l'angle de la discrimination sexuelle. Sur ce terrain nous avons gagné sur toute la ligne.

Un certain nombre d'incidents se sont produits. Nous avons subi toutes sortes de pressions pour rentrer dans le rang : exigences impossibles, expulsion de pêcheurs favorables aux demandes des femmes, manifestations de rue pour réclamer notre rejet par la communauté, graffiti, insultes... On exprimait ainsi des sentiments d'hostilité inimaginables à notre égard. Notre milieu d'origine, là où nous étions nées, là où nous avions grandi, nous encerclait, nous isolait. Et il y avait aussi des répercussions fâcheuses sur nos proches, parents et amis. Les hommes disent que la pêche c'est une affaire d'hommes et que les femmes devraient simplement les aider à faire leur travail. Même les épouses et les filles de marins défendaient ce point de vue masculin. La réaction la plus inattendue est venue des femmes pour lesquelles nous faisons précisément des pétitions. En 1999, elles ont constitué une association de femmes parallèle à la nôtre, avec pour unique objectif de nous attaquer et de défendre les positions des pêcheurs. Celles qui adhéraient à ce collectif étaient pourtant celles qui allaient vraisemblablement bénéficier le plus des résultats que nous espérions. Les personnes acceptant de faire des excuses écrites et exprimant leurs regrets d'avoir défendu nos positions étaient pardonnées et autorisées à faire retour dans la

communauté des pêcheurs. Les coups les plus durs venaient, et viennent encore, des femmes prenant fait et cause pour le mari et les pêcheurs en général. Le plus regrettable c'est qu'au niveau local les autorités penchaient plus de l'autre côté que du nôtre.

Les gens craignaient d'avoir des contacts avec nous par peur de subir des représailles. Ils avaient peur d'être soumis comme nous à l'ostracisme, tous les jours. La crainte, la répression et le manque d'information : autant d'outils efficaces pour soumettre à l'autorité des plus bruyants la majorité de la population locale. Les femmes qui osaient s'exprimer étaient vite punies et réduites au silence. Le pire c'est que ces réactions aberrantes n'étaient pas seulement le fait des anciens. La jeune génération, même les garçons et les filles qui étaient encore à l'école, acceptait et copiait le comportement du père et de la mère. On nous faisait comprendre qu'on était indésirables, et certains endroits publics nous étaient interdits.

On se pose parfois cette question : pourquoi faut-il endurer tant de choses déplaisantes pour obtenir justice ? Cela paraît incompréhensible, mais chaque situation doit sans doute être analysée séparément. Ce qui naît d'une conjoncture donnée peut assurément réserver bien des surprises. Nous sommes des femmes qui ont voulu faire bouger certaines choses, nous avons osé contester, même devant des juges, un système hiérarchique patriarcal fauteur d'exclusion. Nous payons pour cela le prix fort.

Malgré toutes ces choses déplaisantes, nous estimons que cela valait la peine de secouer l'édifice, de remettre en cause des coutumes anachroniques pour que les personnes en cause ouvrent enfin les yeux et jettent un regard objectif sur un système en porte-à-faux dans le monde d'aujourd'hui. Cela nous rassure de savoir qu'ici et là des organismes, des institutions reconnaissent l'importance de notre action. Cela nous encourage de savoir que des gens de milieux différents partagent notre point de vue. Nous avons reçu des prix, des distinctions, nous avons été citées : tout cela au nom du combat mené par notre association. Malheureusement nos voisins immédiats continuent de rejeter le sens de notre action et ce que nous avons pu obtenir à ce jour. Ce texte est un résumé de l'intervention de Carmen Serrano Soler lors d'un atelier organisé récemment à Vaasa, Finlande, par le réseau FEMME de l'Europe. Avec la permission de l'auteure.

*Pour contacter Carmen Serrano Soler, taper carserso@teleline.es*

**Europe/ France****Gagner des cœurs, gagner des batailles***Portrait de Jeannette, employée de marée et militante toute une vie***par Roger Cougot, ancien journaliste au quotidien Ouest-France**

Pas de médaille, pas de discours ! Par contre, une sacrée chaleur humaine et une floraison de gestes d'amitié. En ce début 2004, le port de Lorient, toujours embrumé par la grisaille économique, vient de connaître une manifestation de sympathie pour fêter l'une de ses travailleuses du poisson. L'une de ces femmes qui contribuaient à faire du Keroman des années 1974 (mais oui, 30 ans déjà !) un des hauts lieux de la prospérité poissonnière.

En ce temps là c'était 70 000 tonnes annuelles débarquées. Trois fois plus qu'actuellement. Un fameux tonnage, mis en criée bien sûr pour le plus grand profit du négoce. Mais aussi et surtout des palanquées de *breiz pesked* qui devaient passer par les mains des trieuses et des employées de marée.

Jeannette, aujourd'hui jeunette de quatre-vingt printemps (chut, ne le dites pas !) était de celles-là. A la marée, elle a consacré une grande partie de sa vie. Une vie ancrée dans l'univers froid de ce port de Keroman où les conditions de travail sont restées dignes de l'époque de Zola. Mais là justement, en cette froideur, des pieds, des mains et ... des affaires, Jeannette a essayé d'insuffler une certaine chaleur, une chaleur du cœur. Discrètement mais avec foi et volonté, elle a lutté pour plus de dignité et plus de justice. Bref, pour l'humanisation dans ce foutu métier où toujours, toujours « le poisson commande ». Voilà pourquoi ses amis ont voulu fêter Jeannette, la travailleuse de la marée, sans médaille et beaucoup d'écaillés, cette ancienne du port qui a su jusqu'à aujourd'hui garder la pêche.

A première vue, pas grand chose de commun avec le monde de la mer pour la petite fille née à Pontivy le 10 janvier 1924. Son grand-père, il est vrai, traversait la Manche par Roscoff pour aller vendre des oignons en Angleterre... Aurait-il ramener pour Jeanne Le Tinier un grain de sel un peu spécial ? Vous savez, « ce sel de la vie, ce sel de la terre » dont parle l'Évangile. Toujours est-il que, venant d'un autre monde (le commerce rural en Centre-Bretagne), cette jeune

femme met le cap dans les années 1948 sur la vie laborieuse lorientaise et ses logements en baraques d'après guerre.

Comme le Blavet de son enfance, Jeannette emprunte quelques méandres dans cette descente vers l'eau salée. Mais toujours en direction du travail avec les plus humbles et le souci de la promotion du « milieu populaire » (selon l'expression de l'époque). Jeannette sera un temps employée à l'association Aide aux mères. Le style paternaliste et l'attitude des notables dirigeants qui « employaient des gens pour faire la charité » ne pouvaient cadrer avec une démarche pour plus de justice sociale ! Jeannette optera alors pour le travail en usine. Mise en boîtes des haricots, petits pois et déjà du poisson. C'était avant les délocalisations : la conserverie bretonne sur la côte avait besoin de main-d'œuvre saisonnière.

Et puis, plus avant vers les quais et leurs dures conditions de travail, Jeannette sera employée de marée, à partir de 1955. Là, à Keroman, jusqu'à sa retraite en 1980, et bien après en soutien à ses anciennes collègues de boulot, cette travailleuse du poisson aura toujours essayé de faire bouger son milieu. D'abord syndiquée et formée à la CFTC, qui deviendra CFDT en 1964, sans céder au découragement même dans les pires affrontements, Jeannette sera de toutes les initiatives syndicales, modestes et hélas toujours « cassées », car à Keroman, « le poisson commande ». Même s'il faut y consacrer des journées de dix heures au plus bas salaire !

Ensuite, réalisme syndical oblige, Jeannette milite à la CGT, avec trieuses et dockers. C'est, entre autres, le long combat des ouvrières de SOPROMER dans l'année 1977 qui annonçait déjà la faillite de la transformation du poisson et du grand chalutage industriel à Lorient. Alors que les moyens techniques existaient, en partie financés par les producteurs (dont les matelots par les cotisations professionnelles), les intérêts du négoce et des profits immédiats l'emportaient sur la pérennité des emplois...

C'est aussi de tout cela que la vie de travail de Jeannette peut témoigner. En même temps que des actions modestes : par exemple quand elle apportait un sérieux soutien à d'autres travailleuses des premières grandes surfaces de l'époque ou qu'elle militait pour une vraie culture ouvrière, au CCO (Centre de Culture Ouvrière) de Lorient, avec métallos, marins pêcheurs, employés... Petits gestes encore dans son lieu de travail quand



Jeannette doit être la seule femme à faire la pause « casse-croûte », jusqu' alors réservée à la gent masculine !

Avec une foi inébranlable, Jeannette croyait (croit encore !) que quelque chose peut bouger pour améliorer le sort de toutes, de tous. Et cela malgré les crocs-en-jambe et les vacheries. Pas seulement des patrons mareyeurs, mais aussi de certaines collègues vous marchant sur les pieds dans l' espoir futile d' être mieux vues par les petites chefs !

Plus largement, dans ce monde si froid et si fermé de la marée, l' action de Jeannette et de quelques autres militantes a porté quelques fruits, comme la convention collective, attendue pendant plusieurs décennies (!), même si son application reste aléatoire. Et puis s' ajoute quelque chose de moins visible : cette solidarité, cette petite flamme d' espoir, ce petit « fil d' or » selon l' expression de Jeannette. Voilà qui rejoint en réalité une revendication première, encore aujourd' hui en ce milieu de la pêche et du poisson : la dignité ! Pour cette dignité humaine, dans les moments les plus difficiles, Jeannette aura su garder son tonus, et le sourire. En cet anniversaire, ses amis à Lorient ne pouvaient l' oublier...

*Roger Cougot peut être contacté c/o Pêche et Développement (peche.dev@wanadoo.fr)*

## Union européenne / Pays-Bas

### Ca redémarre

*Les femmes de la localité de pêcheurs de Wieringen ont contribué à la relance du commerce local en créant un marché du poisson frais*

**par Wilma Koster, membre de VinVis, le réseau des femmes de la pêche aux Pays-Bas**

Wieringen, qui autrefois était une île tout en haut des Pays-Bas, possède une longue tradition de pêche. Autrefois on naviguait à la voile, mais maintenant nous avons des moteurs. Ce sont surtout de petits bateaux (en dessous de 300 CV) qui ciblent principalement la crevette, la plie, la sole, la langoustine et divers crustacés et coquillages.

Nous vendons notre production à la criée, ce qui est obligatoire dans notre pays. Chaque jour, nous attendons le prix obtenu. Le plus souvent ce n'est pas ce que nous serions en droit d'attendre pour une marchandise de première qualité pêchée le jour précédent. La raison c'est qu'elle est vendue en même temps que le poisson des gros bateaux.

En tant que femmes de pêcheurs, nous connaissons évidemment l'importance des cours. Nous nous occupons des enfants, nous nous occupons aussi beaucoup de l'entreprise et nous embarquons parfois avec notre mari quand il a besoin d'un coup de main. Après tout ce travail, il est désolant de devoir brader son poisson. Cela explique en grande partie le marasme économique de la localité et le peu d'engouement des jeunes pour le métier de pêcheur.

Lorsque le maire de la commune a convoqué une réunion pour parler de ce qui pourrait être fait afin de relancer l'activité locale, nous avons suggéré la création d'un marché pour écouler notre poisson frais de première qualité. Cette proposition a été acceptée et nous nous sommes lancés dans le projet. Il fallait impliquer toute la communauté. Par l'intermédiaire de notre réseau de Femmes de la pêche des Pays-Bas (*VinVis*), nous avons incité les autres femmes à soutenir cette initiative.

Un groupe de travail a été mis en place, avec pour premier objectif de bien cerner les besoins et les possibilités. A partir des résultats de cette étude, nous

avons élaboré un plan d'action. Avec ce nouveau marché, nous allons pouvoir pousser les consommateurs à acheter le poisson frais produit par la flottille locale, ce qui serait bénéfique pour toute l'économie. Comme nous étions certaines que le projet marcherait, le maire a mis à notre disposition des fonds d'origine provinciale et européenne, sous forme de prêt à notre groupement.

A l'été 2004, avec l'arrivée des touristes dans notre localité, qui est très belle, nous avons ouvert notre marché de frais qui se tiendrait chaque samedi. Pour respecter la réglementation officielle, nos pêcheurs sont d'abord passés par la criée où le groupement a acheté le poisson en soumissionnant au-dessus des autres offres. Nos marins obtenaient ainsi un meilleur prix pour leur production. Nous amenions ensuite la marchandise à notre marché où elle était écoulée à la satisfaction des consommateurs.

En plus de vendre, nous informions aussi la clientèle sur l'origine du poisson, sur la façon de le pêcher. Nous avons organisé des séances de travaux pratiques, avec dégustation et distribution de fiches. Nous avons également créé un site Internet où chaque semaine on affiche le poisson proposé à la vente, des recettes de cuisine, des annonces culturelles...

Et cela a très bien marché. Le bouche à oreille a bien fonctionné et chaque samedi nous avons eu des touristes, des gens du coin et des restaurateurs. On a acheté notre poisson qui plaisait manifestement. Les gens ont visité nos bateaux, rencontré les pêcheurs ; ils ont écouté nos chansons, nos histoires traditionnelles. Et tout cela a profité aussi à des magasins, des restaurants qui étaient en perte de vitesse. Le projet faisait du bien à toute la localité.

La première année, nous avons travaillé bénévolement pour ce nouveau marché, les bénéficiaires servant à rembourser le prêt. Maintenant que le projet s'est consolidé, certaines d'entre nous pourront gagner un peu d'argent en travaillant là. A l'avenir, nous y vendrons aussi sans doute des produits régionaux, notamment bios.

Nous sommes très fières d'avoir réussi. Cela a été un travail assez difficile, mené collectivement. Au sein de la communauté, nous nous sommes rapprochées les unes des autres. Et si les choses durent comme à

présent, alors nos enfants seront heureux de continuer dans leur métier de pêcheurs et notre collectivité pourra tenir le coup.

Il faut savoir que la réglementation européenne des marchés ne favorise pas les petits producteurs comme nous. Au contraire, elle nous étouffe. Les règles sanitaires qu'on nous impose sont inimaginables, sûrement pas toutes nécessaires. On nous accuserait presque d'empoisonner les consommateurs. Nous vivons de la pêche : pourquoi prendrions-nous le risque de faire mourir ceux qui achètent nos produits ? Et pourquoi les clients croient-ils que le poisson bien emballé et vendu par une grosse entreprise est « propre » ? Ce poisson est souvent nettoyé dans des pays du tiers-monde, par des personnes sous-payées. C'est du poisson propre et pas cher !



Cette réglementation commerciale profite seulement aux grosses entreprises qui cherchent uniquement à réaliser un maximum de bénéfices. Quant à notre gouvernement, il devrait en principe défendre les moyens d'existence des petits pêcheurs et les intérêts des petites localités du littoral.

*L'adresse électronique de Wilma Koster est : [W.kosterw@quicknet.nl](mailto:W.kosterw@quicknet.nl)*

**Europe/Norvège**

**Femmes, hommes et quotas de pêche**  
*La professionnalisation de la pêche côtière et l'instauration des quotas ont accentué la marginalisation des femmes de la pêche*

par **Siri Gerrard, du Département de la planification et des études communautaires, Université de Tromsø, Norvège**

Dans la plupart des pays occidentaux industrialisés, la pêche est considérée comme une profession masculine. Le plus souvent, les pêcheurs et les armateurs sont des hommes. Pourtant l'existence et l'apport des femmes de la pêche ne sont pas mis en doute. Des chercheurs à l'orientation féministe notamment ont documenté les activités liées à la pêche des femmes, activités qui contribuent à assurer une bonne production et la viabilité de l'entreprise familiale dans bon nombre de communautés. Ces activités d'appui au mari restent encore non rémunérées, non enregistrées, non reconnues, et invisibles en dehors du cercle communautaire local. Le travail qui ne se voit pas n'est généralement pas pris en compte, pas récompensé ; il n'entre pas dans le champ de la planification ou de l'action publique. En Norvège et dans d'autres Etats-providence du Nord, les droits et avantages sociaux sont exclusivement liés à un emploi salarié et visible statistiquement. Il est donc fréquent qu'il y ait discordance entre le travail fourni par les femmes et les avantages sociaux auxquels elles peuvent prétendre : assurance maladie, salaire, allocation chômage, retraite.

L'introduction d'un régime de quotas de pêche en 1990, qui faisait suite à un moratoire de neuf mois et demi sur le cabillaud dans le Nord de la Norvège, a eu des répercussions énormes sur la vie des pêcheurs. Dans le présent article, je voudrais faire porter mes propos sur les aspects de genres de ce régime.

Avant de parler des liens entre genres et quotas de pêche, il serait bon de donner quelques indications sur le nombre d'hommes et de femmes dans la pêche norvégienne. En 2004, il y avait 281 femmes et 12 396 hommes à plein temps sur les registres officiels,

114 femmes et 2 795 hommes à temps partiel. En 1990, on comptait 554 femmes et 6 931 hommes à temps partiel. Le nombre des femmes pêcheuses à plein temps a diminué de moitié, tandis que le nombre des femmes à temps partiel restait stable. Le nombre des pêcheurs à plein temps a diminué d'environ 38 pour cent, de 60 pour cent pour les temps partiel. On peut évoquer plusieurs causes à ces tendances. Il semble qu'il existe une corrélation directe entre le système des quotas et le nombre des pêcheurs. Les femmes et les hommes qui ont quitté la pêche n'ont pas été remplacés.

Depuis l'introduction du système de quotas, la quantité des débarquements a varié d'une année sur l'autre. Pour 2006, le TAC (total admissible des captures) du cabillaud est de 240 000 tonnes. Il est partagé entre la flottille côtière et les hauturiers sur la base d'un pourcentage fixe, qui est souvent dénoncé, surtout par les pêcheurs côtiers.

Le système norvégien fait appel à des quotas par bateau non transférables. Donc le quota ne peut être vendu : il suit le bateau. Le pêcheur à plein temps, inscrit depuis au moins un an, peut acheter un bateau+quota de la catégorie appelée Groupe 1. Le pêcheur à temps partiel peut acheter un bateau du Groupe 2. Comme le poisson disponible pour l'ensemble de la flottille du Groupe 2 est fixe, les pêcheurs doivent s'arrêter une fois leur quota individuel entièrement consommé, sauf s'ils habitent dans les secteurs de Tromsø et de Finnmark qui sont très dépendants économiquement de la pêche. En principe, la quantité de poisson disponible pour les bateaux du Groupe 2 est moindre que pour le Groupe 1. En 1990, au moment de l'instauration du système de quotas, le Groupe 1 disposait de quotas pour le cabillaud, l'églefin et le lieu noir, qui étaient les espèces les plus intéressantes sur le plan commercial dans le Nord de la Norvège. On tenait aussi compte de la longueur du bateau pour déterminer l'importance du quota. Ce modèle a été depuis modifié et un pêcheur à plein temps peut maintenant acquérir plusieurs bateaux-quota. Il peut également exploiter en location un quota ou un bateau-quota, ou donner en location un quota ou un bateau-quota. En 2005 et 2006, les bateaux de moins de 10 m du Groupe 1 ont pu prélever plus de

cabillaud par rapport à la tranche des 10-15 m. La raison est que beaucoup de bateaux (moins de 10 m) du Groupe 1 ont été sortis de flotte et leurs quotas transférés aux autres bateaux de même taille du Groupe 1.

Comme les quotas de pêche sont rattachés à la propriété du bateau, il y a là aussi un aspect de genres. En 2005, pour l'ensemble du pays, 161 femmes et 7 386 hommes se déclaraient propriétaires d'un bateau de moins de 28 m, avec plus de 49,99 pour cent des parts. Dans le Groupe 1, 11 bateaux appartenaient à des femmes et 2 417 à des hommes.

Il est intéressant de comparer ces données à celles d'avant. En 1994, sur un total de 16 216 bateaux, 192 étaient immatriculés au nom d'une femme, 15 bateaux+quota étaient au nom de pêcheuses à plein temps, comparé à 3 382 au nom d'un homme. Dans le Groupe 2, 148 femmes et 3 774 hommes se déclaraient propriétaires d'un bateau-quota.

Entre 1994 et 2005, il y a eu une diminution absolue du nombre de femmes et d'hommes possédant un bateau dans les deux Groupes. En pourcentage, la baisse est bien plus forte pour les hommes, mais le déséquilibre hommes-femmes en matière de bateau et de quota a persisté. Le droit de pêcher, qui avant 1990 était ouvert aux femmes comme aux hommes, est maintenant pratiquement le domaine réservé des hommes. Il apparaît clairement que les femmes possèdent et contrôlent une part bien limitée des quotas, alors que la Norvège est par ailleurs considérée comme un symbole de l'égalité entre hommes et femmes.

Ce déséquilibre a évidemment plusieurs causes, qui se renforcent mutuellement. J'en propose quelques-unes pour alimenter le débat et la recherche :

- Lorsque les pêcheurs ont commencé à acheter des bateaux+quota, le prix des bateaux a augmenté, ce qui a rendu les choses plus difficiles à la fois pour les hommes et pour les femmes.
- Le manque d'expérience et de capital pose problème pour celle qui veut entrer dans la pêche.

- Le système des quotas a renforcé la prédominance des hommes dans le secteur de la pêche.

- Le fait que les politiques de pêche ne tiennent pas compte des aspects de genres n'a certainement pas facilité la tâche des femmes qui souhaitent acquérir, immatriculer, exploiter un bateau et s'engager dans ce secteur d'activité.

En résumé, les femmes qui font un travail non rémunéré lié à la pêche sont rarement reconnues officiellement comme pêcheuses. Il semble également que « le marché » et « les nouvelles technologies » et les hommes aient repris la plupart des activités pratiques des femmes. C'est particulièrement vrai lorsque les pêcheurs ont fait passer le bateau et son quota sous un statut de Sarl, qui est un type de propriété relativement récent dans la petite pêche artisanale du Nord de la Norvège. Dans les conseils d'administration des Sarl qui concernent des bateaux de moins de 15 m, il y a peu de femmes. Quand la femme a un mari pêcheur, elle continue à participer aux discussions, à proposer des choses, à faire des choses qui n'entrent pas dans les statistiques. C'est une forme de travail qui ne donne pas lieu à des droits et avantages.

Ces tendances montrent que la professionnalisation de la flottille côtière et la modification des droits de pêche par le régime des quotas n'a pas profité aux femmes. Je suis donc d'accord avec les chercheurs qui estiment que ce système est l'expression d'un



modèle hégémonique où transparaît « le récent consensus néolibéral international ». Ce modèle préconise une restructuration des politiques économiques et environnementales fondée sur le marché. Dans les pays qui l'ont adopté, le système des quotas a eu de sérieuses répercussions sur les femmes de la pêche, et sur les pêcheurs eux-mêmes, dont le nombre a sérieusement diminué.

*Pour contacter Siri Gerrard, taper  
sirig@sv.uit.no*

## Europe/France

### Mariée à la mer

**Liliane Carriou, Présidente du Comité des pêches de Lorient-Etel**

**parle de son expérience avec Fanny Brun, de Pêche et Développement**

Je ne suis pas issue du monde de la pêche. Je me suis mariée avec un marin-pêcheur et j'ai épousé en même temps la mer. L'adaptation à ce monde de marins a été très difficile parce qu'on ne sait pas ce qui s'y passe. Au départ, comme je travaillais à l'extérieur, cela m'a paru une filière assez archaïque. Je n'y comprenais pas grand-chose et j'ai eu beaucoup de mal à m'adapter. Mais je n'avais pas d'autre solution : c'était ou m'adapter ou pleurer tous les jours. Donc, je me suis adaptée.

Mon mari a commencé dans le milieu maritime avec un petit bateau qui faisait la petite pêche, un 10 m. Quelques années après, il a pris un 16 m et ensuite un 17,50 m, puis un 20,60 m aujourd'hui. Mais il est toujours resté dans le même métier, il est resté fileyeur. Il a été fidèle à ses convictions et il n'a jamais changé de métier.

#### *La grande crise des années 90*

C'est lors de la crise de la pêche des années 1990 que j'ai vraiment découvert le métier de mon mari. Ce métier était alors en danger, ainsi que toute la filière. A ce moment-là, j'ai vraiment pris conscience que le métier était en voie de disparition. C'est vrai que c'était une grande inquiétude. J'ai compris que les familles qui étaient sur le port de Lorient étaient en grande difficulté, tous ces petits bateaux et les autres. Personne n'a vu la crise arriver, on a tous été très surpris. Je me suis mobilisée avec les hommes et les femmes sur le quartier de Lorient, et ensuite sur les autres quartiers parce que ça a fait boule de neige. Ça a quand même été une explosion importante.

#### *Toujours dans le milieu associatif*

J'ai toujours été dans le milieu associatif. Quand on a des enfants en bas-âge, on est actif en tant que parent d'élèves, dans les associations sportives. J'ai donc été dans le milieu associatif depuis très longtemps, ça remonte assez loin. Dans le milieu maritime, je n'y étais pas parce que, d'abord, je ne comprenais pas ce qui se passait. Puis, justement, j'ai voulu comprendre. Mon mari m'avait expliqué énormément de choses du milieu maritime et je voulais pouvoir mieux discuter avec lui.

Et c'est vrai, ça a été un dialogue très difficile dans le couple, parce qu'on n'était pas sur la même longueur d'onde. Mais ça nous a permis de grandir, d'évoluer ensemble. L'un comme l'autre, nous avons toujours respecté nos engagements et nos diversions ; et ça s'est quand même assez bien passé : nous étions ouverts au dialogue.

Au moment de la crise de la pêche, j'ai décidé de rejoindre les femmes et de partir faire une formation de gestion à l'entreprise de pêche. Moi, j'ai continué ce combat parce que j'estimais que les femmes avaient un rôle à jouer dans ce milieu maritime. Il y avait trop d'hommes, et trop c'est trop. Alors je me suis engagée dans l'association de femmes sur la région ; j'en ai été présidente pendant quelques années. Cette association de femmes nous a permis d'évoluer, d'obtenir une reconnaissance de statut, de travailler sur la sécurité, sur le suivi psychologique, sur des choses que les hommes n'avaient jamais regardé de très près. J'estime qu'il y a une grande évolution qui s'est faite depuis quelques années. C'est vrai que les choses ont toujours été un peu difficiles dans le milieu maritime, mais je trouve qu'on a bien avancé. Et je pense que c'est grâce aux femmes : il faut le dire. Aujourd'hui, dans la nouvelle génération, les hommes, les armateurs, les équipages sont conscients que les femmes représentent beaucoup dans les entreprises.

#### *Présidente du Comité local des pêches*

Je me demande encore parfois aujourd'hui comment je suis arrivée au Comité local des pêches. Une des



démarches des femmes était de demander à entrer dans les structures professionnelles. Nous avons demandé le statut de conjointes collaboratrices, puis à être éligibles dans les structures professionnelles et décisionnelles pour les élections de 2002. C'était un parcours difficile, les portes se fermaient au fur et à mesure qu'on avançait. Enfin, il y a eu une petite lueur d'espoir ; une petite ouverture est apparue pour les femmes conjointes collaboratrices et même, finalement, pour les autres femmes. Je me suis alors dit pourquoi pas ? Il a fallu faire vite, les choses se sont précipitées. Cela ne nous a pas permis d'avoir beaucoup de femmes dans les structures, mais nous avons ouvert la voie. C'est quelque chose de vraiment très important.

Nous avons cependant été obligées de demander à nos époux les possibilités de prendre leur place. Moi, j'avoue que ça m'a beaucoup gênée. Je trouvais que le professionnel c'était lui, et j'aurais voulu que ce soit « monsieur et madame ». Ainsi, si monsieur n'était pas là, sa femme le remplaçait, mais finalement ce n'était pas possible : c'était l'un ou l'autre. J'ai donc demandé à mon mari s'il avait envie de s'investir dans les structures. Il m'a répondu que ce n'était pas possible, qu'il ne pouvait pas tout faire, être partout. Il y avait le bateau, l'entreprise ; il fallait qu'elle tourne. Je lui ai alors demandé son accord pour prendre cette place qui était la sienne. Il m'a dit d'y aller si je le voulais. Donc je me suis permis d'entrer dans les structures, de m'inscrire et de voter. Finalement les hommes m'ont ouvert les portes, parce que c'est eux qui m'ont ouvert les portes ; il faut le reconnaître. Je ne suis pas là par hasard. Quand on m'a proposé des postes, je les ai pris au fur et à mesure. Le président du Comité local est parti très récemment à la retraite, et j'ai donc été élue présidente du comité local. J'ai été quand même très très surprise. Je souhaitais que ce soit un pêcheur, car je pensais que c'était une meilleure représentation. Mais ils disaient tous qu'il leur était très difficile de gérer leurs intérêts et qu'il fallait être représentés dans cette filière : ils m'ont donc élue.

Je vis une grande aventure. Je suis là depuis 9 mois, c'est le temps d'une grossesse, que j'ai pu voir se dérouler. J'ai été mise au pied du mur car je suis arrivée au moment où tout s'est précipité, entre les TAC, les quotas, les contrôles, le gasoil... Il ne pouvait pas nous arriver plus de choses en même temps ; c'est une année très difficile qui s'annonce. On est tous dans la même galère, que ce soit les pêcheurs, mareyeurs,

poissonniers, professionnels de la transformation. On fait tous partie du même maillon aujourd'hui et je crois qu'il faut vraiment être ensemble si on veut avancer dans cette filière. On n'a pas d'autre solution que de se souder ; si un maillon lâche, on part tous à la dérive.

Je suis là parce que j'y crois. Je veux croire que cette filière va progresser, évoluer. Ce ne sera pas sans grincements de dents, mais elle a toutes ses chances de réussite si nous restons ensemble. Je suis très étonnée de voir aujourd'hui la réaction des professionnels. Je trouve qu'ils ont beaucoup évolué dans leur situation, qu'ils s'adaptent à chaque jour qui passe. J'ai rarement vu une situation où les gens s'adaptaient aussi vite à ce qui leur arrivait. Dans le milieu maritime aujourd'hui, il y a plus de contraintes que de libertés, mais je suis très impressionnée par leur démarche. Donc j'y crois. L'avenir c'est aussi les jeunes. Or, sur Lorient, de nombreux jeunes ont envie de s'investir malgré les turbulences dans lesquelles on est. Nous, on doit les accompagner : c'est notre devoir.

*Pour contacter Fanny Brun, taper  
peche.dev@wanadoo.fr*

**OIT/ Travail****Cela concerne les femmes**

*Dans cet article, le Secrétariat de l'ICSF énumère les références faites aux femmes et aux questions de genres lors des débats au sein de la Commission Pêche dans le cadre de la récente Conférence internationale du Travail*

Le point cinq de l'ordre du jour de la de la 92<sup>ème</sup> session de la Conférence internationale du Travail de l'OIT, qui s'est tenue en janvier 2004, portait sur *le travail dans le secteur de la pêche : discussion en vue de l'adoption d'une norme d'ensemble (une convention complétée par une recommandation)*.

Ces débats avaient pour but de réexaminer les sept instruments de l'OIT qui s'appliquent actuellement au secteur de la pêche, à savoir cinq Conventions et deux Recommandations. Il faut se souvenir que ces normes ont été adoptées il y a bien longtemps, en 1920, 1959, 1966. Ils ne peuvent donc refléter de manière adéquate toutes les évolutions qu'a connu la pêche depuis ce temps. Par ailleurs, le taux de ratification de ces instruments est resté faible.

Les Conclusions adoptées par la Commission Pêche lors de cette conférence visent pour la première fois à atteindre la plus grande part des pêcheurs du monde entier, y compris ceux qui travaillent sur les petits bateaux, tant en mer qu'en eau douce. Elles cherchent également à protéger les travailleurs indépendants, qui sont souvent rémunérés à la part. Elles s'appliquent à tous les pêcheurs et tous les bateaux qui pratiquent toute forme de pêche commerciale, ce qui exclut donc la pêche de subsistance et la pêche de loisir.

Des exceptions sont prévues pour certains pêcheurs et certains bateaux lorsque l'application des dispositions sera jugée inopportune. Elles ne s'appliqueront cependant qu'après consultation des organisations représentatives des propriétaires de bateaux et de marins. Les nouvelles normes concerneront aussi des aspects jusque-là non traités : sécurité et santé au travail, sécurité sociale, par exemple.

Au cours des débats qui ont eu lieu au sein de la Commission Pêche, des délégués ont soulevé des questions relatives aux femmes et à la petite pêche. Certaines de ces interventions, consignées dans le compte-rendu provisoire, sont résumées ci-après :

Dans l'Introduction, le président rappelle que le but de ce premier examen d'un nouvel instrument global vise

à promouvoir des conditions de travail décentes dans le secteur de la pêche, à donner plus de chances aux hommes et aux femmes d'accéder à une activité convenable et productive dans des conditions de liberté, d'équité, de sécurité et d'humanité. Il souligne aussi tout le travail qui reste à faire pour élaborer une norme qui tienne compte de façon satisfaisante de la grande diversité du secteur, notamment en matière de types et de tailles de navires, d'opérations de pêche et de niveau de développement des Etats concernés.

Lors du Débat général, un certain nombre de membres ont dit qu'il fallait que les nouvelles normes puissent aussi s'appliquer à la petite pêche artisanale de type familial, qui représente en fait le plus grand nombre de pêcheurs de par le monde. Le membre gouvernemental du Canada a dit qu'il fallait élaborer des normes internationales du travail spécifiques pour le secteur de la pêche, tout particulièrement en matière de sécurité et de santé. Il a ajouté que les textes doivent fournir une protection solide pour les pêcheurs et rester suffisamment souples pour convenir à divers types d'opérations, de conditions de travail et d'emploi.

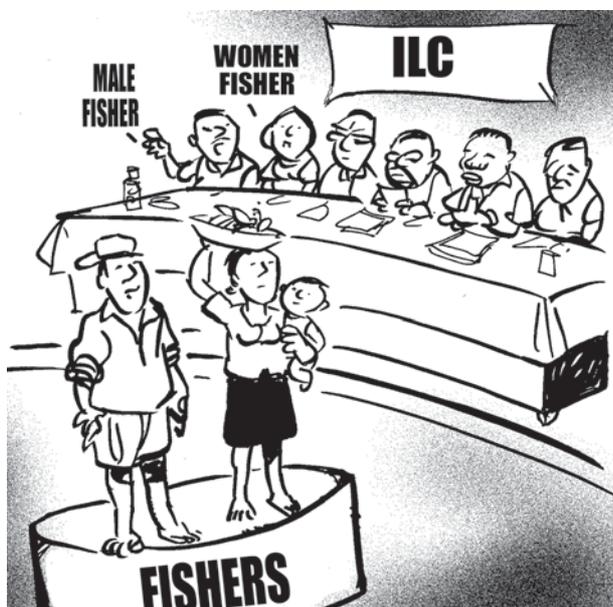
**Partie I. Définitions et portée***Définitions, alinéa 5 (c)*

A propos de la définition du mot « pêcheur », le représentant du Brésil, qui parlait aussi pour le Chili, a introduit un amendement visant à inclure au début de l'alinéa (c) le membre de phrase suivant : « sans préjudice des dispositions des législations nationales, aux fins de la présente Convention ». Il s'agissait de faire en sorte que la protection s'applique également à des pêcheurs n'exerçant pas leur activité à bord d'un bateau. Selon la législation brésilienne, les personnes travaillant dans des élevages de poisson, celles qui attrapent des crabes dans les zones marécageuses ou qui ramassent des huîtres sont aussi considérées comme des pêcheurs. Les textes du BIT ne s'appliquent pas actuellement à ces gens car il faut absolument être à bord d'un bateau. Le représentant officiel du Brésil a précisé qu'avec cet amendement il ne cherchait pas à étendre automatiquement la couverture au plus grand nombre possible mais à permettre aux gouvernements de prendre en compte des gens exclus à cause d'une définition trop stricte du mot « pêcheur ». Les Etats membres devraient pouvoir étendre le bénéfice de la convention à des catégories de travailleurs qu'ils considèrent comme exerçant une réelle activité de pêche. (par. 149)

Le membre gouvernemental de la Norvège comprend les préoccupations du Brésil et du Chili mais fait remarquer qu'au regard de la réglementation de son pays, les travailleurs participant à la récolte de produits de la mer ne sont pas catalogués comme des pêcheurs proprement dit. Ce sont les dispositions relatives aux travailleurs à terre qui s'appliquent à eux. Comme l'amendement en question semble devoir entraîner une double définition du pêcheur, la Norvège se déclare contre. Les Etats membres pourront, s'ils le souhaitent, étendre au besoin la protection à d'autres catégories de travailleurs (par. 150). La position norvégienne est appuyée par plusieurs autres pays, dont la Grèce et l'Allemagne. Les vice-présidents employeur et travailleur ont dit qu'ils étaient sensibles aux motivations des initiateurs de l'amendement mais qu'ils ne pouvaient pas l'appuyer.

La représentante du Secrétaire-général a fait remarquer que l'article 19, paragraphe 8, de la Constitution de l'OIT permet aux gouvernements d'appliquer des conditions plus favorables que celles prévues par une convention ou une recommandation. A la suite de cette déclaration, le représentant du Brésil a retiré son amendement.

Le membre gouvernemental de l'Argentine, appuyé par le membre gouvernemental du Brésil, a alors présenté un amendement visant à insérer les mots « hommes ou femmes » après le mot « personne » à l'alinéa (c) relatif à la définition de « pêcheur », et cela parce que la notion de genres n'apparaissait à aucun endroit du texte. Et il semblait important d'indiquer si le bateau était équipé pour recevoir aussi des femmes (par. 161).



Le membre gouvernemental du Brésil a ajouté que, en plus de la question des arrangements à bord, il faudrait aussi se préoccuper de problèmes très réels comme le harcèlement sexuel à bord des navires de pêche (par. 162).

Plusieurs pays et les vice-présidents employeur et travailleur s'opposent à cet amendement du fait que, au terme d'un long débat, il a été convenu que le mot « pêcheur » peut désigner aussi bien une femme qu'un homme. La représentante de l'Allemagne déclare aussi son opposition, disant que certains aspects particuliers de la situation des femmes pourraient être traités ailleurs dans le texte. L'amendement est retiré.

### Partie III. Conditions minimales requises pour le travail à bord d'un bateau de pêche

#### Partie III.2 - Examen médical

Les membres gouvernementaux de l'Argentine, du Brésil et du Chili ont présenté un amendement sur le point 20, alinéa (a), à savoir insérer après « examens médicaux » les mots « en prenant aussi en considération les sexospécificités ». Le membre gouvernemental du Chili dit que les examens médicaux doivent également tenir compte des sexospécificités (par. 424).

La vice-présidente employeur rejette l'amendement étant donné que la Commission est déjà convenue que le mot pêcheur s'applique aussi bien à une femme qu'à un homme. Le représentant officiel de la France estime que cet amendement est injustifié, disant que c'est au médecin de vérifier l'aptitude au travail de la personne, homme ou femme. On fait aussi remarquer que l'amendement créerait un précédent pour toute autre convention de l'OIT en matière d'aptitude au travail. Le représentant du Chili retire alors son amendement.

### Partie IV. Conditions de service

#### IV.1- Equipage (*manning*) et durée du repos

Le groupe travailleur présente un amendement visant à remplacer le titre « Equipage » (*manning* en anglais, ce qui suggère un personnel masculin) par « Effectifs/équipage » (*Crewing/manning* (par. 459)). On explique qu'il s'agit d'utiliser des termes plus neutres du point de vue hommes-femmes. On propose d'utiliser « *Crewing/manning* » (plus global) dans le titre et de garder « *manning* » dans les dispositions à cause de sa signification juridique. La vice-présidente employeur s'oppose à cette idée, disant que « *manning* » désigne « les ressources humaines du navire ». On fait remarquer également que la Commission a déjà décidé

de ne pas utiliser le terme « membre d'équipage » pour désigner le pêcheur. D'autres représentants officiels des Etats membres sont aussi contre l'amendement, qui est retiré.

## **Partie VI. Protection de la santé, soins médicaux et sécurité sociale**

### *VI.1 - Soins médicaux*

Le membre travailleur du Royaume-Uni présente un amendement visant à remplacer dans l'alinéa (a) le mot « adaptés » par « spécifiques pour le », à insérer après le mot « supplies » (équipement) « notamment de protections hygiéniques pour les femmes et de récipients discrets, non nuisibles pour l'environnement », à insérer aussi après « voyage » « ainsi que des normes internationales applicables ». Tout cela pour améliorer de façon concrète la protection sanitaire des femmes pêcheurs (par. 610).

La vice-présidente employeur propose un sous-amendement, à savoir ajouter les mots « et du sexe » dans le texte initial, comme suit : « compte tenu du nombre et du sexe des pêcheurs qui sont à bord ».

La membre gouvernementale de l'Allemagne s'oppose à cette proposition, disant qu'elle réduit trop la portée du texte. Il est dit qu'il ne s'agit pas d'un problème médical occasionnel mais d'un aspect ordinaire d'hygiène personnelle. Elle appuie donc entièrement l'amendement des travailleurs qui est aussi soutenu par les membres gouvernementaux de l'Argentine, du Brésil, du Chili, de la France, du Guatemala, du Mexique, de l'Espagne et du Venezuela.

Le membre gouvernemental de la Grèce estime que la deuxième partie de l'amendement entre trop dans les détails et il propose un sous-amendement visant à la placer plutôt dans la recommandation, à l'endroit que déterminera le Comité de rédaction. Il s'agit d'un aspect sanitaire plus que médical. Le membre gouvernemental du Royaume-Uni appuie l'idée. L'amendement est finalement adopté tel que sous-amendé par le membre gouvernemental de la Grèce.

Dans la Partie D (Conclusions proposées en vue d'une recommandation, Partie III-Protection de la santé, soins médicaux et sécurité sociale), paragraphe 69, il est dit : « L'autorité compétente devrait établir une liste du matériel et des équipements médicaux, y compris des protections hygiéniques pour les femmes et des récipients discrets non nuisibles pour l'environnement, devant se trouver à bord des navires de pêche compte tenu des risques encourus. »

## Déclaration / Travail

### Le droit à un travail décent

*Voici le texte de la déclaration faite par l'ICSF lors de la 93<sup>ème</sup> session de la Conférence internationale du travail, en juin 2005, dans le cadre de la Commission du secteur de la pêche*

1. Le projet de convention et le projet de recommandation concernant le travail dans le secteur de la pêche qui se trouvent dans le Rapport V (2B) vont certainement contribuer à mieux protéger les droits des pêcheurs, à leur donner des conditions de travail décentes. Ils présentent cependant une lacune pour ce qui est des droits de ceux qui pratiquent une pêche commerciale à la senne de plage, en plongeant ou en faisant la cueillette à pied : des opérations qui ne nécessitent pas le recours à une embarcation.
2. La pêche commerciale à la senne de plage est surtout pratiquée en Asie et en Afrique, mais partout dans le monde on récolte, à pied ou en plongée, des coquillages et crustacés pour la vente. La pêche à pied concerne un grand nombre de personnes, des femmes notamment. En étendant les dispositions relatives à la protection de la santé, aux soins médicaux et à la sécurité sociale à cette catégorie de personnes, là où c'est raisonnable et réalisable, on rendrait entre autres choses justice aux femmes de la pêche, et le projet de Convention pourrait ainsi mieux répondre aux besoins particuliers de certains segments du secteur de la pêche où l'on compte plus de femmes que d'hommes. Il faudrait pour cela élargir dans la Convention la définition du terme *pêcheur* en incluant aussi les personnes qui ne travaillent pas sur un bateau mais ont cependant une activité de pêche à terre.
3. Après la 92<sup>ème</sup> session (2004) de la Conférence internationale du Travail, l'ICSF a consulté des organisations de pêcheurs artisans et à petite échelle d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Les opinions recueillies traduisent un appui massif à l'inclusion de mesures de sécurité sociale dans le projet de Convention. Ces mesures devraient s'appliquer à tous les pêcheurs, quel que soit leur type d'activité, et elles devraient atteindre au moins le niveau de protection stipulé par la Convention concernant la sécurité sociale (norme minimum) de 1952.
4. La catastrophe du tsunami qui s'est produite dans l'océan Indien en décembre 2004 et qui a fait au moins 300 000 victimes dans les populations littorales, dont un grand nombre de pêcheurs et de femmes, est venue malheureusement rappeler la nécessité d'une protection sociale pour les petits pêcheurs. Dans les régions frappées par les énormes vagues, très peu de pêcheurs bénéficiaient d'un quelconque système de sécurité sociale.
5. Les pêcheurs artisans et à petite échelle accueillent favorablement la proposition d'une certaine flexibilité en matière d'âge minimum, d'examen médical, de sécurité et santé au travail, d'accord d'engagement. Ils souhaitent cependant que les dispositions s'appliquant aux navires allant pêcher dans des eaux étrangères s'appliquent également à l'identique aux bateaux de la pêche artisanale et à petite échelle qui entreprennent aussi de tels déplacements.
6. Pour ce qui est des gros bateaux, l'ICSF souhaite que le projet de Convention sur le travail dans le secteur de la pêche (2005) maintienne au moins à son présent niveau la protection accordée aux équipages de ces bateaux par les instruments de l'OIT en vigueur, s'il ne l'améliore pas. L'OIT devrait s'efforcer de rapprocher le projet de normes du travail des instruments internationaux relatifs à la gestion de la pêche, notamment au niveau des organismes gestionnaires régionaux, et de faire en sorte que les normes du travail applicables aux équipages des gros bateaux fassent d'emblée partie des critères de bonne gestion de la pêche, tout particulièrement lorsqu'il s'agit de l'exploitation des stocks chevauchants et des stocks de poissons grands migrateurs.
7. L'ICSF espère que les délibérations de la Commission seront fructueuses et que la Convention sera assez souple pour à la fois protéger convenablement les pêcheurs artisans et à petite échelle et prescrire des dispositions assez normatives pour les opérations de pêche à grande échelle.
8. Nous profitons de l'occasion pour faire savoir que, le mardi 14 juin 2005, aura lieu une conférence-débat sur le thème *Point de vue de la petite pêche sur les normes du travail dans le secteur de la pêche*. Elle se déroulera de 14 h à 17 h 30 au Centre international John Knox, 27

chemin des Crêts de Pregny, CH-1218, Grand Saconnex, Genève, Suisse (tél : 0041 22 747 0000). L'ICSF invite tous les membres de la Commission sur la pêche concernés à ce débat au cours duquel interviendront des représentants de la petite pêche d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine.

---

**Commentaire / Travail****Une définition trop restreinte**

*Le projet de Convention sur le travail dans le secteur de la pêche devrait aussi s'appliquer aux femmes qui aident leur mari dans une activité de pêche*

**Cornelie Quist, membre de Vinvis, Pays-Bas,  
membre de l'ICSF**

---

Je suis tout à fait satisfaite du contenu de la Déclaration de l'ICSF à la Conférence internationale du Travail qui demande un élargissement de la définition du terme *pêcheur*. Ne serait-il pas bon d'y inclure la *conjointe collaboratrice* ? Beaucoup de femmes travaillant dans l'entreprise familiale restent de simples épouses de marin, et leur contribution est considérée essentiellement comme une continuation des tâches ménagères. Elles n'ont donc pas le droit de représenter l'entreprise familiale, de prétendre à un poste d'élu au sein d'un groupement de pêcheurs ou d'acquiescer des droits personnels dans un système de sécurité sociale. Il faut appliquer le principe de l'égalité de traitement pour l'homme et la femme dans la catégorie des travailleurs indépendants. On en fera bénéficier l'épouse qui n'est ni employée ni associée, mais qui, dans le cadre de la législation nationale, entreprend des activités de travailleur indépendant, accomplit les mêmes tâches que l'homme ou des tâches d'appui.

En France, il existe un statut de conjointe collaboratrice qui avait d'abord été réclamé par les femmes de marins bretons à l'époque où la pêche était en pleine crise. Elles manifestaient pour obtenir un statut officiel de « femme de marin » afin de pouvoir bénéficier de prestations sociales (y compris une retraite), de droits professionnels et de formations. Elles ont obtenu satisfaction, le 18 novembre 1997, lors de l'adoption de la loi d'orientation des pêches. Les femmes de pêcheurs ont donc désormais le statut de conjointe collaboratrice, avec droit à une pension, droit de représenter le mari dans les comités professionnels, droit à des formations.

*Pour contacter Cornelie Quist, taper  
cornelie.quist@wolmail.nl*

**Livre-présentation / Mondialisation****Changing Tides : Gender, Fisheries and Globalization**

*Coordonné par Barbara Neis, Marian Brinkley, Siri Gerrard et Maria Cristina Maneschy. Fernwood Publishing, Halifax, 2005*

**Commentaire de Jackie Sunde, chercheuse au Masifundise Development Trust, Cape Town, Afrique du Sud**

*Changing Tides : Gender, Fisheries and Globalization* est une compilation exceptionnelle d'articles de recherche, d'études de cas et de brefs commentaires concernant dix-huit pays et provenant de femmes de la pêche, de militantes associatives, de chercheuses et universitaires du Sud et du Nord. Ce livre illustre le déroulement d'un processus de recherche et développement fort intéressant, lancé tout d'abord au Canada et qui vise à mieux entrevoir et analyser les effets de la mondialisation sur la vie des femmes et les relations de genres dans le secteur de la pêche. L'esprit de cette publication est clairement indiqué. Il s'agit d'une approche « féministe qui se veut mondiale, critique, holistique et intégrative ». Les coordinatrices méritent d'être félicitées pour avoir rassemblé cette vaste documentation sur les thèmes retenus (genres, mondialisation, pêche) et pour avoir dépassé les frontières habituelles des méthodologies traditionnelles, pour avoir fait de ces diverses contributions un ensemble fort utile et créatif.

*Changing Tides* reflète bien la nature même de ce programme : réflexion, densité, intégration, profondeur et diversité. Il fait sans cesse passer le lecteur du vécu ordinaire des femmes à la théorie, puis retour au local. Il faut du temps pour avancer dans le texte et tout digérer. J'ai l'impression qu'il ne sera pas très accessible pour certaines participantes à ce programme, dont il est cependant une composante tout à fait marquante. Il y a des articles qui font un usage assez pesant du vocabulaire conceptuel habituel du féminisme, du post-structuralisme et de la déconstruction dans l'analyse de la mondialisation, des races et des identités hommes-femmes. D'autres (notamment le texte sur *Les changements dans la pêche islandaise*) parviennent bien à expliciter au fil du débat les analyses fournies par les outils théoriques, de sorte que le lecteur voit plus clairement les liens de cause à effet qui apparaissent grâce à la documentation ainsi fournie.

Les coordinatrices ont simplifié la tâche du lecteur en organisant cet ouvrage de telle sorte qu'il puisse assimiler au mieux la profondeur et la complexité des liens entre les trois grands thèmes retenus. Dans l'Introduction, Barbara Neis expose le raisonnement qui sous-tend le plan de l'ouvrage ; elle résume l'évolution des connaissances en matière de genres, de mondialisation et de pêche et situe *Changing Tides* dans le cadre des diverses initiatives de recherche qui ont donné lieu à toutes ces contributions. Il y a six sections. Les deux premiers chapitres présentent en résumé les trois pôles de la réflexion. Le texte de Martha MacDonald (*Elaboration d'un cadre analytique pour explorer les relations entre Genres, Mondialisation et Pêche*) est particulièrement utile. Il cartographie d'abord ces liens et guide le lecteur vers des questions probables sur divers aspects : chalutage, production, consommation...

Au fil de la lecture apparaissent les liens de cause à effet, les interactions, par delà les schémas de pensée habituels, et l'on y voit plus clair entre mondialisation et problèmes de genres. Citons MacDonald : « La pêche constitue un excellent champ d'observation pour l'exploration des processus de l'accumulation du capital et des relations de genres et de classes ». En analysant ensemble Pêche et Mondialisation, on embarque pour un voyage plus dense, pour une compréhension plus approfondie du vécu des femmes, en écoutant des voix auparavant inaudibles.

Dans la section Deux et la section Trois, les études de cas régionales et locales se mêlent constamment à la réflexion théorique sur la situation des femmes : identité, rôle, droits, race, classe... Ainsi l'ouvrage ne s'éloigne pas de la vie réelle des femmes de la pêche ; il cartographie bien le ménage et la communauté dans le grand tout mondial. Après avoir lu une histoire locale dans un chapitre, on la retrouve dans le chapitre suivant sous un éclairage cette fois conceptuel, ce qui permet de faire apparaître les similitudes entre la situation des femmes sur la côte Est du Canada et celle des femmes des villages de pêcheurs dans le sud de l'Inde.

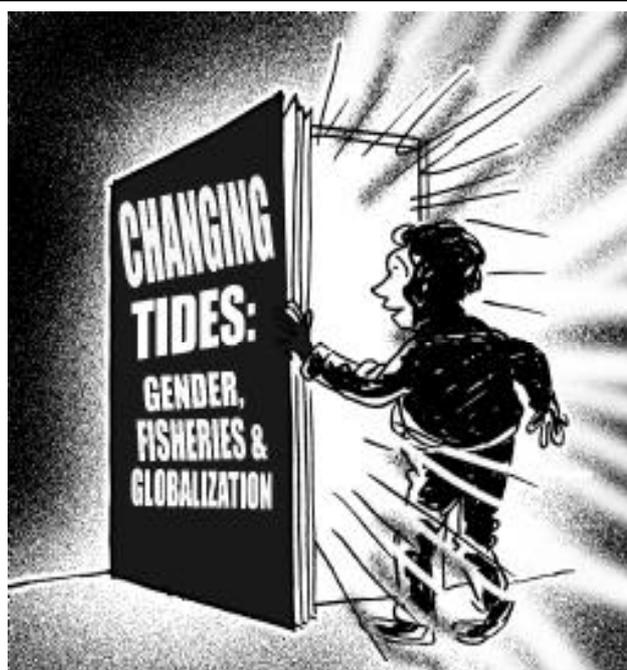
Dans la section Quatre, on trouvera une série de réflexions relatives aux effets de la mondialisation sur les régimes de gestion de la pêche qui se concrétisent au travers des réalités de genres, de classes, de cultures et d'identités nationales. Les différents textes mettent bien en évidence la façon dont la mondialisation et les préjugés de genres s'additionnent pour conditionner l'accès des femmes aux ressources marines dans le cadre des politiques de préservation de ces ressources

au Mexique, pour mettre en danger la santé des Chiliennes au travail, pour limiter leur participation à des mécanismes de gestion (contrôle de qualité...) en Norvège. L'article sur les répercussions du régime des quotas individuels sur les communautés de pêcheurs en Islande montre bien les dégâts que peuvent causer des systèmes de gestion agressifs, conquérants, insensibles aux questions de genres. Mais les femmes ne sont pas toujours des victimes passives : pour preuve, l'article sur l'utilisation des prises accessoires des chalutiers au Ghana, où le statut social de certaines leur permet de se lancer dans les affaires à la faveur de la mondialisation de la pêche.

Dans la section Cinq, les auteurs posent des questions essentielles quant à la nature des informations collectées et mettent en garde contre les dangers de « l'impérialisme intellectuel » de travaux de recherche partisans reflétant le caractère prédateur de la mondialisation. L'article de Siri Gerrard suggère qu'une approche féministe dans la recherche fournit des outils d'analyse permettant de corriger les déséquilibres dans les relations hommes-femmes. L'information peut en effet faire évoluer les rapports de force. La recherche dans les pays du Nord peut et doit s'enrichir des analyses des gens du Sud et d'une approche intersectorielle, multidisciplinaire. Deux universitaires canadiens ont transféré aux pêcheries de Terre-Neuve, Canada, un cadre conceptuel élaboré par une féministe indienne, Bina Agarwal, pour mieux comprendre les fondements matérialistes des aspects de genres dans la dégradation de la ressource.

La section Six expose les conséquences de l'addition du capitalisme néolibéral mondialisé et des rapports de force inégaux qui prévalent entre sexes, races, classes sociales, traditions culturelles, frontières géographiques. Voir la déclaration de l'atelier du Réseau genres-mondialisation-pêche qui est à l'origine de cet ouvrage, et aussi le « Mot de la fin » rédigé par Barbara Neis et Maria Cristina Maneschy. Les auteurs de cette section ont fait un résumé très utile des thèmes principaux qui ressortent des divers documents rassemblés dans cette publication. Ils identifient aussi des pistes de recherche pour l'avenir.

Les processus en cours dans la mondialisation sont fondamentalement entachés de préjugés de genres. Cela devient très visible grâce aux deux loupes (Pêche et Genres) fournies par ce livre, qui permettent de mieux comprendre les diverses répercussions des processus à l'œuvre en balisant le terrain, en repérant



les interconnexions, les rapports de force agissant sur nos vies à tous les niveaux. Cet ouvrage ne se contente pas de cartographier des forces destructrices, il met aussi en évidence la résistance des femmes, d'autres façons de faire, d'autres relations avec la pêche et les ressources naturelles que suggère une vision féministe des choses.

Auparavant, dans ce même livre, Nalini Nayak, militante féministe indienne, nous a rappelé que l'approche féministe appliquée au monde de la pêche préconise depuis longtemps d'autres formes de développement, des modes de vie plus durables, selon l'expression suivante : *Fisheries for need, not greed* (Pêcher pour vivre, pas pour ramasser toujours plus).

Cette compilation démontre que la recherche créative et des projets de développement comme celui qui a été à son origine, s'inspirant des éclairages fournis par une perspective de genres et s'appuyant sur des forces de changement à travers le monde, nous permettent « d'entrevoir d'autres façons de faire plus favorables à la vie et à la justice » (MacMahon, 2002).

Pour contacter Jackie, taper [suntel@netactive.co.za](mailto:suntel@netactive.co.za)

# Perspectives de genre

## Sélection d'articles de *Yemaya*

Partout dans le monde, les femmes des communautés de pêcheurs jouent un rôle essentiel, en aidant à des activités de pêche, en s'occupant du ménage, en participant à la vie sociale et culturelle. Leur contribution est indispensable pour la vie de ces communautés, pour la pêche elle-même. Malheureusement, on sous-estime souvent, on ignore parfois carrément cet apport.

Le bulletin *Yemaya*, qui traite des questions de genre dans la pêche, a été lancé en 1999 afin d'attirer l'attention sur ces problèmes et faire connaître les initiatives prises par les femmes pour s'organiser et défendre leurs intérêts et ceux de la population en général. Il se voulait un moyen d'échange d'expériences, de points de vue, de stratégies.

Le présent dossier en format électronique réunit par région (Asie, Afrique, Amérique latine, Europe, Pacifique, Amérique du Nord) des textes extraits de ce bulletin. Ils donnent à la fois une idée d'ensemble des problèmes importants auxquels sont confrontées les femmes dans ces régions du monde et des détails sur diverses actions entreprises par elles, dans le cadre local, national ou régional, pour améliorer leur situation.

L'ICSF est une Ong internationale qui s'intéresse aux problèmes de la pêche à travers le monde. Ce collectif est officiellement reconnu par le Conseil économique et social des Nations unies et il est sur la liste spéciale des Ong internationales à l'OIT. Il a aussi le statut d'organisme de liaison à la FAO. L'ICSF est enregistré à Genève et a un bureau à Chennai (Inde) et à Bruxelles (Belgique). Il constitue un réseau mondial de militants associatifs, d'enseignants, de techniciens, de chercheurs et scientifiques. Il suit l'actualité, effectue des études, facilite les échanges, mène des campagnes d'opinion et d'action, diffuse l'information.